This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 105 e.14

LETTRES
CABALISTIQUES.

TOME CINQUIEME.

LETTRES CABALISTIQUES,

OU

CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE,

HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre deux Cabaliſtes, divers Eſprits élémentaires, & le Seigneur Aſtaroth.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée de nouvelles Lettres & de quantité de Remarques.

TOME CINQUIEME.

A LA HAYE,

Chez PIERRE PAUPIE.

M. DCC. LXVI.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
28 JAN 1958
OF OXFORD
LIBRARY

LETTRES CABALISTIQUES, OU CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre deux Cabaliſtes, divers Eſprits élémentaires, & le Seigneur Aſtaroth.

LETTRE CVIII.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

LEs ſages réflexions, ſtudieux ben Kiber, que tu fais dans tes Lettres ſur les obligations & les devoirs des hom-

mes, m'ont rappellé dans l'esprit les étroits engagements des Rois envers leurs peuples, & les soins qu'ils sont obligés de prendre pour procurer le bonheur de leurs sujets.

S'il est un état difficile & dangereux, c'est celui de ceux qui sont appellés à gouverner les autres : il faut qu'ils soient sans cesse occupés de ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, & de ce qu'ils doivent à leurs sujets, s'ils veulent se rendre dignes du rang qu'ils occupent, & dont ils ne sont redevables qu'à la bonté de Dieu, qui eût pu les faire naître dans le plus abject. Il faut encore qu'ils considerent avec beaucoup d'attention qu'il n'est rien de si honteux que de gouverner les autres & les commander, & de ne savoir ni se gouverner soi-même, ni commander à ses passions.

De quel front un Roi, plongé dans la débauche, ose-t-il faire des loix pour maintenir lès bonnes mœurs? Ne dément-il pas lui-même les ordres qu'il donne? N'enseigne-t-il pas à ses peuples de les violer & les mépriser? L'exemple du Souverain sert de regle aux su-

jets: s'il eſt bon, ſage & vertueux, ils imitent ſes excellentes qualités; s'il eſt vicieux, la vertu eſt proſcrite dans tous les Etats. La Cour, vil eſclave du Souverain, adorateur ſervile de ſes foibleſſes, les imite avec ſoin: la ville ſuit l'exemple de la Cour, & les Provinces celui de la ville. De tout temps on a vu de triſtes marques de cette vérité. Sous Caligula & Néron, l'Empire Romain ſembloit conſpirer avec ſes Souverains pour faire briller le vice; le ſujet & le Monarque élevoient également un Autel à l'impudicité. Pendant le regne d'Henri III. la France entiere ſe livroit aux débauches les plus honteuſes, le courtiſan, le noble, le bourgeois, l'homme d'Egliſe ſe réuniſſoient enſemble; ils viſoient au même but, & les infâmies les plus criminelles paſſoient chez eux pour des galanteries.

Si les Rois ſe ſouvenoient qu'ils ſont ſur la terre, les images de la Divinité, ils tâcheroient de ne point déshonorer la grandeur & la majeſté de leur caractere: ils connoîtroient qu'ils doivent reſſembler, autant qu'il leur eſt poſſible, à cet Être ſuprême qu'ils repréſen-

tent. Ainſi, de même que Dieu ne gouverne pas en exerçant ſeulement ſa puiſſance; mais auſſi ſa ſageſſe, ſa bonté & ſa juſtice, ils doivent auſſi exercer leur autorité avec les qualités qui ſont ſi néceſſaires pour former un bon & vertueux Souverain; ne faire rien qu'avec beaucoup de modération, traiter les ſujets avec une bonté paternelle, & leur rendre une juſtice exacte, ponctuelle & impartiale.

La puiſſance ſuprême, ſtudieux ben Kiber, ſans la vertu, eſt une brutalité inſolente qui dégénere à la fin en tyrannie, & qui entraîne après elle la fraude, la mauvaiſe foi, le brigandage, tous les vices enfin les plus pernicieux à la Société.

Le deſir inſatiable d'amaſſer des tréſors, eſt chez les Souverains la ſource des injuſtices les plus criantes; de-là viennent les iniquités, les oppreſſions des innocents, les exactions iniques, les impôts exorbitants, & toutes les vexations qui font gémir les peuples, qui les réduiſent à la derniere miſere, & qui font ſuccomber ſous les fardeaux peſants de la pauvreté & de l'infortune la

veuve & l'orphelin. Un Roi, avide de richeſſes, ne doit-il pas être regardé comme un inſenſé ? A quoi ſervent les tréſors qu'il renferme dans ſes coffres ? A l'appauvrir, à le ruiner. Il ne peut être véritablement riche, qu'autant que le ſont ſes ſujets. Une année de guerre, une ſeule campagne ſuffit pour épuiſer ces tréſors, amaſſés par tant d'injuſtices; comment en retrouver d'autres chez des ſujets totalement ruinés ? Il falloit ſonger à ſe ménager chez eux une reſſource certaine, à leur procurer tous les moyens poſſibles pour s'enrichir, & établir ſa puiſſance ſur les biens qu'on leur auroit procurés. Les Rois, qui commandent à des Etats ruinés, reſſemblent à ces pauvres Gentilshommes qui habitent dans des antiques & vaſtes Châteaux à demi-ruinés, où il n'y a pour tous meubles que quelques miſérables châlits, & quelques vieilles chaiſes de maroquin. La grandeur & la majeſté des premiers ne ſont guere plus réelles, que celles des derniers.

La vengeance eſt encore un défaut, capable de ternir les plus belles qualités d'un Prince. Un homme, fait pour

commander les autres, ne doit avoir ni haine, ni rancune; cependant on ne voit que trop de Souverains qui se livrent aux mouvements de leur colere. Elle est d'autant plus dangereuse, qu'elle est ordinairement conduite & poussée par l'orgueil, & qu'elle se couvre ordinairement du voile de la justice. Combien de victimes infortunées les Rois n'ont-ils pas sacrifiées à leur haine, sous le prétexte spécieux de punir le vice? Ils s'abusent, s'ils pensent se rendre plus estimables en se montrant redoutables, & armés du glaive vengeur, qui punit sans espoir de pardon la plus légere offense. On craint les tyrans, on aime les Monarques bons & vertueux. Le Trône ne sauroit rendre véritablement respectable ce qui est réellement digne de mépris, il impose silence aux hommes, mais il ne peut les empêcher de penser.

Je souhaiterois, studieux ben Kiber, qu'au lieu de ce ramas de cérémonies inutiles qu'on pratique lors du sacre des Rois, on leur lût un passage de la *Cité de Dieu* de S. Augustin, & qu'on leur fît promettre qu'ils le liroient une fois

par jour pendant toute leur vie. Les peuples seroient alors assurés que chaque fois que le Soleil revient sur l'orison, leur Souverain renouvelleroit dans son esprit le souvenir des plus beaux & des plus sages préceptes qu'on puisse lui prescrire, & qui sont les plus capables de lui montrer le véritable chemin pour acquérir l'estime de ses sujets.

„ Nous ne considérons pas, dit ce Pere
„ de l'Eglise, les Empereurs Chré-
„ tiens comme heureux, parce qu'ils
„ ont régné long-temps, parce qu'ils
„ ont laissé après leur mort un grand
„ Empire à leurs enfants, ou parce
„ qu'ils ont vaincu leurs ennemis étran-
„ gers & domestiques. Car toutes ces
„ choses, qui ne sont que des biens de
„ cette vie infortunée, ont été prodi-
„ guées aux Payens, qui cependant
„ n'avoient aucune part au Royaume
„ de Dieu, qui a voulu par un effet de
„ sa miséricorde que cela fût ainsi, afin
„ que ceux qui croiroient en lui, ne se
„ figurassent pas que ce fussent-là de
„ véritables biens. Nous estimons au
„ contraire les Princes heureux, s'ils
„ gouvernent avec justice, s'ils ne se

„ livrent point à l'orgueil & à la pré-
„ somption, s'ils ne s'enyvrent point
„ des louanges qu'on leur prodigue &
„ des soumissions serviles qu'on a pour
„ eux, & si au milieu des grandeurs,
„ ils se souviennent qu'ils sont hommes
„ & sujets à la mort. Nous les considé-
„ rons, s'ils usent de leur autorité pour
„ la gloire de Dieu, & pour le bien de
„ la Religion; s'ils craignent l'Etre su-
„ prême, & s'ils préferent son Royau-
„ me spirituel au temporel qu'il leur a
„ donné; s'ils punissent avec beaucoup
„ de ménagement; s'ils pardonnent fa-
„ cilement; s'ils se servent des châti-
„ ments pour la tranquillité du Public,
„ & non point pour satisfaire leur ven-
„ geance, ou leur inimitié particulie-
„ re; s'ils pardonnent pour ramener
„ ses criminels par la douceur, si leur
„ clémence n'est pas une suite de leur
„ paresse & de leur négligence; si leurs
„ bienfaits & les biens qu'ils dispensent
„ à leurs sujets, adouciſſent la sévérité
„ dont ils sont obligés d'user dans bien
„ des occasions; s'ils prennent d'au-
„ tant plus soin de fuir l'impudicité,
„ qu'ils ont des moyens & des facilités

„ pour satisfaire leurs desirs criminels ;
„ s'ils connoissent qu'il est plus glo-
„ rieux de commander à ses passions
„ qu'à l'Univers ; si toutes leurs ac-
„ tions ont pour but, non pas une gloi-
„ re vaine & passagere, mais l'amour
„ d'une vie éternelle ; s'ils s'abaissent
„ & s'humilient devant Dieu, & le
„ prient humblement de leur pardon-
„ ner leurs fautes. S'ils font toutes ces
„ choses, alors nous disons qu'ils sont
„ heureux dans cette vie, par l'espéran-
„ ce qu'ils ont de l'être infiniment plus
„ dans l'autre (1). „ Voilà, studieux

(1) Neque enim nos Christianos quosdam Imperatores ideo felices dicimus, quia vel diutius imperarunt, vel imperantes filios morte placida reliquerunt, vel hostes Reipublicæ domuerunt, vel inimicos cives adversus se insurgentes, & cavere & opprimere potuerunt. Hæc enim & alia vitæ hujus ærumnosæ, vel munera, vel solatia, quidam etiam cultores Dæmonum accipere meruerunt, qui non pertinent ad Regnum Dei, quo pertinent isti. Et hoc ipsius misericordia factum est ne ab illo ista qui eum crederent velut summa bona desiderarent. Sed eos felices dicimus, si juste imperant, si inter linguas sublimiter honorantium, & obsequia nimis humiliter salutantium, non se extollunt, sed se homines esse meminerunt : si suam potestatem ad Dei Cultum maxime dilatandum Majestati ejus famulam faciunt : si Deum ti-

ben Kiber, des préceptes & des maximes que les Souverains devroient méditer sans cesse. S'ils faisoient réflexion qu'ils seront jugés selon qu'ils auront jugé les autres, & que la puissance qui leur a été accordée dans ce Monde, ne servira dans l'autre qu'à les obliger de rendre un compte plus considérable, ils seroient sans doute plus attentifs à s'instruire de leur devoir; mais il semble qu'ils sont si fort enyvrés de leur grandeur, qu'ils oublient qu'ils ne sont

ment, diligunt, colunt: si plus amant illud Regnum, ubi non timent habere consortes: si tardius vindicant, facile ignoscunt: si eandem vindictam, pro utilitate regendæ tuendæque Reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis, exercent: si eandem veniam non ad impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent; si quod aspere coguntur plerumque decernere, misericordiæ lenitate, & beneficiorum largitate compensant, si luxuria tanto eis est castigatior, quanto posset esse liberior; si malunt cupiditatibus pravis quam quibus libet imperare. Et si hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter charitatem Felicitatis æternæ; si pro suis peccatis, humilitatis, miserationis, & orationis Sacrificium Deo suo vero immolare non negligent, tales Imperatores dicimus esse felices, interim spe, postea re ipsa futuros, cum id quod expectamus, advenerit. *S. August. de Civitate Dei*, Lib. V. Cap. XXIV.

que de ſimples hommes, ainſi que les autres mortels. Pour ſe guérir de leur erreur, ils n'ont qu'à ouir la voix de Dieu. " Ecoutez, leur dit-elle, Rois » & entendez. Apprenez, Juges de la » terre. Soyez attentifs, vous qui gou» vernez les peuples, & qui vous glo» rifiez de commander aux Nations. » L'autorité vous a été donnée de Dieu, » & le commandement par le Très» Haut, qui examinera vos œuvres, » & recherchera vos penſées, parce » qu'étant les Miniſtres de ſon Royau» me, vous n'avez pas jugé équitable» ment & que vous n'avez point gardé » la loi de la juſtice, ni marché ſelon » ſa volonté. Sachez qu'il vous appa» roîtra d'une maniere terrible, & dans » peu de temps; & que le jugement » ſera fait avec toute rigueur à ceux » qui gouvernent. On fera miſéricorde » aux Petits; mais les Puiſſants ſeront » tourmentés puiſſamment; car Dieu » qui commande à toutes choſes, n'au» ra point égard à la perſonne de qui » que ce ſoit. Il ne craindra pas la gran» deur, lui, qui a fait le Grand, ainſi » que le Petit, & qui a également ſoin

„ de tout. Il prépare aux plus Grands
„ de plus grands châtiments (1). „

Quelle terrible & funeſte prédiction ! ſtudieux ben Kiber ! Peut-on, après l'avoir ouie, regretter de n'être pas né ſur le Trône ?

Je te ſalue. Porte-toi bien.

[1] Audite ergo Reges, & intelligite. Diſcite Judices finium terræ. Præbete aures, qui continetis multitudines, & placetis vobis in turbis Nationium. Quoniam data eſt a Domino poteſtas vobis, & virtus ab Altiſſimo, qui interrogabit opera veſtra, & cogitationes ſcrutabitur. Quoniam cum eſſetis Miniſtri Regni illius, non recte judicaſtis neque cuſtodiſtis Legem Juſtitiæ, neque ſecundum Voluntatem Dei ambulaſtis, horrende & cito apparebit vobis; quoniam Judicium duriſſimum his qui præſunt, fiet. Exiguo enim conceditur miſericordia; Potentes autem potenter Tormenta patientur. Non enim ſubtrahet perſonam cujuſquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujuſquam, quoniam Puſillum & Magnum ipſe fecit, & æqualiter cura eſt illi de omnibus. Fortioribus autem fortior inſtat cruciatio. *Liber Sapientiæ*, Cap. VI.

LETTRE CIX.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ſuis charmé, ſage & ſavant Abukibak, que le genre de vie que j'ai embraſſé, ait pu m'attirer ton eſtime. Dès ma plus tendre jeuneſſe, j'ai haï l'oiſiveté, & lorſque j'ai commencé à faire uſage de ma raiſon, j'ai compris que ce vice ravaloit les hommes, & les réduiſoit dans un état plus vil & plus abject, que ne l'eſt celui de certains animaux, qui, en nous montrant par leur exemple la néceſſité de travailler, ont mérité que les plus grands génies cruſſent qu'il y avoit en eux quelque choſe de divin. " Pluſieurs perſonnes, dit un grand „ Poëte Latin, réfléchiſſant ſur la con„ duite des Abeilles, ſur leurs travaux „ & leur prudence, ont cru qu'elles „ étoient douées d'un eſprit divin, & „ qu'elles faiſoient partie de l'intelli„ gence ſuprême (1)„. Un autre Au-

(1) His quidam ſignis, atque hæc exempla ſequuntur,

teur, non moins estimé que ce premier, propose aux hommes l'exemple de la fourmi (1).

Non seulement l'oisiveté est un vice honteux; mais c'est, j'ose le dire, sage & savant Abukibak, la source de tous les défauts, & la cause ordinaire des plus grands crimes. Un ancien Théologien a eu raison de l'appeller *l'égoût de toutes les tentations & des pensées mauvaises ou inutiles, la mere des discours ridicules & puériles, la marâtre des vertus, la mort de l'ame, le tombeau d'un homme vivant, & le réceptacle de tous les maux* (2). Les payens les plus sensuels & les plus débauchés ont été forcés de convenir dans ce point avec les Docteurs les plus austeres; la force de la vérité les a contraints à confesser

Esse apibus partem divinæ Mentis, & haustus Ætherios dixere.
Virgil. Georg. Lib. IV. Vers. 220.

[1] . . . Magnum exemplum est formica laboris. *Horat.*

[2] Omnium tentationem & cogitationum malarum & inutilium sentina, mater nugarum, noverca virtutum, mors animæ, vivi hominis sepultura, sentina omnino malorum. *D. Bernard. Serm. ad. Fratr. de Monte Dei.*

tout le danger où ce vice exposoit les hommes. Ovide se réunit de sentiment avec S. Bernard. Il faut certainement qu'une chose soit bien évidente, pour qu'elle emporte les suffrages de deux génies aussi opposés que celui du Poëte Latin & du Théologien François. " Si " vous banniſſez l'oiſiveté, dit le pre- " mier, vous rendrez inutile l'arc, les " fleches & les flambeaux de l'amour. " On demande d'où vient Egiſte devint " adultere? La réponſe eſt fort natu- " relle; c'eſt qu'il étoit oiſif (1).

Ne peut-on pas dire la même choſe, ſage & ſavant Abukibak, de preſque tous les crimes que commettent aujourd'hui les hommes, dans quelqu'état & dans quelque rang qu'ils ſoient élevés.

D'où vient ce Prélat aime-t-il une jeune femme qui lui fait faire cinquante démarches indignes, non ſeulement d'un Evêque, mais même d'un Laïc?

[1] Otia ſi tollas, periere cupidinis arcus;
Contemptæque jacent & ſine luce faces.
Quæritur Egiſtus quare ſit factus adulter?
In promptu cauſa eſt; deſidioſus erat.
Ovid. de Remed. Amoris.

C'eſt qu'il eſt oiſif, qu'il fuit les ſoins & les peines, qu'il ne s'occupe point du détail des affaires de ſon Dioceſe, que la lecture des Peres de l'Egliſe l'endort, & qu'il eſt plus attentif à faire remplir ſa cave d'excellent vin, que ſa bibliotheque de bons Livres. S'il travailloit ſans ceſſe à acquérir des connoiſſances qui puſſent lui être utiles, s'il prêchoit, s'il examinoit ſes Prêtres, s'il aſſiſtoit réguliérement à tous les Offices de l'Egliſe, s'il rempliſſoit enfin les fonctions de ſa charge, il ne lui reſteroit dans la journée aucun temps inutile, & par conſéquent aucun temps à donner à l'amour. Plus d'oiſiveté, plus de maîtreſſe.

Ce Magiſtrat qui court la griſette, qui paſſe ſa vie à l'Opéra & aux Tuilleries, qui ne ſe ſouvient qu'une fois l'année de l'état qu'il a embraſſé, ceſſeroit de ſe déshonorer s'il aimoit moins l'oiſiveté, s'il employoit la journée à étudier le Droit & les Ordonnances, à s'inſtruire des procès les plus épineux, & à ſuivre aſſidument les Audiences. Des ſoins, auſſi grands que ceux-là, ne laiſſent guere les moyens, ni le temps de folâtrer dans une loge, & d'étaler à

la

la promenade une figure de poupée. S'il n'y avoit aucun Magiſtrat oiſif, il n'y en auroit aucun de Petit-maître, encore moins de débauché.

Un courtiſan, occupé à plaire à ſon Maître & à s'élever aux premieres dignités du Royaume, ſemble être à l'abri des attaques de l'oiſiveté; mais tel eſt le malheur de la Cour, que les gens qui y ſont attachés, n'agiſſent que lorſqu'il ſe préſente quelque occaſion qui peut aider à leur fortune. Dès qu'il n'eſt point queſtion de leur avancement, ils vivent dans la plus molle & la plus profonde indolence. Or, il eſt bien des moments, & même bien des jours dans l'année, où le courtiſan n'a rien à faire auprès du Prince; ce temps eſt employé à la débauche. Par la même raiſon qu'Egiſte devint adultere, le courtiſan le devient auſſi. Tant que l'eſprit eſt occupé du ſoin de plaire à un Miniſtre, d'attirer un regard du Monarque, il n'eſt point ſuſceptible des autres paſſions; dès que celles-là l'abandonnent, toutes les autres s'en emparent.

Quel eſt le ſort d'un courtiſan, & combien doit-il paroître déplorable à

un Philosophe ! Il ne peut se garantir d'être le jouet des passions, qu'en se livrant à une des plus incommodes & des plus cruelles. Pour fuir l'oisiveté, il faut qu'il s'abandonne aux mouvements de la plus violente ambition.

Dans tous les différents états de la vie, un homme peut s'occuper utilement. L'Ecclésiastique travaille au salut des hommes, le Magistrat leur rend justice, le Guerrier assure leur tranquillité & les défend contre des ennemis inquiets, le Marchand les nourrit & leur procure tous les biens nécessaires aux commodités de la vie. Le seul courtisan ne travaille que pour satisfaire une vaine gloire; encore vaut-il mieux qu'il songe sans cesse à ce fantôme, qui se dissipe lorsqu'il croit le tenir, que s'il restoit oisif & sans aucune occupation. Si l'on pouvoit bannir l'ambition & loisiveté de la Cour, je pense qu'il se feroit plus utile de laisser subsister le premier vice que le dernier.

Le guerrier ressemble au courtisan; son état ne lui donne de l'occupation que dans un certain temps. Lorsqu'il est dans les garnisons, ou dans les quartiers

d'hyver, s'il aime l'oiſiveté, il peut vivre dans l'indolence, & ſe livrer entiérement à la pareſſe & à la fainéantiſe. L'on ne voit que trop ſouvent des Officiers, plongés dans une indifférence totale pour la vertu & pour les bienſéances les plus néceſſaires à la Société civile; c'eſt de là que viennent les occaſions de débauche, dont ils profitent avidement. Les vices, & les mauvaiſes inclinations ſe fortifient journellement dans leur ame, & ils deviennent enfin ſouvent inutiles à leur Prince & à leur Patrie; ils ſe rendent incapables de pouvoir agir avec vigueur, & le travail leur paroît inſupportable. Les mauvaiſes coutumes, contractées par l'oiſiveté, ne peuvent être détruites. Combien de jeunes gens, qui donnoient, en entrant au ſervice, les plus belles eſpérances, ſont-ils devenus vicieux & mépriſables! La vie oiſive des garniſons éteint dans leurs cœurs tous les ſentiments qu'on avoit eu ſoin de leur inſpirer dès leur tendre enfance.

Si l'oiſiveté chez les Officiers eſt la ſource ordinaire de leurs débauches, elle l'eſt auſſi de leurs querelles. On voit

arriver cent fois moins d'affaires à l'armée, que dans les garnisons ; la raison en est très-naturelle. Quand on est occupé, on ne pense point à plaisanter mal à propos, à jouer, à s'enivrer, à supplanter un rival incommode ; c'est de là que s'ensuivent ordinairement tous les duels ; ces combats criminels ont toujours quelque honteuse origine. Ainsi, l'oisiveté est la source d'une chose contraire au bien public, défendue de Dieu & du Souverain, condamnée par l'Eglise, & indigne non seulement d'un Chrétien, mais de tout homme qui n'a pas renoncé à la raison. *L'usage des duels*, dit le Concile de Trente, *est une invention, dont le Diable se sert pour perdre les ames par la mort sanglante des corps* (1). Louis XIV. a éternisé sa mémoire, en s'opposant autant qu'il a pu à cette coutume barbare, & les Arrêts qu'il a donnés contre ceux qui contreviendroient aux Ordonnances qui défendent les duels, sont conformes

[1] Detestabilis duelliorum usus, fabricante Diabolo introductus, ut cruenta corporum morte animarum etiam perniciem lucretur, ex orbe penitus exterminetur. *Concil. Trident.* Sess. XXV. Cap. XIX.

à ceux que l'Être ſuprême a prononcés lui-même. *Quiconque*, dit-il, *répandra le ſang humain, le ſien ſera répandu, parce que l'homme eſt fait à l'Image de Dieu* (1).

L'oiſiveté n'eſt pas moins pernicieuſe aux perſonnes d'un état moins conſidérable & moins brillant, que celui des courtiſans & des Officiers. Un Marchand pareſſeux & oiſif ruine bientôt ſes affaires; la perte journuliere de ſes biens eſt le prix de ſon indolence. Encore ne ſeroit-ce rien, s'il ne faiſoit tort qu'à lui-même; mais la même banqueroute qui le mene lui & ſa famille à l'hôpital, y conduit trente honnêtes gens, qui ne ſont malheureux que pour s'être fiés à un homme nonchalant, qui, loin de s'occuper de ſon commerce, & charmé de mener une vie oiſive, fuyoit tout ce qui pouvoit lui donner de la peine.

Si les hommes conſidéroit attentivement, ſage & ſavant Abukibak, qu'ils ſont nés pour le travail, & que dès le commencement du monde la Di-

[1] Quicumque effuderit humanum ſanguinem, fundetur ſanguis illius; ad Imaginem quippe Dei factus eſt homo. *Geneſ.* Cap. IX.

vinité leur ordonna de vivre à la ſueur de leur front, juſqu'à ce qu'ils retournaſſent dans le ſein de la terre dont ils avoient été formés (1), ſans doute qu'ils ne penſeroient point à réſiſter à la volonté de leur Créateur, & que réfléchiſſant ſur les maux qui ſont réſervés à ceux qui lui auront déſobéi, ils diroient: " Quelle raiſon avons-nous de nous exempter d'une loi ſi générale ? Eſt-ce parce que nous ſommes nobles, riches, puiſſants, jeunes, vieux ? Mais Dieu n'a excepté perſonne; ainſi rien ne pourra nous excuſer. Ou fuyons l'oiſiveté, ou réſolvons-nous à être traités comme des rebelles. " Malheureuſement pour le genre humain, bien des gens ne raiſonnent point de cette maniere, parce que bien des gens ne font aucune attention ſur le but qu'ils doivent ſe propoſer ſur la terre, & ſur le ſujet pour lequel Dieu les y a mis.

Quant à moi, ſage & ſavant Abukibak, je t'avouerai que j'ai été aſſez heureux pour être convaincu de bonne heure de la néceſſité de fuir l'oiſiveté. " Si

[1] In ſudore vultus tui veſceris pane, donec revertaris in terram de qua ſumpta es. *Geneſ.* Cap. III.

» les hommes, *disois-je*, ſont obligés
» à travailler pendant toute leur vie, ſi
» la Divinité leur a impoſé cette loi,
» ſans doute elle regarde encore plus le
» temps de la jeuneſſe que celui de la
» vieilleſſe, puiſque c'eſt dans les pre-
» mieres années de la vie qu'il faut
» ſonger à acquérir les connoiſſances
» qui doivent nous ſervir dans un âge
» plus avancé. L'oiſiveté, comme mere
» de tous les vices, l'eſt auſſi de l'igno-
» rance & de la préſomption. Ces trois
» défauts ſe trouvent ordinairement en-
» ſemble, parce que l'un amene l'autre
» néceſſairement. Un homme qui craint
» de s'appliquer, qui fuit le travail,
» croit aiſément qu'il eſt aſſez ſavant;
» ſon amour propre & ſa vanité con-
» courent d'un commun accord avec ſa
» pareſſe à lui faire rejetter & mépriſer
» tout ce qui pourroit lui donner quel-
» que peine à apprendre. Si l'on s'aban-
» donne donc dans ſa jeuneſſe aux char-
» mes trompeurs d'une vie oiſive, il eſt
» impoſſible de réparer dans la ſuite le
» temps perdu, ſoit parce qu'il ne re-
» vient plus, ſoit parce que les mau-
» vaiſes habitudes qu'on a priſes, ne
» peuvent plus être détruites.

Je te salue, sage & savant Abukibak. Porte-toi bien, & sois assuré que je fuirai toujours l'oisiveté.

LETTRE CX.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

DANS une des dernieres Lettres que tu m'as écrites, sage & savant Abukibak, tu distinguois les sorciers des Magiciens. Tu prétendois que les premiers étoient des misérables, qui, en vertu des pactes qu'ils avoient contractés avec les Démons, acquéroient le droit de nuire aux hommes; au lieu que les autres étoient de sages Philosophes, qui, s'étant élevés au-dessus des simples mortels, trouvoient le secret de se soumettre les intelligences aëriennes. Je suis cependant fermement persuadé que les Magiciens sont, ou des gens qui sont la dupe de leur imagination échauffée, ou des fourbes, & qu'il n'est entr'eux & les sorciers aucune différence, leur art & leur science n'ayant rien de plus réel, & ne s'appuyant également

ment que ſur la prévention & le menſonge.

Pardonnes-moi, ſage & ſavant Abukibak, la liberté avec laquelle je te parle; tu m'eſtimerois moins, ſi tu me croyois capable de vouloir cacher, ou farder la vérité lorſque je crois l'appercevoir. Je ne trouve point mauvais que tu condamne mes opinions, & que tu ne veuilles pas les recevoir; mais permets que je les ſoutienne avec la hardieſſe d'un homme qui en eſt parfaitement convaincu.

Je n'ignore pas que depuis long-temps les prétendus Magiciens ont voulu mettre entr'eux & les ſorciers une différence très-conſidérable. La raiſon en eſt naturelle; leur orgueil étoit bleſſé de la comparaiſon. Qui dit ſorcier, dit ordinairement quelque miſérable berger que l'ardeur du Soleil a rendu fou, ou qui, ayant appris quelque ſecret qui peut nuire à la ſanté des beſtiaux, s'en ſert pour détruire les troupeaux de ſes camarades. Il n'auroit donc pas convenu à Meſſieurs les Magiciens ou Cabaliſtes, d'être confondus dans la claſſe des ſorciers: ils ont

affecté de les mépriſer, & ont attribué le pouvoir qu'ils avoient aux Eſprits infernaux; au lieu qu'ils aſſuroient que celui dont eux Magiciens jouiſſoient, leur avoit été accordé par les intelligences aëriennes. Malgré cette deſtruction, le Public n'a jamais voulu, & ne veut point encore diſtinguer les ſorciers des magiciens : aujourd'hui les gens traitent les uns & les autres de fourbes ou de viſionnaires; & dans les temps d'ignorance & de ſuperſtition, où les Parlements reconnoiſſoient des enchanteurs, ils les faiſoient brûler également.

Le ſage & illuſtre M. de Thou raconte qu'un nommé Belmont, qui fut condamné à la mort par le Parlement de Paris, diſtingua avec beaucoup de ſoin ſon art de celui des ſorciers. " Il » prétendoit, dit ce grand Hiſtorien, » que la ſcience qu'il avoit étudiée, » avoit quelque choſe de divin; qu'elle » avoit été inventée pour le bonheur, » & non pour le malheur des hommes; » qu'elle n'avoit rien de commun avec » les maléfices dont uſent les ſcélérats, » qu'on appelle communément ſor-

„ ciers; que ces misérables étant plon-
„ gés dans une ignorance crasse, n'opé-
„ roient des prodiges que par le secours
„ des malins Esprits, des venins, &
„ des fascinations criminelles: au lieu
„ que les magiciens ordonnent aux
„ Démons, & que par la connoissance
„ qu'ils acquierent des secrets de la
„ Nature, inconnus au général des
„ hommes, ils prévoient l'avenir, ils
„ annoncent les maux, ils éloignent &
„ préviennent les dangers, ils font re-
„ trouver les choses perdues, ils trans-
„ portent les corps avec une vîtesse in-
„ croyable d'un endroit dans un autre,
„ ils préviennent les brouilleries & les
„ divisions, ils entretiennent l'union
„ entre la femme & le mari, le pere &
„ le fils, ils apprennent quels sont les
„ amis qu'on doit choisir; & ils font
„ tout cela par le moyen des Esprits
„ aëriens, dont l'essence ne leur per-
„ met que de faire du bien: au lieu
„ que celle des Démons, qui instrui-
„ sent & servent les sorciers, les pous-
„ sent sans cesse à faire tout le mal pos-
„ sible (1). „

[1] Magiam, quam profitebatur Bellomontius

Il eſt dommage en vérité, ſage & ſavant Abukibak, qu'il n'y ait pas des gens du caractere, & de la nature de ceux dont parloit ce prétendu magicien. Non-ſeulement on ne devroit point les punir comme des ſorciers, mais il faudroit les regarder comme les Apôtres, ou plutôt comme les Anges tutélaires du genre humain. Les Parlements qui ont fait brûler autrefois les perſonnes accuſées de magie, & qui au-

Dæmonum, qui Numinis divini particulæ ſunt, cum hominibus conciliatricem artem præclaram eſſe ad beneficium inventam, non ad maleficium, quo Sortiarii qui vocantur, vulgo utuntur; ipſi malorum Spirituum vilia mancipia in craſſam ignorantiam demerſi, & veneno ac diris faſcinationibus eorum arbitrio perniciem humano generi machinantes; cum contra Magi ipſis Dæmonibus imperent, & eorum conſortio ac familiaritate arcanæ naturæ vulgo ignota, nec Libris prodita, cognoſcere, futura rimari, mala declinare, pericula antevertere, amiſſa recuperare, corpora citerius quam humana ratione fieri poſſit, de loco in locum tranſferre, diffidentes componere, patres cum filiis, uxores cum maritis, & amicitiam cum iis quibus debet, conciliare diſcant, denique ſibi rem cum aëriis Spiritibus & Cælo participantibus eſſe, qui natura benefici nihil niſi juvare ſciunt, cum terreſtres & ſubterranea incolentes, qui Sortiariis imperant, ſine maligni, & nocere tantum noverint. *Thuanus de Vita ſua*, Lib. VI. pag. 1233.

jourd'hui les traitent comme des imposteurs, ou comme des gens dont l'esprit est altéré, auroient causé & causeroient un préjudice indicible à l'Univers entier. Loin de chercher à anéantir l'usage des Sciences magiques, il faudroit établir des Colleges, où d'habilles Négromanciens fussent nommés Professeurs. Le Magicien Belmont, dont parle M. de Thou, fit mention de plusieurs Ecoles de Magie, qui, quoique cachées à cause de l'Inquisition, subsistoient en Espagne (1). Les Cabalistes devroient une fois pour toutes, convaincre les Inquisiteurs de la pureté & de la sainteté de leur art; ils rendroient un service considérable au Public, en accréditant les Colleges, & en favorisant par-là tous ceux qui voudroient s'appliquer à l'étude de la Magie. Une raison qu'on pourroit apporter pour justifier l'innocence de cet art auprès de tous les Ecclésiastiques Romains, c'est que Belmont assura qu'il y

[1] Tam præclaræ artis scholas toto terrarum orbe ac Professores sparsos, & adhuc in Hispania Toleti, Cordubæ, Granatæ, aliisque locis frequentari. *Idem*, ibid.

avoit autrefois en Allemagne, avant que Luther eût formé ses hérésies, des Académies de Magie très-célebres ; mais que les erreurs de cet hérésiarque avoient nui considérablement à ces utiles établissements (1)? Je ne doute pas, sage & savant Abukibak, que les Inquisiteurs, toujours occupés à trouver de nouvelles choses qui peuvent démontrer la noirceur des sentiments de Luther, ne se sentissent disposés à déclarer la magie un art innocent & utile, s'ils la croyoient capable d'augmenter l'horreur qu'ils voudroient inspirer pour la mémoire du Docteur Allemand. Je m'étonne que quelques-uns de ces misérables, que l'on tourmente dans les prisons du Saint Office, ne se soient pas encore avisés de se servir de l'expédient d'opposer la malice de Luther à la bonté de la magie. Cet hérétique a écrit contre tout ce qu'il y a de plus respectable, il a décrié les Scapulaires, les Indulgences, l'Eau-bénite,

(1) Fuisse olim in Germania celeberrimas scholas, sed magna ex parte defeciſſe, poſtquam Lutherus, ſeminato hæreſis ſuæ fermento, tot ſectatores habere cœpit. *Idem*, ibid. pag. 1214.

le Prépuce de S. Nicodeme, le Tibia de S. Julien, &c. Or, puiſqu'il eſt cauſe que l'étude de la magie eſt entiérement tombée en Allemagne, il falloit que cette étude fût bonne, cette héréſiarque ayant tâché de renverſer & de détruire tout ce qu'il y avoit de bon & de louable. L'argument paroîtroit convainquant aux Révérends Peres Inquiſiteurs, ou je ſuis bien trompé.

C'eſt aſſez plaiſanter, ſage & ſavant Abukibak, & plût au Ciel que ceux qui s'infatuent des Sciences magiques, rencontraſſent dans tous les pays des Juges auſſi ſenſés & auſſi pitoyables que le ſont en France les Parlements ! Ils rameneroient peu-à-peu la raiſon, & feroient diſparoître le menſonge, la fourbe, l'illuſion & le fanatiſme ; mais dans bien des endroits les Tribunaux de juſtice, ſoit Eccléſiaſtiques, ſoit Laïques, ſont intéreſſés à établir la croyance de la réalité de la magie, par le profit qu'elle leur apporte. Les Inquiſiteurs ſe ſaiſiſſent des biens de ceux qu'ils font brûler comme ſorciers ; & dans certains Etats les Juges ſéculiers font la même choſe. " Nous ſa-

„ vons, dit un excellent Auteur, qu'aux „ pays tels que la Lorraine, où les Sei- „ gneurs des fiefs confiſquoient le corps „ & les biens de ceux qui étoient con- „ damnés pour ſortilege, on y en „ voyoit plus, il n'y a guere, qu'en „ tout le reſte de l'Europe (1). „

Tu diras peut-être, ſage & ſavant Abukibak, que s'il étoit vrai que ceux qu'on condamne comme ſorciers & magiciens, ne le fuſſent pas, ils n'avoueroient point une choſe qui doit leur coûter la vie. Je répondrai à cela qu'on a brûlé nombre de gens qui ont nié conſtamment d'avoir eu aucune connoiſſance de la magie; & que parmi les victimes infortunées de la ſuperſtition & de l'ignorance, les plus illuſtres & les plus diſtinguées ont proteſté, même au milieu des ſupplices, qu'elles étoient innocentes du crime qu'on leur imputoit. La fameuſe Pucelle d'Orléans, brûlée à Rouen par les Anglois comme une infâme ſorciere, condamnée comme telle non-ſeulement par pluſieurs Evêques, mais même par l'Uni-

[1] *Oeuvres de la Mothe-le-Vayer*, Tom. I. pag. 140.

verſité de Paris, réclama juſques ſur le bucher de l'injuſtice qu'on lui faiſoit. Grandier, ce fameux Curé de Loudun, ſoutint au milieu des flammes ſon innocence. Nous avons vu de nos jours le Jéſuite Girard accuſé de magie, & condamné comme ſorcier par douze Juges. Il eſt vrai qu'il fut abſous par douze autres du même crime; mais une voix de plus faiſoit punir pour magicien, un homme qui ne l'étoit pas plus que moi.

Il faut donc ôter du nombre, des enchanteurs que le peuple a regardés comme tels, uniquement parce qu'ils avoient été immolés à la haine de leurs ennemis. La Pucelle d'Orléans le fut à celle des Anglois, Grandier à celle du Cardinal de Richelieu, & le Jéſuite Girard penſa l'être à celle des Janſéniſtes. Si nous examinions les autres malheureux qu'on a fait périr pour avoir exercé la magie, & qui ont nié ce fait, nous trouverions que leur perte a été occaſionnée par quelque raiſon ſecrette, fort approchante de celles qui avoient fait le malheur des infortunés dont nous venons de parler.

Il reſte encore la reſſource aux partiſans de la réalité de la magie de recourir à l'aveu qu'ont fait pluſieurs perſonnes, qui ont avoué aux Juges qui les ont condamnées, qu'elles étoient véritablement coupables du crime dont on les accuſoit; mais cette objection eſt très-aiſée à détruire. Il eſt facile de prouver, & de prouver évidemment, que les gens qui ſe ſont dit ſorciers ou magiciens, ont été les dupes de leur imagination échauffée, & ſe ſont laiſſés ſéduire par quelques impoſteurs, ou bien ont ajouté foi aux ſonges de certaines perſonnes, auſſi viſionnaires qu'ils l'étoient eux-mêmes. " Il s'eſt trouvé, " dit l'Auteur que j'ai déja cité, des " hommes, convaincus par leur propre " confeſſion d'avoir été au ſabbat, dont " ils étoient néanmoins très-innocents. " Acoſta remarque dans ſon *Hiſtoire* " *des Indes Occidentales*, qu'il y avoit " des Prêtres dans la ville de Mexico, " qui ſe vantoient de conférer ſouvent " avec leurs Dieux; mais que ce n'étoit " jamais qu'après s'être frottés d'un " certain onguent abominable qu'il " décrit, & qui étoit ſi infect, qu'alors

„ même les bêtes les fuyoient. Il avoit „ avec cela cette faculté de les rendre „ ſans peur, de leur inſpirer une cruau- „ té extrême, & vraiſemblablement de „ leur donner ces viſions de leurs faux „ Dieux, qu'ils diſoient après avoir en- „ tretenus fort familiérement (1). „

Voilà, ſage & ſavant Abukibak, l'original, ou, ſi l'on aime mieux, la copie parfaite de nos prétendus ſorciers. S. Auguſtin, dans ſon excellent Livre de la *Cité de Dieu*, nous donne une preuve convainquante que toutes les perſonnes qui ſe figurent d'être transformées en bêtes, d'aller au Sabbat, de converſer avec les Démons, ne ſont que des miſérables qui troublent leur raiſon par quelque drogue qui leur aliene le jugement pendant quelques heures. C'eſt ainſi que le Pere de Preſtantius (2), ayant mangé d'un fromage

[1] *Oeuvres de le Mothe-le-Vayer*, Tom. I. pag. 140.

[2] Quidam, nomine Præſtantius, patri ſuo contigiſſe indicabat, ut venenum illud per caſeum in domo ſua ſumeret, & jaceret in lecto ſuo quaſi dormiens, qui tamen nullo modo poterat excitari. Poſt aliquot autem dies eum velut evigilaſſe dicebat, & quaſi ſomnia narraſſe quæ paſſus eſt a

où l'on avoit mis d'un certain onguent, ſe figura d'avoir été changé en cheval, quoiqu'on eût vu que ſon corps avoit toujours reſté ſur ſon lit (2). En vérité, ſage & ſavant Abukibak, il faut bien avoir de la complaiſance pour croire que Dieu permette qu'un miſérable ſorcier renverſe toutes les loix de la Nature, & opere lui ſeul plus de prodiges que les plus grands Prophetes & les Saints.

Je te ſalue. Porte-toi bien, & pardonnes-moi ma fincérité.

caballum ſe ſcilicet factum, annonam inter alia jumenta bajulaſſe militibus, quæ dicitur retica, quoniam ad retias deportatur, quod ita, ut narravit, factum fuiſſe compertum eſt quæ tamen ei ſua ſomnia videbantur. *S. Auguſt. de Civit. Dei*, Lib. XVIII. Cap. XVIII. Tom. VII. pag. 501. Edit. Paris. Bened. S. Mauri.

[1] *Voyez dans la dix-neuvieme* Lettre Juive *une aventure* (*arrivée à un ſorcier que Gaſſendi déſabuſa de ſon erreur*) *fort ſemblable à celle de Preſtantius.*

LETTRE CXI.

Aſtaroth, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais, ſage & ſavant Abukibak, ſi ma derniere Lettre aura pu te plaire, & ſi la diſpute dont je t'inſtruiſis, t'aura paru divertiſſante. Il en eſt ſurvenu une entre deux mauvais Auteurs qui ſont arrivés ici depuis peu de jours; elle m'a paru ſinguliere, & j'ai cru devoir t'en inſtruire.

Dialogue entre les Aventuriers PASSERANO *&* LA HODE.

PASSERANO.

Vous auriez fort bien fait, avant de venir dans ce ſéjour, de déſavouer tous les menſonges, toutes les calomnies & toutes les invectives, dont vous avez rempli le IIIe. Volume de la *Continuation de* l'excellente *Hiſtoire de Rapin-Thoyras*. Je ne doute pas que ſi vous aviez reconnu votre faute, & que vous l'euſſiez avouée publiquement, on

dans ce Monde-ci qu'à proportion du mal que leurs Ouvrages ont pu faire par la maniere séduisante & ingénieuse avec laquelle ils y avoient renfermé le poison & le mensonge qu'ils offroient à leurs Lecteurs, je doute si justice m'étoit rendue, qu'il dût y avoir dans l'Enfer un Ecrivain moins puni que moi. La *Continuation de l'Histoire de Rapin-Thoyras* a été généralement méprisée, & aujourd'hui elle est absolument décriée. Ainsi, les injures & les calomnies qui s'y trouvent contre les plus illustres personnages que l'Angleterre ait produits dans ces derniers temps, ne peuvent nuire en aucune maniere à la mémoire de ces grands hommes. D'ailleurs, vous faites un peu trop valoir votre dernier désaveu, & s'il n'y a que cette seule circonstance qui vous ait fait traiter ici bas beaucoup plus avantageusement que moi, vous devez plus vous louer de la fortune, que de votre sagesse & de votre repentir tardif. Car enfin, vos Ouvrages étoient si pitoyables, qu'ils ne valoient pas qu'on prît la peine de vous les faire condamner: Ils n'en auroient pas moins été

été mépriſés, vous en convenez vous-même. Cependant les gens qui vous aſſiſterent à l'heure de la mort, crurent que cela pourroit être utile au Public, & ils obtinrent de vous en mourant, un déſaveu, contre lequel vous auriez pris des lettres de reſciſion, ſi vous aviez recouvré la ſanté. On ſait que dans toutes les maladies que vous aviez, vous deveniez bon Chrétien, & que dès que vous vous portiez bien, vous retourniez à vos premiers principes. Vous étiez dans le cas de ceux que Boileau accuſe *d'attendre pour croire en Dieu, que la fievre les preſſe.*

PASSERANO.

Il vous convient bien en vérité de m'accuſer d'irréligion; avez-vous donc oublié la conduite que vous avez tenue dans le Monde? Non ſans doute; mais vous penſez qu'elle m'eſt inconnue. Hé bien, apprenez que je ſais parfaitement vos aventures; je vous en rappellerai quelques-unes des principales. Vous ſouvient-il qu'après être ſorti de chez les Jéſuites, vous obtintes un bénéfice aſſez conſidérable pour pouvoir vivre honnêtement. Au lieu de profiter

ſagement de votre fortune, vous vous livrâtes à la débauche, & vous vous endettâtes conſidérablement. Perſécuté par vos créanciers, & ne trouvant plus le moyen d'en faire des nouveaux, vous allâtes chez Volt.**. Vous aviez fait connoiſſance depuis quelque temps avec cet illuſtre Poëte, qui avoit aſſez d'attention pour vous. *Mon ami*, lui dites vous en entrant dans ſa chambre, *je viens prendre congé de vous; je vais me tuer, la choſe eſt réſolue.* Volt.**. ſurpris d'un pareil diſcours, voulut ſavoir la cauſe de vos chagrins: il découvrit bientôt qu'elle venoit du défaut d'eſpeces. *Mon cher enfant*, vous dit-il, *eſt-ce que trente piſtoles pourroient vous empêcher de vous tuer?* Vous parûtes inſenſible à cette premiere offre. *Non, non*, dites-vous: *il faut que je meure. Vivre pour cent écus! Vous vous moquez. Hé bien*, repartit Volt.** *pour deux cents, pourrez-vous vous réſoudre à faire quelque choſe? Pour deux cents*, replicâtes-vous, *cela eſt un peu plus raiſonnable.... mais non, il faut que je me tue. J'ai pris mon parti, rien ne peut m'obliger à changer.*

N'allez pas ſi vîte, repartit le charitable Poëte. *Quand on eſt mort, c'eſt pour long-temps. Croyez-moi, vivez, & vivez pour cent piſtoles.* A ces mots, vous parûtes beaucoup plus tranquille. *Puiſque vous le voulez*, dites-vous d'un ton doux & benin, *je vivrai donc pour mille francs. Je vais*, répondit Volt.**, *vous les compter dans le moment; mais puiſque vous pouvez me les rendre ſans vous incommoder, il n'eſt pas juſte que je ne retire jamais mon argent. Faites-moi un billet, par lequel vous me cédez pendant cinq années deux cents livres à prendre chaque été ſur les revenus de votre bénéfice.* Vous ne balançâtes pas un inſtant à donner l'aſſurance qu'on vous demandoit, vous reçûtes l'argent, & trois jours après, vous vendîtes en ſecret votre bénéfice. J'appelle vendre, vous le réſignâtes pour deux mille livres. Avec cette ſomme, & celle que Volt.** vous avoit prêtée, vous décampâtes ſans trompette, accompagné d'un Lieutenant aux Gardes, qui avoit vendu ſon emploi depuis peu de temps; & vous allâtes tous les deux à Conſtanti-

nople trouver le Comte de Bonneval (1), & vous faire Turcs, ainſi que lui. Cependant, comme la vie de Muſulman vous ennuya, vous quittâtes l'Aſie pour retourner en Europe avec un prépuce de moins. Votre aventure avoit trop fait de bruit en France pour que vous oſaſſiez y revenir, vous débarquâtes en Hollande: fort embarraſſé de votre perſonne, vous fîtes confidence à deux Aventuriers qui travailloient à la *Continuation de Rapin-Thoyras*, que vous aviez été Jéſuite; mais vous vous gardâtes bien de leur parler de la Circonciſion. Ces hiſtoriens ſubalternes, vous aſſocierent à leur travail & pour une ſomme très-modique vous firent faire le tiers d'un Ouvrage qu'ils s'attribuoient en entier. Il eſt vrai que ce que vous faiſiez ne valoit pas mieux que ce qu'ils faiſoient; ainſi, cette Hiſtoire eſt parfaitement uniforme, c'eſt-à-dire parfaitement mauvaiſe. Elle l'eſt cependant encore moins qu'une certaine miſérable rapſodie, à laquelle

[1] De-là les prétendus *Mémoires du Comte de Bonneval* fagotés enſuite à la Haye par *la Hode*, & pris pour bons & réels par une infinité d'idiots.

vous avez donné le titre d'*Hiſtoire de Louis XIV.* & dans laquelle il y a, dit-on, des impertinences & des bévues ſi énormes, qu'on prétend que votre Livre ſe vendra par curioſité, à force d'être mauvais & ridicule. Je ne ſaurois pourtant croire qu'il y ait dans cet Ouvrage des ſottiſes auſſi grandes que celles que vous aviez miſes dans un autre, où vous aſſurez gravement que le Doge de Veniſe, accompagné de quelques Sénateurs, a été obligé de venir à Paris. Quelle idée peut-on avoir d'un homme qui dit une pareille ſottiſe, & qui ſe mêle d'écrire l'Hiſtoire? Ajoutez à cela le ſyſtême du Pere Hardouin, auſſi fou que vous étiez ignorant, que vous avez adopté aveuglément & ſans le connoître, dans ce dernier Ouvrage; & vous verrez ſi tant d'impertinences, jointes à vos débauches, ne méritent pas le châtiment que vous eſſuyez.

LA HODE.

Quelque débauché & libertin que j'aie été, mes crimes & mes folies ſont bien au-deſſous des vôtres. Je n'ai pas, ainſi que vous, horriblement maltraité deux femmes, encore toutes deux vi-

vantes, après leur avoir mangé tout leur bien. J'ai vendu un bénéfice, il eſt vrai, & je me ſuis fait circoncire; mais vous non content de renoncer au Chriſtianiſme, vous avez fait ce que vous avez pu pour le détruire dans votre patrie: & votre Prince, voulant prévenir les maux que vos opinions dangereuſes pouvoient cauſer, a été obligé de vous faire condamner à la mort. La ſentence qu'on rendit contre vous, a été exécutée par défaut; & ſi vous n'euſſiez pris la fuite, vous auriez péri ſur un échafaud. Je ſais que, pour vous excuſer, vous alléguez la haine des Prêtres & des Eccléſiaſtiques. Vous trouveriez bien des Juges indulgens, ſi c'étoit-là la ſeule cauſe de votre malheur; car depuis long-temps dans toutes les différentes Communions du Chriſtianiſme, les gens ſenſés reconnoiſſent que l'ambition, l'envie de dominer, & la paſſion de nuire à ſes ennemis, ſont des vices nés dans l'ame des trois quarts des Eccléſiaſtiques. Mais quant à vous, vous avez donné aux Prêtres un juſte ſujet de vous perſécuter; vous attaquiez la Religion

avec l'audace la plus effrontée. Peut-on rien voir de plus affreux, & en même-temps rien de plus plat & de plus fade, que votre *Parallele de Licurgos, & de Nazarenos* ?

PASSERANO.

Ce livre, quelque condamnable qu'il soit, m'a moins attiré la haine des Ecclésiastiques, que le *Sermon* du prétendu *Quaker Elwall, & la Religion Mahométane, comparée à la Payenne* du prétendu *Ali-Ebn-Omar*. Ces deux pieces firent également crier contre moi & les Théologiens Catholiques, & les Théologiens Réformés. Cependant la Religion étoit beaucoup plus ménagée dans celle-ci, que dans le *Parallele de Licurgos & de Nazarenos*, contre lequel personne ne dit rien.

LA HODE.

La raison de cela est fort claire. Dans le *Parallele* vous vous attaquiez à Dieu, & dans le *Sermon*, aux gens d'Eglise. On peut vous appliquer le bon mot de M. le Prince au sujet du *Tartuffe*. Cette piece fit beaucoup crier les Ecclésiastiques; ils firent ce qu'ils purent pour la faire défendre, & ne dirent pas un

ſeul mot contre une autre Comédie, intitulée *Arlequin Hermite*, remplie d'impiété. Le Roi, ayant vu jouer cette piece, dit qu'il s'étonnoit qu'on condamnât le *Tartuffe*, & qu'on gardât le ſilence ſur la farce Italienne, *Sire*, repliqua M. le Prince, *Arlequin ne joue que le Ciel, & Tartuffe démaſque les dévots & les hypocrites.* Voilà d'où vient votre *Sermon*, quoique très-condamnable, a plus fait de bruit que votre *Parallele*; mais l'un & l'autre ſont également mauvais: & comme réellement vous n'aviez point de Religion, il vous étoit impoſſible de parler des défauts des Eccléſiaſtiques, ſans vouloir vous en ſervir contre le Chriſtianiſme; ce qui eſt abſurde. La Religion n'ayant rien de commun avec les vices de quelques particuliers, vous auriez dû diſtinguer la pureté de l'Autel des ſouillures des Prêtres; mais ayant agi autrement, vous avez donné un juſte ſujet aux Eccléſiaſtiques de ſe déchaîner contre vous, & de couvrir à leur ordinaire leur haîne du prétexte de la Religion.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak,

bak, en *Belzébuth*, & par *Belzébuth*, & je ſouhaite que le récit de cette diſpute puiſſe te divertir.

LETTRE CXII.

Ben Kiber, au ſage & ſavant Abukibak.

JE t'ai ſouvent écrit, ſage & ſavant Abukibak, avec la liberté d'un Philoſophe ce que je penſois ſur l'exiſtence des Sylphes & des Ondins; j'uſerai aujourd'hui du même privilege, en te communiquant ce que je penſe ſur la *Magie* & ſur le pouvoir des Démons.

Je ſuis fermement perſuadé que la Magie n'eſt qu'une fourberie, conduite habilement par des impoſteurs qui abuſent de la crédulité & de l'ignorance des hommes. Je crois également que les Diables n'ont aucun pouvoir dans le monde, & que la folie de connoître l'avenir, & le penchant que le peuple a naturellement au fanatiſme, ſont les ſources d'où nous ſont venues toutes les fables qu'on nous a débitées ſur les Magiciens anciens, & qu'on nous ra-

conte journellement ſur ceux qu'on prétend vivre dans ces derniers temps.

La paſſion outrée que les anciens avoient d'acquérir des connoiſſances ſans bornes, & de produire des effets merveilleux, leur inſpira un violent amour pour l'art de la divination. Ils ſe figurerent d'abord que la Nature avoit écrit dans les aſtres les événements futurs; de-là vint l'Aſtrologie judiciaire; la même cauſe produiſit l'uſage de conſulter les entrailles des victimes; d'examiner le vol des oiſeaux. Ces ſuperſtitions, regardées comme des connoiſſances rares, furent bien-tôt changées en cérémonies religieuſes; les Prêtres les adopterent. Voyant qu'elles augmentoient le reſpect qu'on avoit pour eux, ils ſurent profiter habilement des ſottiſes du peuple, qui bien-tôt chercha à s'attirer la protection des bons eſprits, & à fléchir le courroux des mauvais. Il bâtit des Temples, il inſtitua des fêtes, il établit des fondations conſidérables pour les Prêtres, qui s'appercevant combien il leur étoit utile de fomenter la ſuperſtition du peuple, inventerent bien-tôt les manieres différentes de ren-

dre les oracles. On vit des femmes, qu'ils avoient associées à leurs impostures, entrer dans une fureur feinte, & par des réponses ambigues duper ceux qui les consultoient. On inventa les trépieds, on fabriqua les grottes, d'où sortoient les prétendues exhalaisons divines, on associa enfin les Esprits célestes & infernaux à toutes ces fourberies, quoiqu'ils n'y eussent aucune part.

Peu à peu, sage & savant Abukibak, on s'accoutuma à croire que tous ces sortileges avoient été pratiqués dans tous les temps. On donna le titre de Magicien à ceux qui avoient établi les premieres cérémonies religieuses; l'on ne fit point attention que ce n'étoit qu'après plusieurs années que la superstition avoit érigé en Magie ce qui n'étoit autrefois regardé que comme des connoissances naturelles, mais rares, & qui n'étoient le partage que de certains Savants.

Il resta dans ces temps d'aveuglement quelques personnes sages & éclairées, qui ne donnerent point dans les erreurs populaires au milieu de cette Grece, si

ſi ſuperſtitieuſe. Les Démocrite, les Epicure, les Diogene ſe mocquerent du pouvoir de la Magie, & notre ſiecle, qui n'eſt ni moins fanatique, ni moins prévenu en faveur des Magiciens, que celui de ces Philoſophes, a produit cependant pluſieurs grands hommes qui ont penſé auſſi ſenſément qu'eux. Non-ſeulement ils ſe ſont mocqués des ſorciers & des hiſtoires qu'on en racontoit, mais ils ont ſoutenu qu'il étoit faux que ceux qu'on avoit regardés dans tous les temps comme de fameux enchanteurs, euſſent jamais eu aucun commerce avec les Démons. Ils ont montré que ces prétendus Magiciens n'avoient été coupables d'autre crime que d'avoir ſuivi, ou établi quelques cérémonies ſuperſtitieuſes, ainſi qu'il s'en trouve dans toutes les Religions. L'illuſtre & ſavant Monſieur de Beauſobre n'a pas craint de juſtifier celui que le commun des hommes regarde comme le pere & l'inventeur de la Magie.

„ Je ne prétends pas, dit-il (1), que „ Zoroaſtre & les Mages n'aient eu des

[1] Hiſt. Critiq. de Manichée & du Manichéïſme, *par M. de Beauſobre.* Tom. I. pag. 322.

„ cérémonies ſuperſtitieuſes, qu'ils re-
„ gardoient comme un culte agréable
„ à la Divinité, ou comme un moyen
„ de concilier aux hommes la faveur &
„ l'affection des Puiſſances céleſtes.
„ On dit, par exemple, que *Julien* le
„ Philoſophe, & Pere de celui qui fut
„ ſurnommé le *Theurge*, avoit com-
„ poſé un Livre touchant le *Kyphi*.
„ C'eſt un parfum dont les Caldéens
„ & les Egyptiens ſe ſervoient dans
„ leurs initiations, & dont *Plutarque*
„ nous a donné la deſcription à la fin
„ de ſon Traité d'*Iſis* & d'*Oſiris*. Des
„ ſuperſtitieux s'imaginoient que ce
„ parfum étoit un excellent préſervatif
„ contre la puiſſance des Démons, &
„ qu'il conféroit à l'ame une vertu ſur-
„ naturelle. Ce n'eſt point Magie, c'eſt
„ ſuperſtition, & la ſuperſtition ne ſe
„ gliſſe-t-elle pas dans preſque toutes
„ les Religions? Les Chrétiens eux-
„ mêmes n'ont-ils pas eu la foibleſſe
„ d'attribuer à des cérémonies, & à
„ certaines compoſitions une eſpece de
„ vertu divine? Un Savant moderne a
„ dit avec beaucoup de vraiſemblance
„ que le *Myron* des Grecs, ou le *Chrê-*

„ *me* des Latins n'eſt qu'une imitation
„ du *Kyphi* des Caldéens & des Egyp-
„ tiens. Les cérémonies deviennent
„ odieuſes & criminelles, lorſqu'on y
„ invoque les Démons, & qu'elles font
„ partie de leur culte; mais on ne prou-
„ vera jamais, par des témoignages
„ certains, que ni *Zoroaſtre*, ni les
„ Mages invoquaſſent les mauvais Eſ-
„ prits, pour leſquels ils n'avoient pas
„ moins d'horreur que nous. „

Si l'on examine, ſage & ſavant Abukibak, avec quelque attention tout ce qu'on a écrit des anciens Magiciens, on s'appercevra qu'ils n'ont fait qu'établir, ainſi que Zoroaſtre, un culte ſuperſtitieux, ou que tout ce qu'on prétend qu'ils ont opéré de miraculeux, a pu ſe faire par le ſeul ſecours des forces de la nature, & n'a rien qui ſoit au-deſſus du cours ordinaire des choſes. Si par hazard on a peine à comprendre comment quelques-unes de leurs actions ont été opérées, c'eſt qu'on ne conçoit pas juſqu'où ils ont porté la fourbe ou l'adreſſe. Il n'eſt pas étonnant que des gens qui s'exerçoient toute leur vie dans un art, y aient acquis plus de connoiſ-

sance que d'autres hommes qui ne s'y appliquent qu'en passant.

„ (1) L'on peut par des voies natu-
„ relles faire produire des fruits mûrs
„ avant leur saison, & même des insec-
„ tes; seulement parce qu'on fait sup-
„ pléer le défaut du temps par des
„ moyens naturels inconnus aux au-
„ tres hommes, comme on l'éprouve,
„ quoique dans un moindre degré de
„ perfection, parmi les Jardiniers,
„ dont chacun tâche à l'envi d'être le
„ premier à livrer des fruits nouveaux,
„ en aidant la nature par l'art, sans se
„ servir pourtant d'autres moyens que
„ de ceux de la nature même. La diffé-
„ rence consiste seulement en ceci,
„ qu'un Mage qui se donne tout entier
„ à cette occupation, pénetre bien plus
„ avant dans la connoissance du pou-
„ voir de la nature, que les gens du
„ commun, & que les Savants même,
„ qui ne se mettent pas si fort en peine
„ de l'approfondir. „

(1) Le Monde enchanté, ou Examen des communs sentiments touchant les Esprits, leur nature, leur pouvoir, leur administration & leurs opérations &c. *par Baltasar Bekker, &c.* Tom. I. Liv. I. Cap. IV. pag. 49.

Ce qui prouve évidemment la fausseté des pactes entre les hommes & les démons, & qui découvre le ridicule de la Magie, c'est que tous les grands Physiciens, qui savoient jusqu'où pouvoient aller les forces de la nature, ou du moins qui en connoissoient les effets autant qu'il est possible de les connoître à des simples mortels, ont assuré qu'il étoit faux qu'il y ait jamais eu de véritables Magiciens. Lorsqu'ils ont approfondi les choses miraculeuses qu'on leur a vu faire, ils ont découvert les secrets naturels dont ils se servoient. Les premiers qui prédirent les éclipses, passerent pour des hommes extraordinaires; aujourd'hui, graces à la Physique, leur science est devenue commune. Les Chymistes qui composerent des phosphores, qui trouverent plusieurs autres choses très-curieuses, furent d'abord regardés ainsi que des sorciers; actuellement leurs secrets n'étonnent plus que le vulgaire. Les habiles Machinistes furent même regardés comme des Magiciens. Albert le Grand a été mis au nombre des enchanteurs, parce qu'il avoit fait une tête, qui par

le moyen d'un grand nombre de reſſorts articuloit certains mots.

Les Sciences ont diſſipé un peu les préjugés & les préventions populaires. La croyance aux ſorciers, aux démoniaques, &c. eſt aujourd'hui moins commune qu'elle ne le fut autrefois; mais il n'y a que les gens de Lettres qui ſe ſoient affranchis du joug de la ſuperſtion. Le peuple croupit encore dans ſon aveuglement, & les Prêtres qui n'ont pas moins d'intérêt à fomenter la crainte qu'on a des ſortileges, que les anciens Pontifes en avoient à en établir la croyance, trompent aujourd'hui les gens crédules, comme on ſéduiſit autrefois les Egyptiens, les Perſans, les Grecs & les Romains, qui furent la dupe de ceux qui ſe vantoient de vouloir leur apprendre les ordres de la Divinité & les événements qu'elle réſervoit aux mortels.

Dans toutes les Religions, ſage & ſavant Abukibak, les Prêtres & les Théologiens ont également fait ſervir à leurs deſſeins la croyance de la Magie; les Docteurs même les plus reſpectables l'ont employée pour parvenir plus

aiſément à leur but. Les Peres de l'Egliſe, loin de ſonger à déſabuſer les hommes, trouvant que la réalité des ſortileges leur fourniſſoit des armes pour combattre le Paganiſme, ont adopté des opinions qui leurs fourniſſoient des armes contre leurs adverſaires, & n'ont pas fait attention qu'il ne convenoit jamais d'employer le menſonge pour défendre la vérité. J'eſpere de te montrer dans ma premiere Lettre que cette faute des Peres n'a pas peu ſervi à perpétuer chez les Chrétiens la croyance de la Magie & des ſortileges.

Je te ſalue, ſage Abukibak, porte-toi bien.

LETTRE CXIII.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

JE te promis dans ma derniere Lettre de montrer que les Peres de l'Egliſe n'avoient pas peu contribué à établir la croyance de la Magie, qu'ils avoient penſé qu'elle leur pouvoit être utile au ſoutien de la bonne cauſe; je vais, ſage

& ſavant Abukibak, m'acquitter de ma parole.

En établiſſant le pouvoir des exorciſtes, les Peres en tiroient une conſéquence qui paroiſſoit naturelle. Puiſque les Démons, diſoient-ils, ne peuvent réſiſter aux ordres des Prêtres & des Evêques Chrétiens, il faut donc que la Religion que ces Prêtres & ces Evêques enſeignent, ſoit la véritable, l'enfer même ne pouvant prévaloir contre elle. „ Les Diables, diſoit Lactance, (1) „ redoutent les Juſtes qui honorent „ Dieu, puiſqu'étant conjurés par eux „ en ſon nom, ils ſortent des corps, & „ qu'étant contraints par leurs paroles „ comme par des coups de fouet, ils „ reconnoiſſent non-ſeulement qu'ils „ ſont des Démons; mais ils déclarent „ quels ſont leurs noms, qui ſe trouvent être les mêmes ſous leſquels ils „ ſont adorés dans les Temples. „

Le même Auteur ſe prévaut des exorciſmes pour prouver l'immortalité de l'ame: il s'en ſert comme d'un argument démonſtratif; & réellement il l'auroit été, ſi l'authenticité des ſorti-

(1) Lactant. de Inſtit. Lib. II. § 15.

leges avoit été réellement constaté. „ Si (1) Démocrite, Epicure, ou „ Dicéarque se trouvoient auprès d'un „ Magicien, ils n'auroient plus la har- „ diesse de soutenir par leurs raisons „ que l'ame est mortelle. Qu'auroient- „ ils à dire, si le Magicien, en pro- „ nonçant certains vers, évoquoit les „ ames des lieux souterreins, & les „ faisoit apparoître & se présenter aux „ hommes, leur parler & leur prédire „ l'avenir? car s'ils osoient encore „ s'obstiner dans leur erreur, ils se- „ roient forcés de se rendre à des preu- „ ves si réelles, & à des effets. „

La maniere dont Lactance vouloit convertir les Epicuriens, prouve assez l'intérêt que tous les premiers Peres de l'Eglise ont eu d'adopter l'opinion qui accordoit à certains hommes un pouvoir sur les Démons & en rendoit plusieurs autres esclaves de ces mêmes Démons. On dira peut-être qu'il n'est pas croyable que des personnages, aussi savants & aussi vertueux que les anciens Peres, aient pu se résoudre à adopter & à soutenir une chose dont ils n'é-

[1] *Id. ibid. Lib. VII. § 13.*

toient pas persuadés. Je réponds à cela qu'il est impossible que des gens, aussi éclairés que la plupart d'eux l'ont été, aient pu donner dans une erreur aussi grossiere, & l'on démêle même au travers de tout ce qu'ils ont dit, ce qu'ils en pensoient dans le fond du cœur. Le même Lactance que je viens de citer, n'a pu se résoudre à établir la réalité des choses qu'on opere par la Magie; il a avoué que c'étoit des prestiges, des mensonges & des images trompeuses; cela suffisoit pour autoriser les conséquences qu'il vouloit tirer du pouvoir des Magiciens. S'il eût eu besoin de pousser plus loin toutes les histoires qu'on racontoit sur les sortileges, il les auroit sans doute adoptées; mais il s'est contenté de faire inventer aux Diables toutes les sciences auxquelles s'appliquoient les Prêtres des Payens. Les choses (1) que les démons, dit-il, ont inventées, sont les prédictions par les astres, par l'inspection des victimes, & par le chant ou le cri des oiseaux. Ce sont les oracles, les enchantements dont on use pour con-

(1) *Id. ibid. Lib. II. Cap. XVI.*

ſulter les morts; la Magie, *Magia*, & tout le reſte des maux auxquels les hommes s'adonnent, ſoit ouvertement, ſoit en cachette : toutes leſquelles choſes n'ont rien de ſolide, ni de véritable en elles-mêmes ; mais elles ſont reçues pour telles par le crédit que leur donne la préſence de leurs Auteurs, qui ſavent ainſi abuſer de la crédulité des hommes, en affectant de leur faire paroître un pouvoir divin, quoiqu'ils ne leur en laiſſent pourtant revenir aucune utilité.

Saint Auguſtin ne s'eſt pas moins ſervi utilement que Lactance, de la croyance des eſprits & des ſortileges. Entre pluſieurs endroits que je pourrois citer, je me contenterai d'un ſeul, que j'extrais de la *Cité de Dieu* (1). Il parle d'un nommé Heſperius, dans la maiſon duquel il revenoit des eſprits, & il aſſure qu'après qu'un Prêtre y eut offert le Sacrifice du Corps de Chriſt, on n'entendit plus les eſprits, & que

(1) Unus (*en noſtris Presbyteris*) obtulit ibi Sacrificium Corpus Chriſti, orans quantum potuit, ut ceſſaret illa vexatio ; Deo protinus miſerente ceſſavit. *Aug. de Civit. Dei*, Lib. XII. Cap. VIII.

le désordre qu'ils causoient, cessa entiérement. Dès que les Payens convenoient du retour des ames, de l'apparition des esprits, des vexations des Démons, &c. que pouvoient-ils répondre à saint Augustin? Il falloit qu'ils convinssent de la grandeur & de la vérité d'une Religion, dont les Ministres opéroient des miracles aussi grands. La croyance de la Magie étant donc très-utile aux premiers Peres & à tous ceux qui eurent à combattre contre les Payens, il est très-naturel qu'ils l'aient fomentée autant qu'il a été possible; & quand il seroit vrai qu'ils auroient été persuadés de sa vérité, il est visible qu'on ne pourroit en rien conclure en sa faveur. On suit aisément une opinion qui s'accorde avec nos idées, qui favorise nos sentiments, qui nous fournit des moyens pour les défendre; on ne s'avise guere de la considérer sérieusement. Loin de songer à examiner si l'on n'est point dans l'erreur, on craint de n'être désabusé, on chérit ordinairement un système sur lequel on établit toutes les opinions particulieres qu'on est intéressé à défendre; on s'y attache

même quelquefois uniquement par paſſion, ou paſ préjugé. Les plus grands hommes tombent dans ce défaut; ainſi il n'eſt pas étonnant que bien des Peres de l'Egliſe n'aient pu l'éviter. " Parlez " (1) dit un des plus illuſtres génies de " ces derniers temps, à un Cartéſien, " ou à un Peripateticien, d'une propo- " ſition qui ne s'accorde pas avec les " principes dont il eſt préoccupé, vous " trouverez qu'il ſonge moins à péné- " trer ce que vous lui dites, qu'à ima- " giner des raiſons pour le combattre. " Parlez à un homme qui ne ſoit d'au- " cune ſecte, vous le trouverez docile " & prêt à ſe rendre ſans chicaner. On " éprouve à peu près la même choſe " quand on attaque un hérétique bi- " got, ou un de ceux, qui, au dire du " Cardinal Pallavicini, ſont plutôt " non-Catholiques qu'hérétiques.

Nous avons des preuves certaines, ſage & ſavant Abukibak, que les premiers Peres n'ont point été exempts de préjugés dans bien des choſes, qu'ils ont adopté pluſieurs erreurs avec beau-

(1) *Penſées diverſes ſur les Cometes, &c.* Tom. I. pag. 233.

cou

coup de chaleur. " Origene a ſoutenu „ (1) que les ames humaines avoient „ péché préalablement à la création „ du Monde, & qu'elles n'avoient été „ enfermées dans des corps que pour „ y être purgées de leurs anciennes „ fautes. „ Cette opinion étoit une ſuite des principes ridicules du Pythagoriſme; la Magie venoit auſſi de la croyance de certaines ſectes Payennes.

[1] Certioribus Origenes & manifeſtioribus ſententiam hanc ſignavit monumentis, quæ animas ante corpora à Deo conditas, in eaque ſic tamquam in ergaſtula demiſſas pro peccatis decernit, atque hæc alteri de Angelorum meritis & remunerationibus ac pœnis ſuperiùs expoſitæ connexa eſt. Naturas enim omnes ratione præditas, hoc eſt, mentes à Deo ante Mundi opificium procreatas, liberoque inſtructas arbitrio fuiſſe putavit, quæ recte vel male agendi facultate diverſis utentes modis, diverſos inde vel gloriæ, vel ignominiæ ac pœnæ gradus fuiſſe conſecutas, alias ſiquidem Angelorum adeptas eſſe naturam, quæ leviorum eſſent noxarum fontes; quæ contra liberi arbitrii munère in deterius fuiſſent abuſæ, in craſſiora corpora, ſyderum puta, vel Dæmonum, vel hominum eſſe depreſſas; ſic tamen ut quocunque ſint loco, proficere poſſint in virtute, vel contra relabi in vitia, & pro regreſſus ſui vel progreſſus ratione, ad ſuperiorum evehantur ſtatum, vel ad inferiorem detrudantur. *Origenis in Scripturas Commentaria, &c. cui præfixit* Origeniana, *Petr. Huet.* Tom. I. Quæſt. VI. de Anima, Num. 4.

Il me seroit aisé de montrer, sage & savant Abukibak, que toutes les erreurs qu'on a reprochées aux anciens Peres, devoient leur origine à celles des Philosophes qui les avoient précedés. Tertulien, (1), Arnobe (2) crurent l'ame matérielle, parce qu'ils adopterent sur ce point le sentiment de ceux qui sou-

(1) Si enim non haberet anima corpus, non caperet imago animæ imaginem corporis; nec mentiretur de corporalibus membris Scriptura si non erant. Quid est autem illud quod ad Inferna transfertur post divortium corporis? ad quod Christus moriendo descendit, puto ad animas Patriarcarum? Sed quam ob rem? si nihil anima sub terris: nihil enim, si non corpus; incorporalitas enim ab omni genere custodiæ libera est, immunis à pœna & fovela: per quod enim punitur & fovetur, hoc eris corpus. Reddam de isto plenius & oportunius. Igitur si quid tormenti sive solatii anima percepit in carcere seu diversorio inferorum, in igne vel in sinu Abrahæ, probata erit corporalitas animæ, incorporalitas enim nihil patietur, non habens per quod pati possit; *Tertullian. Lib. de Anima*, Cap. XIII. Tom. II. pag. 720.

(2) Aut si habet, hoc erit corpus, in quantum enim omne corporale, possibile est, intentum, quod possibile est, corpus est. Ecquis erit tam brutus & rerum consequentia nescius, qui animis incorruptibilibus credat, aut tenebras tartareas posse aliquid nocere, aut igneos fluvios, aut cœnosis gurgitibus paludes, aut rotarum volubilium circumactus? Quod enim contiguum non est, &

tenoient que " ce qui n'étoit pas corps, „ n'étoit rien, & que la ſeule matiere „ pouvant agir ſur la matiere, il fal„ loit que les peines de l'enfer n'euſſent „ aucun lieu, ou que l'ame des hom„ mes fût matérielle, un feu corporel „ ne pouvant agir ſur une choſe imma„ térielle.

Puiſqu'il eſt évident que les Peres ont adopté bien des opinions erronées des anciens Philoſophes, on ne doit pas héſiter à convenir qu'ils ont puiſé dans la même ſource ce qu'ils ont dit de la Magie. Il reſte encore une reſſource aux partiſans des ſortileges, c'eſt de dire que les Peres ont pu recevoir les ſentiments des Philoſophes, s'ils ont trouvé qu'ils étoient véritables; c'eſt-là ce que nous allons examiner. J'eſpere de te montrer, ſage Abukibak, qu'il faut néceſſairement que ce que l'on a dit des anciens ſorciers, ſoit abſolument faux, parce que nous découvrons avec un peu d'attention que tous les contes

ab legibus diſſolutionis amotum eſt, licet omnibus ambiatur flammis torrentium fluminum, illibatum neceſſe eſt permaneat & intactum, neque ullum ſenſum mortiferæ paſſionis aſſumere *Arnob. Lib. II. adverſ. Gentes.*

qu'on fait aujourd'hui, n'ont aucune réalité, quoiqu'ils soient très-ressemblants à ceux des Anciens, & qu'on prétende en prouver l'authenticité par les mêmes raisons; c'est ce que je te ferai voir évidemment dans ma premiere Lettre.

Je te salue, porte-toi bien.

LETTRE CXIV.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

NOUS venons de voir, sage & savant Abukibak, que l'autorité des anciens Peres sur ce qui regarde la Magie, ne doit être de poids qu'autant qu'on pourra prouver que les histoires qu'ils ont rapportées, étoient véritables. Il faut considérer de la même maniere ce qu'ont dit les Docteurs & les Théologiens qui sont venus après eux; car ils ont adopté aveuglément presque toutes les opinions de ceux qui les avoient précédés; les noms augustes des gens qu'ils suivoient, leur paroissoient d'assez bons garants de la vérité. La mê-

me prévention regne encore aujourd'hui chez bien des personnes. Un Janséniste ne s'avise point d'examiner d'un œil critique les opinions de S. Augustin; un Thomiste celle de S. Thomas: ainsi la plûpart des gens qui croient aux sorciers dans ces derniers temps, n'ont d'autre raison pour autoriser leurs sentiments, que la croyance de leur maître. Une pareille conduite ne sert qu'à éterniser les erreurs, & l'on peut avancer hardiment qu'il faut être aveuglé par les préjugés, pour ne point en sentir tout le ridicule.

Examinons donc à présent, sage Abukibak, si par ce qu'on nous raconte aujourd'hui des sorciers, il est vraisemblable que ce qu'on en a dit autrefois soit probable. Remontons à plus de cent ans, & rappellons les histoires qui ont fait le plus de bruit, & qui ont passé pour les plus authentiques; elles nous inspireront plus de pitié & d'indignation que de crainte. Commençons par la fameuse possession des Religieuses de Loudun, qui fit périr le pauvre Grandier, Curé de la même Ville. Tout le monde convient aujourd'hui que le vé-

ritable démon qui poſſédoit ces Religieuſes, étoit le deſir de s'enrichir & de duper les imbécilles & les idiots. Le Cardinal de Richelieu ſe ſervit habilement de ces fourberies pour perdre un homme qu'il haïſſoit mortellement : tous les gens ſenſés ſont d'accord ſur ce fait, & l'Auteur *des Cauſes célebres* a imprimé à Paris avec privilege une longue & bonne apologie de l'innocence de Grandier. Dans le temps même de cet infortuné Curé, les perſonnes éclairées ſe moquoient de toutes les grimaces des Religieuſes. Un jour que Barré, fameux Exorciſte, & qui entroit dans le complot des prétendues poſſédées, en exorciſoit une des principales, il lui dit : *Adora Deum, Creatorem tuum, adores Dieu ton Créateur* ; la démoniaque répondit : *Adoro te, je t'adore* ; parce qu'elle avoit mal retenu ſa leçon, & qu'elle ne ſe ſouvint point de dire, ainſi qu'on le lui avoit appris : *Adoro te, Jeſu Chriſte, je t'adore ô Jeſus-Chriſt* ! L'Exorciſte, pour excuſer la faute de ſon écoliere, lui demanda de nouveau : *Quem adoras*, elle repliqua, *Jeſus-Chriſtus* ; il eut beau faire, il ne

put empêcher que la Religieuſe ne fît un énorme ſoleciſme, toutes les fois qu'il voulut retourner à la charge. Daniel Drouin, Aſſeſſeur à la Prévôté, homme d'eſprit, ne put s'empêcher de dire tout haut : *Voilà un diable qui n'eſt point congru.* Il n'oſa parler davantage, parce qu'il n'ignoroit pas que le Cardinal de Richelieu, & Laubardon ſon émiſſaire, étoient des diables bien plus à craindre que celui dont il ſe moquoit. Cependant combien d'écrits n'a-t-on pas faits pour conſtater la vérité de la poſſeſſion des Religieuſes? Un certain Pere Gaufre compoſa un Livre fort étendu, dans lequel il traita amplement cette matiere. Pourquoi ajoutera-t-on plus de foi à Tertullien, à Lactance, &c. qu'à ce Moine? Eſt-ce parce qu'ils vivoient il y a plus de treize cents ans? Si cela eſt, dans onze ou douze ſiecles, les menſonges de cet Auteur moderne devront donc être regardés comme des vérités. Seroit-ce parce que les Ecrivains anciens s'appelloient Tertullien, Lactance, &c. La foi qu'on doit avoir pour des Auteurs, dépend donc de l'arrangement des lettres qui

forment leurs noms? Et si l'Evêque d'Hippone dont nous avons les Ouvrages, se fût appellé Gaufre, il n'auroit dû trouver aucune croyance.

Convenons, sage & savant Abukibak, qu'il est absurde & ridicule de vouloir recevoir comme vrai dans un Ancien, ce qu'on condamne dans un Moderne; ainsi, puisque les fables que les Peres nous débitent sur les sorciers, heurtent le sens commun, ressemblent aux contes des Fées, il ne faut pas en faire plus de cas que des histoires chimériques dont nous bercent certains Modernes. Nous nous démontrons évidemment que tout ce qu'on nous a dit sur la Magie & les Magiciens, depuis deux ou trois cents ans, est indubitablement faux; ne faut-il pas être bien bon & bien crédule pour croire les autres siecles plus éclairés que les nôtres?

Voyons encore, sage Abukibak, quelques-unes de ces possessions qui ont fait du bruit dans ces derniers temps. L'aventure du Jésuite Girard & de la Cadiere arrivée de nos jours, doit servir à faire ouvrir les yeux aux personnes les plus aveuglées. Quel bruit n'a-t-on pas

pas fait dans toute l'Europe de la poſſeſſion de cette jeune fille ? Les Moines, les Prêtres l'ont exorciſée pendant pluſieurs mois de ſuite ; ils ont certifié & certifient encore aujourd'hui, qu'elle étoit poſſédée. Cependant rien n'eſt auſſi faux, & il falloit être bien imbécille pour ne pas connoître tout le ridicule de la comédie que jouoit cette fille. Les Juges ne furent point les dupes des prétendus ſortileges, & ceux même qui opinerent à faire brûler le Jéſuite, ne ſe fonderent uniquement que ſur ce qu'ils prétendoient qu'il avoit ſéduit ſa pénitente, & qu'il en avoit abuſé. Le diable, ni les conjurations n'entrerent pour rien dans les motifs qui déterminerent le Parlement de Provence.

J'ai vu dans un village du Languedoc, ſage Abukibak, une fille qu'on diſoit être poſſédée depuis plus de quinze ans. Tous les Curés du voiſinage étoient venus exercer ſur elle leur ſavoir faire ; ils avoient verſé inutilement plus de deux cents pots d'eau-bénite, & brûlé plus de mille cierges bénits, le diable ſe moquoit de tous les exorciſmes, & les Prêtres auroient pu dire comme

Crispin dans les folies amoureuses

Quand dans le corps d'un homme un démon prend séance,
Je puis, sans me flatter, l'en tirer aisément.
Mais dans un corps femelle, il tient bien autrement.

La villageoise démoniaque faisoit des choses qui paroissoient réellement surnaturelles, & qui tenoient du prodige. Elle plioit son corps de vingt manieres différentes, toutes plus surprenantes les unes que les autres. Elle hurloit quelquefois comme un chien, miaulloit ensuite aussi parfaitement qu'un chat. Le hazard, ou plutôt l'amour, fit ce que n'avoient pu faire tous les exorcismes. Cette fille prit du goût pour un soldat, dont la Compagnie étoit en quartier dans son village: d'abord ses convulsions devinrent moins fréquentes; enfin elle avoua à son amant qu'elle n'étoit point possédée, mais qu'elle avoit mis en usage toutes ces fourberies pour attraper des aumônes. Elle lui offrit, s'il vouloit l'épouser, d'acheter son congé; le soldat y consentit, & apprit à son Capitaine de quoi il étoit question. Les deux amants dis-

parurent un matin, & je les ai revus ensuite tous les deux dans une Ville d'Alsace où ils s'étoient établis.

Le courier va partir, je réserve pour une autre Lettre ce qu'il me reste à dire sur la Magie & les possessions.

Je te salue, porte-toi bien.

LETTRE CXV.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

POUR achever de montrer tout le faux & le ridicule des contes qu'on débite journellement sur les possédés, & sur les effets que le Diable fait dans les hommes dont il a pris possession, il faut examiner ce qu'on a vu exécuter de plus surprenant aux prétendus possédés, & l'on découvrira qu'ils n'ont rien fait qui n'eût pu être facilement opéré par des moyens naturels. On trouvera même que des gens, qui sont bien éloignés d'être soupçonnés de possession, pratiquent journellement toutes ces contorsions, & s'en sont faits une habitude, qui chez eux est presque

une seconde nature. Je crois ne pouvoir mieux prouver ce que j'avance, qu'en te rapportant, sage Abukibak, les demandes proposées à l'Université de Montpellier, lors de la possession des Religieuses de Loudun, & les réponses qu'y fit ce Corps si respectable, & qui dans tous les temps a produit plusieurs grands hommes. Tu verras dans toutes ces questions toutes les choses sur lesquelles on fonde la réalité des possessions & des obsessions; tu en trouveras dans les réponses une solide réfutation.

„ *I. Question.* Si le pli, courbement „ & remuement du corps, la tête touchant quelquefois la plante des pieds „ avec autres contorsions & postures „ étranges, sont un bon signe d'obsédement? „

„ *Réponse.* Les mimes & sauteurs „ font des mouvements si étranges, & „ se plient & replient en tant de façons, „ que l'on doit croire qu'il n'y a sorte „ de posture de laquelle les hommes „ & les femmes ne se puissent rendre „ capables par une sérieuse étude, ou „ un long exercice, pouvant même

„ faire des extenſions extraordinaires ;
„ & écarquillements de jambes, de
„ cuiſſes, & autres parties du corps, à
„ cauſe de l'extenſion des nerfs, muſ-
„ cles & tendons par longue expérience
„ & habitude ; partant telles opéra-
„ tions ne ſe font que par la force de
„ la nature. „

„ *II. Queſtion.* Si la vélocité du mou-
„ vement de la tête par devant & par
„ derriere, ſe portant contre le dos
„ & la poitrine, eſt une marque in-
„ faillible d'obſédement ? „

„ *Réponſe.* Ce mouvement eſt ſi na-
„ turel, qu'il ne faut point ajouter de
„ raiſons à celles qui ont été dites ſur le
„ mouvement des parties du corps. „

„ III. *Queſtion.* Si l'enflure ſubite
„ de la langue, de la gorge & du vi-
„ ſage, & le ſubit changement de cou-
„ leur ſont des marques certaines d'ob-
„ ſédement ? „

„ *Réponſe.* L'élévation & agitation
„ de poitrine par interruption, ſont
„ des effets de l'aſpiration ou inſpira-
„ tion, actions ordinaires de la reſpi-
„ ration, dont on ne peut inférer au-
„ cun obſédement. L'enflure de la gor-

„ ge peut procéder du ſouffle retenu,
„ & celle des autres parties, des va-
„ peurs mélancholiques qu'on voit ſou-
„ vent vaguer par toutes les parties du
„ corps, d'où il s'enſuit que ce ſigne
„ d'obſédement n'eſt pas recevable. „

„ *IV. Queſtion.* Si le ſentiment ſtu-
„ pide & étourdi, ou la privation de
„ ſentiment, juſques à être pincé ſans
„ ſe plaindre, ſans remuer, & même
„ ſans changer de couleur, ſont des
„ marques certaines d'obſédement ? „

„ *Réponſe.* Le jeune Lacédémonien
„ qui ſe laiſſa ronger le foie par un
„ Renard qu'il avoit dérobé, ſans faire
„ ſemblant de le ſentir, & ceux qui ſe
„ faiſoient fuſtiger devant l'Autel de
„ Diane juſqu'à la mort, ſans froncer
„ le ſourcil, montrent que la réſolu-
„ tion peut bien faire ſouffrir des pi-
„ quures d'épingles ſans crier, étant
„ d'ailleurs certain que dans le corps
„ humain il ſe rencontre en quelques
„ perſonnes de certaines petites parties
„ de chair, qui ſont ſans ſentiment,
„ quoique les autres parties qui ſont à
„ l'entour, ſoient ſenſibles ; ce qui ar-
„ rive le plus ſouvent par quelque ma-

„ ladie qui a précedé : partant tel ef-
„ fet eſt inutile pour prouver un obſé-
„ dement. „

„ *V. Queſtion.* Si l'immobilité de
„ tout le corps, qui arrive à de pré-
„ tendues poſſédées, par le comman-
„ dement de leurs Exorciſtes, pendant
„ & au milieu de leurs plus fortes agi-
„ tations, eſt un ſigne phyſique d'un
„ vrai obſédement diabolique ? „

„ *Réponſe.* Le mouvement des par-
„ ties du corps étant volontaire, il eſt
„ naturel aux perſonnes bien diſpoſées
„ de ſe mouvoir, ou de ne ſe mouvoir
„ pas, ſelon leur volonté : partant un
„ tel effet, ou ſuſpenſion de mouve-
„ ment, n'eſt pas conſidérable pour
„ en inférer un obſédement diabolique,
„ ſi en cette immobilité il n'y a pas
„ privation entiere de ſentiment. „

„ *VI. Queſtion.* Si le jappement, ou
„ clameur ſemblable à celle d'un chien,
„ qui ſe fait dans la poitrine, plutôt
„ que dans la gorge, eſt une marque
„ d'obſédement ? „

„ *Réponſe.* L'induſtrie humaine eſt
„ ſi ſouple à contrefaire toutes ſortes
„ de ſons, que l'on voit tous les jours

„ des personnes façonnées à exprimer
„ parfaitement le son, le cri & le
„ chant de toutes sortes d'animaux,
„ & à les contrefaire sans remuer les
„ levres qu'imperceptiblement. Il s'en
„ trouve même plusieurs qui forment
„ des paroles & des voix dans l'esto-
„ mac, qui semblent plutôt venir
„ d'ailleurs, que de la personne qui
„ les forme de la sorte; & l'on appelle
„ ces gens les Engastronimes, ou En-
„ gastrilogues: partant un tel effet est
„ naturel, comme le remarque Pas-
„ quier, au *Chapitre XXXVIII.* de
„ ses *Recherches*, par l'exemple d'un
„ certain bouffon, appellé Constan-
„ tin. „

„ *VII. Question.* Si le regard fixe sur
„ quelque objet, sans mouvoir l'œil
„ d'aucun côté, est une bonne marque
„ d'obsédement? „

„ *Réponse.* Le mouvement de l'œil
„ est volontaire, comme celui des au-
„ tres parties du corps, & il est natu-
„ rel de le mouvoir, ou de le tenir
„ fixe: partant il n'y a rien en cela de
„ considérable. „

„ *VIII. Question.* Si les réponses

„ que de prétendues poſſédées ſont en
„ François à quelques queſtions qui
„ leur ſont faites en Latin, ſont une
„ bonne marque d'obſédement? „

„ *Réponſe.* Nous dirons qu'il eſt cer-
„ tain que d'entendre & de parler des
„ Langues que l'on n'a pas appriſes,
„ ſont choſes ſurnaturelles, & qui pour-
„ roient faire croire qu'elles ſe font par
„ le miniſtere du Diable, ou de quel-
„ que autre cauſe ſupérieure; mais de
„ répondre à quelques queſtions ſeu-
„ lement, cela eſt entiérement ſuſpect,
„ parce qu'un long exercice, ou des
„ perſonnes avec leſquelles on eſt d'in-
„ telligence, peuvent contribuer à de
„ telles réponſes; de ſorte qu'on peut
„ dire par même moyen que c'eſt un
„ ſonge de croire que les Diables en-
„ tendent les queſtions qui leur ſont
„ faites en Latin, & qu'ils répondent
„ toujours en François, & dans le na-
„ turel langage de celui que l'on veut
„ faire paſſer pour poſſédé. D'où il s'en-
„ ſuit qu'un tel effet ne peut conclurre
„ la réſidence d'un Démon, principale-
„ ment ſi les queſtions ne contiennent
„ pas pluſieurs paroles & pluſieurs diſ-
„ cours. „

„ *IX. Queſtion.* Si vomir les choſes „ au même état qu'on les a avalées, „ eſt un ſigne d'obſédement ? „

„ *Réponſe.* Delrio, Bodin & autres „ Auteurs diſent que par ſortilege les „ Sorciers font quelquefois vomir des „ cloux, des épingles, & autres cho- „ ſes étranges, par l'œuvre du Dia- „ ble; ainſi dans les vrais poſſédés, le „ Diable peut faire le même. Mais de „ vomir les choſes comme on les a ava- „ lées, cela eſt naturel, ſe trouvant „ des perſonnes qui ont l'eſtomac foi- „ ble, & qui gardent pendant pluſieurs „ heures ce qu'elles ont avalé, puis le „ rendent comme elles l'ont pris, & la „ lienterie rendant les aliments par le „ fondement, comme on les a pris par „ la bouche. „

„ *X. Queſtion.* Si des piquures de lan- „ cette ſur diverſes parties du corps, „ ſans qu'il en ſorte de ſang, ſont une „ marque certaine d'obſédement ? „

„ *Réponſe.* Quant à cela, on s'en „ doit rapporter à la diſpoſition du „ tempérament mélancholique, le ſang „ duquel eſt ſi groſſier, qu'ils ne peut „ ſortir par de ſi petites plaies; &

„ c'eſt par cette raiſon que pluſieurs „ étant piqués, même en leurs veines „ & vaiſſeaux naturels par la lancette „ d'un Chirurgien, n'en rendent aucu„ ne goutte, comme il ſe voit par ex„ périence: & partant il n'y a rien „ d'extraordinaire. „

Te voilà amplement inſtruit, ſage *Abukibak*, des ſentiments des plus grands Phyſiciens & des Anatomiſtes les plus célebres: juges à préſent ſans partialité entr'eux & les Prêtres. Les premiers ont étudié la Nature pendant toute leur vie; ils en ont approfondi les ſecrets les plus cachés, ils ſavent juſqu'où ſes forces peuvent s'étendre, ils connoiſſent parfaitement les reſſorts du corps humain, ils ont conſidéré les impreſſions que l'ame pouvoit recevoir par la différente conſtruction, & la ſituation de la machine où elle eſt enfermée, ils ſe ſont appliqués à connoître les cauſes des ſenſations, ils ont examiné quelles étoient celles qui obſcurciſſoient la raiſon, & troubloient l'entendement; ils ont plus fait, ils ont trouvé des remedes pour rétablir les déſordres

qui arrivoient dans le corps, & pour rendre le calme, & la tranquillité à l'esprit. Certainement s'il est des personnes auxquelles on doive ajouter foi dans les choses qui concernent les prodiges qui nous paroissent arriver dans les corps humains; c'est à celles qui en ont autant de connoissance. Quelle est au contraire celle que peuvent en avoir des Prêtres, qui n'étudierent jamais aucune matiere qui y eût quelque rapport; des Moines, ou fourbes, qui savent à peine lire; des Théologiens prévenus en faveur de certains Auteurs qui les ont précédés, & qui eux-mêmes avoient été séduits, ou par leur intérêt, ou par leur soumission à d'autres Ecrivains?

N'est-il pas absurde, sage Abukibak, de recevoir comme authentique le témoignage d'un homme dans sa propre cause? Or, c'est ce que font ceux qui croient toutes les fables ridicules que racontent les Moines & les Ecclésiastiques. En banniſſant la croyance de la Magie, des spectres, des possédés, des revenants, on diminue le crédit, & qui pis est, les revenus des Prêtres. Est-

il rien pour eux de plus flatteur que l'opinion où l'on eſt qu'ils commandent aux Enfers? Il leur ſeroit très-fâcheux qu'on montrât le ridicule des comédies qu'ils repréſentent ſouvent en public, & dont le peuple eſt tout émerveillé. Un Philoſophe, un homme qui penſe, qui réfléchit murement, qui ſe dépouille des préjugés, ſait bien à quoi s'en tenir, & lorſqu'il voit un exorciſte un aſperſoir à la main geſticuler dans une Egliſe, il croit appercevoir un Acteur de l'Opéra ſe promener avec une baguette noire, & chantant gravement quelque conjuration; l'un & l'autre travaillent également à remplir leurs bourſes aux dépens de celles des ſpectateurs.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak.

LETTRE CXVI.

Le Sylphe Oromaſis, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE paſſai, il y a quelques jours à Paris, ſage & ſavant Abukibak, & en volant ſur le jardin du Luxembourg,

„ sion pendant toute votre vie ? Ceci
„ entre nous deux ; je vous crois trop
„ sage pour en rien témoigner à M.
„ Popinart. Il m'ôteroit entiérement sa
„ confiance ; & pour vous avoir voulu
„ servir, je perdrois un bon protecteur.
„ Mais vous devez me connoître, &
„ juger si je voudrois vous tromper.
„ Croyez, mon enfant, que tout ce
„ que j'en fais, n'est que par l'amitié
„ que je vous porte ; il me fâche de
„ vous voir manquer votre fortune.
„ Voyez toutes ces Demoiselles de l'O-
„ péra, elles semblent des Duchesses ;
„ sans leurs amants, à peine auroient-
„ elles des souliers. Vous trouvez un
„ honnête homme, un galant homme,
„ un aimable homme, qui de l'état de
„ Couturiere veut vous élever à celui
„ de Dame, & vous refusez ce qu'il
„ vous offre. En vérité, ma fille, il faut
„ que vous soyez folle, & folle à lier.
„ Allez, cela est honteux. J'aurois cru
„ que vous aviez plus d'esprit & de
„ raison. „

Mon Dieu, Madame Perce-Forêt, répondit la jeune fille, je voudrois bien être amie de M. Popinart ; mais il demande

mande des choſes qui me paroiſſent très-difficiles, & qui me font une peine mortelle. S'il eſt vrai, comme vous me le dites, qu'il a tant d'amour pour moi, pourquoi ne me fait-il point tout ce bien dont vous me parlez, uniquement pour le plaiſir de m'obliger? Tenez, ma chere Dame, ſi j'avois pour M. Popinart cette grande tendreſſe que vous m'aſſurez qu'il a pour moi, je ne demanderois rien qui pût lui déplaire; je me garderois bien d'aller exiger de lui des démarches qui l'affligeroient. D'ailleurs, qu'a-t-il beſoin de me voir chez lui? Ne me voit-il pas à la promenade, à l'Egliſe, dans la rue, à la fenêtre? J'ai la complaiſance, lorſqu'il eſt à la ſienne, de reſter toujours à la mienne. Il me paroît qu'il a le temps de m'examiner tout à ſon aiſe.

„ Vous raiſonnez, repartit la vieille, comme un enfant de trois ans. „ Croyez-vous que M. Popinart ne „ veuille que des regards? Si cela étoit, „ il y a vingt ſtatues plus belles que „ vous, il pourroit ſe ſatisfaire à bon „ marché; mais il lui faut des beautés „ animées. Vous faites l'innocente,

„ vous l'êtes beaucoup moins que vous
„ ne voulez le paroître. A votre âge
„ on sait bien que les hommes n'ai-
„ ment pas les filles pour les regarder.
„ Craignez-vous que M. Popinart ne
„ vous tue, lorsque vous passerez deux
„ heures tête-à-tête avec lui ? Ho, je
„ suis caution, moi, que vous n'en
„ mourrez point. Vous ne lui aurez pas
„ accordé deux rendez-vous, que le
„ troisieme vous paroîtra aussi aimable
„ qu'à lui. Demandez à Toinon qui
„ voit souvent M. Richardin, le bon
„ ami de M. Popinart, si elle a raison
„ de se plaindre du premier tête-à-tête
„ qu'elle passa avec lui.

„ C'est, répondit la jeune fille, sur
„ ce que m'a raconté Toinon, que
„ je crains de me trouver seule avec M.
„ Popinart. Je serois au désespoir qu'il
„ en agît avec moi comme son ami
„ avec Toinon. Cette fille m'a dit que
„ la premiere fois qu'elle vit en parti-
„ culier M. Richardin, il lui fit des
„ choses étonnantes .... Voyez-vous,
„ Madame Perce-Forêt, je ne suis
„ qu'une pauvre couturiere ; mais je
„ fais autant de cas de mon honneur,

„ qu'une grande Dame. Graces au
„ Ciel, juſqu'ici je n'ai rien à me re-
„ procher, & je puis bien jurer que
„ je ſuis comme lorſque je vins au
„ monde.

„ J'en ſuis bien perſuadée, repliqua
„ la vieille en ſouriant : & ſi cela n'é-
„ toit pas de même, je n'aurois pas
„ répondu de vous à M. Popinart. Mais
„ parce que vous êtes encore pucelle,
„ faut-il que vous la ſoyez toujours?
„ Dites-moi, ma chere enfant, que
„ vaut-il mieux, être pucelle mal vê-
„ tue, mal nourrie, mal logée, pau-
„ vre, mépriſée, ſans un ſol, ou groſſe
„ Dame bien riche, bien meublée,
„ bien habillée, & ſans pucelage? Je
„ vous demande ſur cela votre ſenti-
„ ment. Voyez cette vieille tailleuſe,
„ chez laquelle vous allez apprendre
„ votre métier. Elle eſt encore pucelle,
„ & meurt de faim la moitié de l'an-
„ née. Enviez-vous ſon ſort? Jettez les
„ yeux ſur Mademoiſelle Gomini, qui
„ ne ſe ſouvient pas d'avoir été jamais
„ vierge; elle jouit d'un revenu con-
„ ſidérable. Seriez-vous fâchée d'être
„ dans ſa ſituation? Vous faites tant de

» cas d'un pucelage ; hélas ! ma mi-
» gnone, c'eſt la choſe du monde dont
» la plupart des filles ſe défont le plus
» aiſément. A votre âge, cela leur
» peſe autant qu'un ſecret à une com-
» mere. Par ma foi, je voudrois bien
» avoir vendu le mien auſſi chérement,
» comme il dépend de vous de vendre
» le vôtre. Sur ma parole, vous ne le
» donnez pas, & vos ſcrupules me pa-
» roiſſent très-ridicules. Combien de
» filles à Paris voudroient être à votre
» place ? Elles ne feroient point tant
» les *mijaurées*. Tous les jours, vingt
» & trente jeunes perſonnes viennent
» d'elles-mêmes me prier de leur faire
» trouver quelque honnête homme qui
» veuille leur faire du bien. Nous ſom-
» mes dans un temps, où l'on eſt re-
» venu de toutes ces ſortes délicateſſes.
» Celles qui crient contre les filles
» entretenues ; ne parlent que par envie
» & par jalouſie ; elles ſouhaiteroient
» bien d'être à la place des gens qu'el-
» les condamnent. Tenez, ma chere
» enfant, vous ſeriez étonnée, mais
» étonnée très-fort, ſi je vous diſois
» combien il eſt de filles de la premiere

» volée, dont j'ai été chargée, moi
» qui vous parle, de négocier le puce-
» lage. Hé quoi! Vous, petite coutu-
» riere, vous vous faites une peine de
» suivre l'exemple de la Noblesse! Vous
» prétendez avoir plus de délicatesse
» qu'une Comtesse, qu'une Marquise?
» Vous extravaguez, ma chere enfant;
» vous avez perdu la raison. Il faut que
» j'aie pitié de vous, & que je vous ra-
» mene dans le bon chemin. Promet-
» tez-moi donc que vous ne manque-
» rez plus de parole, & que nous irons
» souper toutes deux ce soir chez M.
» Popinart. Je vous servirai de mere,
» regardez-moi comme une personne
» qui ne cherche que votre bien. Si
» vous suivez mes conseils, avant qu'il
» soit deux mois, je veux que vous
» ayiez trente habits dans votre garde-
» robe, & quinze douzaines de che-
» mises de toile de Hollande. Promet-
» tez-moi donc que vous ne ferez plus
» la sotte, & que vous serez obéissante
» à l'avenir.

» Hélas! Madame Perce-Forêt, ré-
» pondit en rougissant la jeune fille, je
» vois bien que ce que vous me dites

„ m'eſt très-avantageux. Je vous
„ avouerai que j'aime la parure, &
„ que je ſerois charmée d'être dans les
„ bonnes graces de M. Popinart. Mais
„ je crains toujours ce redoutable mo-
„ ment où je me trouverai ſeule avec
„ lui. Je voudrois bien, s'il étoit poſ-
„ ſible, que vous ne me quittaſſiez
„ point avant ni après le ſoupé.

„ Ho! ſi ce n'eſt que cela, repartit la
„ vieille, je puis vous ſatisfaire aiſé-
„ ment. M. Popinart a une véritable
„ confiance en moi, & ma préſence ne
„ le gênera point. *J'eſpere pourtant*,
„ dit la fille, *que s'il vouloit entre-*
„ *prendre quelque choſe*.... Oui, oui,
„ allez, interrompit la vieille, j'irai à
„ votre ſecours. Je vous l'ai déja dit
„ dix fois, je réponds de votre vie & de
„ votre ſanté. Avant qu'il ſoit demain,
„ toute votre inquiétude ſera finie. „

A ces mots, la vieille ſortit du jardin pour entrer dans le cours du Luxembourg, & la jeune fille la ſuivit avec un air troublé. Elles monterent toutes deux dans un fiacre, & prirent le chemin de la rue du Sépulcre. Quant à moi, ſage & ſavant Abukibak, je re-

volai dans les airs, maudissant cette infernale vieille, suppôt de l'enfer, ministre de Satan pour perdre la vertu des jeunes personnes les plus sages. Je souhaitai cent fois qu'elle reçût tôt ou tard la juste récompense de ses crimes, & qu'après avoir été bien fustigée, elle passât ses jours dans une étroite prison.

Je te salue, sage & savant Abukibak, au *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

LETTRE CXVII.

L'Ondin Kacuka, *au sage Cabaliste* Abukibak.

IL y a long-temps, sage & savant Abukibak, que je ne t'ai donné aucune de mes nouvelles. N'en accuses point ma paresse, mais le peu de choses que j'avois à t'apprendre, qui ne valoient pas la peine d'interrompre tes occupations sérieuses. Aujourd'hui, que je crois pouvoir te communiquer des faits assez singuliers, je romps le silence, & je m'estimerai heureux, si le récit de la dispute que je t'envoie, peut te plaire

Il y a quelques mois que le Cardinal de Bissy (1) arriva dans nos humides demeures. Ce Prélat étoit un fort galant homme, poli, humain, charitable. Il avoit beaucoup d'excellentes qualités; mais il étoit Constitutionnaire outré. La passion, ou plutôt la fureur de faire triompher la Bulle, le portoit à des excès très-blâmables; on pouvoit le comparer à Dom Quichotte. Le Chevalier errant raisonnoit très-sensément & très-spirituellement, dès qu'il ne s'agissoit point de Chevalerie errante: le Cardinal étoit un homme véritablement sage & pieux, quand la Constitution n'influoit pas sur sa conduite. Les excès, auxquels l'esprit de parti l'a porté, l'ont fait condamner à rester long-temps dans nos humides demeures, & à y boire par jour soixante pintes de thé élémentaire. La dose, comme tu vois, est très-forte; aussi l'estomac de son Eminence s'en est-il trouvé beaucoup incommodé dans les premiers jours. Si ce Prélat n'eût pas été doué de plusieurs vertus qui ont

(1) *Je prie les Lecteurs impartiaux de considérer la maniere dont je critique les gens respectables.*

balancé

balancé son faux zele, il eût été exilé dans le séjour ténébreux des Gnomes. En faveur de ces vertus la Divinité a adouci son arrêt, & dans quinze cents ans, l'Eminence passera de nos demeures humides dans l'heureux séjour des Sylphes, étant alors purifiée de la bille qui la suffoquoit dès qu'il s'agissoit des Jansénistes.

Voilà, sage & savant Abukibak, quel a été le véritable caractere du Cardinal de Bissy; voici celui de l'Evêque de Montpellier, mort depuis peu de jours, condamné à rester parmi nous, & à y boire, comme son ennemi, soixante pintes. Ce Prélat (1) étoit savant, chaste, sobre, charitable; mais Janséniste outré, partisan & protecteur des Convulsionnaires, par conséquent des plus grands fous & des plus grands fourbes de l'Europe. Quelque génie qu'il eût, il s'étoit laissé séduire par ceux qui avoient tenté d'en imposer à sa bonne foi, & qui n'en étoient venus que trop à bout. Cet Evêque, quoi-

(1) *Voilà peut-être le portrait le plus vrai qu'on ait fait de cet Evêque; du moins il vient d'un Peintre qui n'étoit d'aucun parti.*

qu'en disent les Jésuites, étoit fermement persuadé de la vérité des miracles qu'il défendoit ; son crime n'étoit pas l'imposture, mais la crédulité déplacée. C'est cette même crédulité qui l'obligeoit à persécuter les Molinistes, autant que le peu de crédit qu'il avoit, le lui permettoit. Il avoit interdit les Jésuites dans son Diocese, parce qu'il étoit persuadé que leur société étoit pernicieuse à l'Etat & à la Religion. Peut-être en cela ne se trompoit-il point ; mais il ne distinguoit pas assez de ces Révérends Peres, tous les autres Ecclésiastiques Molinistes. Dès qu'on étoit dans le parti de la Constitution, tout étoit égal pour lui.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habetur [1].

Un autre défaut essentiel de ce Prélat, c'est qu'il écrivoit avec trop d'emportement ; il a presque dit lui seul autant d'injures à M. de Soissons (2) que

[1] *Virgil.* Æneid. Lib. II.

[2] *Aujourd'hui M. de Sens, dont le nom de famille est Languet. Voyez au sujet de la dispute messéante de ces deux Evêques la* I. Partie des Mémoires Secrets de la République des Lettres.

les Peres de l'Eglise en ont dit à bien d'honnêtes gens. Cette faute, si condamnable dans tous les Ecrivains, encore plus dans un Evêque, n'a pas peu contribué à sa condamnation. La Divinité a cru que pour éteindre la violence du feu dont il étoit dévoré, soixante pintes de thé par jour n'étoient point une dose trop forte, & qu'il devoit la continuer pendant dix-sept cents ans, deux cents années par conséquent de plus que le Cardinal de Bissy. C'est cette différence dans le jugement de ces Prélats, qui a occasionné leur dispute.

Dialogue entre le CARDINAL DE BISSY, *&* L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

LE CARDINAL DE BISSY.

Osez-vous vous plaindre de votre arrêt, & pouvez-vous trouver mauvais qu'on vous ait puni plus sévérement que moi? En vérité, il faut que vous soyez aussi prévenu dans ce monde, que vous l'étiez dans l'autre. Avez-vous oublié la maniere indigne dont vous m'avez traité dans vos Ecrits, & celle

dont vous avez parlé de plusieurs autres Prélats? En voulant rendre mépriſables vos adverſaires, vous vous êtes avili vous-même; vous avez flétri la dignité de l'Epiſcopat; vous avez fait rire à vos dépens, ainſi qu'à ceux de tous les Catholiques, les autres Communions chrétiennes, qui n'ont pas été fâchées que des Evêques ſe donnaſſent mutuellement en ſpectacle au public, & découvriſſent ce qu'ils avoient également intérêt de cacher. Si votre tempérament bilieux, & votre humeur aigre & fiere, ainſi que celle de tous les Janſéniſtes, ne vous euſſent pas privé de l'uſage de la raiſon, vous vous fuſſiez conduit ſans doute d'une autre maniere.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

C'eſt vous & vos amis qui m'avez forcé à violer les regles de la bienſéance, & à manquer à la charité chrétienne. S'ils euſſent toujours écrit ainſi qu'il convenoit; ſi dans leurs *Mandements*, dans leurs *Lettres Paſtorales* ils euſſent conſervé la décence & la piété Apoſtolique, ne doutez pas que je n'euſſe imité leur exemple: mais ils vouloient me rendre odieux au public

par leurs invectives & par leurs calomnies. Vous-même, vous étiez le premier à approuver la façon indécente dont M. de Sens écrivoit contre moi : je croyois qu'il m'étoit permis d'employer les mêmes armes que mes adversaires ; persuadé que je défendois la bonne cause, je ne voulois rien oublier de ce qui pouvoit la favoriser. Je sentois que les Constitutionnaires ne cherchoient qu'à rendre mépriſables leurs ennemis ; je comprenois qu'ils auroient bientôt gain de cause, s'ils en venoient à bout ; je prétendois donc, en les injuriant, faire tomber sur eux les traits qu'ils lançoient sur moi. Si vous aviez été plus modeste, je l'aurois été aussi. Ma faute est donc moins grande que la vôtre, puisque c'est vous & vos amis qui en avez été les premiers auteurs.

LE CARDINAL DE BISSY.

Hé quoi ! vouliez-vous que nous vous laissassions pervertir tout le Royaume ? Si nous ne nous étions opposés à votre faux zele, vous auriez rendu folle la moitié de la France ; il y auroit peut-être aujourd'hui deux ou trois cents mille personnes à Paris qui, régulié-

rement, cabrioleroient à certaines heures. Avec l'aide de Saint Paris, & de son tombeau, vous eussiez fait plus de maux à votre patrie, que toutes les tarentules n'en ont jamais fait en Italie: du moins la folie que cause la piquure de ces insectes peut être guérie par la musique; mais c'est en vain que nous eussions envoyé à S. Médard tous les Musiciens de nos Cathédrales, il leur eût été impossible de rendre la raison à un seul Convulsionnaire. Leur frénésie est inguérissable: dès qu'ils ont une fois commencé à danser, ils veulent toujours continuer. Un amant n'est pas plus charmé de sa maîtresse, qu'ils le sont de leurs entrechats & de leurs sauts. Après qu'on a eu muré le tombeau de l'Abbé Paris, ne pouvant plus aller sur le grand théatre, ils ont cabriolé en particulier. Or, je vous demande, à présent que nous voici dans un monde qui n'a plus rien de commun avec l'autre, & où rien ne peut nous engager à parler contre notre pensée; je vous demande, dis-je, si vous pouvez trouver mauvais que nous ayions employé tous les moyens imaginables pour détruire

la plus insensée de toutes les sectes, & pour décréditer dans le public ceux qui la favorisoient ? Nous servions, en agissant ainsi, notre Souverain & notre patrie ; vous, vous désobéissiez à l'un & vous nuisiez à l'autre.

L'Evêque de Montpellier.

Je croyois servir Dieu, je m'embarrassois fort peu du reste. Je voyois clairement que si la Constitution étoit une fois reçue, les François se croiroient dispensés d'aimer leur Créateur, de le craindre, & de le regarder comme le souverain maître des cœurs. Je frémissois, lorsque je songeois qu'on vouloit faire recevoir comme un article de foi, une Bulle qui apprend à dire que *Dieu n'est pas tout puissant sur le cœur de l'homme ; c'est-là le langage du Démon. J'étois assuré que l'autorité que me présentoit la Bulle, n'étoit pas l'autorité de l'Agneau* (1). J'avois donc raison de la décrier, & de préserver d'une erreur pernicieuse & criminelle, non-seulement, si je pouvois, les peuples de mon Diocese, mais même tous les François.

[1] *Ce sont les Termes, dont s'est servi M. de Montpellier dans ses Mandemens.*

LE CARDINAL DE BISSY.

Votre façon d'instruire les hommes étoit plaisante. Pour les empêcher de recevoir des opinions erronées, vous les faisiez devenir fous. Le préservatif que vous apportiez à leur erreur, ressemble aux remedes que donnent certains Médecins empiriques, qui, pour guérir les fievres d'accès, font tomber leurs malades dans l'hydropisie. D'ailleurs, où aviez-vous trouvé que pour procurer le bien, il fût jamais permis de faire le mal? Et quel mal faisiez-vous? Il étoit cent fois plus grand que celui que vous vouliez empêcher. Car enfin, quel dommage les trois quarts du Royaume recevroient-ils de l'acceptation de la Bulle *Unigenitus?* Les soldats en eussent-ils été moins payés? Les marchands auroient-ils moins vendu leurs marchandises? La Noblesse eût-elle perdu quelques-uns de ses droits? La dispute, dont il s'agit aujourd'hui, est une querelle Théologique, qui ne nuit à la tranquillité des Laïques, que parce qu'ils sont assez imbécilles pour vouloir y prendre part. D'ailleurs, on ne sauroit inspirer trop de respect au peuple pour

la Cour de Rome, & vous savez que l'affaire de la Constitution est l'affaire du Pape.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

Que m'importe à moi que les intérêts politiques de la Cour de Rome soient attachés à la Bulle ? Dès qu'elle est contraire aux droits & aux privileges de toute la Nation & de l'Eglise Gallicanne, je crois qu'il est de mon devoir de m'y opposer. Si je retournois aujourd'hui dans le monde, je tiendrois la même conduite. Pouvez-vous dire que l'acceptation de la Bulle n'intéresse que les Ecclésiastiques ? Demandez cela aux Parlements; ces Compagnies souveraines, toujours attentives au bien du Royaume, ont compris quel préjudice la Bulle lui causoit. Laissant à part toutes les erreurs Théologiques qui sont dans la Bulle, si elle est acceptée une fois par tous les Corps du Royaume, le Pape acquiert un titre, & se forme un droit considérable pour empiéter dans les suites sur l'autorité Royale & sur les privileges de la Nation. Vous savez assez que cette Bulle, pour laquelle vous vous êtes si fort intéressé,

ne fut donnée par Clément XI. que pour autoriser le diabolique Ouvrage du Cardinal Sfondrate, & se venger du Cardinal de Noailles. Ce Pontife Romain étoit fâché contre cet Evêque, parce que dans une Assemblée, tenue à Paris au sujet de la Bulle *Vineam Domini Sabboth*, il déclara qu'il jugeoit avec tout le Clergé. Clément XI. ne tarda pas à faire sentir qu'il se vengeroit du prétendu affront qu'il croyoit avoir reçu; voilà la cause de l'émanation & de la publication de la Bulle *Unigenitus*. Si le Pape eût eu plus de douceur & plus de modération, la France jouiroit aujourd'hui d'une parfaite tranquillité. C'est la Cour de Rome, & non pas S. Paris, qu'il faut accuser du malheur des Convulsionnaires; sans elle, il n'y en auroit jamais eu aucun, & l'on n'eût jamais fait mention des miracles du Diacre.

LE CARDINAL DE BISSY.

D'où vient, lorsque vous étiez dans l'autre monde, n'étiez-vous pas aussi sincere que dans celui-ci, & en défendant votre sentiment, ne renonciez-vous pas aux pieuses impostures qui pouvoient le favoriser? Puisque vous

étiez persuadé que vous aviez de votre côté la vérité, vous deviez songer qu'elle n'avoit pas besoin qu'on lui prêtât les armes du mensonge, en la soutenant par de faux miracles.

L'Evêque de Montpellier.

Aussi vous puis-je protester que j'étois fermement convaincu de la réalité des miracles qu'on disoit avoir été opérés à S. Médard. Je me trouvois fort éloigné de Paris, on m'écrivoit les choses les plus extraordinaires sur ces prodiges, j'avois une aveugle confiance à ceux qui me les apprenoient, je croirois que la cause de Dieu étant celle des Anti-Constitutionnaires, il étoit naturel que le Ciel voulût manifester la vérité en leur faveur. Est-il surprenant après cela, que j'aie ajouté foi aux Convulsions? S. Augustin, quelque génie qu'il eut reçu du Ciel, étoit crédule, & adoptoit aisément les miracles; j'avois les mêmes vertus & les mêmes défauts que ce Pere de l'Eglise.

Le Cardinal de Bissy.

Vous pourriez pousser plus loin la comparaison entre vous & l'Evêque d'Hippone. Il étoit ardent persécuteur,

& prêchoit ſans ceſſe la contrainte. Vous n'avez pas mal imité à Montpellier envers les Proteſtants, les maximes que l'Afriquain voulut employer contre les Donatiſtes.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

Ah! ne me reprochez point, je vous prie, l'eſprit de perſécution. Eſt-ce à vous à parler de ce défaut, avez-vous oublié les vexations que vous avez fait ſouffrir aux Janſéniſtes, & les Lettres de cachet que vous avez fait expédier? Le Triumvirat d'Antoine, d'Auguſte & de Lépide fut moins fatal aux partiſans de Brutus, que celui du Cardinal de Biſſy, de M. de Sens & du Nonce du Pape ne l'a été aux Anti-Conſtitutionnaires.

Je te ſalue, ſage Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

LETTRE CXVIII.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais ſi tu as jamais réfléchi, ſage & ſavant Abukibak, ſur la fin ſinguliere de pluſieurs grands hommes. Il

ſemble que le même ſort qui s'eſt plu à les élever pendant le cours des trois quarts de leur vie, ait voulu les abaiſſer lorſqu'ils n'ont plus eu que quelque temps à vivre. Ne pourroit-on pas dire que la fortune n'eſt point auſſi injuſte qu'on le dit, qu'elle avertit par les exemples qu'il faut ne compter jamais ſur ſes faveurs, & que les véritables Sages ne doivent fonder entiérement leurs eſpérances que ſur la vertu & le ſecours du Ciel?

Les Philoſophes & les gens qui font un bon uſage de leur raiſon, ſe préparent, lorſque les deſtins leur ſont les plus favorables, à réſiſter aux événements les plus fâcheux. Ils conſiderent les faveurs de la fortune, comme les apparences d'une ſanté trompeuſe; ils agiſſent auſſi prudemment que les habiles Médecins, qui regardent la couleur trop vive du teint comme le préſage certain d'une maladie future. Il en eſt de même d'un bonheur qui n'a jamais été interrompu; il annonce la foudre qui ſe forme dans le nuage, & que le moindre vent peut faire éclater.

Je regarde, ſavant Abukibak, com-

me des gens dignes de pitié, ces Sybarites enyvrés de leur prospérité, qui, uniquement occupés du moment présent, donnent le nom d'extravagance ou de mélancholie à cette sage précaution qui réfléchit sur les événements passés, & qui médite sur les futurs. Quand on fait attention qu'il n'est aucun temps dans la vie qui doive paroître plus suspect à un homme sensé, que celui où il semble être parfaitement heureux, peut-on trouver mauvais qu'il se munisse contre le sort qui le menace, qu'il fasse provision de tout ce qui peut l'aider dans une nouvelle situation si contraire à celle où il est, qu'il cherche dans les exemples passés de quoi s'instruire, & dans la prévoyance des événements futurs de quoi en diminuer la rigueur & le poids ?

Si la fortune ne privoit pas ordinairement ses favoris du jugement & de la sagesse, ils rendroient plus de justice à ceux, qui, au milieu de la prospérité la plus grande, ne s'abandonnent point à une joie immodérée, & tempérent la vivacité de leurs plaisirs par le souvenir des peines dont ils peuvent être sui-

vis. Je crois qu'il seroit aisé de prouver par l'expérience, sage & savant Abukibak, que les grands hommes qui ont été pendant un temps considérable les plus favorisés de la fortune, ont toujours essuyé quelque fâcheux revers. Leur infortune a égalé, & même surpassé, celle de ceux qu'on estimoit très-malheureux.

Tu sais l'histoire de ce tyran dont parle Hérodote, à qui toutes choses avoient réussi pendant plusieurs années au gré de ses desirs. Il suffisoit qu'il formât des souhaits, pour qu'ils fussent accomplis; le sort lui étoit si favorable, qu'il comprit qu'il étoit impossible qu'un bonheur si rare & si peu commun ne préfageât quelque orage prêt à tomber sur sa tête. Il crut le dissiper, en se procurant un chagrin, & en interrompant le cours de ce parfait contentement; il jetta dans la mer une bague très-belle, qu'il aimoit beaucoup. Peu de jours après, il la retrouva dans un poisson qu'on servit à table, qui l'avoit avalée. Ce dernier trait de sa bonne fortune fut bientôt suivi de sa perte; il tomba entre les mains d'un vainqueur,

qui, après s'être rendu maître de ses Etats, le condamna au dernier supplice, & le fit mourir d'une mort ignominieuse.

Pompée & Jules-César furent pendant long-temps les plus grands & les plus heureux des hommes. Le premier vit la patrie rendre justice à son mérite, lui remettre ses intérêts les plus chers, le regarder comme le soutien & le pere des Romains; le second mit l'Univers entier dans ses fers, & se rendit le maître du Monde. Qu'arriva-t-il à tous les deux après tant de bonheur & tant de félicité? L'un fut tué par deux misérables esclaves, & l'autre fut assassiné par ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Quelle fin triste & funeste, & qu'elle ressemble peu au commencement & au milieu de la vie de ces fameux héros!

Antoine, qui après la mort de César, partagea ses dépouilles, ne jouit pas long-temps de l'Empire & de Cléopatre. La gloire & l'amour l'avoient comblé de leurs faveurs, elles s'évanouirent tout-à-coup; la gloire s'éclipsa à la bataille d'Actium, & l'amour s'éteignit bien-tôt après. Antoine eut, avant de mourir,

mourir, la douleur de connoître qu'il y avoit plus d'ambition, que de véritable tendreſſe dans le cœur de Cléopatre. Un Poëte moderne a parfaitement dépeint le triſte état de ce Triumvir, & le caractere de ſa maîtreſſe. Juges toi-même, ſage & ſavant Abukibak, de la juſteſſe de ce paſſage; c'eſt Antoine qui parle :

Elle n'aimoit en moi que cette pompe vaine,
Ces faiſceaux que ſuivoit la Majeſté Romaine,
Cette foule de Rois que j'entraînois ici :
Quand tout cela me quitte, elle me quitte auſſi.

Combien n'y a-t-il pas de gens qui éprouvent tous les jours un ſort pareil à celui d'Antoine, & combien n'y en a-t-il pas qui l'éprouveront à l'avenir? Si l'on dépouilloit dans toutes les Cours de l'Europe, les principaux Miniſtres & Officiers de leurs emplois & de leurs charges, que d'infidelles ne feroit-on pas? Cette même femme, qui paroiſſoit écouter hier avec tant de plaiſir ce Secretaire d'Etat, le méconnoîtroit preſque aujourd'hui; le moment de la diſgrace de ſon amant, ſeroit celui de la fin de ſon amour.

Revenons, ſage & ſavant Abukibak, au ſujet principal de ma Lettre. Titus, qui fut l'amour de l'Univers, dont les premieres années furent ſi glorieuſes, périt dans le moment qu'il paroiſſoit devoir eſpérer le ſort le plus heureux. Sa félicité s'éclipſa comme un ſonge, il perdit l'Empire & la vie. Le même crime qui lui enleva l'un & l'autre, enrichit le criminel de ſes dépouilles & de ſon héritage.

Juſqu'au jour où Bajazet fut vaincu par Tamerlan, ce Prince n'avoit jamais eſſuyé le moindre revers; depuis ce fatal inſtant, quel ſort n'éprouva-t-il point?

Son ennemi le fit enfermer dans une cage de fer, il le faiſoit porter dans cette étroite priſon par-tout où il alloit, & le faiſoit nourrir des morceaux de pain & de viande qui reſtoient ſur ſa table, & qu'il faiſoit jetter à ce malheureux Prince comme à un chien. Quel exemple des caprices de la fortune! Ceux qui ſe laiſſent enyvrer aiſément à ſes trompeuſes faveurs, les Souverains, qui ſur-tout penſent pouvoir fixer cette inconſtante Déeſſe au haut

de ſa roue, devroient l'avoir ſans ceſſe devant les yeux pour les guérir de leur aveugle confiance.

Lorſqu'on réfléchit ſur un événement auſſi ſingulier que celui de la fin des grandeurs de Bajazet, peut-on encore établir quelque fondement ſur les biens de ce monde? Et doit-on regarder quelque bonheur comme fixe & inébranlable, quand on voit que le même Prince qui commandoit hier une armée conſidérable, qui donnoit la loi à un nombre de Souverains, qui poſſédoit des Etats immenſes, eſt réduit aujourd'hui dans la dure extrêmité de vivre renfermé & nourri dans une cage, comme une bête féroce; plus malheureux encore qu'elle, puiſqu'elle ne ſent que médiocrement la perte de ſa liberté, & qu'elle n'a aucune idée de l'infamie & de la honte? Une choſe qui augmente encore la ſingularité de l'infortune de Bajazet, c'eſt que le conquérant qui le mit dans les fers, étoit né le fils d'un berger, & avoit été berger lui-même. Cette derniere circonſtance doit ſervir aux réflexions de ceux qui ſeront aſſez prévoyants, pour vouloir dans la proſ-

périté se faire un fond de sageſſe qui puiſſe leur ſervir dans l'adverſité.

Charles-Quint fut pendant très-long-temps ſi heureux, qu'il étoit ſurpris lui-même quelquefois des faveurs dont la fortune l'accabloit. Il joignit l'Empire à l'Eſpagne & aux Pays-Bas; il vainquit François I. ſon plus dangereux ennemi, & le fit priſonnier; il battit les Proteſtants d'Allemagne; il ſoumit la Cour de Rome, aſſiégea le Pape dans le Château S. Ange; il arrêta les progrès de Soliman; il ſembloit que rien ne manquoit à la gloire & au bonheur de ce Prince, l'un & l'autre s'évanouirent ſubitement. Le conquérant reçut un affront cruel au ſiege de Metz, & le Souverain fut peu de temps après métamorphoſé en Moine; plus de gloire, plus de bonheur.

J'admire, ſage & ſavant Abukibak, la profondeur des jugements ſecrets de la Divinité, & je me perſuade qu'elle permet qu'il y ait *une certaine force ſecrette qui ſe joue du deſtin des plus grands hommes, abaiſſe leur orgueil, & détruit les marques les plus écla-*

vantes de leur dignité (1) Peut-on penſer autrement, lorſqu'on conſidere Charles-Quint retiré dans un Couvent de Moines, allant à cinq heures du matin éveiller les Religieuſes, & après avoir voulu forcer par le fer & par le feu les Proteſtants d'Allemagne d'entendre la Meſſe, contraindre les Moines d'interrompre leur ſommeil par le ſon d'une clochette qui les appelle à Matines? Je me figure, ſage & ſavant Abukibak, de voir cet Empereur, courant dans un dortoir, & y jouant le perſonnage d'un Frere-laï. Heureux encore, ſi la vocation Monacale eût toujours duré! Mais elle reſſembla à celle des autres Religieux, & peu de temps après ſa retraite dans un Couvent, Charles-Quint enrageoit de s'y être confiné; c'étoit un redoublement d'infortune. Si la folie qui obligea cet Empereur à vivre monacalement, eût toujours été dans ſa force, il n'eût ſenti qu'une partie de ſon infortune; le re-

[1] Uſque adeo res humanas vis abdita quædam
Obterit, & pulchras faſces, ſævaſque ſecures
Proculcare ac ludibrio ſibi habere videtur.
Lucret. de Rer. Nat. Lib. V. verſ. 1231.

tour d'un reſte de raiſon mit le comble à ſon malheur.

Henri IV. parvint à la Couronne, quoiqu'il y eût, lorſqu'il nâquit, neuf Princes du ſang avant lui. Ce fut un bonheur bien rare, que de monter au Trône : malgré un obſtacle auſſi fort, il n'y a jamais eu de ſucceſſion plus éloignée dans un Etat héréditaire ; il y avoit d'Henri IV. à Henri III. onze degrés de diſtance. A ces premiers effets de la fortune de Henri IV. joignons-en d'autres non moins étonnants : il vainquit ſes ennemis avec l'aide d'une poignée de Proteſtants ; il chaſſa les Eſpagnols, ſoumit ſes ſujets rebelles, & s'empara d'un Royaume que tout ſembloit conſpirer à vouloir lui ravir. Dès qu'il fut le maître abſolu, ſon bonheur ne dura pas long-temps ; il fut obligé de craindre ſans ceſſe pour ſes jours. Echappé pluſieurs fois des pieges que la ſuperſtition & la haine Monacale lui tendoient, il ſuccomba enfin lorſqu'il s'y attendoit le moins.

Louis XIV. dont la longue vie fut ſi long-temps fortunée, paya dans ſes der-

nieres années le bonheur dont il avoit joui; il vit la famille Royale en proie aux fureurs des Parques, ſes ennemis, prêts à pénétrer dans le cœur du Royaume, ſes Sujets épuiſés, & ſes finances entiérement diſſipées.

Charles XII. trouva à Bender la fin de ſon bonheur & de ſes conquêtes. Ce même Prince qui avoit détrôné des Monarques & fait des Rois, paſſa le reſte de ſa vie errant & vagabond dans la Turquie, & vint enfin ſe faire tuer en Allemagne.

Voilà, ſage & ſavant Abukibak, bien des exemples frappants des caprices de la fortune. Heureux ceux qui en profitent, & qui penſent dans les temps les plus heureux aux infortunes dont ils peuvent être tout-à-coup accablés!

Je te ſalue, ſage Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CXIX.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais ſi tu as jamais fait attention, ſage & ſavant Abukibak, aux cruautés énormes qu'ont commiſes certains hommes, parmi leſquels il y a eu pluſieurs Souverains. On n'a jamais vu chez les bêtes les plus ſauvages autant d'inhumanité & de férocité que dans les Princes; ne pourroit-on pas dire qu'il eût été plus heureux pour le genre humain qu'il fût né deux cents monſtres plutôt qu'eux? Et cependant tel eſt le ſort infortuné des hommes, il n'eſt point de ſiecle, où il ne laiſſe dans quelque Royaume un Monarque, tel que ceux dont nous parlons: ainſi, l'on peut regarder la puiſſance ſouveraine comme les Aſtrologues les planettes; ils croient que lorſqu'elles favoriſent un peuple, elles répandent leur malignité ſur un autre.

Il me ſeroit aiſé de montrer, ſage

Abukibak,

Abukibak, que dans presque tous les temps il y a eu plus de mauvais Princes que de bons; mais je me contenterai de te faire considérer que les premiers ont été en très-grand nombre, & qu'ils ont successivement perpétué les malheurs des peuples. Parcourons d'abord l'Empire Romain, & considérons-le dès le moment que la République commença d'être en proie à l'ambition des Tyrans. Les barbares & cruelles actions que commirent Sylla & Marius, sont presque innombrables; ces deux rivaux firent périr, en se disputant le pouvoir suprême, des millions d'hommes. Sylla fit massacrer dans un seul jour quatre légions entieres, il traita aussi rigoureusement les habitants de Preneste, parce qu'ils avoient donné asyle à son ennemi. La mort de tant de personnes ne put assouvir sa cruauté, il ordonna qu'on les privât de la sépulture, & que leurs corps servissent de nourriture aux vautours & aux corbeaux.

Jules César & Pompée, qui suivirent peu de temps après Sylla & Marius, furent moins cruels; mais ils ne

firent pas moins répandre de sang. Leurs funestes démêlés détruisirent la moitié du genre humain, ils porterent le fer & le feu dans toutes les parties du monde, & la fin de leur querelle fut celle de la liberté des Romains.

Auguste, qui succéda à Jules César, rougit la terre & l'onde de ses proscriptions; la bonté, la clémence & la douceur de ses dernieres années ne purent rendre la vie à tant d'infortunés qu'il avoit sacrifiés à sa vengeance & à son ambition. D'ailleurs, la tranquillité dont on avoit joui sur le milieu, & sur la fin de son regne, s'éclipsa bien-tôt. Tibere qui régna après lui, lassé d'affecter une fausse clémence, ne laissa passer aucun jour sans répandre le sang humain; il voulut même qu'on parût insensible à ces cruautés, & défendit sous peine de mort de pleurer la perte de ceux qu'il faisoit mourir. C'étoit-là de tous les ordres le plus cruel & le plus barbare, puisque la plainte est le seul & unique secours qui reste aux malheureux. Le même Empereur, peu content de la mort des victimes qu'il sacrifioit à ses

soupçons, à sa jalousie, à sa vanité, inventoit les supplices les plus cruels pour les tourmenter. Quelquefois il faisoit boire extrêmement les infortunés qu'il condamnoit à la mort, & ordonnoit ensuite qu'on leur liât étroitement les conduits de l'urine, afin qu'ils mouruſſent des douleurs que leur causeroit l'impossibilité de pouvoir pisser. Il s'amusoit aussi dans l'Isle de Caprée où il s'étoit retiré, à faire jetter des hommes du haut d'un rocher dans la mer, & pour rendre leur mort plus cruelle, des soldats postés dans de petits bateaux, les recevoient sur les pointes de leurs piques & de leurs javelots.

Caligula fut véritablement digne de son prédécesseur, il le surpassa même en cruauté. Ce monstre souhaitoit que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, afin que d'un seul coup il l'a pût couper. Il se plaignoit amérement de ce que sous son regne ses Etats avoient été exempts de la peste & de la famine; il souhaitoit ardemment que quelque déluge, ou quelque tremblement de terre ruinât entiérement l'I-

talie & des Provinces Romaines. On rapporte une action de ce Prince, qui seule suffit pour montrer toute l'énormité de son caractere. On dit qu'avant demandé à quelqu'un, que Tibere avoit banni, ce qu'il faisoit pendant son exil, cet homme lui répondit pour le flatter, qu'il prioit Dieu sans cesse que Tibere mourût; afin que lui Caligula montât sur le Trône. Cette réponse réveilla la jalousie & la cruauté de ce tyran, il craignit que ceux qu'il avoit bannis, ne formassent de pareils souhaits & ne désirassent sa perte; il ordonna que l'on donnât la mort à tous les exilés.

Néron fut encore plus barbare & plus cruel que Caligula; il fit mourir sa mere, son gouverneur, ses plus zélés serviteurs; il traita aussi inhumainement Octavie & Sabine qu'il avoit épousées. Enfin, pour donner un exemple éternel aux hommes des excès où peuvent se porter les mauvais Souverains, il fit mettre le feu à Rome, & défendit sous peine de la vie à personne de l'éteindre. On dit que pendant cet incendie, il étoit au haut d'une tour

qui en étoit assez éloignée pour en être à l'abri, d'où il regardoit avec un contentement infini l'horrible spectacle qui s'offroit à ses yeux.

Domitien, Vitellius, Commode, Maximien, Dioclétien ne poussèrent point la cruauté aussi loin que Néron; mais ils ne laissèrent pas que de répandre bien du sang. A peine parmi les quinze ou vingt premiers Empereurs Romains s'en trouva-t-il trois ou quatre qui eussent des sentiments humains. Quels tourments, quels maux, quels supplices n'essuyerent point pendant tant de regnes les infortunés Romains, & les Provinces qu'ils avoient soumises!

Conſideres, sage Abukibak, si les Souverains ne sont pas les instruments ordinaires dont le Ciel se sert pour punir les hommes, & songes en même temps combien un bon Prince doit être cher à ses sujets, & combien ils doivent veiller à sa conservation, puisque c'est le plus grand présent que la Divinité puisse leur faire. Si des filles de famille qui perdent leur Pere, & qui tombent sous la puissance d'un tuteur dur & peu serviable, sont dignes de compassion,

quelle pitié ne doit-on pas avoir d'un peuple qui eſt privé d'un Roi comme Titus, & qui en voit remplir la place par un Prince, tel que fut ſon ſucceſſeur ? Les Monarques, véritablement dignes de commander, ſont ſi rares, que s'il eſt permis à toute une Nation de ſe livrer à une triſteſſe démeſurée & ſans borne, c'eſt lorſqu'elle en perd un qu'on peut placer dans ce nombre.

Il me ſeroit aiſé de te prouver, ſage Abukibak, que les autres Etats n'ont pas été plus fortunés que l'Empire Romain. Je trouverois dans l'antiquité mille exemples de la cruauté des Princes, les ſiecles modernes m'en fourniroient auſſi pluſieurs; mais je me contenterai d'en rapporter quelques-uns, pris & dans les anciens temps, & dans ces derniers. Cela ſuffira pour prouver ce que j'ai avancé, *que dans tous les temps le nombre des mauvais Princes a été très-conſidérable*, & a perpétué les malheurs du genre humain.

Dès qu'il y a eu des Hiſtoriens, il y a eu des gens qui ont parlé, & ſe ſont plaints des cruautés des Princes. Si nous avions des mémoires plus anciens que

ceux d'Hérodote, ſans doute nous y trouverions des preuves de ce fait; mais puiſque nous n'avons dans l'Hiſtoire aucun Ouvrage auſſi ancien que celui de ce Grec, prenons chez lui le premier exemple des crimes des Souverains; c'eſt celui d'Aſtyages, qui fit manger à Harpage ſon propre enfant, pour n'avoir pas donné la mort à Cyrus le fils de ſa fille.

Permets, ſage & ſavant 'Abukibak, que je place ici toute cette cruelle hiſtoire, telle qu'elle eſt dans Hérodote. Son horreur eſt ſi grande, qu'on ne ſauroit aſſez l'offrir à ceux qui veulent examiner attentivement juſqu'où certains Princes ont pu pouſſer la barbarie. Harpage (1), dit Aſtyages, de quelle mort avez-vous fait mourir l'enfant que je vous donnai, & qui étoit né de ma fille? Harpage, voyant le bouvier préſent à qui il l'avoit remis, ne voulut diſſimuler, ni couvrir ſon action par un menſonge, de peur d'être convaincu par les témoignages qu'on produiroit

(1) Hiſt. *d'Hérod.* Tom. I. Liv. I. pag. 108. & ſuiv. Edit. *in-12. Je me ſers de la Traduction de du Ryer.*

contre lui. Il fit donc cette réponſe:
„ Lorſque j'eus reçu cet enfant, je cher-
„ chai un moyen de ne rien faire qui fût
„ contraire à votre intention; & com-
„ me je n'ai jamais rien fait contre
„ votre ſervice, je réſolus d'agir de
„ telle ſorte, que je n'offenſaſſe point
„ Votre Majeſté, & que je ne fuſſe
„ point votre bourreau, ni de la Prin-
„ ceſſe votre fille. Je donnai donc l'en-
„ fant à cet homme que j'avois fait
„ venir exprès, & je lui dis que c'étoit
„ vous qui commandiez qu'on le tuât;
„ & certes je ne penſe pas avoir failli
„ en diſant cela, car vous l'aviez com-
„ mandé. Enfin, en lui donnant cet
„ enfant comme par votre ordre, je
„ lui enjoignis de l'expoſer ſur une mon-
„ tagne déſerte, & de demeurer auprès
„ de lui juſqu'à ce qu'il fût mort. Je lui
„ fis toutes ſortes de grandes menaces,
„ s'il n'exécutoit ce commandement;
„ & quand il eut ſatisfait à l'ordre que
„ je lui avois donné, j'envoyai ſur les
„ lieux pour en être mieux aſſuré, les
„ plus fideles des miens. Je ſus d'eux
„ que cet enfant étoit mort, & je le
„ fis enterrer par eux-mêmes. Voilà

„ comment la choſe s'eſt paſſée, & „ comment cet enfant eſt mort. „ Ainſi Harpage parla au Roi, ſans rien diſſimuler de la vérité; & le Roi cachant ſa colere & ſon reſſentiment, lui conta premiérement tout ce qu'il avoit appris du bouvier, & enfin il lui dit que l'enfant vivoit, & qu'il en étoit bien aiſe. Car, dit-il, j'étois en inquiétude de l'aventure de cet enfant, & je ne pouvois endurer que ma fille me reprochât en elle-même d'être le meurtrier de ſon fils. Mais puiſque la fortune nous eſt plus favorable que nous ne penſions; envoyez votre fils avec cet enfant qu'on vient de me rendre, & ne manquez pas de venir ſouper avec moi, parce que j'ai réſolu, pour le recouvrement de mon petit-fils, de ſacrifier aux Dieux, à qui j'en dois de l'honneur & de grandes reconnoiſſances.

Quand Harpage eut entendu ces paroles, il ſe proſterna devant le Roi, & s'en retourna en ſa maiſon, extraordinairement réjoui que ſa faute eût un ſi bon ſuccès, & d'avoir été convié par le Roi au feſtin qu'il faiſoit en ſigne de réjouiſſance. Il ne fut pas ſitôt en ſon

logis, qu'il envoya au palais son fils unique, âgé environ de treize ans, & lui enjoignit de faire tout ce que le Roi lui commanderoit. Cependant satisfait de son aventure, il dit à sa femme tout ce qui lui étoit arrivé; mais quand son fils fut dans le palais, le Roi commanda qu'on le fît mourir, qu'on le coupât en morceaux, qu'on en fît rôtir une partie, & bouillir l'autre, & qu'on le tînt prêt pour le servir sur la table. L'heure du soupé étant venue, & chacun s'étant assemblé, & Harpage avec les autres, on servit devant le Roi & les autres Seigneurs des viandes ordinaires, mais on servit devant Harpage tous les membres de son fils découpés, excepté la tête, les pieds & les mains qu'on tenoit cachées dans une corbeille couverte. Lorsqu'Astyages eut pris garde qu'Harpage étoit rassasié de cette viande, il lui demanda s'il l'avoit trouvée excellente, & Harpage lui répondit qu'il n'en avoit jamais mangé de meilleure. En même temps ceux qui avoient l'ordre du Roi, lui apportèrent dans un plat la tête de son fils, ses mains & ses pieds, & lui dirent qu'il découvrît ces mêts, & qu'il

en prît ce qu'il voudroit. Harpage fit ce qu'on lui disoit, & quand il eut découvert ce plat, il vit les misérables restes de son fils: toutefois il ne s'étonna point d'un spectacle si étrange, & demeura maître de soi dans un si grand sujet d'affliction. Alors Astyages lui demanda s'il savoit de quelle viande il avoit mangé, & Harpage lui répondit qu'il le savoit fort bien; mais qu'il ne trouvoit rien à redire à tout ce que faisoit le Roi. Après avoir fait cette réponse, & ramassé les restes de son fils, il s'en retourna en sa maison, comme je crois, pour les enterrer.

L'on découvre, sage Abukibak, dans cette horrible & funeste Histoire jusqu'où les Princes ont quelquefois poussé l'inhumanité, & les courtisans la lâche & servile complaisance pour des tyrans. Harpage n'auroit-il pas dû se jetter sur Astyages & lui arracher les yeux, eût-il du mourir dans l'instant de la mort la plus cruelle? Quoi! un pere mange lui-même les membres de son enfant qu'on lui sert à table, il apprend ce qu'il a fait, & la Nature en lui est presque muette, *il ne s'étonne*

point d'un ſpectacle auſſi affreux, & ſe contente de dire, *qu'il ne trouve rien à redire à tout ce que faiſoit le Roi* ! Il faut que l'eſclavage de la Cour ſoit quelque choſe de bien pernicieux, puiſqu'il n'ôte pas ſeulement les ſentiments d'honneur, mais qu'il efface entiérement cēux de la Nature. Qu'on ne diſe point que le reſpect qu'on doit avoir pour un Souverain, doive l'emporter ſur tous les ſujets qu'on pourroit avoir de ſe plaindre de lui. Dès qu'un Roi oublie qū'il eſt homme, & qu'il agit comme une bête féroce, il rompt tous les liens de ſes ſujets. Un pere, à qui un Souverain ſert à table les membres de ſes enfants, eſt un monſtre horrible, dont il faut délivrer le genre humain. Que n'eſt-il pas capable d'entreprendre? quelle cruauté ne mettra-t-il pas en uſage? Il eſt à préſuppoſer qu'ayant oublié tous ſentiments d'honneur, il feroit périr ſes Etats & ſes peuples, ſi on lui en laiſſoit le pouvoir. Or, tous les Juriſconſultes, ceux-mêmes qui ſont les plus favorables à l'autorité arbitraire, conviennent qu'on peut réprimer, par la force, la violence & la cruauté des

tyrans, lorſqu'ils pouſſent les choſes à l'extrême, " Barclay, dit Grotius (1), „ ce puiſſant défenſeur de l'Autorité „ Royale, accorde au peuple, ou à „ la conſidérable partie du peuple, le „ droit de ſe défendre contre une „ cruauté inſuportable, quoiqu'il con„ feſſe que tout le peuple ſoit ſoumis „ au Roi. Pour moi, je n'ai point de „ peine à concevoir que plus la choſe „ qu'on conſerve eſt conſidérable, „ plus l'exception que l'on met à la

[1] Barclaius Regii Imperii aſſertor fortiſſimus hoc tamen deſcendit, ut populo & inſigni ejus parti jus concedat ſe tuendi adverſus immanem ſæviriam: cum tamen ipſe fateatur totum populum Regi ſubditum eſſe. Ego facilè intelligo, quo pluris eſt id quod conſervatur, eo majorem eſſe æquitatem, quæ adverſus Legis verba exceptionem porrigat. At tamen indiſcriminatim damnare aut ſingulos, aut partem populi minorem, quæ ultimo neceſſitatis præſidio ſic utatur, ut interim & communis boni reſpectum non deferat, vix auſim. Nam David, qui extra pauca facta, teſtimonium habet vitæ ſecundum Leges exactæ, armatos circum ſe primum quadringentos, deinde plures aliquanto habuit: quo niſi ad vim arcendam ſi inferretur? Sed ſimul hoc notandum eſt, factum id Davide, niſi poſtquam Jonathanis indicio, & plurimus aliis certiſſimis argumentis compererat Saulem vitæ ſuæ imminere *Hug. Grotii.* de Jure belli & Pacis, Lib. I. Cap. IV. pag. 155.

„ loi eſt équitable ; néanmoins je n'o-
„ ſerois pas blâmer indiſtinctement,
„ ou des particuliers, ou la moindre
„ partie du peuple, ou d'un Etat, qui
„ ſe ſeroit autrefois ſervie, ſans toute-
„ fois ſe départir du bien public, de
„ la derniere reſſource que la néceſ-
„ ſité lui offre. David, dont nous avons
„ ce témoignage qu'hormis quelques-
„ unes de ſes actions, il a été très-
„ religieux obſervateur de la Loi, s'eſt
„ fait accompagner d'abord par qua-
„ tre cents hommes, & puis par un
„ plus grand nombre; & à quel deſſein,
„ que pour ſe défendre de l'oppreſſion?
„ Mais il eſt à propos de remarquer en
„ même temps que David ne ſe porta
„ à cette précaution qu'après avoir été
„ convaincu par l'avis de Jonathas,
„ & par pluſieurs autres preuves très-
„ certaines que Saül en vouloit à ſa
„ vie.„

Dans ce paſſage de Grotius, je vois clairement, ſage Abukibak, qu'il eſt non-ſeulement permis aux peuples de ſe préſerver des violences d'un furieux; mais qu'un particulier peut même ſe garantir des cruautés d'un tyran. Les

imbécilles, ou les lâches courtisans qui soutiennent le contraire, prétendent-ils mieux connoître les principes du Droit naturel que les plus grands Jurisconsultes, & se figurent-ils d'avoir plus de piété & plus de soumission aux ordres du Ciel que David? C'est dans la basse & servile adulation de la Cour qu'est née la monstrueuse opinion qu'un Roi peut être tyran impunément, & que le sang des humains, ainsi que leurs biens, sont le partage d'un furieux.

Ma Lettre est déja trop longue, sage Abukibak, je t'écrirai sur le même sujet dans la premiere que je t'enverrai.

Porte-toi bien, respectes & honores toujours les bons Princes; mais détestes & abhorres les mauvais.

LETTRE CXX.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

VOYONS encore, sage Abukibak, chez les Anciens quelques exemples des cruautés des Princes, avant de venir

aux Modernes. Le premier qui s'offre à mon esprit, est celui de Phalaris, tyran de Sicile. Ce barbare avoit fait faire par un nommé Perillus un taureau de bronze, dans lequel on renfermoit un homme; on rougissoit ensuite cette infernale machine, & les cris du misérable que l'ardeur du feu consumoit, ressembloient par l'arrangement de certains tuyaux, pratiqués dans la bouche du taureau, aux mugissements de cet animal. Est-il permis, sage Abukibak, que la licence effrénée du pouvoir arbitraire, ait pu produire d'aussi grands crimes!

La Grece produisit un nombre de Souverains, qui ne furent guere plus justes & plus équitables que le tyran Sicilien. Mithridate fit mourir sa femme, ses enfants, ses amis; il fit égorger dans un seul jour plus de cent mille Romains par une trahison inouie.

Les successeurs d'Alexandre signalerent presque tous leurs regnes par les proscriptions, les meurtres, & le carnage. Alexandre lui-même dans les dernieres années de sa vie, mérita autant le titre de tyran, que les Princes les plus

plus cruels; il viola toutes les loix de l'humanité, fit périr dans les ſupplices les plus cruels ſes meilleurs amis & ſes plus zélés ſerviteurs.

Le Peuple de Dieu n'a pas été plus exempt que les autres, d'être ſouvent gouverné par de mauvais Souverains. Les David & les Salomon ont bien été plus rares chez les Juifs, que les Joas & les Hérode.

Avant de paſſer à ces derniers ſiecles, arrêtons-nous un moment, ſage Abukibak, à ces temps malheureux, où cette foule de Vandales, ou de Gots inonderent l'Empire Romain. Quelles cruautés ne commirent point les Princes qui les commandoient? & à quels malheurs ne furent pas livrées les plus belles provinces Romaines? On eût pu donner juſtement à tous ces tyrans le nom de *fléau de Dieu*, qui ne fut approprié qu'au cruel & ſanguinaire Atilla. Ce barbare fit plus périr de gens que les plus dangereuſes maladies épidémiques, il détruiſit les plus belles villes, ſaccagea & brûla les Temples, renverſa les plus précieux monuments de l'antiquité, & ſe rendit véritablement:

digne du surnom odieux qu'il portoit.

Pendant que l'Italie & les Gaules étoient en proie à la cruauté des tyrans, la Grece n'étoit ni plus heureuse, ni plus fortunée. Les Empereurs de Constantinople traitoient leurs sujets presqu'aussi inhumainement, que les Gots leurs ennemis; à peine dans le nombre des dix Souverains Grecs, l'Histoire nous parle-t-elle d'un qui soit véritablement digne d'être placé au rang des Princes vertueux.

Venons actuellement, sage Abukibak, à ces derniers siecles; l'Asie, l'Afrique & la Grece ont été saccagées par les Princes Turcs. Mahomet II. noya dans des mers de sang le reste de l'Empire d'Orient, & depuis que ses successeurs ont régné à Constantinople, la cruauté n'a presque jamais quitté le Trône, & y a montré tout ce qu'elle avoit de plus barbare & de plus hideux.

Les Chrétiens n'ont guere été plus heureux que les Turcs. Dans tous les différents Etats de l'Europe, on a vu dans ces derniers siecles des Souverains qui ont violé toutes loix de l'humanité. Pierre le cruel, qui régnoit en Espagne

dans le quatorzieme siecle, & qui mourut l'an mil trois cens soixante-neuf, commit plus de cruautés que les Tibere & les Caligula. Le récit qu'en fait un Historien moderne, cause de l'horreur aux Lecteurs les moins pitoyables; en voici un morceau assez considérable, mais qui vient trop bien à notre sujet pour en rien retrancher.

„ Le Prince furieux se mit en colere, „ sa colere s'altérant toujours du sang „ de ceux qui l'excitoient, outre qu'il „ n'avoit pas oublié que l'intérêt seul „ retenoit l'Infant d'Arragon en Castille, il le fit tuer sur le champ, s'il „ ne le tua pas lui-même, comme un „ Historien l'a écrit. Il fit jetter son „ corps par la fenêtre, criant au peuple de Bilbao où se fit cette exécution: *Voilà celui qui vouloit être votre Maître.* Non content de cette „ cruauté, le corps du mort ayant été „ porté à Burgos, il défendit qu'on lui „ rendît les honneurs de la sépulture, „ & ordonna qu'on le jettât ignominieusement dans la riviere. La Reine, „ mere de l'Infant, & Isabelle de Lara „ sa femme, étoient à Roa quand el-

„ les apprirent la Scene tragique qui
„ s'étoit passée en Biscaye ; elles n'eu-
„ rent pas le temps de pleurer sa mort,
„ elles se virent bien-tôt réduites à
„ pleurer pour elles-mêmes. Elles fu-
„ rent arrêtées, & on les conduisit à
„ Castroxeris, où on les retint prison-
„ nieres, & où on leur donna pour
„ compagnie Jeanne de Lara, sœur
„ d'Isabelle, & épouse de D. Tello.
„ Il ne se passa pas bien du temps que
„ le Roi ne trempât ses mains dans le
„ sang de la Reine sa tante ; il la fit
„ mourir dans sa prison même. Jeanne
„ de Lara éprouva bien-tôt le même
„ sort à Seville, & Isabelle sa sœur à
„ Xerès de la Frontera, où elle fut
„ alors conduite pour être à Blanche
„ de Bourbon, que l'on y avoit trans-
„ férée, & avec qui elle demeura quel-
„ que temps, pronostique de sa mal-
„ heureuse destinée. La bataille d'A-
„ raviane coûta la vie à deux jeunes
„ Princes qui n'y étoient pas, seulement
„ parce qu'ils étoient freres du Comte
„ Trastamare qui l'avoit gagnée. Pierre
„ étoit si accoutumé à verser le sang
„ de ses proches, qu'on ne s'étonna

» de ce nouveau fratricide ; que par
» l'âge & par l'innocence des deux fre-
» res qu'il fit mourir, dont l'un n'a-
» voit que dix-huit ans, l'autre à peine
» en avoit quatorze. D. Nugnès de
» Guſman, Grand Sénéchal, ou Gou-
» verneur de Léon, n'auroit pas échap-
» pé à la fureur de Pierre le cruel,
» s'il n'avoit été prévenu par un de ſes
» domeſtiques, des deſſeins que ce
» Prince avoit formés de le ſacrifier à
» ſes ſoupçons. Ce Seigneur averti à
» temps du danger qu'il couroit, ſe
» ſauva en Portugal. D. Pedro Alvare
» Ozorio n'eut pas le même bonheur ;
» invité par D. Diegue Garcie de Pa-
» dilla, Grand-maître de Calatrava,
» à un repas, il fut poignardé à table
» par deux meurtriers que le Roi avoit
» apoſtés. Le Grand Archidiacre de
» Burgos D. Diegue Arias Maldonard
» devint ſuſpect, parce qu'il avoit reçu
» des lettres du Comte Henri de Traſ-
» tamare. Il fut la victime des ſoup-
» çons de Pierre, qui le fit inhumai-
» nement aſſaſſiner. D. Ferdinand de
» Tolede, Grand Maître de la garde-
» robe, Seigneur auſſi recommandable

„ par ſa probité, que par les ſervices
„ importants qu'il avoit rendus à l'E-
„ tat, D. Pedre Nugnès de Guſman,
„ D. Gomez Carillo, furent en divers
„ temps immolés, ou aux caprices,
„ ou aux fureurs de ce Prince ſans hu-
„ manité. Dom Guttiere Gomès de
„ Tolede, Grand Prieur de S. Jean,
„ & D. Diegue Gomès ſon frere,
„ outré de la mort de D. Ferdinand
„ leur oncle, craignirent pour eux-
„ mêmes un ſemalable ſort, & ſe ré-
„ fugierent en Arragon. Le Roi n'ap-
„ prit leur évaſion qu'avec des tranſ-
„ ports de rage, dont il fit reſſentir
„ les effets à Dom Vaſco, Archevêque
„ de Tolede leur oncle, & frere du
„ Grand Maître de la garde-robe. Il
„ lui ordonna de ſortir ſur le champ du
„ Royaume. L'ordre fut exécuté avec
„ tant de précipitation, qu'on ne laiſſa
„ pas au Prélat le temps de ſe fournir
„ des choſes néceſſaires à la vie. Ce
„ grand Archevêque, que ſes éminen-
„ tes vertus rendoient cher à ſon trou-
„ peau, parut coupable aux yeux de
„ Pierre le cruel, parce qu'il avoit
„ donné des larmes à la mort d'un frere

„ qu'il aimoit tendrement. D. Vaſco „ ſe retira à Conimbre dans le Monaſ- „ tere des Dominicains, où il acheva „ ſaintement ſon exil & ſa vie (1). „

Je te ſalue, ſage Abukibak. Je continuerai à te parler ſur le même ſujet dans ma premiere Lettre.

LETTRE CXXI.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

DANS le temps que l'Eſpagne étoit en proie à la barbarie de Pierre le cruel, Charles le mauvais, tyranniſſoit les Navarrois, & la vertu, l'honneur, la probité, n'étoient pas moins inconnues à ce dernier Souverain qu'au premier. Le crime qu'il commit à l'égard de Gaſton Phœbus, Comte de Foix, paſſe toute imagination. Il voulut le faire empoiſonner par ſon fils; & quoique ce jeune Prince fût le fils de ſa ſœur, ni la qualité de neveu, ni celle de beau-frere ne purent le détourner de ſon funeſte deſſein.

[1] *Hiſt. des Révol. d'Eſpagne*, par le P. d'Orléans, *Tom. II. pag.* 449.

„ Ce Prince ſanguinaire, dit un Hiſ-
„ torien (1), ſe voulant défaire d'un
„ beau-frere qui l'incommodoit, ſe
„ ſervit du fils pour faire périr le pere;
„ & l'enfant lui ſemblant trop bien né
„ pour être ſéduit par les motifs qui
„ font commettre les parricides, il lui
„ donna un ſachet de poudre, dont
„ il lui dit que la vertu étoit de re-
„ nouveller l'amitié éteinte, ajoutant
„ qu'il trouvât moyen d'en mettre ſe-
„ crettement ſur quelqu'une des vian-
„ des qu'on ſervoit au Comte ſon pere,
„ & qu'il verroit renaître en lui avec
„ plus de vivacité que jamais, ſes pre-
„ miers empreſſements pour ſa mere.
„ Il lui recommanda le ſecret, & le
„ renvoya chargé de préſents, & plein
„ d'une tendre reconnoiſſance pour un
„ oncle, dont il croyoit être aimé en
„ fils plutôt qu'en neveu. On raconte
„ diverſement le reſte de cette tragique
„ hiſtoire. Quelques-uns diſent qu'on
„ ſurprit l'enfant, mêlant de cette pou-
„ dre fatale dans un des mets qu'on
„ alloit porter ſur la table du Comte

(1) Hiſt. des Révol. d'Eſpagne, *par le P. d'Orléans*, Tom. III. pag. 69.

ſon

„ ſon pere ; que le Comte en fut aver-
„ ti, & qu'étant entré en ſoupçon que
„ quelqu'un de ſes ennemis n'eût ren-
„ du ſon fils capable d'un crime, il fit
„ donner de cette viande à un chien
„ qui en mourut, & que tranſporté
„ de colere, il fit enſuite mourir l'en-
„ fant. „

Le ſeizieme & le dix-ſeptieme ſiecles ont produit de mauvais Souverains, ainſi que le quatorzieme. Philippe II. inonda les Pays-Bas du ſang de ſes infortunés ſujets. Peu content de les accabler par des taxes & des impôts, il voulut encore établir chez eux l'affreux Tribunal de l'Inquiſition, & le Duc d'Albe, digne Miniſtre des volontés de ſon maître, commit autant de cruautés en Flandres, que Fernand Cortès & ſes camarades en pratiquerent dans le nouveau Monde.

Les François dans ces temps infortunés n'étoient pas plus heureux que les Flamands. Ils eſſuyerent ſucceſſivement trois regnes affreux, & dont l'Hiſtoire fait frémir. Après la mort de Henri II. l'infernale Catherine de Médicis bouleverſa tout le Royaume, & ſignala ſa

diabolique politique par les guerres sanglantes qu'elle eut soin d'entretenir & de fomenter. Le caractere de cette Mégere est parfaitement dépeint par un Auteur de son temps, qui nous a laissé un détail de toutes ses fourberies; il développe à merveille les véritables motifs qui la conduisoient, dans l'endroit où il fait mention de la mort du Connétable de Montmorenci. „ Au „ partir de Meaux, dit-il (1), les Hu„ guenots viennent devant Paris, où „ le Roi s'étoit retiré. Puis après quel„ques parlements, une bataille se don„ne, en laquelle plusieurs Gentils„hommes demeurent d'une part & „ d'autre, Monsieur le Connétable s'en „ retourna à Paris, étant blessé à mort. „ Il étoit peu auparavant cette journée, „ entré en quelque pique avec le Prin„ce de Condé, en parlementant de la „ paix; & la douleur d'un coup tout „ fraîchement reçu, dont il étoit au lit „ de la mort, suffisoit assez pour l'es-

[1] Recueil de diverses Pieces, servant à l'Hist. de Henri III. Roi de France & de Pologne, *Discours merveilleux de la Vie de C. de Médicis*, pag. 506. A Cologne, chez Pierre Marteau.

„ mouvoir à quelque vengeance. Non-
„ obſtant tout cela, tant étoit-il af-
„ fectionné au bien de ce Royaume,
„ & plus enclin à obéir à la raiſon,
„ qu'à aucune paſſion, tant véhémente
„ qu'elle pût être. La Reine le venant
„ viſiter, il ne lui tint propos que de
„ faire paix en la plus grande hâte qu'il
„ ſeroit poſſible, ajoutant ces mots:
„ *Que les plus courtes folies étoient*
„ *les meilleures*, c'eſt-à-dire, les moins
„ dommageables. Il exhorte auſſi (ſi
„ elle deſiroit le ſalut de ce Royaume)
„ de ne troubler jamais la paix pour
„ quelque choſe que ce fût, en lui
„ propoſant combien la France s'affoi-
„ bliſſoit d'heure à autre par la perte
„ de tant de Nobleſſe. Mais c'étoient
„ paroles perdues; car d'où il prenoit
„ les raiſons pour la paix, elle les pre-
„ noit pour la guerre: il montroit la
„ perte, elle trouvoit ſon gain; &
„ d'où il conjecturoit certainement la
„ ruine du Royaume, elle ſe promet-
„ toit ſon établiſſement propre.„

La mauvaiſe éducation que reçurent les Rois François II. Charles IX. & Henri III. fut une ſuite malheureuſe

de la politique de la Médicis. Cette femme, avide de commander, tâcha de plonger ses fils dans la plus sale crapule & dans la plus infame débauche, pour ôter à ces Princes toute envie de se mêler du gouvernement. Le même Auteur que je viens de citer, nous apprend quel soin elle prit de l'enfance de son premier fils François II.

„ En ses tendres ans, dit-il (1), elle „ lui avoit laissé quitter ses précepteurs „ pour jouer à la toupie, & faire (par „ un sinistre présage) jouster les coqs „ l'un contre l'autre. Et quand il est „ déclaré majeur, au lieu de teindre „ cette royale jeunesse en toutes vertus, „ elle tâche de corrompre son propre „ fils, & effacer tout son bon naturel; „ laisser approcher de sa personne des „ maîtres de jurements & blasphêmes, „ des mocqueurs de toute Religion; „ le fait solliciter par des maquereaux, „ qu'elle pose (comme en sentinelle) „ à l'entour de lui; même perd tellement toute honte, qu'elle lui sert de „ maquerelle, comme auparavant elle

[1] *Discours merveill. de la vie de Cath. de Médicis*, pag. 499.

„ avoit fait au Roi de Navarre & au
„ Prince de Condé, afin de lui faire
„ oublier tout desir de connoître les
„ affaires de son Royaume, l'enivrant
„ de toutes sortes de voluptés. Chacun
„ sait ce que je dis, tellement que j'ai
„ horreur d'en parler davantage. Ainsi
„ donc le Roi ne venoit au Conseil,
„ que par l'importunité de quelques-
„ uns, qui, à leur grand regret, le
„ voyoient ainsi mal nourri. „

Charles IX. fut imbu des mêmes principes que François II, mais comme il régna bien plus long-temps que lui, ses peuples en ressentirent les effets les plus funestes. Ce Prince cruel renouvella les fureurs de Néron. L'Empereur Romain fit mettre le feu à Rome, & lui livra Paris au carnage le plus sanglant. L'affreuse journée de Saint Barthélemi fut exécutée par ses ordres, & ce barbare Souverain se baigna lui-même avec plaisir dans le sang de ses sujets. Vérifions encore ce fait, sage Abukibak, par l'autorité d'un Historien respectable. " Quand il fut jour, dit Brantôme, le Roi ayant mis la tête à la
„ fenêtre de sa chambre, & qu'il voyoit

„ aucuns dans le fauxbourg Saint Ger-
„ main qui se remuoient & se sauvoient,
„ il prit une grande arquebuse de chas-
„ se qu'il avoit, & en tira tout plein
„ de coups à eux, mais en vain; car
„ l'arquebuse ne tiroit si loin. Incessamment crioit, *tues*, *tues*, & n'en
„ vouloit jamais sauver aucun. „

La cruauté de Charles IX. ne fut point assouvie par la mort d'un si grand nombre de ses sujets, il voulut encore goûter le plaisir de repaître ses yeux de l'affreuse vue du corps sanglant & défiguré de l'Amiral de Coligny; il alla pour cet effet jusqu'au pied de l'échafaud, où étoient exposés les tristes restes de ce héros. Sa mere & son frere le Duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III. l'accompagnerent dans un si noble voyage. Un Auteur, contemporain de la Médicis, nous a donné un précis de toutes ces barbaries; il est le garant que je n'avance rien que Charles IX. n'ait véritablement fait.

„ Le Vendredi ensuite (1), l'A-
„ miral est blessé d'une arquebusade

(1) *Disc. merveill. de la Vie de Cath. de Médicis*, pag. 528.

„ par Maurevel, qui paravant avoit tué
„ Mony ſon Capitaine. La Reine mere,
„ le Roi, Meſſeigneurs ſes freres le
„ viſitent. Elle ſinguliérement fait fort
„ la courroucée contre les auteurs de
„ ce coup, & en crie plus haut qu'au-
„ cun autre; mais quelque ſemblant
„ qu'elle montrât à l'Amiral, elle l'eût
„ déja voulu voir en pieces, comme
„ elle le montra pour un effet auſſi
„ tragique & malheureux, que mé-
„ chanceté qui ait jamais été commiſe.
„ Car la nuit d'entre le Samedi & le
„ Dimanche ſuivant, elle le fait maſſa-
„ crer cruellement avec tous ceux que
„ l'on put attraper, deſquels y avoit
„ un rôle dreſſé, afin de les dépê-
„ cher tous. Les premiers en ce rôle
„ après l'Amiral, étoient les quatre
„ freres de Montmorenci, quoique
„ Catholiques, qui furent ſauvés par
„ l'abſcence du Maréchal de Montmo-
„ renci, aîné de la maiſon, qui, le Jeu-
„ di précédent, étoit allé à la chaſſe.
„ Le Maréchal de Coſſé étoit le neu-
„ vieme en rang, puis le Sieur de Biron
„ & pluſieurs autres. De fait on leur
„ ferma la porte du Louvre, afin qu'ils

» demeurassent en proie. Et le Sire
» Claude Marcel, rencontrant le Sieur
» de Thoré, l'avertit de se retirer
» promptement s'il aimoit sa vie, &
» qu'il ne faisoit pas bon à Paris ce jour-
» là pour ceux de sa maison. Quant au
» Maréchal de Cossé, sans les prieres
» de la Demoiselle du Châteauneuf,
» qui y employa son crédit envers le
» Duc d'Anjou, il passoit le pas avec
» les autres; comme aussi le Sieur de
» Biron, s'il ne se fût vîtement retiré
» en l'Arcenal. Le Roi de Navarre fut
» sauvé à la requête de Madame sœur
» du Roi, sa nouvelle épouse; & le
» Prince de Condé par le Duc de Ne-
» vers son beau-frere, qui remontra
» qu'il étoit jeune & délicat, & pour-
» roit aisément changer d'opinion. Dieu
» qui ne vouloit pas ruiner ce Royaume
» tout en un jour, les exempta de cet
» horrible massacre. Le corps de l'A-
» miral (duquel la tête fut premiére-
» ment coupée pour la présenter à la
» Reine) fut porté au gibet de Mont-
» faucon, où peu de jours après,
» pour en repaître ses yeux, elle l'alla
» voir un soir, & y mena ses fils, sa

» fille & ſon gendre. Je laiſſe à penſer
» combien cette vue étoit digne de
» tels Princes que ceux-là, & à quelle
» intention elle les y menoit pour les
» accoutumer à toute cruauté; car
» elle en a fait tel ordinaire, qu'il n'y
» a ſi cruel ſpectacle qui ne lui donne
» ſingulier plaiſir, & où elle ne veuille
» ſe trouver. Pluſieurs Gentilshommes
» notables, dont nous aurons un jour
» grand beſoin contre les étrangers, y
» furent vilainement mis à mort, même
» quelques bons Catholiques, entr'au-
» tres M. de Villemor, Maître des Re-
» quêtes, fils du feu Garde des Seaux
» Bertrand, depuis Cardinal de Sens,
» & M. Roujlard, Conſeiller d'Egliſe
» en la Cour de Parlement, & Chanoi-
» ne de Notre-Dame, tous deux recon-
» nus de chacun pour bons catholiques,
» mais ennemis de cruauté, injuſtice
» & ſédition. Les coquins & garne-
» ments de la ville, eſmeus de l'exem-
» ple, & par la voix de ceux qui
» crioient que les Huguenots avoient
» voulu tuer le Roi, & de l'eſpérance
» du pillage, maſſacrent tout ce qu'ils
» rencontrent, ſans reſpect de ſexe,

» âge, ni qualité. La Reine mande
» aux Gouverneurs qu'ils aient à faire
» le ſemblable ès villes de leurs Gou-
» vernements, ce qui ſe fit d'une façon
» très-cruelle ès Capitales du Royau-
» me, encore qu'en aucunes les bour-
» reaux mêmes aimaſſent mieux quit-
» ter leur métier, que de s'employer
» à tuer des pauvres gens non condam-
» nés par juſtice. Qui plus en tue eſt
» mieux récompenſé. On en étrangle
» quelques-uns en priſon en faveur de
» ceux qui en demandoient les confiſ-
» cations; nommément le Maréchal de
» Rets fit tuer dans les priſons du Châ-
» telet, Lomenie, Secretaire du Roi,
» pour avoir ſa terre. »

Permets-moi, ſage & ſavant Abukibak, de m'interrompre dans le récit de tant d'horreurs. Je t'ai entretenu avec toute la haine que je te connois pour les mauvais Princes, je finis par la pitié que m'inſpire le ſort de leurs innocentes victimes.

LETTRE CXXII.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

LE Ciel avoit réſolu de faire payer aux François par les plus grands malheurs, le bonheur qui leur étoit réſervé dans la perſonne d'un Roi, tel que Henri IV. Il étoit deſtiné que les trois fils de l'infernale Médicis régneroient ſucceſſivement, & qu'un bon Roi ſeroit acheté par trois mauvais. Henri III. qui ſuccéda à ſon frere, fit autant de maux que lui aux François; il auroit été heureux pour eux que ce Prince eût toujours reſté chez les Polonois. Il ſignala ſon retour en France par des maſcarades & des farces ridicules & ſuperſtitieuſes, il ſongea à ſe faire recevoir membre d'une Confrairie des Freres pénitents, avant d'avoir la moindre idée de remédier aux maux de ſon Royaume. " En ce mois le Roi étant à " Avignon (1), dit l'Auteur du Journal

(1) *Journal des choſes mémorables, advenues durant tout le Regne de Henri III. Roi de France & de Pologne*, pag. 9.

» de ſon Regne, va à la proceſſion des » Battus, & ſe fait Confrere de leur » Confrairie; la Reine Mere, comme » bonne pénitente, en voulut être » auſſi, & ſon gendre le Roi de Na- » varre, que le Roi diſoit en riant n'ê- » tre guere propre à cela. Il y en avoit » de trois ſortes audit Avignon; de » blancs, qui étoient ceux du Roi; de » noirs, qui étoient ceux de la Reine » mere; & de bleus, qui étoient ceux » du Cardinal d'Armagnac.

Si Henri III. ſe fût toujours contenté de s'amuſer à ſe promener dans les rues avec les Freres *Battus*, couvert d'une grande robe de toile, on l'auroit ſimplement mis au rang des imbécilles; mais les démarches qu'il fit pluſieurs fois pour exterminer une partie de ſes ſujets, & avec eux l'héritier préſomptif de la Couronne, le doivent faire regarder comme un des plus mauvais Princes qu'il y ait jamais eu. Il eut la douleur de voir que ceux qu'il avoit perſécutés pendant toute ſa vie, étoient les ſeuls qui pouvoient le ſecourir contre ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Les Pariſiens lui auroient ôté la Couronne,

pour la donner au Duc de Guiſe, s'ils avoient été les Maîtres; il fut obligé de ſe jetter entre les bras de Henri IV. encore ce Prince ne put-il le mettre à couvert des trahiſons de ſes ennemis.

Les faux ſerments & les promeſſes trompeuſes ne coûtoient rien à Henri III. il atteſtoit & prenoit à témoin ce qu'il y avoit de plus ſacré dans ſa Religion, & s'en ſervoit pour mieux tromper ſes ennemis, & pour les attirer plus facilement dans les pieges qu'il leur tendoit. Conſultons encore le même Auteur que je viens de citer.

„ (1) On le fit le quatrieme de ce „ mois promettre & jurer au Roi ſur „ le Saint Sacrement de l'Autel, par„ faite reconciliation & amitié avec le „ Duc de Guiſe, & oubliance de toutes „ querelles & ſimultés paſſées; ce que „ Sa Majeſté fit fort librement en appa„ rence, même pour ſe contenter & „ & amuſer, déclara qu'il s'étoit ré„ ſolu de remettre ſur ſon couſin de „ Guiſe & la Reine ſa mere le gouver„ nement & conduite des affaires de „ ſon Royaume, ne ſe voulant plus

[1] *Le même*, pag. 109.

„ empêcher que de prier Dieu & faire
„ pénitence.

Quand je condamne la dissimulation de Henri III, ne crois pas, sage Abukibak, que mon dessein soit d'excuser les crimes & la révolte des Guises. Ces Princes méritoient une rigoureuse punition; mais il eût fallu que Henri III. les eût fait périr d'une autre maniere & dans un autre temps. Au lieu de s'amuser pendant plusieurs années à faire des Processions dans les rues de Paris, & à dépenser les revenus de son Royaume à payer les infames plaisirs que lui donnoient ses mignons, il auroit dû arrêter l'ambition des Guises & les punir par les voies ordinaires, sans s'écarter des regles que doit toujours observer un Souverain juste & équitable. Quand même la nécessité où se trouvoit Henri III. lors de la tenue des Etats de Blois, de se défaire des Guises, excuseroit en partie l'assassinat qu'il fit commettre, on ne pourroit jamais le disculpter des marques de cruauté qu'il donna en voyant son ennemi sans vie. Il insulta son cadavre, & ses lâches & infames mignons applaudirent à cette indigne

action. Je cite encore l'Auteur, d'où j'emprunte ces faits odieux.

„ Le vingt-troiſieme Décembre (1) „ eſt la mort du Duc de Guiſe, & „ lorſqu'on le tuoit, il diſoit : *Mon „ Dieu, je ſuis mort, ayez pitié de „ moi ; ce ſont mes péchés qui en ſont „ cauſe*, & fut là ſon corps jetté ſur „ un tapis, & là laiſſé quelque temps „ expoſé aux moqueries des courtiſans „ qui l'appelloient le beau Roi de Paris; „ nom, que le Roi lui avoit donné. „ Etant en ſon Cabinet, demanda s'ils „ l'avoient fait ſortir, & donna un „ coup de pied au viſage de ce pauvre „ mort, ainſi que le Duc de Guiſe en „ avoit donné au feu Amiral de Châ- „ tillon. Choſe véritable & remarqua- „ ble. Le Roi l'ayant un peu contem- „ plé, dit, *Mon Dieu, qu'il eſt grand ! „ Il paroît un Corps plus grand mort „ que vif.*

„ Le vingt-quatrieme la mort du „ Cardinal de Guiſe.

„ Le ſoir de ce jour, les corps du „ Duc & Cardinal de Guiſe furent „ mis en pieces par le Commandement

(1) *Le même*, pag. 110.

» du Roi, en une sale basse du Châ-
» teau, puis brûlés mis en cendres,
» lesquelles après furent jettées au vent,
» afin qu'il n'en restât, ni relique, ni
» mémoire.

En parcourant les maux que les hommes ont soufferts par cette foule de mauvais Souverains, dont Dieu s'est servi pour les punir, nous n'avons point encore parlé de ceux qu'ont essuyés les Anglois. Cependant le nombre des Princes vertueux a été chez eux, ainsi que chez les autres peuples, beaucoup moins considérable que celui des méchants. Parmi tant d'exemples que nous pourrions en donner, nous nous contenterons d'un seul, pris dans ces derniers temps, & dont bien des personnes qui vivent encore aujourd'hui, ont été les tristes témoins. J'entends parler des cruautés que commit le dernier Prince de la Maison de Stuart, pere très-incertain du Chevalier de S. Ceorge, connu aujourd'hui sous le nom de Prétendant. Le sage & véridique Monsieur de Rapin-Thoyras nous en rappellera quelques-unes dans le passage que je vais citer, où les caracteres

sanguinaires

sanguinaires de Jacques & de ſes principaux favoris ſont parfaitement dépeints. Cet illuſtre Hiſtorien y réfute les fades & ridicules excuſes que le Pere d'Orléans a apportées dans ſes *Révolutions d'Angleterre*, pour pallier les cruautés de ce Prince, & fait voir plus clair que le jour, que ce Souverain étoit l'auteur de toutes celles que commettoient ſes Généraux & ſes Miniſtres, puiſqu'il les récompenſoit par les plus grandes charges. Eleve-t-on au plus haut rang des perſonnes dont on veut punir les crimes? Il falloit être auſſi hardi que le Pere d'Orléans, pour oſer entreprendre de juſtifier ce Roi (r). Pour ne pas entrer dans un détail, *dit Rapin-Thoyras*, qui fait horreur, il ſuffit de dire en un mot, que Jeffreys condamna cinq cents perſonnes à la mort & qu'il y en eut deux cents trente d'exécutées, ſelon ceux qui en comptent le moins, & leurs quartiers expoſés ſur les grands chemins. Jeffreys ſe félicitoit lui-même de cette barbarie, & ſe ventoit qu'il avoit fait pendre plus de gens lui ſeul, que tous

(r) Hiſt. d'Angle. *par M. Rapin-Thoyras*, Tom. X. pag. 30. & ſuiv.

les Juges d'Angleterre ensemble, depuis Guillaume le Conquérant. S'il ne poussa pas plus loin sa cruauté, ce fut parceque plusieurs trouverent grace auprès de lui en sacrifiant leurs biens. Un seul Gentilhomme, nommé *Prideaux*, lui donna quatorze millelivres sterling pour sauver sa vie. Quant à ceux qui n'avoient pas assez d'argent pour acheter leur pardon au prix que Jeffreys y mettoit, ils furent ou pendus, ou déchirés à coups de fouet, ou vendus pour esclaves aux Colonies de l'Amérique.

Kirck ne cédoit à Jeffreys ni en cruauté, ni en insolence. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à *Taunton*, il y fit pendre dix-neuf hommes de sa seule autorité, sans aucune forme de procès, & sans vouloir permettre qu'ils vissent aucun de leurs parents ou amis. Pendant l'exécution, les tambours, les fifres, les hautbois, solemnisoient cette grande action. Ce fut sans doute ce qui le rendit digne d'être fait assistant de Jeffreys.

Dans la même ville de *Taunton*, Kirck ayant invité à dîner plusieurs Officiers, il fit pendre pendant le repas trente des

condamnés devant les fenêtres de la chambre où il mangeoit; savoir, dix en buvant à la santé du Roi, dix à la santé de la Reine, & dix à la santé du premier Juge: mais une action qu'il fit dans une autre ville, passe toute imagination. Une jeune fille étant venue se jetter à ses pieds pour lui demander la vie de son pere, il lui persuada de se prostituer à lui, en lui promettant de faire grace à son pere; mais après avoir assouvi sa brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fenêtre, & de lui faire voir son pere, pendu aux poteaux où pendoit l'enseigne du cabaret où il logeoit. Ce triste spectacle fit un tel effet sur cette peauvre fille, qu'elle en perdit l'esprit.

Le Pere d'*Orléans*, instruit par Jacques II. ne pouvant nier ces barbares exécutions, tâche de les excuser en deux manieres. Il dit premiérement que le Roi en fut averti trop tard pour pouvoir y remédier, & que les grands services qu'il avoit reçus de Jeffreys & de Kirck, l'empêcherent de leur faire sentir les effets de son mécontentement. Il dit en second lieu, que le Roi répara ces injus-

tices autant qu'il fut en son pouvoir, par le pardon général qu'il accorda dans la suite; mais il est aisé de voir combien ces excuses sont vaines, si l'on considere que quand on reprochoit à Kirck ces inhumanités, il répondoit qu'il s'en falloit bien que Jeffreys & lui ne fussent allés aussi loin que le portoient les ordres du Roi. En second lieu, le Roi étoit si peu mécontent de la conduite de Jeffreys, qu'à son retour il lui donna la charge de grand Chancelier, qui étoit devenue vacante pendant qu'il étoit actuellement occupé à exercer ses inhumanités dans les Provinces de l'Ouest. Pour ce qui regarde l'acte de pardon, il ne fut publié que plusieurs mois après que toutes les exécutions furent faites, & qu'on ne put plus trouver de coupables. Il falloit bien que la Cour fût persuadée qu'il n'y avoit que fort peu de gens qui pussent profiter de ce pardon, puisqu'on inséra nom par nom dans cet acte une troupe de jeunes filles de dix ou douze ans, qui étoient allées, couronnées de fleurs, présenter une Bible au Duc de Monmouth à son entrée dans *Taunton*.

Si les monstres dont parle Rapin-Thoyras, les Kirck, les Jeffreys étoient nés dans les siecles qui produisirent les Néron & les Caligula, on n'eût pas balancé à reconnoître que le Prince, qui non seulement souffroit, mais applaudissoit à de pareils ministres, devoit être aussi mauvais & aussi barbare qu'eux. Mais dans le temps des premiers Empereurs il n'y avoit point de Jésuites, & par conséquent de lâches Historiens, toujours prêts à excuser les actions les plus criminelles des Princes qui les protegoient.

Si Guillaume III. eût fait la moindre partie de ce que fit Jacques II. tous les Historiens de la Société auroient exercé leurs plumes à composer des Philippiques contre le Prince. Ils l'eussent traité de *tyran*, de *cruel*, de *barbare*; ils se feroient fait une gloire d'augmenter le mal qu'on en eût pu dire, & de diminuer le prix de ses bonnes actions. C'est ainsi qu'ils en agissent envers tous ceux qui sont dans un parti qu'ils n'aiment point; mais dès qu'il s'agit de disculper quelqu'un qui les favorise, ou qui peut leur être utile, ils emploient toutes

ſortes de moyens : la feinte, l'artifice, la fourbe, rien ne leur coûte, tout eſt mis en uſage, & le Prince le plus cruel & le plus criminel, ſi l'on s'en rapporte à eux, paſſera pour vertueux & pour très-doux.

En général les Hiſtoriens qui s'attachent aveuglément à une ſecte, qui en embraſſent les ſentiments avec vivacité, & qui ſe livrent à leurs préjugés, tombent dans le même défaut que les Auteurs Jéſuites. Arnaud, malgré ſon génie vaſte & ſon érudition profonde, écrivit un libelle affreux pour ſoutenir les droits de Jacques II. entre Guillaume III. c'eſt-à-dire, du Tyran de l'Angleterre contre ſon libérateur. Ne falloit-il pas être, ou bien fourbe, ou bien aveugle pour oſer à la face de l'Univers ſoutenir qu'un Prince, qui, par lui & par ſes Miniſtres, avoit commis les cruautés les plus inouies, méritoit d'être protégé contre un autre Prince, dont la prudence & la valeur mettent fin à tant de barbaries? Hé quoi! Arnaud prétendoit-il qu'on fît pendre tous les Anglois? Ne trouvoit-il pas aſſez conſidérable le nombre de ceux

qu'on avoit fait périr, & qui pis eſt, périr innocemment ? C'eſt ici, ſage Abukibak, qu'il faut appliquer le paſſage de Grotius, que j'ai rapporté dans une de mes Lettres, & conſidérer qu'il faut être privé du ſens commun pour croire qu'il ne ſoit pas permis *à tout un peuple, ou à la plus conſidérable partie de ce peuple*, de ſe mettre à couvert contre les violences d'un furieux & d'un fanatique ?

Au reſte, il n'eſt pas ſurprenant que des Ecrivains qui n'étoient que de ſimples particuliers, aient eu l'effronterie de louer les plus mauvais Princes, lorſqu'on a vu des Papes, & qui pis eſt, des Papes qu'on a mis au rang des Saints, faire l'éloge des Princeſſes les plus cruelles & les plus infâmes. Grégoire le Grand a parlé de Brunehaud, la furie de la France, dans les termes les plus beaux, & lui a prodigué des louanges ſi exceſſives, que je m'étonne que la Cour de Rome n'ait pas canoniſé cette cruelle Reine, qui fut condamnée à être traînée par un cheval, & qui trouva dans ce ſupplice ignominieux la juſte récompenſe de tous

ſes forfaits. Mais de même que les louanges des Auteurs qui ſont gagés par les Princes, ne trouvent pas beaucoup de croyance dans l'eſprit des peuples; de même auſſi les éloges d'un Pape, qui ne louoit une Reine que par les biens qu'il en recevoit, ne font guere d'impreſſion ſur les gens qui ſont inſtruits aujourd'hui des motifs qui conduiſoient ce Pontife. L'Abbé de Vertot, dans un de ſes Ouvrages poſthumes, les a parfaitement développés; il fait voir clairement que le Saint Pere étoit fort ſenſible aux grands biens que Brunehaud avoit donnés aux Eccléſiaſtiques & aux fondations qu'elle avoit faites.

Revenons, ſage Abukibak, au ſujet principal des trois dernieres Lettres que je t'ai écrites, & convenons que Dieu ſe ſert des mauvais Princes, comme d'un fléau perpétuel, qu'il ne détourne d'un Pays que pour en affliger un autre. Dans tous les temps il y a eu des Souverains injuſtes, vicieux, cruels, & leur nombre a toujours ſurpaſſé de beaucoup celui des vertueux. Si les péchés des hommes étoient moins

grands

grands, les choſes changeroient ſans doute; Dieu donneroit à des juſtes des Souverains équitables. Sa bonté eſt ſi grande, que malgré nos fautes il fait naître quelquefois des Rois dont nos vices nous rendent indignes. Les François ont eu des Henri IV. & des Louis XV. quelles graces ne devroient-ils pas rendre au Ciel? Cependant leurs défauts augmentent tous les jours, & les biens que Dieu répand ſur eux, ne ſervent qu'à les aveugler davantage.

Au reſte, ſage Abukibak, en te montrant les maux que les mauvais Souverains ont faits dans tout le monde, je ſuis bien éloigné de vouloir diminuer le reſpect qu'un ſujet doit à ſon Prince. Ce n'eſt jamais à un ſimple particulier à vouloir ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du maître que Dieu lui a donné, il faut qu'il reçoive les châtiments que Dieu lui fait ſubir par la voie du Souverain, comme il reçoit ceux qu'il lui envoie quelquefois directement par les maladies, les orages & les tempêtes. Notre intérêt particulier ne doit jamais nous faire violer le

ſerment de fidélité que nous faiſons au Souverain ; il ne nous eſt permis d'agir contre lui que dans le cas dont parle Grotius, lorſqu'un danger éminent menace une Nation entiere, ou la plus grande partie de cette Nation : alors il eſt permis de ſe réunir avec les gens de bien pour donner des bornes à la cruauté d'un Tyran, ou à la folie d'un fanatique. C'eſt là préciſément le cas où ſe trouvoient les Anglois lorſqu'ils ôterent la Couronne à Jacques II. ſi vanté par le Pere d'Orléans, & ſi peu digne de régner.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak, regardes toujours un bon Prince comme l'image de la Divinité.

LETTRE CXXIII.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

J'AI lu avec beaucoup de plaiſir, ſtudieux ben Kiber, toutes les Lettres que tu m'as écrites ſur les malheurs que les mauvais Princes ont cauſés au genre humain. J'avois ſouvent réfléchi ſur un

ſujet auſſi triſte, & plaint le triſte ſort des peuples, dévoués à la volonté abſolue d'un homme qui oublie toutes les loix de l'humanité. Je les regardois comme des brebis infortunées, dont on confieroit la garde à un loup affamé. Je penſois cependant que deux choſes étoient très capables de conſoler les miſérables qui étoient en proie aux caprices & à la cruauté des mauvais Souverains. La premiere, c'eſt que le Ciel récompenſe ceux qui reçoivent avec ſoumiſſion les maux qu'il leur envoie; car c'eſt avec beaucoup de raiſon que tu as ſagement remarqué que les tyrans les plus cruels ſont les miniſtres les plus ordinaires de la colere de Dieu, & les exécuteurs de la vengeance céleſte. La ſeconde choſe, qui me paroît encore très-propre à faire ſupporter patiemment le joug des Princes cruels & ſanguinaires, c'eſt qu'il en eſt peu d'entre eux qui ne périſſent enfin miſérablement, & dont la mort ne ſoit capable d'épouvanter ceux qui les imitent. On peut juſtement appliquer aux tyrans ce que l'Evangile a dit de ceux qui ſcandaliſent leur prochain. Quoi-

qu'il ſoit néceſſaire qu'il y en ait, *malheur à ceux par qui vient le ſcandale! Væ illis per quem venit ſcandalum!*

J'oſe avancer hardiment que la fin de tous les mauvais Princes a été conforme à la punition que méritoient leurs crimes; aucun d'eux n'a été exempt de quelque grande cataſtrophe, & l'on pourroit dire, lorſqu'on parle d'un Souverain injuſte & cruel: *Scriptum enim ut perderetur ille*, il étoit écrit qu'il ſeroit perdu.

Je vais examiner ſuccintement, ſtudieux ben Kiber, quelle a été la mort de ce grand nombre de Princes dont tu m'as parlé, & tu verras que tu n'as fait mention d'aucun, dont la fin n'ait été très-malheureuſe. Il faudroit, s'il étoit poſſible, qu'on fît faire tous les jours cette attention aux Monarques, & qu'on leur montrât hardiment que Dieu briſe enfin l'inſtrument fatal dont il s'eſt ſervi pour punir les coupables. Si les Rois étoient véritablement perſuadés qu'il n'eſt que ceux qui ſont juſtes, qui puiſſent éviter une mort tragique, ou pleine de chagrin, de crainte, de douleur & de déſeſpoir, ſans doute

leur intérêt propre les forceroit à devenir vertueux, & à fuir tout ce qui pourroit les en détourner.

Commençons l'examen des tyrans & des Princes dont tu as parlé, & suivons-les dans l'ordre où ils sont placés dans les Lettres. Je te promets de n'en oublier aucun. Sylla mourut de la mort la plus cruelle & la plus funeste; le Ciel le punit des cruautés qu'il avoit commises, de la maniere la plus rigoureuse, & son châtiment devroit faire trembler tous les tyrans qui osent l'imiter. Ce que Plutarque nous en apprend, offre l'image la plus affreuse.

„ Il fut long-temps, dit-il, sans apercevoir qu'il avoit un abscès dans „ le corps. Cet abscès vint enfin à pourrir les chairs, & à les changer toutes en poux; de maniere que quoi„ qu'on en ôtât jour & nuit une quan„ tité épouvantable, ce qu'on en ôtoit „ n'étoit rien au prix de ce qui s'y en„ gendroit de nouveau par une succes„ sion continuelle, & que ses habits, „ ses bains, ses purifications, & sa ta„ ble même étoient incontinent com„ me inondés du flux intarrissable de

„ cette vermine & de cette corrup-
„ tion, tant il sortoit avec abondan-
„ ce. Il étoit obligé de se jetter dans
„ l'eau plusieurs fois le jour pour laver
„ & nettoyer ce misérable corps; mais
„ tout cela étoit inutile, car le chan-
„ gement de la chair en cette pourri-
„ ture surmontoit ses efforts par la
„ promptitude, & la quantité effroya-
„ ble de cette vermine résistoit à tous
„ les bains (1) „

Dans la mort de Sylla, studieux ben Kiber, je découvre des marques visibles de la justice divine. Ce tyran fut dévoré par autant d'insectes, qu'il avoit fait périr de malheureux, & le nombre de ces bourreaux fut aussi grand que celui des victimes qu'il avoit immolées à sa cruauté & à son ambition démesurée. Marius son rival fut puni aussi sévérement que lui; les remords firent sur le cœur de ce dernier les mêmes effets que les poux sur les membres du premier. Il portoit par-tout le chagrin dont il étoit dévoré; rien ne pouvoit en arrêter le cours, & le souvenir de

[1] *Plutarq.* Vies des Homm. Illust. Tom. IX. pag. 170. *Je me sers de la Traduction de M. Dacier.*

ſes crimes, étoit une furie qui le ſuivoit ſans ceſſe, & ne lui donnoit aucun relâche. Il ſouffrit mille maux, avant qu'une mort tragique vînt les finir. Plutarque nous dépeint les frayeurs dont ce Romain étoit cruellement agité. Ces noirs chagrins, *dit-il* (1), augmentoient encore quand il venoit à faire réflexion que ce n'étoit pas contre un Octavius & un Merula, qui ne commandoient qu'une troupe ramaſſée de ſéditieux & de mutins, qu'il alloit avoir affaire; que c'étoit Sylla qui venoit à lui, Sylla qui l'avoit chaſſé autrefois, qui par ſes victoires venoit de confiner Mithridate dans les rives du Pont-Euxin. Aſſommé par toutes ces penſées, il ſe rémettois encore devant les yeux ſon exil, ſes ſuites, les dangers qu'il avoit courus ſur la terre & ſur la mer, toutes les peines qu'il avoit eſſuyées, & il tomboit dans des détreſſes qui l'occupoient jour & nuit, & qui lui cauſoient des frayeurs nocturnes & des ſonges qui troubloient ſon repos. A tout moment il croyoit entendre une voix qui lui diſoit

Le gîte du Lion, même abſent, & terrible.

(1) *Le même*; Tom. IV. pag. 186.

Nous voyons, ſtudieux ben Kiber, dans les craintes de Marius un effet ſenſible de la punition divine. Tous les tyrans ſouffrent la même peine, & aſſis ſur leur Trône, environnés de leurs gardes, ils ne peuvent empêcher les remords de s'emparer de leur cœur; ils trouvent au fond de leur cœur une perpétuelle punition de leurs crimes.

Pompée ne commit point des actions auſſi condamnables que les deux Romains dont nous venons d'examiner le triſte ſort; il fut ambitieux, & ſous le prétexte de défendre les droits de ſa patrie, il fomenta la guerre civile, & il en coûta la vie à un nombre infini de Romains. Il fut puni plus rigoureuſement que ſes fautes ne ſembloient le mériter, & les tyrans devroient frémir de crainte, en ſongeant à la mort infortunée d'un Général, qui n'étoit coupable qu'aux yeux des Philoſophes, & dont les actions & la conduite étoient approuvées par les trois quarts du peuple Romain. Cependant quel deſtin n'eſſuya-t-il point, lui qui avoit vu tant de Rois empreſſés à lui plaire? Il périt ſous les coups de quelques miſé-

rables eſclaves d'un Roi qui lui avoit les obligations les plus grandes. " Comme Pompée (1), dit un Hiſtorien " Grec, approchoit de la terre, Cor- " neille, pleine d'inquiétude, regar- " doit avec ſes amis de deſſus ſa galere " ce qui arriveroit, & elle reprenoit " quelque courage en voyant pluſieurs " Seigneurs de la Cour ſe préſenter à la " deſcente de Pompée, comme pour le " recevoir & lui faire honneur. Dans ce " moment, comme Pompée prenoit la " main de ſon affranchi Philippe, pour " s'élever plus facilement. Septimius " lui donna par derriere un grand coup " d'épée au travers du corps, Salvius " & Achillas tirent en même-temps " leurs épées, & le frappent à coups " redoublés. Pompée prend ſa robe " avec ſes deux mains, & s'en couvre " le viſage, ſans proférer une ſeule pa- " role indigne de lui, & ſans faire le " moindre mouvement; mais jettant " ſeulement un ſimple ſoupir, il ſouf- " fre avec magnanimité tous les coups " dont on le perce..... Les meur-

[1] *Plutarq.* Vies des Hommes Illuſtres Tome V. pag. 551.

„ triers, ayant coupé la tête de Pom-
„ pée, jetterent hors de la barque le
„ corps tout nud, & le laiſſerent là en
„ ſpectacle à tous ceux qui eurent la
„ curioſité de le voir. Philippe demeura
„ toujours auprès de lui, juſqu'à ce
„ qu'ils fuſſent raſſaſiés de cette vue.
„ Quand il n'y eut plus perſonne, il le
„ lava dans l'eau de la mer, & l'ayant
„ enſeveli avec ſa propre chemiſe, parce
„ qu'il n'avoit aucun autre linge, il
„ jetta les yeux par-tout ſur la côte, &
„ apperçut quelques vieux reſtes d'un
„ petit bateau de pêcheur, qui, quoi-
„ que peu conſidérables, ſuffiſoient
„ pourtant pour compoſer dans la né-
„ ceſſité le bûcher d'un pauvre corps
„ tout nud, & qui n'étoit pas même
„ entier. „

Jules Céſar fut plus coupable que Pompée; il mit ſa patrie dans les fers. Pour s'emparer du pouvoir ſouverain, il bouleverſa le Monde entier; l'Europe, l'Aſie, l'Afrique furent également le théatre des ſanglantes batailles qu'il gagna, mais qu'il gagna toujours injuſtement. Après tant de combats que lui arriva-t-il? Jouit-il long-

temps du fruit de ſes forfaits? La Providence ne fut pas moins ſévere à ſon égard, qu'elle l'eſt à celui des autres tyrans; elle le punit d'une peine conforme à ſes crimes. Il avoit violé tous les devoirs du bon citoyen, & manqué à ſa patrie, il avoit oublié qu'il devoit avoir pour elle les ſentiments d'un fils pour une mere; ceux qu'il avoit adoptés pour ſes enfants, le traiterent de la même maniere, & il trouva la mort au milieu d'eux.

„ Quand Céſar fut entré (1), dit „ Plutarque, le Sénat ſe leva pour lui „ faire honneur. Une partie des conju„ rés environna ſon ſiege, & les autres „ allerent au-devant de lui comme pour „ joindre leurs prieres à celles de Me„ tellus Cimber qui intercédoit pour „ le rappel de ſon frere, & l'accompa„ gnant toujours, ils continuérent de „ le prier juſqu'à ce qu'il fût à ſon ſiege. „ Il s'aſſit, rejettant toutes leurs prie„ res; mais comme ils revenoient tou„ jours à la charge, & qu'ils le preſ„ ſoient plus vivement, juſqu'à lui fai„ re violence, il ſe fâcha contr'eux.

(1) *Id.* Tom. VII. pag. 20.

„ Alors Metellus, lui prenant la robe
„ avec les deux mains, lui découvrit
„ le cou; c'étoit le signal dont les
„ Conjurés étoient convenus pour se
„ jetter sur lui, & Casca fut le pre-
„ mier qui lui donna un coup d'épée
„ près du cou; mais le coup ne fut ni
„ mortel, ni bien appuyé, & il y a de
„ l'apparence qu'en commençant une
„ si hardie entreprise, il fut si troublé,
„ que sa main fut mal assurée, de sor-
„ te que César s'étant tourné, saisit
„ son épée, & la tint toujours. En
„ même-temps ils se mirent tous deux
„ à crier César en langage Romain,
„ *scélérat de Casca que fais-tu?* &
„ Casca en Grec, & s'adressant à son
„ frere, *mon frere à mon secours.* „

„ A ce commencement terrible, ceux
„ qui étoient présents, & qui ne sa-
„ voient rien de la conspiration, furent
„ si saisis d'étonnement & d'horreur,
„ que frissonnant de tout leur corps, ils
„ n'eurent la force ni de prendre la fui-
„ te, ni de secourir César, ni de profé-
„ rer une seule parole. Alors tous les
„ conjurés tirent leurs épées, & l'envi-
„ ronnent de toutes parts; de sorte que

„ de quelque côté qu'il ſe tournât, il
„ ne voyoit que des épées nues qu'on
„ lui portoit au viſage, & qui le per-
„ çoient. Comme une bête féroce, ac-
„ culée par les veneurs, il ſe débattoit,
„ cherchant à ſe démêler d'entre toutes
„ ces mains armées contre ſa vie; car
„ il falloit qu'ils euſſent tous leur part
„ à ce meurtre, & qu'ils goûtaſſent
„ tous, pour ainſi dire, à ce ſang com-
„ me aux libations d'un ſacrifice. C'eſt
„ pourquoi Brutus même lui porta un
„ grand coup dans l'aîne, & il y a des
„ Auteurs qui rapportent que ſe défen-
„ dant contre tous les autres, & traî-
„ nant ſon corps çà & là en criant, il
„ n'eut pas plutôt vu Brutus l'épée à la
„ main, qu'il ſe couvrit la tête du pan
„ de ſa robe, & s'abandonna à ſes en-
„ nemis; étant pouſſé, ſoit par le ha-
„ zard, ſoit par les conjurés, auprès
„ du piedeſtal de la ſtatue de Pompée,
„ qui en fut toute enſanglantée: de
„ ſorte qu'il ſembloit que Pompée lui-
„ même préſidoit à cette vengeance
„ qu'on faiſoit de ſon ennemi abattu à
„ ſes pieds, & rendant les derniers
„ abois par la quantité de bleſſures
„ qu'il avoit reçues. „

Je continuerai dans ma premiere Lettre, ſtudieux ben Kiber, à te montrer que non-ſeulement le Ciel a toujours puni les tyrans & les mauvais Princes; mais qu'il a même proportionné le genre de leur punition à celui de leurs crimes. Beau & utile ſujet de réflexions pour tous les Souverains, & pour ceux qui ſont chargés du miniſtere public!

Je te ſalue, ſtudieux ben Kiber. Porte-toi bien.

LETTRE CXXIV.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

AUGUSTE fut un tyran dans les premieres années de ſon regne, il fit périr pluſieurs milliers de perſonnes par les proſcriptions, & par celles d'Antoine & de Lépide, auxquelles il eut beaucoup de part. Enfin laſſé de tant de cruautés, il ſe repentit de ſes vices, il tâcha de réparer par ſa clémence les maux qu'il avoit cauſés, il fut auſſi bon & auſſi vertueux qu'il avoit été

méchant. La Divinité lui pardonna une partie de ſes fautes à cauſe de ſon repentir; mais elle ne voulut pas l'exempter entiérement du châtiment qu'il avoit mérité; il en ſubit une partie, pour que tous les Princes appriſſent par ſon exemple que jamais la cruauté ne reſte impunie, & que le repentir en diminue ſeulement la peine. Cet Empereur vit l'Empire ſortir de ſa famille & paſſer dans des mains étrangeres; il eut la douleur de laiſſer le Trône à un étranger, & qui pis eſt, au fils d'une femme qui peut être étoit la cauſe de ſa mort. " La maladie d'Auguſte (1), dit Tacite, devenoit tous „ les jours plus dangereuſe; pluſieurs

(1) Hæc atque talia agitantibus, graveſcere valetudo Auguſti & quidam ſcelus uxoris ſuſpectabant. Quippe rumor inceſſerat, paucos ante menſem Auguſtum electis conſciis, & comitæ uno Fabio Maximo Planaſiam veſtum ad viſendum Agrippam. Multas illic utrimque lacrymas, & ſigna caritatis, ſpemque ex eo fore ut juvenis penatibus avi redderetur. Quod Maximum uxori Martiæ aperuiſſe: illam Liviæ . . . lætiquæ interdum nuntii vulgabantur, donec proviſis quæ tempus monebat, ſimul exceſſiſſe Auguſtum, & rerum potiri Neronem fama eadem tulit. *Cornel. Tacit.* Annal. Lib. I. Cap. V.

„ perſonnes ſoupçonnoient Livie ſon
„ épouſe de l'avoir fait empoiſonner,
„ parce qu'on prétendoit qu'Auguſte,
„ accompagné de quelques-uns de ſes
„ plus fideles domeſtiques, étoit allé
„ avec Fabius Maximus voir le jeune
„ Agrippa ſon petit-fils. On ajoutoit
„ qu'il y avoit eu beaucoup de larmes
„ répandues de part & d'autre, & que
„ ces Princes s'étoient donnés de gran-
„ des marques d'une tendreſſe récipro-
„ que; ce qui faiſoit eſpérer qu'Agrip-
„ pa retourneroit chez ſon ayeul. Fa-
„ bius Maximus révéla le ſecret à Mar-
„ tia ſon épouſe, & celle-ci à l'Im-
„ pératrice, qui ſe plaignit à Auguſte
„ de ſa feinte. Elle ne s'en tint pas là;
„ & elle diſpoſa ſi bien les choſes pen-
„ dant la maladie de cet Empereur,
„ qu'elle tint ſa mort ſecrette, juſqu'à
„ ce qu'elle eût pourvu à tout ce que
„ demandoit la conjoncture préſente;
„ alors elle fit publier à la fois la mort
„ d'Auguſte, & l'avénement de Tibere
„ à l'Empire. „

Le Ciel, ſtudieux ben Kiber, permit que l'Empire ſortît de la maiſon d'Auguſte pour le punir de ſes anciennes cruautés.

cruautés. Il avoit ruiné & détruit un grand nombre de familles illustres, il vit la sienne proscrite & éloignée du Trône. En vain il tâcha de l'y rappeller, il ne lui fut permis d'y travailler que pour lui faire mieux sentir la perte qu'il faisoit ; il reconnut la faute qu'il avoit faite de détrôner son petit-fils, sans pouvoir la réparer. Son repentir ne servit qu'à augmenter ses maux, & qu'à l'exposer à la haine de Livia son épouse, qui, pour achever sa punition, & pour assurer l'Empire à Tibere, avança la fin de sa vie, s'il faut en croire les soupçons qu'on en eut.

Tibere fut encore puni plus sévérement qu'Auguste, parce qu'il le méritoit davantage. Je ne rappellerai point ici le souvenir de ses crimes, de ses débauches & de ses cruautés affreuses ; tu en as cité quelques-unes dans tes dernieres Lettres, je ne m'arrêterai qu'au supplice dont le Ciel les punit. Je place d'abord au nombre des maux dont il fut tourmenté, son caractere défiant, jaloux & dissimulé ; il employa toute sa vie à se contraindre.

On peut dire avec raiſon des Princes qui lui reſſemblent, que quelques longs que ſoient leurs jours, ils n'en ont aucun de ſereins & d'heureux. La crainte, les ſoupçons qui avoient dévoré Tibere pendant ſa vie, redoublerent quelques moments avant ſa mort, & plus ſa derniere heure s'approchoit, plus il étoit malheureux. La Providence paroît bien dans le genre de tourment qu'eſſuyoit ce Prince; car comme il avoit toujours été en augmentant dans le vice, auſſi alla-t-il de même dans ſes peines. „ Les forces de Tibere (1), dit l'Au-

[1] Jam Tiberium corpus, jam vires, non diſſimulatio deſereba. Idem animi vigor, ſermone ac vultu, intentus quæſita interdum comitte, quamvis manifeſtam defectionem tegebat. Mutatiſque ſæpius locis, tandem apud promontorium Miſeni conſedit in villa, cui L. Lucullus quondam dominus. Illic eum adpropinquare ſupremis, tali modo compertum erat. Medicus arte inſignis, nomine Charicles, non cuidem regere valetudinem principis ſolitus, conſilii tamen copiam præbere. Is velut propria ad negotia digrediens, & per ſpeciem officii manum complexus, pulſum venarum attigit. Neque fefellit, nam Tiberius incertum an offenſus, tantoque magis iram premens, inſtaurari epulas jubet, diſcumbitque ultra ſolitum, quaſi honori abeuntis amici tribueret. Charicles tamen *labi ſpiritum, nec ultra biduum duraturum* Macroni firmavit. Inde cuncta colloquiis inter

„ teur que je viens de citer, étoient
„ entiérement épuiſées; mais ſa diſſi-
„ mulation ne l'abandonnoit point,
„ il étoit toujours également circonſ-
„ pect & attentif dans ſes diſcours. Il
„ affectoit d'avoir la même vigueur &
„ le même courage; il s'efforçoit quel-
„ quefois de paroître gai, & vouloit
„ cacher ſa foibleſſe, dont tout le mon-
„ de s'appercevoit. S'étant arrêté dans
„ une maiſon de campagne auprès du
„ cap de Miſene, on s'aſſura par une
„ ruſe très-ſubtile qu'il étoit près de
„ ſa fin. Un Médecin, nommé Chari-
„ cles, prenant congé de Tibere, ſous
„ prétexte de quelques affaires qui l'ap-
„ pelloient dans ſa patrie, lui tâta le

præſentes, nuntiis apud legatos & exercitus feſtinabantur. Decimo ſeptimo Kalend. Aprilis interclusa anima, creditus eſt mortalitatem expleviſſe. Et multo gratantum concurſu, ad capienda Imperii primordia C. Cæſar egrediebatur, cum repente adfertur *redire Tiberio vocem ac viſus, vocavique qui recreandæ defectioni cibum adferrent.* Pavor hinc in omnes, & cæteri paſſim diſpergi ſe quiſque mæſtum aut neſcium fingere. Cæſar in ſilentium fixus, a ſumma ſpe, noviſſima exſpectabat: Macro intrepidus, opprimi ſenem injectu multæ veſtis jubet, *diſcedique ab limine.* Sic Tiberius finivit, octavo & ſeptuageſimo ætatis anno. *Cornel. Tacit.* Annal. Lib. 6. Cap. L.

„ pouls, ſous le prétexte de lui bai-
„ ſer la main. Tibere pénétra ſon deſ-
„ ſein, & pour lui faire voir qu'il n'é-
„ toit point auſſi mal qu'il le croyoit,
„ il fit mettre la table, & y reſta très-
„ long-temps. Le Médecin ne fut point
„ la dupe de cet artifice, & il aſſura
„ Macron que Tibere ne vivroit pas
„ encore deux jours. En effet, le len-
„ demain, ou le ſurlendemain on crut
„ qu'il étoit mort; tous les courtiſans
„ ſe rangerent en foule auprès de Ca-
„ ligula ſon ſucceſſeur; mais Tibere
„ étant revenu de ſon évanouiſſement,
„ la frayeur ſe répandit parmi eux. Ca-
„ ligula lui-même ſe regarda comme
„ un homme condamné à la mort;
„ mais Macron, ſans paroître ému, fit
„ retirer le monde, & commanda qu'on
„ étouffât Tibere, en le chargeant de
„ couvertures. „

Il ſemble, ſtudieux ben Kiber, que le Ciel ne permit que Tibere revînt à la vie pendant quelques moments, que pour ſubir une mort véritablement digne de ſes crimes; la Juſtice divine en devoit une violente à un Prince cruel. Conſideres que toujours le ſup-

plice eſt conforme au crime, & que c'eſt avec raiſon que je ſoutiens que non-ſeulement tous les tyrans & les mauvais Princes ont été punis, mais qu'ils l'ont été comme il convenoit qu'ils le fuſſent.

Pour faire paroître que la Providence proportionne le châtiment à l'offenſe, la mort de Caligula en eſt une preuve encore plus frappante que celle de Tibere. Ce monſtre, qui ne conſerva de l'homme que la figure humaine, qui fut plus farouche qu'un lion, plus cruel qu'un tigre, mourut auſſi comme une bête féroce, pourſuivie par des chaſſeurs, & acculée dans ſa taniere. Il reçut trente coups par les mains de Cherée, de Corneille Sabin, & de pluſieurs autres conjurés, avant d'expirer; ſon ame ſembloit être forcée d'animer ſon corps, malgré les coups mortels dont on le perçoit.

Néron, qui viola les droits les plus ſacrés de la Nature, qui, peu content de la mort de tant de ſes ſujets, ſe ſouilla de celle de ſa propre mere, périt ainſi qu'il convenoit; il fut obligé d'être lui-même ſon bourreau, & de

violenter la Nature. Pour le punir de l'avoir outragée, ce malheureux, avant de mourir, se vit privé de l'Empire, & déclaré ennemi du peuple Romain. Il se cacha dans un souterrein rempli d'ordures, là il se perça lui-même; mais sa lâcheté augmenta la durée de son supplice, & pour achever de mourir, il eut encore besoin d'un secours étranger.

Dioclétien fut obligé de s'empoisonner; digne récompense de ses actions, & digne breuvage que le poison, pour désaltérer un tigre altéré de sang.

Domitien reçut sept coups de poignard avant de perdre la vie. Enfin, tous ces Empereurs Romains dont tu as blâmé les cruautés, en ont été punis, & punis sévérement. Je viens actuellement aux autres Souverains dont tu as fait mention; ce sera le sujet de ma premiere Lettre.

Porte-toi bien, & crains toujour la colere du Ciel.

LETTRE CXXV.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

NOUS avons vu juſqu'ici, ſtudieux ben Kiber, des marques ſenſibles de la juſtice divine dans la punition des Princes dont nous avons examiné, ou les malheurs, ou la mort tragique. Continuons à nous affermir davantage dans l'amour de la vertu & dans la haine du vice, en conſidérant quel a été le triſte ſort des autres Souverains dont tu as fait mention.

Aſtyages, en ſuivant l'ordre que j'ai conſervé juſqu'à préſent, eſt le premier qui ſe préſente. En rappellant ſa cruauté contre le fils d'Harpage, tu aurois dû faire attention que ce fut ce même Harpage qui le priva du Trône, & qui, du rang de Souverain, le réduiſit pendant le reſte de ſa vie au miſérable état de captif, cent fois plus triſte pour un Roi, que celui de voir finir ſes jours par le fer. Car enfin, la mort n'eſt qu'un mal léger, en égard à l'eſclavage; &

quel ſupplice n'eſt-ce pas pour un homme né pour commander, qui s'en eſt fait une douce habitude, & qui devient forcé d'obéir, & d'obéir ſans ceſſe ? Le deſtin déplorable d'Aſtyages porte avec lui des preuves évidentes de la convenance que le Ciel met entre la punition & le crime. Permets que je te rappelle ce que dit Hérodote à ce ſujet, & tu y verras Dieu aveuglant un tyran, le livrant entre les mains d'un pere à qui il avoit fait manger les membres d'un fils, & lui faiſant regarder cet homme comme celui en qui il pouvoit ſe confier hardiment. „ Aſtiages, „ *dit Hérodote*, fit prendre les armes „ à tous les Medes; & comme ſi les „ Dieux lui euſſent ôté le jugement, „ il donna à Harpage la conduite de ſes „ troupes, ne ſe ſouvenant plus du „ traitement qu'il lui avoit fait. Vérita„ blement lorſque les Medes en furent „ venus aux mains avec les Perſes, tous „ ceux qui ignoroient le deſſein d'Har„ page, combattirent vaillamment; „ mais ceux qui le ſavoient, ſe rangerent „ du côté des Perſes, ou combattirent „ lâchement, ou prirent d'eux-mêmes

„ la

„ la fuite . . . . . Ainſi Aſtyages „ fut dépouillé de ſon Royaume, après „ avoir régné trente-cinq ans, & ſon „ inhumanité fut cauſe que les Medes „ qui avoient toujours régné dans l'A- „ ſie au-delà du fleuve d'Halis, ſi l'on „ en excepte le temps que régnerent les „ Scythes, furent vingts ans ſujets „ des Perſes Depuis les Medes, ſe re- „ pentant de leur action, & de s'être „ trahis eux-mêmes, ſe révolterent „ contre Darius; mais ayant été vain- „ cus dans une bataille, ils furent une „ autre fois aſſujettis (1). „

La punition de Phalaris fut encore plus conforme à ſes crimes que celle d'Aſtyages. Ce tyran fut mis dans le même taureau de bronze où il avoit fait périr tant d'infortunés; ce monſtre pouſſa en mourant, les mêmes mugiſſements qu'il avoit eu ſi ſouvent l'affreux plaiſir d'entendre.

Mithridate fut obligé de ſe tuer lui-même; encore ſembloit-il que la mort fuyoit loin de lui pour accroître ſon ſupplice. L'uſage qu'il avoit fait pen-

(1) Hiſt. *d'Hérod.* Tom. I. Liv. I. pag. 124. *Je me ſers de la Traduction de* du Ryer.

dant sa vie du poison, lui devint funeste ; il ne put s'en servir pour achever sa misere. Il étoit juste que celui qui avoit baigné l'Asie du sang de tant de malheureuses victimes, l'arrosât du sien à son tour. Au reste, studieux ben Kiber, fais attention à une chose singuliere. Tous les Princes dont tu m'as parlé, qui se sont souillés du sang de leur famille, ont été forcés de se tuer eux-mêmes, pour que leur exemple apprît aux Souverains que ceux qui ont outragé la Nature, seroient forcés de violenter à leur égard cette même Nature. Néron & Mithridate furent obligés à se donner la mort : nous verrons dans les suites que la Providence a puni de la même maniere les Princes qui dans le Christianisme ont imité les forfaits des Payens.

Retournons aux Rois dont tu m'as parlé. Alexandre fut nécessité avant sa mort de se défier de tous ses anciens amis & de ses plus fideles serviteurs ; juste punition des excès où il s'étoit porté contre quelques-uns, & des maux qu'il avoit causés à l'univers. Il avoit tourmenté des millions de personnes qui

ne lui avoient jamais fait aucune offenſe, il eut la douleur de voir qu'il ne pouvoit compter ſur un ſeul de ſes courtiſans. Plutarque nous dépeint les craintes de ce prince, qui, après avoir bravé les Dieux & les hommes, donna dans la ſuperſtition la plus ridicule, ſe livra aux Aſtrologues, aux Prêtres, aux Devins, & n'eut plus un ſeul ſujet auquel il oſât ſe fier. Après tant de peines & d'inquiétudes, digne récompenſe de celles qu'il avoit cauſées à l'Aſie, il mourut du poiſon que lui donnerent quelques-uns de ſes Généraux, perdit la vie, l'Empire & la ſatisfaction de pouvoir le laiſſer à un de ſes fils. Le Ciel voulut ſans doute que tant de Royaumes, pris injuſtement, ne fuſſent point le partage de la famille d'un uſurpateur.

Preſque tous les Princes qui recueillirent la ſucceſſion d'Alexandre, & qui, après pluſieurs crimes, la partagerent entr'eux, n'eurent point un ſort plus heureux que celui de leur maître.

Les Souverains d'Iſraël qui donnerent dans le crime, furent punis auſſi ſévérement que ceux des autres peuples. La mort d'Hérode devroit faire com-

prendre aux mauvais Princes qu'un Roi, haï de ſes ſujets, eſt au milieu des grandeurs l'homme le plus infortuné du monde. Il eſt dévoré par la crainte, par la vanité, & ces deux paſſions s'emparent entiérement de ſon cœur; il eſt tourmenté par toutes les choſes qui ſervent à le maintenir ſur le Trône. Ses ſujets deviennent-ils riches, leurs richeſſes l'alarment & lui cauſent de l'ombrage; montrent-ils de la gaieté, il ſe figure qu'ils ſe réjouiſſent dans l'eſpoir d'un prochain changement dans le Gouvernement; paroiſſent-ils triſtes, leur douleur lui paroît un pronoſtic fâcheux des ſuites de leur mécontentement, il croit déja les voir prêts à ſe révolter. Enfin, un tyran n'eſt pas ſeulement tourmenté par les actions les plus innocentes & par les diſcours les plus indifférents, mais il craint ce qu'on dira, ou ce qu'on fera après ſa mort; cette incertitude eſt pour lui un ſupplice cruel. Les derniers moments d'Hérode en fourniſſent une preuve évidente: ce barbare Prince, inquiet de ce qu'il ſentoit que le peuple ſe réjouiroit de ſa mort, & ne pouvant ſouffrir une idée

auſſi mortifiante, forma le deſſein de mettre en pleurs la Judée entiere. Le jour de ſon trépas, il fit venir dans ſon Palais les plus grands Seigneurs du Royaume, & ordonna à ſa ſœur de les faire mourir dans l'inſtant qu'il rendroit le dernier ſoupir. Le Ciel ne permit point qu'une pareille cruauté eût lieu, & le monſtre qui vouloit qu'on l'exécutât, eut la douleur avant de mourir, de connoître qu'elle ne ſeroit point effectuée, & que ſa mémoire en ſeroit plus exécrable au peuple; dont la joie ſeroit plus vive.

Catilla mourut ainſi qu'il convenoit à un Prince de ſon caractere; il avoit eu la férocité d'un lion, ſa fin fut celle d'une bête monſtrueuſe dont le Ciel délivre les hommes. Il fut ſuffoqué dans ſon lit par la quantité de vin qu'il avoit bu; il trouva dans ſes débauches la punition de tous ſes crimes.

La mort de Pierre le cruel fut digne de la conduite qu'il avoit tenue pendant ſon regne; mais la Juſtice Divine crut devoir auparavant lui faire ſentir les peines les plus dures pour venger le ſang de ſon neveu qu'il avoit fait pé-

rir. Un Historien moderne a donné un portrait assez fidele des malheurs de ce Prince, ainsi que de sa fin tragique. „ Pierre (1) ayant pris avec lui, dit-il, „ D. Ferdinand de Castro, son ami „ fidele, & quelques autres d'entre les „ siens qui lui étoient le plus attachés, sortit du château lui douzieme „ à la faveur des ténebres de la nuit, „ pour voir s'il pourroit surprendre, „ ou forcer quelque poste du mur dont „ on avoit environné Montiel, moins „ fort, ou moins bien gardé que les autres. A peine avoit-il fait quelques „ pas dans un chemin qui conduisoit de „ la forteresse à la circonvallation, que „ sa marche fut découverte par le Begue de Villaine, Officier François, „ qui, suivi d'une grosse troupe de gens „ aussi résolus que lui, l'arrêta, lui demanda son nom, & le mit en nécessité de lui dire qui il étoit en se rendant son prisonnier, & le priant de „ ne le pas livrer entre les mains de son „ ennemi; il ajouta aux prieres, des „ promesses capables de l'intéresser à

(1) *Le P. d'Orléans*, Révol. d'Espagne, Tom. II. pag. 52.

„ procurer ſon évaſion. Le Begue l'aſ-
„ ſura que Henri ne ſauroit rien, au
„ moins par lui, qu'il fût tombé entre
„ ſes mains, & l'amena dans ſon logis
„ avec ceux qui l'accompagnoient. Il
„ y avoit demeuré une heure ſans qu'il
„ eût paru que perſonne eût été averti
„ de ſon aventure, lorſqu'on vit Henri
„ entrer dans la chambre, en deman-
„ dant avec des paroles injurieuſes, où
„ il étoit. Pierre n'attendit pas qu'on le
„ découvrît, & répondant à la fierté
„ & aux injures de ſon adverſaire avec
„ une fierté égale, & des paroles encore
„ plus piquantes, il fut frappé par ſon
„ rival d'un coup de poignard au viſage.
„ Dom Pierre, bleſſé & couvert de
„ ſang, ſe jette avec fureur ſur Dom
„ Henri; tous deux ils ſe prirent au
„ corps, & tomberent l'un & l'autre
„ par terre. Henri ſe trouva ſous ſon
„ ennemi, qui ſe mettoit en devoir
„ de ſe ſaiſir d'une dague pour le per-
„ cer, ſi le Vicomte de Rocabertin
„ n'eût pris par le pied le plus foible, &
„ ne l'eût fait tourner ſur l'autre. Henri
„ ne perdit point de temps, & profitant
„ de ſon avantage, tira une petite épée

„ qu'il portoit, & lui en donnant au „ travers du corps, le laiſſa mort ſur le „ carreau. „ C'eſt ainſi que raconte ce fait, Froiſſard, Auteur contemporain, qui dit la vérité quand il la ſait, & qui aſſure avoir été bien informé de celle-là.

Philippe II. fut bien puni, & pendant ſa vie, & dans ſes derniers moments, des cruautés que lui & ſes Généraux avoient commiſes; il eut la douleur de voir tous les projets qu'il avoit formés durant ſi long-temps contre la France, diſſipés & évanouis. Ceux qu'il fit contre l'Angleterre, ne furent pas plus heureux, & lui coûterent la perte entiere de la plus belle & de la plus magnifique flotte qu'on eût jamais vue. Enfin, les Hollandois étoient déja ſi puiſſants dans les dernieres années de ſa vie, qu'il comprit qu'il devoit regarder les pays qu'ils occupoient, comme perdus pour l'Eſpagne. Quelle dure & cruelle mortification pour un Prince auſſi fier & auſſi vaniteux que lui! Après tant d'infortunes, il mourut abhorré des Hollandois, déteſté de tous les honnêtes gens, & peu aimé de ſa

famille. Ce qu'il y eut de plus malheureux pour lui, c'eſt qu'il connut toute la haine qu'on lui portoit; ſupplice ordinaire qu'éprouvent les tyrans, & qui augmente à meſure que leurs cruautés s'accroiſſent.

L'infernale Médicis mourut comme une enragée; ſa fin fut conforme au reſte de ſa vie. Elle avoit égalé la malice, la fourbe, l'injuſtice des Démons; elle imita leur endurciſſement, & après avoir outragé le Ciel pendant tout ſon regne, elle termina ſa vie par les blaſphêmes les plus horribles. Elle combla la meſure de ſes crimes, & les ſupplices de ce monde n'étant pas aſſez cruels pour punir ſes forfaits, Dieu lui infligea dans l'autre des châtiments éternels. Le peuple ſervit d'interprete aux jugements du Ciel, & refuſa la ſépulture au corps d'une Reine dont l'ame étoit dans les Enfers. L'Auteur du Journal de Henri III. m'apprend toutes ces particularités, ſi dignes d'être conſervées à la poſtérité, & ſi propres à exciter les Princes à la vertu, en leur montrant quelle eſt la haine que les peuples portent aux tyrans. " Ceux, dit-il (1),

(1) Journal de la Vie de Henri III. pag. 103.

„ qui l'approcherent de près en ſa ma-
„ ladie, eurent opinion que le déplai-
„ ſir qu'elle avoit pris de ce que ſon fils
„ avoit fait, lui avoit advancé les jours,
„ non pour l'amitié qu'elle portât aux
„ deux Princes occis, leſquels elle ai-
„ moit à la Florentine, c'eſt-à-dire,
„ pour s'en ſervir; mais pour ce que
„ par-là elle voyoit le Roi de Navarre ſon
„ gendre établi, qui étoit tout ce qu'el-
„ le craignoit plus au monde, comme
„ celle qui avoit juré ſa ruine par quel-
„ que moyen que ce fût. Toutefois le
„ Peuple de Paris eut opinion qu'elle
„ avoit donné conſentement & occa-
„ ſion à la mort des deux Princes Lor-
„ rains, & diſoient les Guiſards que ſi
„ on apportoit le corps à Paris pour
„ l'aller enterrer à Saint Denis, au ſé-
„ pulchre magnifique, que de ſon vi-
„ vant elle avoit bâti à elle & au feu
„ Roi Henri ſon mari, qu'ils le traîne-
„ roient à la voyrie, ou le jetteroient
„ dans la riviere. Voilà pour le regard
„ de Paris. Pour le regard de Blois où
„ elle étoit adorée & révérée comme
„ la Junon de la Cour, elle n'eut plu-
„ tôt rendu le dernier ſoupir, qu'on

„ n'en fit non plus d'état que d'une
„ chevre morte. Quant au particulier
„ de ſa mort, le déſeſpoir & la violen-
„ ce y ont été remarqués, comme en
„ une fin très-miſérable, conforme à
„ ſa vie. „

Les enfants de la Médicis périrent tous malheureuſement, & leur mort fut un châtiment viſible de leurs crimes. François II. qui, par ſon imbécillité & ſes baſſes inclinations, avoit favoriſé l'ambition & les mauvaiſes manœuvres de ſa mere, mourut, à ce que les Hiſtoriens prétendent, par le poiſon que lui donna ſon Chirurgien. Quelques-uns diſent que la Médicis fut elle-même le principal auteur de ce crime.
„ Sa mort, dit Mezeray (1), arrivée
„ favorablement pour les Princes &
„ pour les Montmorenci, donna oc-
„ caſion à leurs ennemis de dire qu'elle
„ avoit été avancée par Ambroiſe Pa-
„ ré ſon Chirurgien, qui étoit créature
„ du Connétable, & qu'il avoit coulé
„ du poiſon dans la fiſtulle de ſon oreil-
„ le. D'autres, mais long-temps après,

(1) Abrégé de l'Hiſt. de France, Tom. VI. p. 621. par *Mezeray*.

„ ayant reconnu l'ambition perverſe,
„ & la conduite de la Reine Catherine
„ de Médicis, la ſoupçonnerent de ce
„ crime, auſſi-bien que de la mort du
„ Dauphin François ſon beau-frere, &
„ de celle de Charles IX. ſon ſecond
„ fils. „

Quoi qu'il en ſoit, ſtudieux ben Kiber, la fin de François II. fut très-malheureuſe, celle de ſon frere & ſon ſucceſſeur Charles IX. ne le fut pas moins. Les Hiſtoriens ſont également partagés ſur ceux qu'on doit accuſer de l'avoir empoiſonné; mais ils conviennent tous qu'il le fut. Les uns attribuent ce crime à ſon Maître-d'hôtel; les autres en chargent encore la Médicis ſa mere. La premiere de ces accuſations ſe trouve dans un Hiſtorien aſſez exact. " Le Roi, dit-il, fut dan-
„ gereuſement malade, & ceux qui le
„ connoiſſoient particuliérement, en
„ diſoient à l'oreille deux cauſes. La
„ premiere étoit ſa courſe précipitée
„ de Paris à Orléans pour voir la belle
„ Marie Touchet ſa maîtreſſe; & la
„ ſeconde, le poiſon qu'il préten-
„ doit lui avoir été donné par ſon

„ Maître-d'hôtel la Tour, frere puîné
„ du Maréchal de Rets, & de l'Evêque
„ de Paris. „

Quant à l'accusation qui regarde la Médicis, elle est insérée dans des Lettres qui furent écrites quelque temps après la mort de Charles IX. qui fut encore trop douce pour ses crimes, & si la Providence pouvoit être taxée d'injustice dans ses jugements, ce seroit d'avoir fait périr par une mort aussi peu cruelle l'Auteur de l'abominable massacre de la Saint-Barthelemi. Sans doute qu'elle punit sévérement dans l'autre monde un Prince Barbare, qu'elle traitoit aussi doucement dans celle-ci. Il est vrai qu'on doit regarder comme une punition bien sensible de quitter la vie & le Trône dans un âge aussi jeune que celui de ce Roi.

La fin de Henri III. paroît beaucoup plus convenable à ses crimes, que celle de Charles IX. aux siens. Ce Monarque, n'étant encore que Duc d'Anjou, avoit beaucoup contribué à la journée de la Saint Barthélemi; il s'étoit joué tour à tour des Catholiques & des Protestants. Avant sa mort, il eut la douleur de se

voir chassé de sa capitale, obligé de recourir à la clémence de ses ennemis, & de se servir des gens qu'il avoit outragés pour réduire au devoir ceux pour qui il avoit eu mille basses complaisances. Enfin, après tant de peines & de chagrins, il fut assassiné par un Moine, & succomba sous la main d'un fanatique; digne mort d'un Prince, qui pendant toute sa vie avoit favorisé & fomenté la superstition. Mais il y a plusieurs autres circonstances bien plus frappantes dans sa fin, & qui marquent bien mieux les sages décrets de la Providence. On les y découvre avec autant d'étonnement que d'admiration; c'est par le récit de ces circonstances sur lesquelles les Princes devroient bien réfléchir que je finirai ma Lettre. "Mort du „ Roi Henri III, dit un Historien, au „ même lieu, au logis même, à l'heure „ même, le Roi revenant de la garde-„ robe, comme il faisoit quand il fut „ tué, le massacre de la Saint Barthé-„ lemi avoit été conclu: le pauvre Roi, „ qu'on appelloit Monsieur, alors pré-„ sidoit au Conseil le premier jour „ d'Août 1572. dans la même cham-

„ bre, à la même heure, qui étoit huit
„ heures du matin, le déjeûner qui
„ étoit de trois broches de perdreaux,
„ attendant les conſpirateurs de cette
„ maudite action. „

Je te ſalue, ſtudieux ben Kiber.

LETTRE CXXVI.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

RIEN ne marque plus la vanité humaine, ſage & ſavant Abukibak, que les termes faſtueux qu'elle a inventés pour flatter l'orgueil des Grands. Les titres de *Majeſté*, d'*Alteſſe*, de *Grandeur*, d'*Eminence*, d'*Excellence*, &c. paroiſſent auſſi ridicules aux yeux d'un Philoſophe, qu'ils conviennent peu ordinairement aux perſonnes à qui on les donne. Comment un Roi, ou un Prince, borgne, boſſu, boiteux, d'une figure très-ignoble & très-baſſe, peut-il ſouffrir qu'on s'adreſſe ſans ceſſe à *Son Alteſſe*, à *Sa Majeſté*? N'eſt-ce pas ſe moquer d'un homme en face, que de ſe ſervir d'une expreſſion, qui, par un

contraſte marqué, rend plus ſenſible ſa laideur ?

Les Princes ne ſe ſont pas contentés de vouloir être regardés comme réuniſſant en eux l'individu de pluſieurs perſonnes. Le plurier *vous*, au lieu de *tu*, ne les a point aſſez flattés ; ils ont laiſſé l'honneur vulgaire de ſe rendre double, aux Gentilshommes & aux bourgeois, & ont inventé quelque choſe de plus particulier. Si les anciens Empereurs Romains retournoient dans ce monde, ils ſeroient bien ſurpris de ne trouver que les ſeuls payſans qui leur parlaſſent comme on leur parloit autrefois dans Rome, & qui leur diſſent, *Céſar, que veux-tu ? que demandes-tu ?* Ils ſeroient encore bien étonnés, lorſqu'un Gentilhomme ſe ſcandaliſeroit s'ils venoient par hazard à lui parler au ſingulier, & s'ils oublioient que les Modernes ont fait une des loix les plus eſſentielles de la politeſſe de n'employer jamais que le plurier. Sans doute que faiſant attention à la folie & à l'orgueil des hommes, ils penſeroient que ceux d'aujourd'hui doivent avoir beaucoup moins de mérite que ceux d'autrefois,

d'autrefois, puiſqu'ils ont beſoin de recourir à de pareilles ſottiſes pour ſe diſtinguer & pour s'élever au-deſſus du commun.

Je crois cependant, ſage & ſavant Abukibak, que ces Romains ſe récrieroient moins contre l'uſage de traiter un homme ainſi que s'il étoit double, que contre celui de lui donner des noms qui ne devroient être deſtinés qu'à déſigner les attributs de la Divinité. Céſar ne prit jamais que le titre de *Général*, *Imperator*. Il n'eut point l'inſolence de ſouffrir qu'on le nommât *Monſeigneur*, *Dominus*: il ne regardoit point les Romains comme des eſclaves; & il eſt auſſi lâche que ſurprenant de voir un homme libre appeller l'autre ſon *Seigneur*.

Comment peut-on, ſage & ſavant Abukibak, n'être pas ſaiſi d'indignation, lorſqu'on voit un Eccléſiaſtique qui prêche ſans ceſſe l'humilité, qui déclame contre l'orgueil, exiger qu'on lui prodigue les titres d'*Eminence* & de *Grandeur*? N'eſt-ce pas-là demander non-ſeulement que les hommes s'aviliſſent & ſe dégradent entiérement,

mais encore qu'ils mentent impunément & qu'ils trahissent leur pensée?

On traite ce Cardinal d'*Eminence*. Hé, qu'a-t-il donc fait qui doive lui obtenir le fastueux nom d'*Eminent*? Il n'a rien fait, ou du moins rien qui soit digne de l'estime & de l'attention des honnêtes gens; mais il est neveu d'un Pape, ou fils d'un Duc Italien. Hé quoi! A-t-on nécessairement des qualités *éminentes*, parce qu'on est né dans une certaine famille? J'aurois passé cette idée folle aux Payens, qui se figuroient que leurs Divinités venoient faire de temps en temps quelques cocus sur la terre; mais aujourd'hui, où l'on est fermement persuadé que le sang des Dieux ne se mêle plus avec celui des hommes, peut-on penser que la naissance la plus relevée puisse par elle-même, & sans aucun autre secours, communiquer les qualités qu'il faut pour rendre un homme *éminent*? L'expérience n'apprend que trop le contraire; & si on tutoyoit tous les grands Seigneurs qui n'ont aucun mérite, le singulier dans toutes les Cours seroit bien plus d'usage que le pluriel.

Je ne comprens pas comment l'on n'éclate point de rire, quand on appelle *Votre Grandeur* un petit Prélat, à peine haut comme un pygmée, dont l'esprit n'a pas plus d'étendue que le corps, & qui, pour paroître plus respectable, se hausse sur la pointe des pieds, se grandit d'un pouce, & n'en justifie pas davantage le titre de *Grandeur*, ni le mensonge de celui qui le lui donne.

L'envie d'être honoré par des termes fastueux, s'étend jusques chez les Moines. Ces gens, au milieu de la crasse & de l'ignorance, n'en ont pas moins de vanité. Un gros Prieur, dont tous les talents consistent à bien boire, veut être appellé *Révérence*; un simple Moine exige aussi d'être traité de *Révérend*.

S'il y a quelque chose dans la Nature qui mérite d'être révéré, à coup sûr ce n'est pas un Moine. Peut-on n'être pas indigné de voir donner des titres respectueux à des gens qui les méritent aussi peu? Si les hommes disoient *le Révérend Descartes*, *le Révérend Newton*, *le Révérend Locke*, j'approuverois qu'ils donnassent cette

épithete respectable à des noms qui le sont infiniment ; mais je gémis de leur foiblesse, ou de leur aveuglement, lorsque je les entends nommer le *Révérend Pere Placide*, le *Révérend Pere Bonaventure*, le *Révérend Pere Théodate*. Qu'ont fait tous ces gens-là pour obtenir des marques d'honneur, qu'on n'accorde point aux plus grands Philosophes ? Ils ont ravalé l'humanité, & l'ont rendue aussi mépriſable, que les autres l'ont illustrée & élevée au-dessus de la foible raison qui a été accordée aux mortels, & qui, peut-être chez bien des hommes, n'a pas des privileges considérables sur l'instinct des autres animaux.

Les assurances, ou plutôt *les formules de respect*, si j'ose me servir de ce termes, qu'on a introduites dans le commerce épistolaire, ne sont pas moins ridicules & moins remplies d'orgueil, que les titres dont on se sert dans la conversation. On mesure ordinairement le mensonge qu'on écrit à la fin d'une lettre, à la naissance & aux emplois de celui à qui on l'envoie. Si l'on écrit à un Prince, ce mensonge est conçu

en termes pompeux. On lui proteſte qu'on eſt *avec un profond reſpect ſon très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.* Si c'eſt à un Seigneur titré, on ôte le *profond*; le *reſpect* reſte toujours. Si c'eſt à une perſonne d'une plus baſſe condition, on change le ſubſtantif en adjectif: on eſt *avec un reſpectueux attachement, ſon très-humble, &c.* Dans toutes ces différentes formules, le reſpect ne manque jamais, il s'y trouve toujours en apparence ſous différentes formes; mais la bouche dément preſque toujours ce que la main écrit, & l'on mépriſe ordinairement, dans le fond du cœur, l'homme à qui l'on proteſte, avec une fauſſeté infame, que l'on eſt *ſon très-humble, très-obéiſſant, & très-affectionné ſerviteur.*

La maniere d'écrire les lettres met le comble à la folle vanité des Grands. Ils exigent qu'on laiſſe en blanc les trois quarts de la premiere feuille, & la moitié des autres. Voilà en vérité un plaiſant honneur! Je le trouve auſſi ſingulier qu'infructueux. Juſqu'où ne va point l'orgueil des hommes, & que ne font-ils pas pour le ſatisfaire? ils ont

trouvé le moyen de le flatter agréablement par une demi feuille de papier blanc ; c'eſt tirer parti du néant, c'eſt en faire quelque choſe de réel. Si dans ce papier, vuide de caracteres, on avoit tracé quelques mots qui puſſent avoir ſeulement quelque léger rapport avec les bonnes qualités qu'ont ceux à qui l'ont écrit, je ne m'étonnerois pas qu'ils ſe cruſſent honorés ; mais que le ſeul papier produiſe un pareil effet, cela me paroît ſi bizarre, que je ne déſeſpere pas que les grands Seigneurs n'exigent à l'avenir, lorſqu'on leur dédiera des Livres, qu'on ne mette que le *Monſeigneur* à la tête de la Dédicace, & le *très-humble*, *&c.* à la fin. Tout le reſte ſera en blanc, & plus il y aura de feuilles, plus l'Epître ſera reſpectueuſe. Si cette mode a jamais lieu, elle ne laiſſera pas que de produire un grand bien ; les Auteurs ſeront diſpenſés de prodiguer tant de fades & fauſſes louanges : de ſe déshonnorer en mentant à la face de l'Univers, & de rendre mépriſables les Belles-Lettres par l'indigne proſtitution qu'ils en font.

Eſt-il rien de plus affligeant pour le

peu des Savants qui penſent d'une maniere convenable, que de voir la plupart de leurs confreres louer à perte de vue le génie d'un Seigneur, qui n'eſt qu'un imbécille, élever juſqu'au Ciel la ſcience d'un Magiſtrat qui ſait à peine lire, la probité d'un courtiſan qui ne connut jamais la bonne-foi, la valeur d'un Officier général, dont la bravoure n'a paru que dans la galerie de Verſailles, qui ne fit de campagne que dans les ruelles, & qui s'eſt élevé juſqu'aux premiers grades militaires par le canal de deux ou trois femmes?

Je croirois oublier, ſage & ſavant Abukibak, ce que je trouve de plus abſurde & de plus inutile dans les lettres, dans les placets & dans les Epîtres dédicatoires, ſi j'oubliois cette tirade de noms, de titres, de qualités & d'emplois, dont on ne manque jamais de faire mention. Un Seigneur ſeroit offenſé, ſi l'on ne faiſoit une juſte énumération de tout ce qui peut flatter ſon orgueil. Ecrire ſimplement *à Monſieur le Duc de* *** eſt une faute conſidérable dans tous les pays, ſur-tout en Allemagne. Doit-on envoyer une lettre auſſi

large qu'un *in-folio*, il faut placer sur l'enveloppe huit noms de Baptême, & trente-deux de terres, sans compter douze charges, tant grandes que petites, dont on doit faire mention.

Il est bien peu de Seigneurs qui pensent d'une maniere aussi sensée que Philippe II. Roi d'Espagne. Ce Prince, quelque fier & quelque hautain qu'il fût, comprit parfaitement le ridicule de l'étalage d'une foule de titres; il voulut donner de lui-même l'exemple à ses sujets, & leur apprendre à retrancher la superfluité de ces noms accumulés. " Il „ fit publier cette célebre ordonnance „ de 1586. intitulée *Pragmatica*, où il „ commande à tous ceux qui auront à „ lui écrire, de ne mettre point à la „ tête de leurs lettres d'autre titre que „ *Señor*; d'autre compliment à la fin „ que cette formule, *Dios guarda la „ Catolica Persona de Vuestra Magestad*, & puis la signature toute simple, c'est-à-dire, le nom seul de celui „ qui écrira, sans le cortege de *très-„ humble, & de très-obéissant sujet & „ serviteur*, & pour suscription ces „ mots: *Al Rei nuestro Señor*. Ca-

„ brera

» brera dit que Philippe fit cette or-
» donnance pour empêcher que l'am-
» bition & la flatterie ne vinſſent à
» uſurper les titres divins; & que pour
» donner l'exemple à ſes ſujets, il ne
» s'appelloit dans toutes les proviſions
» & les Lettres-Patentes que *Dom Phi-*
» *lippe*, &c. ſans prendre les ſurnoms
» de *Magnifique*, de *Triomphant*, d'*In-*
» *vincible*, dont avoient uſé ſes pré-
» déceſſeurs les Rois Alfonſe VI. &
» VII. (1). »

Il paroît étonnant, ſage & ſavant Abukibak, que ce ſoit un Roi, & un Roi Eſpagnol qui donne à tous les hommes un exemple d'humilité; mais je crois qu'il faut conſidérer l'ordonnance de Philippe II. comme un réglement, ne provenant uniquement que d'une raiſon éclairée. Ce Roi ſentoit combien les titres de *Victorieux*, de *Triomphant*, &c. étoient quelquefois déplacés dans la perſonne de certains Princes. Il étoit lui-même dans le cas, comment auroit-il pu ſe regarder comme victorieux,

[1] *Tacite*, avec des Notes Hiſtoriques & Politiques, par Amelot de la Houſſaie, *Tom. I. pag. 69. Note 20.*

dans le temps que les François l'avoient battu, que les Hollandois avoient secoué son autorité, que sa flotte étoit périe sur les côtes d'Angleterre, & que la fortune enfin sembloit vouloir saisir toutes les occasions de le mortifier? Il étoit trop politique pour rechercher des titres qui ne servoient qu'à rappeller ses infortunes. Dire à un homme qui vient d'être battu, qu'il a vaincu son ennemi, c'est augmenter ses douleurs par une sanglante ironie. Attribuons donc la modération de Philippe II. plûtôt à la politique qu'à l'humilité: cette premiere qualité entroit bien plus dans son caractere que la derniere: on pourroit même dire qu'elle lui fut inconnue.

Je te salue. Porte-toi bien.

LETTRE CXXVII.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

ON parle souvent des années climatériques, on assure qu'elles sont plus dangereuses que les autres. Bien des Modernes soutiennent cette opinion;

qu'ils ont puisées dans les Anciens, qui, en général, ont été persuadés qu'il y avoit des temps fixes & marqués dans la vie humaine beaucoup plus périlleux que les autres. Je ne sais, sage & savant Abukibak, si ce sentiment est aussi insoutenable que le prétendent plusieurs Savants; il me paroît qu'ils n'apportent aucune raison décisive pour le détruire. Ils disent, il est vrai, des choses fort probables; mais ceux qui soutiennent les années climatériques, leur en objectent plusieurs qui ne sont pas moins vraisemblables; ainsi, ces différentes opinions peuvent être regardées comme douteuses.

Quoique je n'ajoute aucune foi, sage & savant Abukibak, aux années climatériques, cependant je ne regarde point comme des gens foibles & crédules ceux qui sont persuadés de leur danger. Ne voyons-nous pas évidemment qu'il se fait dans les hommes, ainsi que dans bien d'autres animaux, certaines révolutions périodiques? Les dents changent, la barbe croît, la voix augmente dans un temps fixe. Or, s'il arrive au terme d'un nombre d'années des

changements notables qui n'ont jamais lieu au-delà de ce terme, pourquoi ne croira-t-on pas que le corps humain eſt plus ſujet à des maladies dans certains temps limités & marqués, que dans d'autres?

Lorſque j'admets la croyance des années climatériques, je la fonde uniquement ſur une preuve dont nous voyons l'expérience journaliere, & je rejette comme une viſion cornue, & qui ne peut entrer que dans l'eſprit d'un Aſtrologue, la prétendue communication qu'on veut qu'il y ait entre le corps humain & les influences céleſtes, par des moyens extraordinaires & qui nous ſont cachés. Etablir un pareil ſyſtême, c'eſt détruire le pouvoir & la direction du Créateur ſur la créature. Les hommes ſont forcés abſolument à ſuivre les influences des aſtres, ils n'ont plus aucune liberté; il faut qu'ils ſe déterminent ſelon l'impreſſion qu'ils reçoivent de Jupiter, de Mars, de Vénus, &c. ou que Dieu détruiſe à chaque inſtant l'ordre naturel des choſes, & dérange par un miracle le cours de la Nature. Soutenir une pareille hypotheſe, ſage & ſavant Abukibak, c'eſt ex-

travaguer, c'eſt avoir perdu le ſens commun, c'eſt enfin raiſonner comme un Aſtrologue. L'Auteur de l'*Art de penſer*, n'a-t-il pas raiſon de dire : " Il y a „ une conſtellation dans le Ciel, qu'il „ a plu à quelques perſonnes de nom„ mer *Balance*, & qui reſſemble à une „ balance, comme à un moulin-à-vent. „ La balance eſt le ſymbole de la Juſ„ tice ; donc ceux qui naîtront ſous „ cette conſtellation, ſeront juſtes & „ équitables. Il y a trois autres Signes „ dans le Zodiaque, qu'on nomme, „ l'un le *Belier*, l'autre le *Taureau* & „ l'autre le *Capricorne*, & qu'on eût „ pu auſſi-bien appeller, *Eléphant*, „ *Crocodile* & *Rhinocéros*. Le Belier, „ le Taureau & le Capricorne ſont des „ animaux qui ruminent ; donc ceux „ qui prennent médecine lorſque la „ Lune eſt ſous ces conſtellations, ſont „ en danger de la revomir. Quelque „ extravagants que ſoient ces raiſonne„ ments, il ſe trouve des perſonnes qui „ les débitent, & d'autres qui s'en laiſ„ ſent perſuader (1). „

[1] *L'Art de penſer, ou la Logique*, 1. Diſcours prélimin. pag. 3.

On ne sauroit, sage & savant Abukibak, démontrer avec plus de force & plus d'évidence le ridicule de l'Astrologie judiciaire, & par conséquent de la prétendue influence des astres sur les hommes. Ce n'est donc point sur un système aussi faux & aussi absurde que j'établis la possibilité du danger des années climatériques, c'est sur des révolutions internes qui se font dans le corps humain, & qui arrivent toujours dans un temps fixe & marqué. Lorsque ces révolutions sont trop violentes, ou qu'elles ont lieu chez les gens dont la santé n'est ni ferme, ni vigoureuse, elles leur causent des maladies très-considérables, & quelquefois les privent de la vie.

Les Anciens, qui craignoient infiniment l'approche des années climatériques, prétendoient que leur crainte étoit fondée sur l'expérience & l'examen qu'ils en avoient faits; c'est pourquoi ils nommerent ces années dangereuses, *climatériques*, à cause du mot Grec *Clima*, qui signifie *Echelle* ou *Degré*. Ils prétendoient marquer par-là qu'elles sont limitées & arrangées

en terme de degrés très-difficiles à monter. Ils mettoient dans ce rang la ſeptieme année, la quatorzieme, la vingt-unieme, la vingt-huitieme, la trente-cinquieme, la quarante-deuxieme, la quarante-neuvieme : enfin toutes celles qui tomboient ſur le nombre *ſept*.

Il eſt difficile, ſage & ſavant Abukibak, que la ſuperſtition chez le peuple n'entre pas pour quelque choſe dans les cauſes ſecrettes qu'il ne peut deviner. Auſſi preſque tous les Anciens, frappés des maux qu'ils avoient obſervé arriver dans les années ſeptiemes, ont voulu attribuer à des vertus occultes (1) & à des myſteres Pythagoriciens, ce qui n'étoit qu'une ſuite de certaines

(1) *Séneque place les cauſes des années climatériques parmi les ſecrets les plus cachés de la Nature ; il croit qu'il eſt auſſi difficile d'en deviner la raiſon, que de ſavoir celle du flux & du reflux de la mer.* Licet neſcias, quæ ratio Oceanum effundat ac re, vocet : quare ſeptimus annus ætati ſignum imprimat : quare latitudo porticus ex remoto ſpectantibus, non ſervet proportionem ſuam, ſed ultima in angustias coeant, & columnarum noviſſimæ intervalla jungantur : quid ſit quod genuinorum conceptum ſeparet, partum jungat. *Senec. de Benefic.* Lib. VII. Cap. I.

révolutions, auſſi naturelles que celles qui arrivent infailliblement aux plantes & aux arbres dans le cours d'une ſeule année. Ils prétendoient que le nombre *trois* étoit d'une grande efficacité, & que celui de *vingt-un*, qui étoit compoſé de *trois fois ſept*, étoit encore plus conſidérable. Le *quarante-neuvieme* avoit encore une vertu plus grande provenant de *ſept fois ſept*; mais l'année la plus à craindre de toutes, étoit la *ſoixante-troiſieme*, parce qu'elle contenoit & raſſembloit l'efficacité de tous les autres nombres, étant compoſée de *trois fois vingt-un*, ou de *neuf fois ſept*, ou de *ſept fois neuf*, qui, ſelon les Pythagoriciens, étoient des nombres très-recommandables, & dont la vertu étoit fort opérante. Julius Firmus Maternus nous apprend que dès qu'un homme approchoit de la ſoixante-troiſieme année, il avoit grand ſoin de ménager ſa ſanté, attendant de jour en jour quelque maladie imprévue. Aulugelle fait mention d'une Lettre que l'Empereur Auguſte écrivit à un de ſes amis pour lui apprendre le plaiſir qu'il reſſentoit d'avoir paſſé, ſans au-

cune incommodité, la plus dangereuſe des années climatériques, & d'être entré dans la ſoixante-quatrieme. Il ajoute qu'il la regarde comme celle d'une ſeconde naiſſance.

Les Anciens citoient les morts de pluſieurs grands hommes, arrivées à leur ſoixante-troiſieme année, entr'autres celle d'Ariſtote (1). Peut-être que ſi nous examinions aujourd'hui avec autant d'attention qu'eux, ce qui arrive dans les années climatériques, verrions-nous que ce n'étoit pas ſans fondement qu'ils prétendoient appuyer leur opinion de l'expérience. Je ſais, ſage & ſavant Abukibak, qu'on peut répondre aux exemples qu'on citeroit de gens morts, ou incommodés dans les années climatériques, que dans tous les temps les hommes ſont ſujets à être malades & à mourir; qu'au ſurplus quand il ſeroit vrai qu'on vérifieroit

[1] Athenas vero conceſſiſſe ſecundo anno centeſimæ undecimæ Olympiadis; atque in Lyceo tredecim annos docuiſſe, ac demum perrexiſſe Chalcidem tertio anno centeſimæ quartæ decimæ Olympiadis, morboque periiſſe, cum eſſet annorum ferme ſexaginta trium. *Diogen. Laert.* de Vit. Dogm. Clar. Philoſoph. Lib. V. Segm. 10.

qu'il en meurt plus dans certaines années que dans d'autres, il faudroit attribuer cela au hazard. J'oppose à cette réponse, qu'il est vrai que les hommes meurent dans tous les temps; mais qu'il reste toujours à savoir pourquoi ils finissent plutôt leur vie, & sont plus sujets à des maladies dans certaines années fixes & réglées? Dire que c'est le hazard qui en est la cause, ce n'est rien dire; il n'est aucune difficulté que l'on ne résolve de cette maniere, si c'est la résoudre, que de n'apporter aucune raison.

On n'est point en droit de rejetter les incommodités des années climatériques sur l'âge avancé, puisqu'il y en a dans la jeunesse. On ne peut en attribuer le danger à l'ardeur de la jeunesse, puisqu'il y en a dans la vieillesse, dans l'âge mûr, dans l'âge mitoyen, dans l'âge le plus fort & le plus vigoureux. On ne sauroit chercher la cause du danger de ces années dans l'intempérance de l'air, dans la différence des climats, puisque dans tous les pays, même dans ceux où l'air est très-sain, elles sont toujours fort dangereuses. Il reste enco-

re la reſſource de nier que l'expérience confirme le péril des années climatériques ; mais je ne ſais ſi elle eſt bien bonne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi nous conſultons l'antiquité, elle n'aura preſque qu'une voix ; & ſi nous voulons nous arrêter ſimplement aux Modernes, nous trouverons que l'opinion des Anciens a beaucoup plus de partiſans que celle qui lui eſt oppoſée. Ces partiſans ne ſont point uniquement des gens de la lie du peuple, des ignorants, des ſuperſtitieux ; pluſieurs perſonnes, dont la Science mérite d'être reſpectée, qui condamnent toutes les folies de l'Aſtrologie judiciaire, & l'influence des aſtres, mais qui attribuent les maladies des années climatériques aux mêmes cauſes qui font tomber les dents, changer la voix, &c. dans certains temps fixes, ont ſupputé avec attention le nombre des hommes qui mouroient dans les années ſeptiemes. Elles ont trouvé que ſur deux mille perſonnes, il étoit plus conſidérable de douze cents que celui de ceux qui perdoient la vie dans les autres. Un des plus habiles hommes qu'il y ait en Angleterre,

ſage & ſavant Abukibak, m'a offert de m'envoyer ſur les années climatériques un calcul auſſi ſingulier que curieux ; je pourrois bien te le communiquer quelque jour.

Au reſte, ne penſes pas que parce que je ſoutiens qu'il eſt poſſible qu'il ſe faſſe péridioquement un mouvement ou ſi tu aimes mieux, une révolution dans le corps humain, je prétende que cette révolution ſoit certaine ; ce n'eſt pas là mon opinion, elle en eſt auſſi éloignée, qu'il y a de la diſtance de la poſſibilité à la certitude. Je n'établis donc rien de certain, & je reſte ſur cette matiere dans un doute que je crois préférable à la magiſtrale déciſion de ceux qui ſe figurent qu'une choſe ne ſauroit être que de la façon qu'ils penſent qu'elle eſt.

La plupart des hommes, ſage & ſavant Abukibak, décident aujourd'hui des matieres les plus obſcures & les plus épineuſes avec beaucoup de facilité. On diroit que la Divinité leur a révélé les myſteres les plus cachés de la Nature, & qu'elle leur a montré à découvert les reſſorts qui la font agir.

On condamne avec une hauteur infinie les opinions des Anciens : on les traite de visions chimériques, de sottises & de puérilités. Je conviens que l'antiquité a ses erreurs, & qu'elles sont considérables. Nous Modernes, pleins de vanité, qui nous berçons d'idées flatteuses, sommes-nous bien plus éclairés qu'elle ? Nous le croyons, nous nous en vantons. Je pense que voilà le seul avantage réel que nous ayions ; nos erreurs nous sont cheres, mais elles n'en sont pas moins des erreurs. Ceux qui viendront après nous, ne les distingueront point de celles de ceux qui nous ont précédés ; ils les placeront au même rang, & feront traités de visionnaires à leur tour par leurs descendants. Les hommes ne sont faits que pour être le jouet des autres hommes, ils se condamnent mutuellement, & ne s'apperçoivent point que tandis que leur ame sera absorbée dans les liens du corps, elle ne pourra jamais être assurée de connoître évidemment que quelques vérités générales, qu'il a plu au Créateur de permettre qu'elle discernât parmi tant d'autres, qu'elle ne sauroit découvrir.

Je te salue, sage & savant Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CXXVIII.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

J'ALLAI il y a quelques jours à la Comédie, on représentoit une piece de Regnard, intitulée, *Les Menechmes*; c'est une imitation de celle de Plaute. Le sujet & l'intrigue de cette Comédie, qui roule sur la parfaite ressemblance de deux freres, me firent faire quelques réflexions sur les effets surprenants que produit quelquefois la Nature dans l'entiere conformité qu'elle met entre deux personnes.

On ne sauroit rejetter comme des fables, sage & savant Abukibak, les histoires qu'ont écrit, sur plusieurs ressemblances extraordinaires, beaucoup d'Historiens. L'antiquité en a produit plusieurs, & celles qu'on voit dans ces derniers temps, en autorisent la vérité. La Nature n'a point changé; elle

ne nous montre aucune merveille, qu'elle ne l'ait fait voir à d'autres siecles.

Dans l'Hiſtoire la plus reculée, nous trouvons des événements très-ſinguliers, produits par la reſſemblance. Sémiramis, cette fameuſe Reine, reſſembloit ſi fort à Ninus ſon fils, que le Roi ſon époux étant mort, elle s'habilla en homme; & s'offrant aux Grands du Royaume ſous le nom de Ninus, elle gouverna pendant quarante années, ſans que ſon impoſture fût découverte. C'eſt dans Juſtin (1) où je prends ce

(1) Hæc nec immaturo auſa tradere Imperium, nec ipſa palam tractare, tot ac tantis gentibus vix patiente uni viro, ne dum feminæ, parituris, ſimulat pro uxore Nini filium, pro femina puerum; nam & ſtatura utrique mediocris, & vox paritor gracilis, & lineamentorum qualitas matri ac filio ſimilis. Igitur brachia ac crura velamentis, caput tiara tegit; & ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu & populum veſtiri jubet, quem morem veſtis exinde gens univerſa tenet. Sic primis initiis ſexum mentita, pure eſſe credita eſt. Magnas deinde res geſſit, quarum amplitudine ubi invidiam ſuperatam putat, quæ ſic fuerat quemve ſimulaſſet. Nec hoc illi dignitatem Regni ademit, ſed admirationem auxit quod muſier non feminas modo virtute, ſed etiam viros anteiret. Hæc Babiloniam condidit, murumque urbi cocta

premier fait ; en voici un autre auſſi ſingulier, que me fournit Valere Maxime (1).

Il y avoit dans la Cour d'Atiochus, Roi de Sirie, un nommé Artémius, qui lui reſſembloit ſi parfaitement, que ce Prince ayant été empoiſonné par ſa femme, cette Reine engagea Artémius, par les faveurs qu'elle lui accorda, à occuper pendant quelques jours le lit du Roi. Le fourbe feignit

latere circumdedit, arenæ viæ bitumine interſtrato ; quæ materia in illis locis poſſim e terra exœſtuat. Multa & alia præclara hujus Reginæ fuere ; ſiquidem non contenta acquiſitos viro Regni terminos tueri, Æthiopiam quoque Imperio adjecit, ſed & indiæ bellum intulit ; quo præter illam & Alexandrum Magnum nemo intravit. Ad poſtremum, cum concubitum filii petiſſet, ab eodem interfecta eſt, duos & quadraginta annos poſt Ninum Regno potita. *Juſtini* Hiſt. Lib. Cap. II. p. 8.

(1) Regi Antioche unus ex æqualibus, & ipſe Regiæ ſtirpis, nomine Artemio, per quam ſimilis fuiſſe traditur, quem Laodice uxor Antiochi, interfecto viro, diſſimulandi ſceleris gratia, in lectulo perinde quaſi ipſum Regem ægrum collocavit. Admiſſumque univerſum populum & ſermone ejus, & vultu conſimili fefellit ; crediderunt que homines ab Anthiocho moriente Laodicem, & natos ejus ſibi commendari. *Valerii maximi* Dictorum Factorumque memorabilium Exempla, Lib. IX. Cap. XV.

d'être

d'être incommodé, & joua si parfaitement son rolle, qu'il fit un testament comme Souverain, dans lequel il nomma pour son successeur à la Couronne celui que la Reine lui ordonna. Il fut visité de tous les Grands du Royaume, sans qu'aucun d'eux se doutât de l'imposture.

Voilà, sage & savant Abukibak, des faits bien surprenants. Il faut avouer que la ressemblance qui les cause, doit être parfaite. L'on regarde comme un des plus grands secrets de la Nature, celui qu'elle a de former tous les jours une infinité d'hommes dont la physionomie est différente; la puissance de produire deux personnes, si ressemblantes, si conformes dans tout ce qui compose leur individu, que l'œil ne peut trouver entre eux aucune différence, me paroît encore plus surprenante. Quelquefois la nature pousse le miracle jusqu'à une troisieme ressemblance. Il y avoit à Rome du temps de Pompée, deux hommes: l'un s'appelloit Vibius, & l'autre Publicius (1).

(1) Magno Pompeio Vibius ingenuæ stirpis & Publicius Libertinus ita similes fuerunt, ut permu-

Valere Maxime nous assure qu'ils ressembloient si bien à ce Général Romain, que s'il n'y eût eu entre eux d'autre différence que celle qu'on auroit pu y appercevoir par la figure, il eût été absolument impossible de les distinguer.

Tu sais sans doute, sage & savant Abukibak, la réponse que fit à Auguste un jeune étranger qui lui ressembloit parfaitement. Cet Empereur lui ayant demandé en plaisantant, si sa mere n'étoit jamais venu à Rome? Non, répondit le jeune homme, qui sentit où tendoit la demande d'Auguste; *mais mon pere y vint plusieurs fois.*

Aux exemples anciens je me contenterai d'en joindre quelques-uns,

sato Sulla, & Pompeius in illis, & illi in Pompeio salutari possent. Certe quocunque aut Vibius, aut Publicius accesserant, ora hominum in se obvertebant, uno quoque speciem amplissimi civis in personis mediocribus annotante. Quod quidem fortuitum ludibrium, quasi hereditarium ad eum penetravit.

De Menogene coco simili patri Pompeii magni. Nam pater quoque ejus eo usque Menogenis coci sui similis esse visus est, ut vir & armis præpotens, & ferox animo, sordidum ejus nomen repellere a se non voluerit. *Id.* ibid.

pris dans ces derniers siecles. Le Comte Don Juan Giron étoit si semblable, soit par la taille, soit par la physionomie, à son frere le Grand-Maître qui fut tué par les Maures, que très-souvent ses domestiques & ses plus intimes amis ne pouvoient les distinguer l'un de l'autre. Je me souviens d'avoir lu dans l'histoire des Ducs de Milan que François Sforce avoit un Gentilhomme dans ses Chevaux-légers, qui lui ressembloit beaucoup, & auquel on donna à cause de cela le surnom de Duc.

Si les effets, qu'on dit être produits par la ressemblance, sont aussi réels que quelques Auteurs le prétendent, il faut convenir qu'ils sont encore plus étonnants que la conformité la plus parfaite entre le visage de deux personnes. Mais je ne trouve point que ce qu'on en raconte soit aussi-bien autorisé, ni aussi généralement reçu que la réalité de certaines ressemblances parfaites.

On prétend que deux personnes qui se ressemblent beaucoup, ont les mêmes humeurs, les mêmes inclinations, & qu'elles s'aiment mutuellement; on

va même jusqu'à dire que la santé de l'une s'affoiblit dès que celle de l'autre s'altere. Je crois que ce sont-là des histoires fabuleuses: la beauté, ou la laideur de l'ame ne dépendent pas de la configuration des parties du corps; on découvre tous les jours dans un corps laid une ame très-belle, & il est fort commun de voir un homme vicieux & méchant, beau & bien fait. Le corps n'influant donc point sur les bonnes ou les mauvaises qualités de l'esprit, par quelle raison veut-on que la ressemblance qui se trouve entre les corps de deux personnes, produise le même effet sur leurs ames? Pour que cela fût possible, il faudroit que la vertu & le vice dépendissent dans les hommes de leur différente configuration corporelle: or, il est démontré, & c'est à l'expérience à qui l'on doit cette démonstration évidente, que l'esprit est parfaitement indépendant de la laideur ou de la beauté corporelle, & qu'il n'en reçoit aucune impression qui le détermine au bien ou au mal; donc tout ce qu'on débite de la conformité d'humeurs & de sentiments en-

tre ceux qui ſe reſſemblent, ne doit être attribué qu'au hazard, qui peut occaſionner quelquefois ces effets, mais qui certainement ne les produits pas toujours.

C'eſt-là, ſage & ſavant Abukibak, ce qu'on doit répondre à ceux qui ſe ſervent de l'autorité d'Albert le Grand pour appuyer le ſentiment de cette double conformité. Ce Philoſophe dit avoir vu & connu en Allemagne deux enfants qui ſe reſſembloient infiniment. L'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre, étoit ſi forte, qu'ils ne pouvoient vivre ſéparés: s'ils s'éloignoient pour quelque temps, ils ſouffroient juſques à ce qu'ils ſe fuſſent rejoints. Ils avoient les mêmes inclinations, ils parloient de la même maniere: quand l'un étoit malade, l'autre l'étoit auſſi; on eût dit que ces deux corps n'avoient qu'une même nature.

Pour expliquer cette mutuelle inclination, & cette conformité d'humeurs, il me paroît qu'il n'eſt pas beſoin de recourir à des cauſes ſecrettes & extraordinaires; elles auroient exiſté ſans la reſſemblance des corps. Ne voit-on

pas souvent chez des personnes qui ne se ressemblent point du tout, une égale inclination pour toutes les choses, une amitié vive & tendre, qui fait que l'une souffre lorsque l'autre est incommodée, & qui leur rend l'absence insupportable? L'amour produit tous les jours ces effets, qu'on veut rendre surnaturels. Je ne pense pas cependant qu'il y ait aucun partisan d'Aristote, ou d'Albert le Grand, qui veuille soutenir qu'il y ait entre un amant & une maîtresse une parfaite *conformité corporelle*. Si par hazard il avançoit une opinion aussi fausse, il seroit très-aisé de lui donner des preuves évidentes du contraire. D'un *Menechme* féminin à un *Menechme* masculin, la différence est considérable; & quelle que soit la ressemblance de visage, elle l'est autant que d'un bossu à un homme droit. Si l'on descendoit plus bas que l'estomac du *Menechme* femelle, on trouveroit encore une disparité bien plus notable (1).

(1) On doit faire attention en lisant toutes les histoires, souvent fabuleuses, & toujours outrées sur la grande intimité qu'il y a eu entre des person-

Les raisons que les anciens Philosophes, sage & savant Abukibak, ont

nes qui se ressembloient, que cette amitié n'avoit lieu qu'après qu'elles s'étoient connues. Or, l'amour propre suffit pour nous déterminer à aimer une personne qui nous ressemble. Il ne faut pas recourir, pour expliquer les raisons de cette amitié, à des causes bien cachées; voici une preuve de ce que je dis dans une histoire que rapporte Simon Majole Evêque de Voiture, grand citeur de prodiges & grand raconteur de fables, dans ses *Jours Canniculaires*, Liv. IV. *pag.* 210. de la Traduct. de F. Rosset. *Souvent la ressemblance engendre une amitié incomparable, comme elle fit en ces deux jeunes garçons, nourris en la maison de Pepin Roi de France. L'un étoit fils du Comte d'Auvergne, & l'autre, fils d'un Chancelier Bovicain. Merveille, ils étoient nés de divers parens & sous des climats bien éloignés les uns des autres; néanmoins ils coururent une même fortune. Leurs peres les amenoient tous deux de diverses contrées à Rome, où ils furent tous deux baptisés en même temps, s'étant premièrement rencontrés à Luques & depuis ils se porterent une si grande affection, qu'ils ne pouvoient vivre l'un sans l'autre.* Prenez garde que cette grande affection vint après qu'ils se furent connus à Luques; & vous verrez d'abord que l'Evêque de Voiture s'écrie *merveille* pour peu de chose. Qu'y a-t-il de bien étonnant que deux hommes qui font connoissance en voyage & qui d'ailleurs se ressemblent beaucoup, viennent à s'aimer? Je dirai ici en passant que les *Jours Caniculaires* du Sieur Evêque de Voiture sont à mon avis, le plus fade Ouvrage que j'aie lu: cependant il paroît qu'il a eu, lorsqu'il parut, un grand nombre d'approbateurs, parce

données sur la cause de la ressemblance qui se trouve entre les hommes, &

qu'il étoit rempli de mille contes ridicules, pris sans choix dans tous les Auteurs bons ou mauvais, & entassés sans ordre. Mais le fabuleux s'est acquis le droit de plaire au vulgaire, quelque ridicule qu'il soit, je ne m'étonne donc point que les trois gros Volumes *in-quarto* de l'Evêque aient été approuvés de bien des gens. Ce qui me surprend, c'est qu'il y ait eu des personnes, qui, ayant du savoir, ont osé comparer cet Evêque avec Pline. Voici ce que dit Henri de Heers dans son *Spadacrene, ou Dissertation Physique sur les Eaux de Spa, Chap. II.* „ Les personnes qui seront curieuses d'être instruites „ plus amplement, pourront lire le XIII. *Colloque* „ *des Jours Caniculaires* de Simon Majolus, Evê- „ que de Vulturia, qu'on peut regarder à bon droit „ comme le Pline de notre siecle. „ Certainement toute la ressemblance qu'il y a entre ces deux Auteurs, c'est que Pline a dit quelques mensonges dans ses Ouvrages, & que l'Evêque en a rempli les siens. A cela près, pour la science, pour le style, pour le jugement, il y a autant de différence entre l'Auteur moderne & l'ancien, qu'il y en a entre Boileau & Cotin. J'ai fait cette remarque, afin que quelqu'un ne soit point la dupe, ainsi que je l'ai été, du pompeux éloge de H. Heers. J'achetai sur sa parole les trois *in-quarto* de l'Evêque, je les payai même assez chérement. Grand Dieu! quel regret n'eus-je point lorsque j'eus lu les dix premieres feuilles du premier Tome. Ce n'est pas la seule fois que j'ai été la dupe des éloges des Auteurs, j'ai été trompé également & par ceux qui vivent & par ceux qui sont morts. Le temps & l'ex-

sur-tout

ſur-tout entre les parents, me paroiſſent plus ſpécieuſes que convainquantes. Ils l'attribuent aux effets cauſés par l'imagination du pere & de la mere dans le temps du coït, & ſur-tout pendant le moment de la conception. Ariſtote, dans le *Traité de l'Air & de l'Eau*, dit que les paſſions, dont l'eſprit des parents eſt pour lors affecté, influent beaucoup ſur la figure de leurs enfants. S'ils penſent à quelque objet beau ou laid, leur progéniture ſe reſſent de cette idée, ainſi que de toutes celles qui les frappent vivement. Or, comme ils ſont très-ſouvent plus occupés d'eux-mêmes, que des objets étrangers, il eſt naturel par conſéquent que leurs enfants leur reſſemblent plus qu'à d'autres perſonnes. Pline, dans le VII. Livre de ſon *Hiſtoire Naturelle*, adopte le ſentiment d'Ariſtote. *On croit*, dit-il (1), *que tout ce que*

périence m'ont un peu corrigé, & je n'achete plus guere un Livre, uniquement ſur ce que m'en dit un Auteur.

(1) Similitudinem quidem in mente reputatio eſt, & in qua creduntur multa fortuita pollere, viſus, auditus, memoria, hauſtæ imagines ſub ipſo conceptu. *Plinius, Hiſt. Natur.* Lib. VII. Cap. XII.

l'on a vu, entendu, ou dont on s'eſt ſouvenu, & à quoi l'on a penſé dans le temps de la conception, contribue à la reſſemblance, la penſée ou l'imagination du mâle & de la femelle, paſſant ſubitement par l'eſprit, détermine la figure (1).

Pluſieurs Auteurs modernes ont adopté ces opinions, qui ont encore aujourd'hui un grand nombre de partiſans; cependant il me paroît qu'on peut leur oppoſer des raiſons très-fortes & preſque évidentes.

Le fœtus, qui, dans le moment de la conception, n'eſt qu'un petit morceau de matiere, peut-il être ſujet à recevoir quelque impreſſion par un eſprit étranger?

Comment ſe peut-il faire que la penſée, qui n'a aucune étendue, aucune largeur, aucune profondeur, agiſſe ſur un corps étranger, & le détermine à prendre une certaine forme? On ne ſauroit apporter l'exemple de l'impreſ-

(1) *Voyez la* Lettre Juive CLXIX. *La force de l'imagination des parens ſur le fœtus y eſt amplement traitée, on y examine les ſentiments des Anciens & des Modernes ſur ce ſujet.*

son mutuelle du corps & de l'ame d'un homme, parce que le fœtus dans tous ses différents états, & dans toutes ses diverses configurations n'a rien de commun avec l'imagination de la mere. Il subsiste hors de la sphere de cette passion, puisqu'il a en soi une circulation de sang distincte & séparée, qu'il fait de lui-même toutes les fonctions qui sont nécessaires à la vie, & que semblable aux plantes, il n'est uni à la matrice, que comme elles le sont à la terre, & par conséquent est un individu distinct, séparé de celui de sa mere. Il est donc impossible que les pensées, formées par une ame étrangere, puissent agir sur le fœtus; cela est aussi peu probable, que si l'on soutenoit que l'ame du Grand-Sophi de Perse peut déterminer les sensations d'un bourgeois de Venise. Dès qu'un corps n'est point dans la sphere d'un esprit, qu'il en soit éloigné de deux doigts, ou de trois mille lieues, c'est la même chose; il ne peut en recevoir aucune impression. Le fœtus étant dès le moment de la formation, un individu distinct de la mere, il ne peut

ſentir les impulſions de ſon imagination, & encore moins être déterminé à prendre une certaine reſſemblance.

D'ailleurs, comment peut-on comprendre qu'il ſoit poſſible qu'une ſubſtance, qui n'a point encore d'ame, qui ne vit, qui ne croît, qui ne groſſit que comme une plante, puiſſe être ſenſible à des impreſſions ſpirituelles, ou ſi l'on veut, à des paſſions? Quelle raiſon peut-on donner pour autoriſer un ſentiment auſſi faux?

Pour que l'imagination des parents contribue à la reſſemblance, il eſt néceſſaire que la matiere puiſſe être miſe en mouvement ſans impulſion; ce qui eſt impoſſible. Or, les penſées étrangeres, n'ayant aucune des qualités que nous connoiſſons eſſentielles au corps pour pouvoir en mettre un autre en mouvement, & le déterminer par-là à prendre une certaine forme, l'imagination des parents ne ſauroit donc être la cauſe de la reſſemblance, puiſque pour produire cette reſſemblance il faut arranger d'une maniere fixe & déterminée les parties qui compoſent le fœtus; ce qui ne ſe peut faire ſans une impulſion réelle.

J'ajouterai une derniere objection à ces premieres. Les plus grands Philosophes modernes conviennent que les parties du fœtus existent toutes en quelque endroit avant la conception. Comment est-il possible que l'imagination des parents, qu'une chose enfin spirituelle puisse détruire les traits primitifs du fœtus, qui existoient avant la conception?

Si j'ose dire mon sentiment, sage & savant Abukibak, sur une matiere aussi obscure, je ne doute pas qu'on ne doive attribuer la cause de la ressemblance de certains hommes au hazard. Et quant à celle qui se rencontre entre les parents & les enfants, je crois qu'elle provient de la stabilité qu'il y a dans les semences des différents animaux; aussi voyons-nous qu'ils conservent tous les qualités essentielles attachées à leur semence. Le lion (1) est toujours farouche, le cerf timide, le renard rusé. Il en

(1) Denique cur acrum violentia triste leonum
Seminium sequitur, dolus vulpibus, & fuga cervis,
Si non certa suo, qua semine seminioque,
Vis animi pariter crescit cum corpore toto?
Lucret. de Rer. Nat. Lib. III.

eſt de l'homme comme des autres animaux, il a toujours les dons qui ſont le partage de l'humanité. Il les reçoit de ſes parents par la vertu de leur ſemence, il leur eſt auſſi redevable de la reſſemblance qu'il a avec eux, & cette reſſemblance eſt plus ou moins grande, ſelon qu'elle a été moins altérée par les chocs & les impulſions que le fœtus ſouffre par les mouvements du diaphragme & des muſcles de l'abdomen, qui, comprimant la matrice, foulent, endommagent l'arrangement de ſes parties, & changent en partie leur premiere configuration.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CXXIX.

Ben Kiber, *auſſi ſage Cabaliſte* Abukibak.

LE titre qu'on donne le plus aiſément dans la Société civile, ſage & ſavant Abukibak, c'eſt celui qu'on devroit le moins prodiguer, & qu'on accorderoit ſans doute à très-peu de per-

ſonnes, ſi l'on réfléchiſſoit ſur les qualités qu'il exige. Il n'eſt rien de ſi ordinaire, que d'entendre dire : *Voilà un honnête homme*, & rien de ſi rare que d'en trouver un qui le ſoit véritablement.

Il y a une grande différence entre l'*honnête homme* des Philoſophes, & l'*honnête homme* du Public. Le premier eſt un ſage, en qui la vertu agit toujours en conſéquence du bien qu'elle cherche à faire ; le ſecond eſt un fourbe chez qui l'apparence trompeuſe du menſonge cache un grand nombre de mauvaiſes qualités, ou un indolent, qui, content de ne point faire le mal, a une indifférence parfaite pour le bien. Je conviens qu'il eſt beaucoup moins contraire à l'eſſence de l'honnête homme d'être neutre entre le bien & le mal, que de ſe livrer aux vices : mais ce n'eſt pas encore aſſez pour obtenir ce titre, de n'avoir jamais fait tort à perſonne, & de ne s'être point déshonoré ſoi-même ; il faut être utile à la Société par tous les endroits qui dépendent de nous. Cependant on appelle tous les jours honnête homme

celui qui s'eſt purement contenté de ne point nuire au Public, comme s'il étoit vrai que la véritable vertu conſiſtât dans la ſimple privation du mal.

Si noûs examinons attentivement, ſage, & ſavant Abukibak, les différents états des hommes, & qu'en les parcourant, nous cherchions les défauts eſſentiels qui s'y ſont fortement établis, & qui ſont contraires au bien public, nous trouverions qu'il eſt bien des gens, auxquels on accorde libéralement le nom d'honnête homme, qui n'y ont aucun droit.

Un courtiſan, qui par ſes ſerviles adulations flatte les paſſions d'un Souverain, qui laiſſe gémir les peuples dans la miſere la plus dure, qui n'oſe repréſenter leur triſte état à leur Prince, dans la crainte d'en être diſgracié, eſt-il honnête homme? Non, il ne l'eſt point. C'eſt en vain qu'il n'a aucune part par ſes conſeils aux défauts de ſon Maître, qu'il eſt doux, poli, affable, généreux; ces qualités ſuffiſent pour former l'*honnête homme du Public*; elles ne ſont point l'*honnête homme des Philoſophes*. Chez eux, ce n'eſt pas aſ-

ſez que de n'être point la cauſe des vices du Souverain; il faut y remédier autant qu'il eſt poſſible, dût-on perdre ſes bonnes graces, & être banni pour toujours.

Ce Richard, qui, par des ſoins redoublés, amaſſe des tréſors immenſes, les entaſſe dans ſes coffres ſans en ſecourir les pauvres, s'il n'acquiert ces biens que par des moyens licites; c'eſt un honnête homme aux yeux du Public; c'eſt un avare indigne de l'eſtime des honnêtes gens, à ceux d'un Philoſophe.

Ce Prodigue, qui diſſipe ſes biens avec autant de facilité que l'avare prend des précautions pour les conſerver, qui conſume dans le luxe ce qu'il devroit employer à ſoulager les malheureux, qui vit dans l'opulence ſans compatir à la miſere de tant de gens qu'il pourroit aider, s'il ne mange que ſes revenus, s'il ne contracte point de dettes, le Public lui accorde le titre d'honnête homme. Les Philoſophes le lui refuſent, & le mettent bien au-deſſous des Turcs les plus ſauvages, puiſque leur charité s'étend non-ſeulement ſur

les créatures raisonnables, mais encore sur les bêtes, qu'ils ne sauroient voir souffrir, & auxquelles ils donnent la nourriture. Il est fort ordinaire de voir à Constantinople plusieurs Turcs porter tous les jours, à la même heure, dans les rues de quoi manger aux chiens du quartier (1). Quel est l'aveuglement des François! Ils appellent honnête homme celui qui a moins de pitié pour ses semblables, qu'un barbare n'en a pour les brutes.

Un Duc orgueilleux, rempli de lui-même, qui croit que sa naissance lui donne le droit de mépriser le genre humain, qui se figure que la noblesse dispense de la politesse, de l'affabilité, de la douceur, s'il ne ruine point ses créanciers, s'il ne tourmente pas ses vassaux, & qu'il se contente de les mépriser, s'il s'acquitte des fonctions de sa charge, sans piller les peuples de son gouvernement, c'est un honnête hom-

[1] Quid etiam omitto? Iidem Turcæ, ad Ægyptiorum morem, feles, canes, pisces, aves, . . pascunt, & his se volut largitionibus demereri divinum Numen censent. Itaque videre Bisantii statis horis est, cibos apponi dictis animalibus. *Just. Lipsii Monita & exempla Politica* Cap. III. pag. 25.

me, selon le Public. Selon les Philosophes, c'est un homme qui outrage l'humanité, qui, enivré d'orgueil, oublie jusqu'aux moindres vertus, qui ne se connoît point lui-même, & dont la folle vanité est aussi criminelle que la férocité d'un Caraïbe. Il y a bien des gens qui trouvent qu'il est moins cruel d'être tué que d'être méprisé. La mort est la fin de tous les maux; le mépris ne s'accoutume jamais, & la douleur qu'il cause, se renouvelle sans cesse. Plus on a de sentiments d'honneur, & plus on y est sensible. Un Seigneur fier & hautain est une espece de monstre, que le Ciel fait naître pour exercer la vertu & l'humilité dans les simples Particuliers.

Le Public accorde le nom d'honnête homme à ce Magistrat, qui, sans avoir égard aux sollicitations, juge selon les mouvements de sa conscience: les Philosophes ne pensent pas que la seule volonté de rendre la justice suffise pour former un Magistrat honnête homme; ils exigent qu'il ait la science & la capacité que demande son état. Un Juge intègre & ignorant n'est un honnête

homme aux yeux d'un Philoſophe, qu'autant que ſon intégrité, lui faiſant ſentir combien il court riſque de ſe tromper, l'oblige à ſe défaire de ſa charge. Si tous les Magiſtrats du Royaume vouloient mériter véritablement le nom d'honnête homme, combien n'y auroit-il pas dans les Parlements de charges de Préſident, & de Conſeiller à vendre? Si elles n'étoient achetées que par des gens qui en fuſſent dignes, le nombre d'acheteurs ne ſeroit pas conſidérable.

Un Prélat, qui donne aux pauvres une partie de ſes revenus, qui vit d'une maniere réguliere, qui fuit les femmes, qui condamne le luxe, obtient du Public le nom d'honnête homme, très-ſouvent accompagné d'un éloge faſtueux. Chez les Philoſophes, non-ſeulement il n'eſt point loué, il n'eſt pas même ragardé comme une perſonne digne du rang qu'il occupe, ſi, à la charité & à la chaſteté, il ne joint les autres talents que demande l'Epiſcopat. Il faut qu'il ſoit vigilant, qu'il inſtruiſe les peuples qui ſont commis à ſes ſoins, qu'il donne à l'étude les moments qui

ſont deſtinés aux ſoins de ſon Dioceſe. Voilà quel eſt l'Evêque honnête homme des Philoſophes; celui du Public n'en a qu'une partie des qualités eſſentielles. Il feroit un vertueux particulier; mais c'eſt un Prélat très-défectueux, auquel le titre d'honnête homme ne convient pas davantage que celui de bon Général à un Maréchal de France qui ſait bien camper une armée, & qui n'a point le talent de la mener aux ennemis, & de la commander un jour d'affaire.

Pour former un caractere parfait, pour mériter les éloges qu'on donne à ce caractere, il faut en avoir toutes les vertus. Un ſimple payſan, qui remplit parfaitement les fonctions de ſon état, mérite le titre d'honnête homme, qui ne convient point à un Evêque, à qui il manque une ſeule qualité Epiſcopale. Qui dit *honnête homme*, ſage & ſavant Abukibak, dit un homme qui non-ſeulement tâche de faire le bien, mais qui prend des meſures aſſurées pour le faire, qui s'examine attentivement, qui change de conduite s'il la croit tant ſoit peu vicieuſe, & qui quitte les di-

& qui cependant ſont honorés dans leur parti du titre reſpectable d'honnête homme ? Que penſes-tu de ces gens là ? Crois-tu que le nom qu'on leur donne, leur convienne ? Je connois trop ta probité, pour n'être pas aſſuré du contraire. Réfléchis donc, je te prie, ſage Abukibak, au nombre des faux honnêtes gens que nous dégradons, en refuſant ce titre à tous les gens que l'eſprit de parti conduit & gouverne.

Si nous examinions attentivement combien il eſt peu de perſonnes, à qui l'on puiſſe donner avec juſtice le titre d'honnête homme, nous ſerions non-ſeulement ſurpris, mais nous rougirions des foibleſſes attachées preſque inſéparablement à l'humanité. Nous aurions honte de notre état, en appercevant le petit nombre qu'il y a dans l'Univers d'hommes véritablement vertueux, & dignes d'être appellés honnêtes gens par les Philoſophes. Il eſt pourtant certain que l'état dans lequel nous en trouverions le plus, ſeroit dans celui des ſimples particuliers, qui ne ſont attachés, ni à la Cour, ni à l'Egliſe, ni à la robe, ni à l'épée. Comme ils ont moins

moins de devoirs à remplir, ils ont auſſi beaucoup moins de peine à devenir véritablement honnêtes hommes. Heureux donc celui, mon cher Abukibak, qui, ainſi que toi, retiré dans ſon cabinet, livré à quelques amis, dont le nombre eſt très-petit, vit content du ſort que lui a fait le Ciel, & n'envie point des emplois & des dignités qui ſe trouvent ſi rarement avec le véritable mérite, & qui paroiſſent preſque incompatibles avec l'exacte pratique des vertus, par le grand nombre qu'elles en exigent!

Je te ſalue. Porte-toi bien.

LETTRE CXXX.

Le Caballiſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

JE t'ai ſouvent témoigné, ſtudieux ben Kiber, combien j'étois ſatisfait de la maniere dont tu te conduiſois dans tes études. J'approuve ſur-tout la ſage retenue avec laquelle tu examines les différentes opinions des hommes, ſans te laiſſer prévenir en faveur de quel-

ques-unes, soit par l'autorité de ceux qui les ont soutenues, soit par le grand nombre de ceux qui les adoptent.

Les principales sources d'où découlent toutes les erreurs qui se sont fortement établies dans le monde, prennent leur origine de la croyance aveugle qu'on accorde à certains savants, & de la prévention dans laquelle on est en faveur des sentiments reçus par le plus grand nombre. On ne réfléchit point malheureusement sur les foiblesses attachées à l'humanité; l'on ne fait pas attention que les plus grands Philosophes, ainsi que les plus grands Docteurs, n'ayant été que de simples hommes, ont pu se tromper fort aisément. D'un autre côté, l'on n'examine point combien les jugements de la multitude sont incertains, légers, frivoles, fondés sur des conjectures chimériques, quelquefois folles & impertinentes.

Ceux qui ont dit que la voix du peuple étoit la voix de Dieu, ont avancé une chose dont l'expérience découvre tous les jours la fausseté. C'est outrager la Divinité, que de vouloir la faire

expliquer par l'organe du menſonge. Elle eſt la vérité & la juſtice; le peuple au contraire eſt injuſte, menteur, volage & capricieux. On ne peut ſe flatter de connoître le vrai, qu'en ſe défiant de ſes déciſions, & l'on ne ſauroit être trop en garde contre ſes jugements; l'amour propre, l'avarice, la ſuperſtition les dictent ordinairement. La multitude ſe déclare-t-elle en faveur d'une coutume, ce n'eſt pas parce qu'elle eſt fondée ſur la raiſon, qu'elle eſt utile au maintien de la vertu, & qu'elle favoriſe les gens de bien; mais parce qu'elle donne moyen d'acquérir des richeſſes, d'amaſſer des tréſors, de continuer l'avidité du gain. Le dogme le plus impertinent, le plus abſurde ſera reçu par le peuple avec un applaudiſſement général, s'il flatte ſa ſuperſtition, s'il s'accorde avec les idées qu'il a ſur d'autres dogmes auſſi ridicules. Au contraire, un homme qui oſera heurter les uſages ſuperſtitieux, qui voudra en démontrer le faux, paſſera pour un impie. Fût-il auſſi vertueux que Locke, il ne tiendra pas à la multitude qu'il ne ſoit banni de la Société

civile. N'a-t-on pas vu les plus grands personnages persécutés cruellement par les peuples, tandis qu'ils honoroient des fourbes qui n'avoient d'autre talent que celui de les savoir tromper adroitement, en flattant leurs passions, ou en tourmentant leur superstition & leur fanatisme?

Dans le temps de la Ligue, à quel excès ne se sont pas porté les Parisiens contre les plus honnêtes gens qu'il y eût dans le Royaume, tandis qu'ils suivoient aveuglément les impressions qu'ils recevoient par quelques misérables Prédicateurs, aussi scélérats qu'ignorants? Un seul de ces Prêtres de Baal, pouvoit, lorsqu'il vouloit, mettre le trouble & la confusion dans tout Paris. L'autorité Royale étoit moins forte que l'empire qu'il avoit pris sur le peuple, qui le regardoit comme un Oracle qui annonçoit les volontés du Ciel. Lincestre savoit par ses sermons séditieux rendre les Parisiens furieux, & cependant ce qu'il disoit étoit plus digne d'un fou, que d'un véritable orateur. " Le Mercredi, jour des Cendres, dit l'Auteur du *Journal de*

„ *Regne de Henri III.* Lincestre aver-
„ tit en son sermon, qu'il ne prêche-
„ roit point l'Evangile de Carême,
„ pour ce qu'elle étoit connue, &
„ que chacun la savoit; mais qu'il leur
„ prêcheroit la vie, gestes, & faits
„ abominables de ce perfide tyran Henri
„ de Valois, contre lequel il dégorgea
„ une infinité de vilenies & injures,
„ disant qu'il invoquoit le Diable; &
„ pour le faire croire à ce sot peuple,
„ tiroit de sa manche un des chande-
„ liers du Roi, que les Seize avoient
„ dérobé aux Capucins, & auquel il
„ y avoit des Satyres engravés, com-
„ me il y en a en beaucoup de chande-
„ liers, lesquels il affirmoit être les
„ Démons du Roi; que ce misérable
„ tyran, disoit-il au Peuple, adoroit
„ pour ses Dieux, & s'en servoit pour
„ ses incantations (1). „

Après un exemple pareil, juges, studieux ben. Kiber, s'il faut faire attention à l'approbation de la multitude, & la regarder comme une assu-

[1] *Journal des Choses mémorables, advenues durant le Regne de Henri III. Roi de France, & de Pologne.* pag. 130.

rance de celle de Dieu? Elle a été accordée à un séditieux, à un fou, à un scélérat, tandis que les personnes les plus respectables ne pouvoient l'obtenir. Si Pline le jeune eût vécu du temps de Henri III. le mépris qu'il avoit pour les sentiments populaires, se fût encore accru. Cet ingénieux Savant faisoit gloire de ne consulter qu'un petit nombre de gens choisis; quiconque voudra éviter de tomber, non-seulement dans les erreurs les plus grossieres, mais encore dans les excès les plus vicieux, doit suivre la maxime de cet Ancien.

Dès que le peuple a adopté une opinion, il se livre sans examen à toutes les suites qui en découlent, quelque criminelles qu'elles soient. Il agit ordinairement aussi mal qu'il pense, & justifie par ses actions la crainte de ceux qui se défient de tout ce qui n'est appuyé que par son autorité. Nous venons de voir, studieux ben Kibet, l'aveugle croyance que les Parisiens avoient aux impertinents mensonges du Prédicateur Lincestre: considérons à présent les fureurs que causoient cette

aveugle croyance ; le même Auteur nous en inſtruira amplement. " Le
" Jeudi vingt-ſixieme, dit-il (1), le
" Héraut, ſurnommé *Auvergne*, en-
" voyé de la part du Roi, arriva à
" Paris, portant au Duc d'Aumale,
" qui s'en diſoit Gouverneur, mande-
" ment d'en vuider, & interdiction à
" la Cour de Parlement, à la Chambre
" des Comptes, à la Cour des Aydes,
" au Prévôt de Paris, & à tous les
" autres Officiers & Juges Royaux,
" de plus exercer aucune juriſdiction.
" Il ne fut oui, ni ſon paquet vu ;
" ains empriſonné, en danger d'être
" pendu & étranglé, finalement ren-
" voyé ſans réponſe, avec injure &
" contumelie : tant étoient les Pari-
" ſiens animés contre le Roi, duquel
" le nom étoit ſi odieux entre le peu-
" ple, que qui l'eût proféré ſeule-
" ment étoit en grand danger de ſa
" vie. Furent faites à Paris force ima-
" ges de cire, qu'ils tenoient ſur l'Au-
" tel, & les piquoient à chacune des
" quarante Meſſes qu'ils faiſoient dire
" durant les Quarante-heures en plu-

(1) Le même, pag. 118.

„ sieurs Paroisses de Paris; & à la
„ quatrieme piquoient l'image à l'en-
„ droit du cœur, disans à chaque pi-
„ queure quelque parole de Magie,
„ pour essayer à faire mourir le Roi.
„ Aux Processions pareillement, &
„ pour le même effect, ils portoient
„ certains cierges magiques, qu'ils ap-
„ pelloient par moquerie *Cierges bé-*
„ *nits*, qu'ils faisoient éteindre au lieu
„ où ils alloient, renversant la lumiere
„ contre bas, & disans je ne sai quel-
„ les paroles, que des sorciers leur
„ avoient apprises. „

Voilà, studieux ben Kiber, de tristes & funestes preuves du fanatisme du peuple, & du peu de fond qu'on doit faire sur l'approbation de la multitude. Elle regarde les sacrileges & les profanations les plus criminelles, comme de saintes & pieuses actions, dès que la cause qu'elle a embrassée, peut en recevoir quelque avantage. L'honneur, la probité n'ont aucune part, ni à ses décisions, ni à sa conduite. Elle ramene tout à elle-même, elle ne considere les choses que par le côté qui peut flatter son caprice, contenter

tenter ſon amour propre, & ſatisfaire ſa paſſion. Les Pariſiens, qui, quinze ans avant la mort de Henri III. auroient répandu pour lui juſqu'à la derniere goutte de leur ſang, faiſoient tous leurs efforts pour perdre, pour détrôner, pour maſſacrer ce même Roi qu'ils avoient aimé avec tant de fureur. Remarques, ſtudieux ben Kiber, une choſe particuliere, & qui marque bien le mépris qu'on doit avoir pour l'approbation du peuple. C'eſt que l'amitié que les Pariſiens avoient accordée à Henri III. lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, n'avoit d'autre fondement que le crime, & la haine qu'ils lui portoient étoit cauſée par la meilleure action que ce Monarque eût faite dans ſa vie. Ils avoient aimé Henri III. parce qu'il avoit été un des premiers Auteurs de l'affreuſe & ſanglante journée de S. Barthélemi (1), ils le

[1] Mort du Roi Henri III. au même lieu, au logis même, à l'heure même, le Roi revenant de la garde-robe, comme il faiſoit quand il fut tué, le maſſacre de Saint Barthélemi avoit été conclu. Le pauvre Roi, qu'on appelloit *Monſieur*, alors préſidoit au Conſeil le premier jour d'Août 1572. dans la même chambre, à la même heure, qui

haiſſoient, parce qu'il s'étoit réuni avec Henri IV. & qu'il avoit voulu conſerver la Couronne au véritable héritier du Royaume, & au Prince le plus digne de régner qu'il y eût dans l'Univers.

Continues donc, ſtudieux ben Kiber, non-ſeulement à mépriſer l'autorité & l'approbation du vulgaire; mais ſonges que tu dois plus examiner une opinion, que tu ne ferois, ſi elle n'étoit pas adoptée & reçue par le peuple. Il ſemble que ſon conſentement eſt le ſceau & la marque des erreurs, & que la vérité lui eſt preſque entiérement inconnue. On voit toujours, à la honte des hommes, que s'il y a deux partis à choiſir, le plus grand nombre prend le mauvais. Examines les Républiques qui n'ont point été conduites par certains Magiſtrats choiſis, & où le peuple décidoit en corps, tu trouveras qu'elles ont commis les fautes les plus lourdes, & qu'elles ont été cent fois à la veille de périr & d'être entiérement détruites.

étoit huit heures du matin, le déjeûner qui étoit de trois broches de perdreaux, attendant les conſpirateurs de cette maudite action. *La même p.* 126.

Le peuple ne demande ordinairement que des fêtes & des spectacles. Pourvu qu'on sache l'amuser comme un enfant, on est assuré non-seulement de lui faire faire ce qu'on veut, mais encore de lui persuader les choses les plus fausses & les plus contraires à ses intérêts. C'est ainsi que certains particuliers trouverent le moyen de mettre leur patrie dans les fers ; ils acheterent la liberté publique par des jeux & des festins publics. Ceux qui auroient voulu remontrer à la multitude le tort qu'elle se faisoit, auroient couru risque d'en être maltraités, & peut-être de périr pour avoir osé dire la vérité.

Il y a un grand nombre de choses sur le sujet desquelles le peuple aime qu'on le trompe. Son erreur lui est chere, il ne veut point être guéri ; il hait celui qui veut le servir, & aime celui qui lui nuit. On l'a vu idolatrer les tyrans qui l'avoient mis dans l'esclavage, & poursuivre avec fureur ceux qui brisoient ses fers. Après la mort de Jules César, à quels excès les Romains (1) ne se porterent-ils

[1] *Je placerai ici quelques-uns des regrets de*

pas? Quelles perſécutions n'eſſuyerent point Brutus & Caſſius? Le peuple

Peuple Romain ſur la mort d'un homme qui l'avoit mis dans les fers, & l'on y verra un échantillon de ſes fureurs contre ceux qui l'en délivroient. Je donnerai même la Traduction de ce que dit Suétone, en faveur de ceux qui n'entendent point le Latin.

Lectum pro roſtris in forum Magiſtratus, & honoribus detulerunt, quem cum pars in Capitolini Jovis cella cremare, pars in Curia Pompeii deſtinaret, repentè duo quidam gladiis ſuccincti, ac bina jacula geſtantes, ardentibus cereis ſuccenderunt, confeſtimque circumſtantium turba virgulta arida, & cum ſubſelliis tribunalia, quidquid præterea ad manum aderat, congeſſit. Deinde tibicines & ſcenici artifices veſtem, quam ex inſtrumento triumphorum ad præſentem uſum induerant, detractam ſibi, atque diſciſſam injecere flammæ, & veteranorum militum Legionarii arma ſua, quibus exculti funus celebrabant, & liberorum bullas atque prætextas, in ſummo publico luctu exterarum Gentium multitudo circulatim ſuo quæque more lamentata eſt, præcipuè Judæi, qui etiam noctibus continuis buſtum frequentarunt. Plebs ſtatim a funere ad domum Bruti & Caſſii cum facibus tendit, atque ægrè repulſa, obvium ſibi Helvium Cinnam, per errorem nominis, quaſi Cornelius eſſet is, quem graviter pridiè concionatum de Cæſare requirebat, occidit, caputque ejus præfixum haſtæ circumtulit. Poſtea ſolidam columnam propre XX. pedum lapidis Numidici in foro ſtatuit, ſcripſitque PARENTI PATRIÆ. Apud eam longo tempore ſacrificare, vota ſuſcipere, controverſias quaſdam, interpoſito per Cæſarem jurejurando, diſtrahere perſeveravit. *Sueton. Tranquill.* Lib. I. Cap. LXXXIV. & LXXXV.

aveugle cherchoit à faire périr ceux qu'un petit nombre des gens ſenſés

„ Les Magiſtrats, & ceux qui avoient été en „ charge, porterent en la place publique le lit qui „ étoit à la Tribune aux harangues; & comme „ quelques-uns propoſerent de le brûler au Capi- „ tole, dans le lieu conſacré à Jupiter, d'autres „ au Palais de Pompée, deux hommes, ayant cha- „ cun l'épée au côté, & un dard à la main, ſur- „ vinrent à l'improviſte, & y mirent le feu avec „ des flambeaux. Au même inſtant le peuple qui „ étoit à l'entour, y jetta du bois ſec, les ſieges, „ les Tribunaux & tous les préſents. Enſuite les „ Joueurs d'inſtruments, & ceux qui travailloient „ aux théatres, quitterent les habits de triomphe „ qu'ils avoient pris pour cette occaſion, les dé- „ chirerent, & les jetterent dans les flammes. „ Les Légionaires des vieilles bandes en firent au- „ tant des armes dont ils s'étoient parés pour ho- „ norer les funérailles. Pluſieurs Dames y jette- „ rent auſſi leurs atours, voire même les anneaux, „ & les robes brodées de pourpre de leurs enfants. „ En ce deuil ſi grand & ſi univerſel, des Na- „ tions étrangeres en grand nombre firent auſſi des „ lamentations à leur mode tout autour du bûcher, „ & principalement les Juifs y paſſerent des nuits „ entieres.

„ Les obſeques étant finies, le peuple, armé „ de flambeaux, courut ſoudain vers les maiſons „ de Brutus & de Caſſius pour y mettre le feu, „ mais en ayant été repouſſés avec aſſez de peine, „ il déchargea ſa colere ſur Hervius Cinna, qu'il „ prit pour ce Cornelius, qui, le jour d'auparavant, „ avoit harangué contre Céſar avec tant d'animo- „ ſité; & comme il le cherchoit, rencontrant

regardoient comme les derniers des Romains.

Lorsque les Grecs, par leurs divisions avec les Princes Occidentaux, & par leurs disputes sur certains points de Religion, accéleroient la ruine totale de l'Empire d'Orient, & préparoient le triomphe de Mahomet II. quelques personnes sages & éclairées gémissoient du sort qui menaçoit leur patrie, & détestoient ces divisions & ces disputes si pernicieuses. Si elles

», l'autre qui portoit le même nom, il le tua & » mit sa tête au bout d'une pique. Après cela, il » dressa en la place publique une colonne toute » de pierre Numidiene, presque de la hauteur de » 20. pieds, avec cette inscription, *au Pere de la* » *Patrie.* On continua long-temps de sacrifier au- » près de cette colonne, de faire des vœux, & » même de décider quelques questions, en jurant » par le nom de César. »

Je remarquerai ici en passant, que Cicéron attribue à Antoine, & non pas au peuple, d'avoir gravé cette inscription sur la colonne. *Auget tuus inimicus furorem in dies, primum in statua quam posuit vestris, inscripsit* PARENTI OPTIME MERITO, *ut non modo Sicarii, sed etiam jam Parricidæ judicemini* Cicer. Epist. ad Famil. *Lib. XII. Epist.* 3. Je croirois volontiers que la seule haine fait attribuer à Antoine par Cicéron ce, où il n'eut d'autre part que d'approuver la conduite du peuple. Le sentiment de Suétone paroît plus naturel.

eussent osé s'expliquer hautement, si elles avoient condamné publiquement les menées des Ecclésiastiques Grecs, si elles avoient voulu éclairer le peuple, & lui montrer où le conduiroit son entêtement, peut-être les eût-on massacrées.

La multitude est également aveugle dans tous les pays; on peut lui appliquer avec raison ce qu'un Légat disoit aux habitants d'une Ville, en leur donnant la bénédiction: *Puisqu'ils veulent être trompés, qu'ils le soient.*

Espérer que le peuple songe jamais à prendre des moyens pour distinguer le faux du vrai, & pour s'éclairer sur ses véritables intérêts, c'est attendre que les Jésuites deviendront humbles, & les Convulsionaires sensés.

Je te salue, studieux ben Kiber. Donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CXXXI.

Le Sylphe Oromasis, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE volai il y a deux jours, ſage & ſavant Abukibak, au-deſſus des tours de l'Egliſe Notre-Dame pour me repoſer un inſtant. J'étois fatigué d'avoir fait près de cinq cents lieues dans moins de douze heures, & j'avois encore autant de chemin à faire avant d'arriver où je voulois aller. J'examinai du haut de ces tours la vaſte étendue de Paris, & la premiere penſée qui me vint en l'eſprit, fut celle qui fit répandre des larmes à Xerxès. *Quand je conſidere*, diſoit ce Monarque en paſſant ſon armée en revue, *combien eſt courte la vie des hommes, je ſuis ému de compaſſion, & je ne puis m'empêcher de pleurer. De tant de millions de perſonnes qui ſont ici devant mes yeux, il n'y en aura pas une de reſte dans cent ans* (1). „ Si „ tous les gens, diſois-je en moi-mê-

[1] Hérodote, *Lib.* VII. *pag.* 445. Je me ſers de la Traduction de *du Ryer*, *Edit. in-folio.*

» me, qui habitent dans ces murs, » faiſoient attention à leur ſort dé- » plorable, & à la fin qu'ils auront in- » ceſſamment, ſans doute ils ſe déſabu- » ſeroient bientôt des ſoins frivoles qui » les occupent. A quoi ſervent les pei- » nes que prennent ces infortunés ? » Au lieu de ſonger à jouir du peu de » moments dont ils ſont les maîtres, » ils travaillent, ils ſuent, ils ſe tour- » mentent pour être heureux dans un » temps qu'ils ne verront jamais, & » qui n'eſt pas fait pour eux. Ils ceſ- » ſeront d'exiſter, lorſqu'ils croient » qu'ils commenceront à jouir. »

Les marchands avides de gains, qui veillent nuit & jour au ſoin de leur commerce, qui ſacrifient leur ſanté & leur repos à l'envie d'amaſſer un certain bien, mourront avant de ſatisfaire leur deſir; ils n'auront que la douleur d'avoir travaillé toute leur vie inutilement: & ſi par hazard il s'en trouve quelques-uns parmi eux, qui avant la mort aient contenté leur avidité, le temps dont ils jouiront de ces tréſors amaſſés avec tant de fureur & tant de paſſion, ſera ſi court, qu'il ne ſervira

qu'à augmenter leurs peines, en leur faiſant regretter davantage le bien qu'ils perdent, & dont ils ont joui ſi peu de temps.

Il eſt malheureux pour un homme, qui ſe voit dans le lit de la mort, de n'avoir pas toujours été pauvre ; moins on perd en quittant ce monde, & moins on le regrette. Louis XIV. en mourant, perdoit un Royaume & la vie. Un Duc perd moins qu'un Souverain, un marchand pauvre, qu'un riche. L'indigence eſt une des choſes les plus propres à former des Philoſophes. Quand un homme a beaucoup de bien, rarement s'aviſe-t-il de moraliſer ; pour un Séneque, il eſt deux mille Epictetes.

Si les hommes, ſage & ſavant Abukibak, faiſoient quelque attention à la miſere & à la baſſeſſe de leur état ; ils tâcheroient de réparer par leur façon de penſer les infortunes auxquelles le ſort les a ſoumis. Au lieu d'avilir par leur conduite leur condition, qui n'eſt déja que trop abjecte, ils imiteroient autant qu'ils pourroient les ſages Sylphes, qui, uniquement occupés du ſoin de cultiver & de chérir la

vertu, attendent ſans crainte & ſans deſir ce que le Ciel a décidé. Loin d'agir d'une maniere auſſi ſenſée, les foibles humains travaillent tous également à ſe rendre plus malheureux. Il ſemble qu'ils ſoient charmés d'augmenter les infortunes qui ſont attachées néceſſairement à l'humanité, & dont les ſeuls Philoſophes ſavent diminuer l'amertume. Tu as ſans doute, ſage & ſavant Abukibak, conſidéré pluſieurs fois les maux auxquels eſt expoſé le genre humain; mais je ne ſais ſi tu a jamais pris garde que tous les hommes, dans quelque rang qu'ils ſoient nés, (je n'excepte qu'un petit nombre de Sages), ſont également malheureux aux yeux d'un Philoſophe. Commençons cet examen par les Souverains.

Un Prince, qui au milieu de ſa Cour vit comme un cochon dans ſon auge; qui uniquement occupé du plaiſir de boire & de manger, abandonne à des miniſtres le ſoin de ſon Royaume, eſt-il heureux? Il ne l'eſt pas davantage que celui, qui, pour ſatisfaire une folle ambition, ruine ſon Royau-

me & fait périr des millions d'hommes. Le premier reſſemble à un animal domeſtique, le ſecond à une bête féroce; & leur bonheur eſt moins grand que celui d'un cochon & d'un lion, puiſque ces bêtes ſont exemptes des remords, & que ces Souverains, malgré la force de leurs paſſions, ſentent combien elles ſont contraires au véritable honneur, à la probité & à l'humanité. Car tel eſt le ſort des hommes vicieux: ils ont beau faire, ils ne peuvent s'aveugler juſqu'au point qu'un reſte de clarté ne leur préſente de temps en temps d'odieuſes vérités. Un ſavant Docteur a dit avec raiſon que *la conſcience peut être voilée, parce qu'elle n'eſt pas Dieu; mais qu'elle ne peut être détruite, parce qu'elle vient de Dieu* (1). Qu'un coupable faſſe ce qu'il voudra, qu'il ait recours à tous les expédients qu'il jugera capables de pouvoir calmer entiérement ſes troubles; il n'en viendra jamais à bout. Les

[1] Conſcientia . . . poteſt obumbrari, quia non eſt Deus, extingui non poteſt, quia a Deo eſt. *Tertullian. Apologet.* Cap. VI. apud. *Juſt. Lipſium.* in Præcept. Politic.

remords ſont les vautours que la Fable donna pour bourreaux à Prométhée; ils trouvent ſans ceſſe de quoi ſe nourrir, le cœur qu'ils dévorent, ſouffre toujours & ne périt point. Les Grands, ainſi que les petits, ſont ſoumis au même ſupplice, dès qu'ils ſont criminels.

Dans quelque état qu'on ſoit, quelque forme qu'on prenne, rien n'exempte des ſuites d'une conſcience troublée. *Par-tout où la vraie vertu ne ſe rencontre pas, le vice ſe trouve, & avec lui les remords qui marchent toujours à ſa ſuite* (1). C'eſt en vain qu'un Souverain penſe à l'abri du trône calmer ſa crainte, elle le ſuit au milieu des grandeurs, comme dans le ſein de la molleſſe, elle l'*accompagne partout* (2) & le tourmente, juſques à ce qu'il perde, & la vie, & ces plaiſirs mêlés de tant d'amertumes. Un ſage Philoſophe peut-il regarder comme heu-

[1] Vela te & verte te in varias formas : ubicumque vera virtus non eſt, vitium ſubſequitur, & ex eo inquies in animo, aut timor. *Juſti Lipſii. Monita & Præcepta, Politica*, Cap. VI. pag. 11.

[2] Poſt. Equitem ſedet atra cura *Horat.*

reux un ſort auſſi agité & auſſi mépriſable ?

Du Souverain venons au courtiſan. Quel eſt ſon état ? C'eſt celui d'un eſclave, dont les fers ſont dorés. Sous les dehors pompeux d'une grandeur frivole il cache les ſoins les plus pénibles & les chagrins les plus cuiſants. Quel eſt l'homme attaché à la Cour, qui ait paſſé en ſa vie une ſeule journée ſans être tourmenté par l'ambition, par le deſir d'accroître ſon autorité, & par la crainte de perdre la faveur de ſon maître ? Eſt-ce vivre heureux, que d'être dans une agitation continuelle, que de ſe défier de tous ceux qu'on fréquente, que de flatter ſes ennemis, que de n'avoir aucun vétitable ami, que de n'agir que conſéquemment aux fantaiſies & aux caprices d'un autre homme ? On peut regarder les courtiſans comme des machines qui ſe conduiſent ſelon l'impulſion qu'elles reçoivent par un premier moteur : le Souverain eſt le machiniſte qui les met en mouvement ; la gaieté, la triſteſſe, la piété du Prince décident de la joie, de la mélancolie & de la Religion de la

Cour. Après une contrainte auſſi forte la mort vient ; elle détruit les projets, elle renverſe les meſures, elle rend inutiles les ſoins, elle ne laiſſe que la douleur d'avoir ſi mal employé des jours ſi courts, & d'avoir toujours vécu en eſclave, lorſqu'on auroit pu jouir de la liberté. Eſt-ce la peine de naître, pour jouer un rôle auſſi fâcheux dans ce Monde, & qui finit auſſi déſagréablement ?

Les Eccléſiaſtiques ne ſont, ni plus heureux, ni plus tranquilles que les Laïques ; ils portent aux pieds des Autels l'ambition qui les dévore, ils ſongent ſans ceſſe à augmenter leurs richeſſes. L'avarice eſt un vice inné dans l'ame des trois quarts des gens d'Egliſe. Ce Prélat eſt ſombre, triſte, rêveur ; qu'a-t-il donc qui puiſſe troubler ſon bonheur ? Il veut être fait Archevêque. Le voilà nommé à un Archevêché, & il eſt encore mélancolique ; ils ſouhaite le Cardinalat. Il obtient le Chapeau, & les inquiétudes ne diminuent point ; il ſonge à devenir Pape. C'en eſt trop, il meurt avec le regret de n'avoir pu accomplir ſes

desirs. Cent mille livres de rente, les titres fastueux d'*Eminence*, de *Grandeur*, n'ont pu le rendre heureux; il a été plus misérable qu'un payſan qui vit content dans ſa chaumiere.

Ce Curé de Village gronde ſans ceſſe contre ſon ſort; il ſe plaint qu'il a à peine de quoi vivre. Il obtient un bénéfice conſidérable, quitte la campagne, & va à la ville. Eſt-il ſatisfait? Point du tout; il veut être Grand-Vicaire. Il le devient; voilà donc ſes deſirs ſatisfaits? Bien loin de-là. Plus il augmente en charge, plus ſon revenu s'accroît, & plus ſon avidité prend de nouvelles forces. Le conduiſit-on, ainſi que le Prélat, juſqu'aux portes du Pontificat, il ne ſeroit pas content; & ſi l'on alloit encore plus loin, & qu'on le fît Pape, il trouveroit les revenus de l'Etat Eccléſiaſtique trop modiques.

Quel eſt l'aveuglement des hommes, ſage & ſavant Abukibak, ils courent inceſſamment d'un état à un autre, & dans ces divers changements ils n'en ſont pas moins malheureux. Comme ils ne cherchent leur contentement que dans des choſes vaines, frivoles, légeres,

res, & ſouvent criminelles, ils ne trouvent, au lieu de la véritable félicité, que l'inconſtance, l'ennui, l'envie, le crime & les remords qui les ſuivent.

Le ſeul vrai & unique bonheur conſiſte dans l'amour de la vertu, dans la crainte & dans l'obéiſſance à ſes ordres. Quiconque eſt fortement perſuadé de ces ſages & néceſſaires maximes, eſt véritablement fortuné, il vit ſans trouble & ſans inquiétude; il jouit de tous les biens que lui préſente la nature, & ſi elle lui en refuſe quelqu'un, il ſait s'en paſſer ſans le regretter. Il ne craint point la mort, ni ne la deſire; il attend avec tranquilité ce que le Ciel a ordonné de ſes jours; il ſait que lorſqu'ils finiront, d'autres leur ſuccéderont plus purs & plus ſereins, & qu'un avenir parfaitement heureux ſera la récompenſe de la ſage conduite qu'on tiendra dans ce monde.

Il eſt deux choſes, ſage & ſavant Abukibak, ſur leſquelles les hommes devroient réfléchir ſans ceſſe; ſur la briéveté de cette vie, & ſur l'immenſe durée de l'autre, ils ſe déſabuſeroient

alors de toutes les folles idées qui-les tourmentent. " Hé quoi ! diroient-ils, » pour acquérir un bonheur éternel, » on ne nous laisse que quelques inf- » tants à travailler, & nous les perdons » en souhaits frivoles & en projets, dé- » truits aussi-tôt qu'accomplis ! Son- » geons à faire des établissements plus » durables, & ne perdons point des » moments, de l'emploi desquels dé- » pend un éternel bonheur. »

Je te salue, sage & savant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

LETTRE CXXXII.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

IL y a quelque temps, sage & savant Abukibak, que je reçus une de tes Lettres, dans laquelle tu me faisois sentir avec beaucoup de force, combien je devois me défier des opinions qui n'étoient appuyées que sur le consentement du peuple. Les raisons que tu apportes pour anéantir entiérement l'autorité du vulgaire, sont excellen-

tes : elles ſont fondées ſur l'expérience, & portent avec elles cette évidence qui convainque les eſprits les plus opiniâtres ; mais je crois que tu aurois pu étendre plus que tu n'as fait, la néceſſité de ſe défier des déciſions de la multitude. Il me paroît que tu veux la borner au ſimple peuple : or, il me ſera aiſé de te prouver que parmi les Savants, & même parmi ceux qu'on regarde comme les plus reſpectables, le grand nombre a ſouvent donné dans des excès très-vicieux & très-condamnables. Les Corps les plus célebres peuvent être conſidérés, à bien des égards, comme la multitude. Le Cardinal de Retz me paroît être fondé, lorſqu'il dit que les *Compagnies ſouveraines & les Parlements ſont peuples* ; on peut appliquer cette maxime à toutes les Sociétés.

Je ne ſais, ſage & ſavant Abukibak, ſi tu as jamais fait attention à toutes les ſottiſes qu'a commiſes la Sorbonne ; elle n'a jamais agité quelque affaire conſidérable, qu'elle n'ait pris le plus mauvais parti, & l'on peut dire que chaque événement conſidérable arrivé

en France, est marqué & désigné par quelque mauvaise manœuvre de la Sorbonne. Lorsque la Pucelle d'Orléans eut été brûlée par les Anglois, contre le droit de la guerre & contre celui des gens, que fit alors la Sorbonne? Condamna-t-elle cette injustice, ou du moins n'en dit-elle rien? Pasquier va nous apprendre la conduite qu'elle tint. " L'Université de Paris, dit-il (1), " voulant aussi jouer son rôle, fit une " Procession le jour de Saint Martin-" des-Champs, où un Frere Domini-" cain fit une déclamation encontre " cette pauvre fille, pour montrer que " tout ce qu'elle avoit fait étoit œu-" vre du Diable. " Le Peuple, le plus fanatique, sage & savant Abukibak, auroit-il pu faire pis que la Sorbonne? Elle déclare sorciere & magicienne, une Héroïne, qui, par sa valeur, avoit délivré sa patrie, & mis son Roi en état de chasser les Anglois de Paris.

Il semble que la Sorbonne ait affecté, dans toutes les occasions, de favoriser les ennemis de la France. Sous Charles

[1] Recherches *de Pasquier*, Liv. VI. Chap. V. pag. 671.

VII. Elle flétrit la mémoire de la Pucelle d'Orléans, pour favoriser les Anglois. Sous Henri III. elle rendit un décret, qui dispensoit tous les François du serment de fidélité qu'ils avoient fait à ce Prince, & embrassa avec zele le parti des Espagnols. " La Sorbonne » & la Faculté de Théologie, dit l'Au» teur du Journal de Henri III. (1), » comme trompettes de la sédition, » déclarerent & publierent à Paris, » tout le Peuple de ce Royaume absous » du serment de fidélité & obéissance » qu'ils avoient juré à Henri de Valois » n'a guere leur Roi; rayerent son nom » des prieres de l'Eglise; firent enten» dre au peuple qu'en saine conscience » ils pouvoient s'unir, s'armer & con» tribuer deniers pour lui faire la guer» re, comme à un tyran exécrable qui » avoit violé la foi publique au notoire » préjudice & contentement de leur » Sainte Foi Catholique, Apostolique » & Romaine, & de l'Assemblée des » Etats du Royaume. » Je doute qu'on puisse trouver rien de plus séditieux dans l'Histoire ancienne & moderne,

[1] Pag. 119.

que le décret de la Sorbonne ; il étoit d'ailleurs contraire à l'honneur, à la probité, au bien public, au droit des Souverains, aux privileges des Etats du Royaume, qui seuls, en cas de vacance du Trône, par l'extinction de la maison Royale, sont en droit d'élire un Souverain (1).

Le Peuple, sage & savant Abukibak, dans les fureurs des guerres civiles n'a jamais été plus loin que la Sorbonne ; & ce Corps, dont les Membres font sonner si haut les rares vertus & les talents merveilleux, s'est toujours dé-

[1] C'est en parlant de ce décret, qu'un de nos meilleurs Poëtes a dit :

On s'assemble en tumulte, en tumulte on décide,
Parmi les cris confus, la dispute & le bruit,
De ces lieux, en pleurant, la Vérité s'enfuit.
Alors, au nom de tous, un des vieillards s'écrie :
„ L'Eglise fait les Rois, les abfout, les châtie,
„ En nous est cette Eglise, en nous seuls est sa
„ loi.
„ Nous reprouvons Valois, il n'est plus notre
„ Roi.
„ Serments, jadis sacrés, nous brisons votre
„ chaîne.
A peine a-t-il parlé, la Discorde inhumaine
Trace en Lettres de sang ce décret odieux ;
Chacun jure par elle, & signe sous ses yeux.
Henriade, Chant. IV. vers 309. & suiv.

claré dans les temps des troubles en faveur du mauvais parti. Il n'a pas tenu à lui que la famille Royale ne fût expulsée du Trône, que les Espagnols & les Guises se rendissent les maîtres du Royaume, & qu'ils y établissent l'Inquisition. Voilà en vérité des traits bien propres à justifier les titres fastueux de *Défenseurs des privileges de l'Eglise Gallicane, & des Droits Ecclésiastiques du Royaume.*

Je ne sais pas sur quoi M. Deslandes, dans son ingénieux Livre de *l'Histoire critique de la Philosophie*, a affecté de faire un éloge pompeux de l'ancienne Sorbonne, & de maltraiter la moderne. „ L'Université de Paris, dit-il (1), „ devenant plus illustre de jour en jour, „ & pour me servir de l'expression d'A„ lexandre IV. étant regardée comme „ l'Arbre de Vie dans le Paradis Ter„ restre, ou comme la Lampe allumée „ dans la Maison du Seigneur, toutes „ les écoles particulieres s'éteignirent. „ Chacun vint puiser à la source même „ des Sciences, d'où elles se répan-

[1] Histoire Critiq. de la Philosophie, *Tom. II. pag.* 298.

„ doient non-seulement dans le Royau-
„ me, mais encore par toutes les Na-
„ tions de l'Europe qui n'avoient qu'un
„ cri d'admiration. " A ces louanges magnifiques Monsieur Deslandes a ajouté cette note : *Autant que l'Université de Paris étoit autrefois brillante, autant est-elle tombée dans l'avilissement. La Faculté de Théologie sur-tout me paroît le Corps le plus mépriſable qui soit dans le Royaume.* Examinons sans passion, sage & savant Abukibak, le sentiment de M. Deslandes, & divisons-le en deux points différents.

Le premier concerne la splendeur de l'ancienne Sorbonne; le second la supériorité sur la moderne. Nous les trouverons également faux. Cette Sorbonne, que M. Deslandes regarde comme l'Arbre de Vie dans le Paradis Terrestre, est la même dont nous venons de voir les fausses démarches, & les décrets ignorants & séditieux. Eh quoi! des gens qui condamnent la Pucelle d'Orléans comme sorciere, sont des *Lampes allumées dans la Maison du Seigneur!* & des Ecclésiastiques, qui déclarent que les sujets ne doivent point

observer

observer le ſerment de fidélité qu'ils ont fait à leurs Princes, ſont des perſonnages *célebres & brillants* ! Si cela eſt, on pourra mettre au nombre des grands hommes les Seize qui firent mourir pluſieurs Membres du Parlement qui avoient été fidèles à leur Roi; les deux aſſaſſins des Rois Henri III. & Henri IV. trouveront auſſi place parmi les perſonnes illuſtres.

La ſupériorité de l'ancienne Sorbonne ſur la moderne me paroît très-mal fondée. Si l'on excepte Gerſon, & deux ou trois autres Auteurs, il n'eſt aucun des Membres qui la compoſoient, qu'on puiſſe égaler aux Arnaud, aux Boſſuet, aux Nicole, & à tant d'autres fameux Ecrivains, qui, dans ces derniers temps, ont été dans ce Corps. Si l'on devoit juger entre le mérite des anciens Docteurs & des modernes, il n'y auroit pas à balancer, & les derniers emporteroient le prix. Ils ont eu parmi eux de plus grands hommes que les autres, & ont fait des fautes bien moins conſidérables, quoiqu'ils en aient fait de très-grandes, ainſi que nous le verrons dans l'inſtant. Je ne ſais

donc par quel motif M. Deſlandes s'eſt érigé en panégyriſte outré de l'ancienne Sorbonne, & en critique injurieux de la moderne. Il eſt vrai que les Corps nombreux étant ſujets, comme les peuples, à prendre facilement le plus mauvais parti, & à ſe laiſſer emporter à la paſſion & aux préjugés, les Docteurs de ces derniers temps ont manqué pluſieurs fois au Public, à leurs confreres & à eux-mêmes; mais il s'en faut bien qu'ils aient fait des actions auſſi criminelles & auſſi condamnables que la plupart de ceux qui ont vécu, il y a un & deux ſiecles.

Sous Louis XIV. la Sorbonne à condamné mal à propos M. Arnauld (1); elle s'eſt unie il y a peu de temps avec les Jéſuites, elle a interdit & dégradé pluſieurs des plus illuſtres ſujets qui la

[1] La condamnation de M. Arnauld, faite contre toutes les formes, eſt la plus grande plaie qu'ait jamais reçue notre Faculté ... C'a été un tel brigandage, que la plupart de nos Docteurs, qui regardent à préſent les choſes de ſang froid, confeſſent franchement qu'on le peut nommer *horrendum Sacræ Facultatis Pariſienſis Latrocinium.*

Relation des Aſſemblées de Sorbonne *ſur les opinions des Jéſuites touchant la Religion des Chinois, Lettre V. pag.* 22.

compoſoient ; mais elle n'a jamais approuvé par aucun décret authentique que les ſujets ſe révoltaſſent contre leur Souverain. Elle n'a point déclaré le Maréchal de Villars ſorcier pour avoir battu les ennemis à Denain, elle n'a pas approuvé qu'un Roi répudiât ſa légitime épouſe, comme elle fit en faveur de Henri VIII. gagnée par l'or de ce Monarque (1). Agrippa n'a pas déguiſé la vénalité de la Sorbonne ; il l'a miſe dans tout ſon jour, & ſon témoignage eſt une preuve authentique que la conſcience des plus fameux Théologiens devient fort latitudinaire, lorſqu'elle eſt attaquée avec le métal précieux qui trompa Danaé. Philippe de Macédoine croyoit que toutes les villes pouvoient être priſes, pourvu qu'une charge d'or pût aller juſqu'à la porte ;

[1] Non eſt mihi incognitum queis artibus res hæc apud Pariſiorum Sorbonam tractata eſt, quæ cæteris tanti ſceleris auſum temerario porrexit exemplo. Vix me continere queo, quin imitatus Poëtam illum exclamen, *Dicite, Sorbonici, in Theologia quid valet aurum* ? Quantum pietatis & fidei illorum pectore clauſum putavimus, quorum venalis magis quam ſincera conſcientia eſt . . . extrema avaritiæ infamia corruperunt ? *Agrippa, Epiſt.* XIX. Libri VI. pag. 973.

il n'eſt aucun décret qu'on ne faſſe rendre à toutes les Univerſités du monde, en ſe ſervant du même ſtratagême. Les richeſſes ont de grands droits ſur le cœur des hommes, & ſur-tout ſur celui des Eccléſiaſtiques. Si l'on tentoit aujourd'hui les Docteurs de Sorbonne, comme Henri VIII. ſéduiſit leurs prédéceſſeurs, je crois bien que les modernes Théologiens ne tiendroient guere plus ferme que les anciens. Je me figure voir un âne chargé d'or, arriver à la porte du College de Sorbonne, il eſt reçu avec autant de reſpect par les Eccléſiaſtiques, que le baudet chargé de Reliques l'étoit du peuple. Mais enfin, ſoit que ma conjecture ſoit fauſſe, ſoit qu'elle ſoit véritable, il faut cependant convenir que la Sorbonne moderne n'a aucune tache d'avarice auſſi flétriſſante que celle qui déshonore l'ancienne.

Je ne ſais ſi M. Deſlandes a réfléchi ſur tous ces faits ſi connus dans l'Hiſtoire; & s'il y a fait la moindre attention, comment a-t-il pu faire un éloge auſſi faux? Peut-être n'a-ce été

que pour humilier les Docteurs d'aujourd'hui, & ceux du temps de Louis XIV. Pour réuſſir dans ſon deſſein, il n'avoit pas beſoin d'aller avancer une fauſſeté évidente; il n'avoit qu'à détailler les cabales, les troubles, les diviſions qui ont agité & qui agitent encore la Sorbonne. Il devoit montrer la maniere indécente & partiale dont les Docteurs opinent lorſqu'il s'agit des matieres les plus délicates; il auroit alors prouvé très-aiſément que tous les corps ſont ſujets aux vices qui rendent mépriſables la déciſion de la multitude, & que les Compagnies, de quelque titre pompeux qu'on les décore, *ſont peuples & très-peuples.*

Les Docteurs de Sorbonne euſſent fourni eux-mêmes à M. Deſlandes des autorités pour appuyer la critique qu'il auroit faite des aſſemblées de la Faculté de Théologie. *On penſeroit*, dit un Auteur, *qu'on ne s'aſſemble dans la ſalle de Sorbonne, que pour crier & pour ſe dire des injures. Paroles, geſtes, œillades, ſtyle, maniere d'opiner, tout y eſt indigne de la gravité de ceux à qui l'on donne dans nos écoles, comme par*

excellence, le titre de NOS TRÈS-SAGES MAÎTRES (1). C'eſt un Docteur de Sorbonne qui parle; ne croiroit-on pas que c'eſt quelque Avocat qui plaide au Parlement, pour faire caſſer une élection populaire & tumultueuſe?

Je finirai ma Lettre, ſage & ſavant Abukibak, par une remarque bien eſſentielle que me fournit la derniere aſſemblée de la Sorbonne, où la *Conſtitution* a été reçue. Cette même Sorbonne avoit appellé, peu d'années auparavant, de cette *Conſtitution* au futur Concile, comme étant contraire à la doctrine de S. Auguſtin & aux privileges de l'Egliſe Gallicane. Il faut de deux choſes l'une, ou qu'elle ſe ſoit trompée lorſqu'elle a écrit ſans appel, ou lorſqu'elle l'a révoqué; elle eſt donc ſujette à ſe tromper, ainſi que le peuple, & à donner dans des travers auſſi grands. Au reſte, je n'entre point dans l'examen de ſavoir quand eſt-ce qu'elle a erré: ſon appel a été fait d'une voix unanime, ſon acceptation a été con-

[1] Journal Hiſtoriq. des Aſſemblées, tenues en Sorbonne, *pour condamner les Mémoires de la Chine* du Pere le Comte, *pag.* 19.

clue à la pluralité des voix. De quel côté qu'on prenne les choſes, on trouve toujours le gros de la Sorbonne coupable d'une erreur groſſiere.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak.

LETTRE CXXXIII.

L'Ondin Kacuka, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

TU te plaindras ſans doute de mon ſilence, ſage & ſavant Abukibak, & tu t'étonneras que depuis ſi long-temps je n'aie point exécuté les ordres que tu m'as donnés; cependant il me ſera aiſé de me juſtifier auprès de toi. J'ai été obligé d'aller aux Indes Orientales, & j'ai reſté pendant près d'un mois dans ces régions ſi éloignées de la France. En arrivant dans la Méditerranée, la premiere choſe que je fais, c'eſt de te donner de mes nouvelles. Je t'envoie un Dialogue entre une fille coquette & une jeune femme. La premiere a été condamnée à reſter ſix mille ans dans nos humides retraites, pour avoir trom-

pé plus de vingt amants, & la seconde doit demeurer parmi nous sept mille cinq cents ans, pour avoir fait une infidélité à son mari. Heureusement pour elle, il étoit fort vieux, & sa punition a été adoucie en faveur du dégoût qu'un époux suranné inspire à une jeune personne. On est convaincu chez les morts, ainsi que chez les vivants, que le proverbe le plus véritable est celui-ci :

Qui cinquante ans aura vécu,
Et jeune femme épousera,
S'il est galeux, se grattera
Avec les ongles d'un cocu.

L'impossibilité, ou du moins le peu de possibilité qu'il y a qu'un vieux mari ne soit pas cocu, est la seule cause que toutes les femmes, infidelles à leurs époux, ne sont point réléguées dans le sombre séjour des Gnomes, ou dans l'infernale demeure des Diables. Car si l'on n'avoit pas du moins excepté celles dont les maris sont dans le cas du proverbe, il auroit fallu grandir beaucoup l'enceinte de l'Enfer; & les souterrains des Gnomes

n'auroient pas ſuffi pour contenir la moitié des priſonnieres.

Tu ne ſaurois croire, ſage & ſavant Abukibak, juſqu'à quel point le cocuage étend ſes droits ſur la terre; il prend quatre-vingt-dix-neuf ſur cent. Un mari qui échappe à ſa puiſſance, peut ſe regarder comme auſſi fortuné, qu'un ſoldat qui revient ſain & ſauf d'une attaque où tous ſes compagnons ont été tués. Je loue fort ta prudence, ſage & ſavant Abukibak, d'avoir négligé toutes les femmes, & de te réſerver pour quelque belle Sylphide, ou quelque aimable Ondine, s'il te prend jamais fantaiſie de te marier. Le Dialogue que tu vas lire, ſervira à te confirmer dans tes deſſeins; tu verras que ce n'eſt pas ſans fondement que tu condamnes l'inconſtance & la légéreté du beau ſexe.

Dialogue entre une FILLE COQUETTE, *& une* JEUNE FEMME.

LA JEUNE FEMME.

Dites tout ce que vous voudrez, vous ne me ferez jamais convenir que

j'aie mérité d'être punie plus rigoureusement que vous. J'ai fait une faute, il est vrai; mais vous en avez commis trente, & vous n'aviez pas la même excuse que moi. Vous étiez libre, vous pouviez disposer de votre cœur & de votre main, rien ne vous obligeoit à quitter l'amant que vous aviez choisi vous-même. Je n'étois point dans le même cas, on m'avoit unie, sans mon consentement, à un homme vieux, caduc, dégoûtant; est-il extraordinaire que je n'aie point aimé une personne qui étoit aussi peu aimable? Lorsque l'amour n'entre pour rien dans le mariage, il est bien difficile qu'il ne veuille pas se récompenser d'une autre maniere: il ne perd jamais ses droits, & s'il ne les étend pas sur l'hymen, il les retrouve sur la galanterie & sur le cocuage qui s'ensuit naturellement.

LA FILLE COQUETTE.

Hé! Vous croyez que pour excuser toutes les infidélités que j'ai faites à mes amants, je ne puis pas me servir du même prétexte que vous? Abus, abus, ma chere enfant. Lorsqu'un amant ne trouve plus le secret de plai-

re, il eſt dans la claſſe d'un mari incommode & dégoûtant. L'amour dans le cœur d'une fille ne veut rien perdre, ainſi que dans celui d'une femme; ſi-tôt qu'il commence à y languir, qu'il n'eſt point animé, nourri, réveillé par un galant qui ne plait plus, il cherche quelqu'un qui le ſerve mieux, & dont il penſe avoir plus lieu d'être content; il trouve un nouvel amant qui lui paroît ſon fait, il le prend à ſon ſervice. La nouveauté a des charmes, & l'infidélité *s'enſuit naturellement*. Je me ſers de vos termes, & vous voyez que les excuſes que nous pouvons apporter pour pallier nos foibleſſes, ſont ſi ſemblables, qu'il ne faut pas même que nous empruntions des expreſſions différentes.

LA JEUNE FEMME.

Mais enfin, ſi nos fautes ſont égales, vous êtes toujours beaucoup plus coupable que moi; car vous avez eu trente amants, & je n'en ai jamais eu qu'un ſeul. Vous êtes donc vingt-neuf fois plus criminelle que je ne la ſuis; & cependant je ſuis punie plus rigoureuſement que vous. N'ai-je pas ſujet de me

plaindre de l'injuſtice de mon arrêt? Vous êtes infidelle à trente perſonnes, je ne le ſuis qu'à une, & l'on me condamne à quinze cents ans de peine plus que vous.

LA FILLE COQUETTE.

Oh! vous ne faites pas bien votre compte. Il eſt bien vrai que j'ai quitté pluſieurs perſonnes, & que vous n'avez été infidelle qu'à une ſeule, mais cette ſeule vous devoit être plus ſacrée & plus reſpectable, que toutes les autres enſemble ne me l'auroient dû paroître. Autant qu'un mari a des droits plus grands & plus légitimes qu'un amant, autant votre crime eſt-il plus conſidérable que le mien. A votre compte, vous voudriez qu'un mari cocu dans la balance ne pesât pas davantage qu'un galant congédié. Peſte! votre morale eſt aſſez ſinguliere; mais comme vous voyez, elle n'eſt pas reçue dans l'autre monde. Je conviens avec vous qu'il y a à Paris un grand nombre de femmes qui ſe feroient un plus grand ſcrupule de paſſer pour avoir manqué à leur amant qu'à leur mari; ces maximes ſont bonnes lorſqu'on eſt

en vie; après la mort, on en reconnoît le faux; ainsi que vous l'expérimentez. Si l'on suivoit votre sentiment, quel est l'homme qui voudroit se marier?

LA JEUNE FEMME.

On trouveroit autant de maris qu'on trouve d'amants. Croyez-vous qu'il soit plus dur à un époux de voir sa femme infidelle, qu'à un amant d'essuyer l'inconstance de sa maîtresse? Vous vous trompez; vous voyez beaucoup plus d'amants qui meurent de la douleur qu'ils ont de l'infidélité de leur maîtresse, que de maris qui succombent au chagrin d'être cocus. Cependant personne ne fait réflexion, lorsqu'il devient amoureux, aux infortunes qui peuvent lui arriver. Jamais un homme ne s'est avisé de vouloir fuir toutes les femmes, parce qu'il les croit toutes inconstantes; ou s'il s'en est trouvé quelqu'un, il n'a guere eu d'imitateurs. Il en est de même des gens qui veulent se marier, ils ne pensent point au cocuage: s'ils y pensent, ils esperent de ne point en subir les loix. Vous savez qu'on a dit depuis long-temps qu'il n'y a au

monde qu'une ſeule femme ſage, & que chacun croit l'avoir. Cette opinion, fondée ſur l'amour propre, ſuffit pour empêcher que le nombre des épouſeurs ne diminue jamais. On n'a pas beſoin pour cela de vouloir mettre une différence conſidérable entre la punition qu'eſſuient dans l'autre monde une coquette & une femme qui n'a eu qu'une ſeule paſſion.

LA FILLE COQUETTE.

Vous faites bien valoir la fidélité que vous avez gardée à votre amant. Vous n'auriez pas été plus conſtante que moi, s'il vous avoit été auſſi aiſé de devenir infidelle; mais vous étiez forcée de vous tenir à votre premier galant, c'étoit le ſeul que vous puiſſiez avoir. Il étoit ami de votre mari, il avoit chez lui une libre entrée, le vieux jaloux ne s'en défioit point. Ces circonſtances, ont plus été la cauſe de votre conſtance, que votre vertu dont vous faites parade. Pour ſavoir ſi vous aviez un cœur véritablement fidele & ſincere, il faudroit que vous euſſiez été comme moi, dans le grand monde, que vous y euſſiez joui d'une entiere liber-

té : alors, ſi vous aviez toujours été conſtante, ſi vous aviez réſiſté aux avances de mille jeunes gens empreſſés à vous plaire, ſi vous aviez dédaigné le plaiſir de s'entendre dire qu'on eſt aimable par pluſieurs perſonnes, ſi vous aviez ſacrifié aux langueurs d'une vieille paſſion les charmes ſéducteurs d'une nouvelle, vous pourriez-vous vanter de n'avoir jamais eu qu'une paſſion ; mais de citer comme un exemple de votre retenue & de votre ſageſſe, de n'avoir jamais eu qu'un amant, lorſqu'il falloit, ou conſerver celui-là, ou n'en avoir aucun autre, c'eſt ſe moquer des gens. Il vaudroit autant qu'un homme, qui n'a dans une priſon que du pain & de l'eau, ſe vantât, après en être ſorti, qu'il s'eſt abſtenu par frugalité, pendant le temps qu'il y a été enfermé, de manger de la viande. Votre mari vous tenoit reſſerrée très-étroitement, ſa maiſon étoit votre priſon ; ſon ami, le ſeul homme que vous voyiez librement, étoit le pain que vous aviez la liberté de manger. Les autres amants étoient pour vous de la viande défendue : vous n'en mangiez point,

parce que vous ne pouviez en avoir; mais moi, je vivois au milieu de l'abondance, je pouvois choisir entre les mêts les plus délicats, & prendre celui que je voulois. Il auroit fallu que j'eusse eu une force supérieure pour résister à la tentation, chaque moment j'étois tentée, & tentée par de nouveaux objets. Tantôt c'étoit un Officier qui venoit m'offrir son cœur d'une maniere badine, enjouée, mais brusque, un peu militaire, & capable de plaire à cause de sa singularité. Quelquefois un jeune Abbé, dont le teint effaçoit l'éclat de celui des plus belles femmes, dont les yeux vifs & brillants inspiroient la tendresse, me juroit une ardeur éternelle. Le galant Abbé se jettoit à mes genoux, & me serroit la main, qu'il m'arrosoit de quelques larmes. Ho! tout cela est bien tentant. Si vous aviez été à ma place, vous auriez fait comme moi. Je passois successivement d'un engagement dans un autre, je trouvois de quoi plaire dans tous les différents états, & je ne voulois en rebuter aucun. De l'homme de guerre, je venois à l'Ecclésiastique; de

l'Ecclésiastique

l'Eccléſiaſtique je paſſois au Magiſtrat. Un Petit maître de Robbe ne laiſſe pas que d'avoir ſon mérite, il amuſe, il réjouit, il eſt même utile quelquefois; moins cependant qu'un Financier : auſſi ne négligeois-je pas les gens de Finance. Un Fermier-général en amour s'exprime quelquefois plus tendrement qu'un Officier, & toujours beaucoup plus ſolidement. Vous ſavez que *l'Amour ſans Bacchus n'eſt que langueur*; chez les Fermiers, ces Dieux ſe trouvent toujours réunis. Quel eſt le cœur ſévere qui puiſſe ſe refuſer aux douceurs qu'ils offrent ? Convenez donc que ſi vous aviez été dans une ſituation pareille à la mienne, la conſtance dont vous vous piquez, eût été chimérique, & que votre amant auroit bien-tôt eu le ſort de votre mari. Après avoir fait cocu une fois ce dernier, vous ne vous ſeriez pas fait une peine bien grande d'augmenter ſa coëffure d'une corne de plus; auſſi voyez-vous qu'on ne vous a pas tenu dans ce monde beaucoup de compte de votre conſtance forcée.

Je te ſalue, par *Jabamiah*.

LETTRE CXXXIV.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LES Philoſophes, ſage & ſavant Abukibak, diſputent entr'eux depuis long-temps ſur la nature de l'ame des bêtes. Les uns, pouſſant les choſes à l'extrême, leur accordent une raiſon auſſi épurée que la nôtre. Les autres, tombant dans un excès oppoſé à ce premier, mais auſſi condamnable & auſſi faux, changent en machines les animaux dont les actions paroiſſent les plus ſurprenantes. Quelques-uns enfin tiennent un juſte milieu entre ces deux opinions différentes, & accordant aux chiens une connoiſſance moins parfaite qu'aux hommes, conviennent cependant qu'il eſt ridicule de vouloir leur refuſer entiérement la faculté de penſer.

Pour faire quelques progrès & quelques découvertes utiles ſur la nature de l'ame des bêtes, je voudrois qu'on les comparât dans leur conduite, ſuivant le degré de perception qu'elles mar-

quent d'avoir, à des hommes plus ou moins privés de l'usage de certains sens. C'est-à-dire, on feroit la comparaison d'un chien, d'un éléphant, & d'un muet; d'un lievre, d'un cerf, & d'un muet & sourd; d'une taupe, d'un vers de terre, & d'un muet, sourd & aveugle. Alors, on pourroit découvrir jusqu'où l'ame des hommes, par son essence, est plus parfaite que celle des animaux, & combien elle s'éleve au-dessus de la leur, sans le secours des sens & des organes du corps. Car de comparer une taupe à un homme qui est doué des cinq sens, c'est vouloir peser dans la même balance les connoissances de deux créatures, dont l'une a reçu trois fois plus de moyens pour perfectionner son entendement, que l'autre.

Si l'on examinoit les actions de deux animaux de la même espece, & qu'un des deux fût privé de l'usage de quelque sens, on reconnoîtroit aisément entr'eux une différence infinie. A plus forte raison cette différence doit se faire sentir dans les hommes.

Il en est des organes, ainsi que des sens. L'homme a la faculté de parler;

ſa langue, ſon goſier ſe prêtent aiſément à la formation des mots, & à l'articulation de différents ſons. Les bêtes ſont privées de cet avantage : leur langue ſe refuſe à leur eſprit. Il faut donc ſuppoſer tous les hommes muets, pour commencer à les comparer avec les animaux qui nous paroiſſent les plus intelligents ; enſuite examiner attentivement & ſans préjugé, juſqu'où l'entendement d'un payſan ſauvage & ruſtique s'éleve au deſſus de celui d'un éléphant dans les bois.

Faiſons, ſage & ſavant Abukibak, quelques réflexions ſur cette comparaiſon, nous paſſerons enſuite à celle d'un lievre & d'un homme ſourd & muet ; & nous finirons par celle d'une taupe, & d'un homme aveugle, muet & ſourd.

Un berger, qui, depuis la plus tendre enfance, ne s'eſt occupé qu'à garder des troupeaux ſur le ſommet d'une montagne, eſt ſouvent plus ſauvage & plus brutal que les bêtes qu'il conduit au pâturage. Il n'a aucune connoiſſance des phénomenes de la nature, ſes idées ſur les merveilles de l'Univers ne ſont pas plus claires que celles de l'animal

le plus lourd. Il sait que le soleil échauffe, parce qu'il en sent la chaleur; qu'il éclaire, parce qu'il en voit la lueur. Ses connoissances ne s'étendent qu'autant que ses sensations. Le payſan & la brute sont également savants: encore pourroit-on soutenir avec raison que les bêtes ont une plus grande connoissance des secrets de la Nature que le berger; car elles lui montrent très-souvent plusieurs choses, dont il se sert utilement. Elles lui apprennent les propriétés de certaines herbes; & l'on ne diroit rien de trop outré, si l'on assuroit que la plupart des remedes, dont les hommes se servent pour la guérison de leurs maladies, leur ont été indiqués par les animaux. On est redevable aux chiens de l'usage de prendre des herbes pour se purger. Les cigognes ont montré l'utilité des clysteres; elles s'en donnent avec leur bec. C'est à elles à qui l'on peut attribuer l'invention de la seringue; & si les chiens ont été les premiers médecins des hommes, les cigognes ont été les premiers apothicaires (1).

Si l'on pouſſoit plus loin ces recher-

[1] Les gens, qui, contre toute sorte de raison

ches, on trouveroit que non-seulement la plupart des connoissances humaines

& de vraisemblance, veulent entiérement dépouiller les bêtes de la faculté de penser, disent qu'elles font toutes ces choses par instinct; mais que veut dire ce mot obscur & qui ne signifie rien? Si l'on entend par-là la Nature, les bêtes auront donc un avantage réel, pour perfectionner leurs connoissances sur les hommes. Ecoutons à ce sujet Plutarque.

„ Qui a montré aux chevres de Candie, quand
„ elles ont reçu des coups de trait dedans le corps,
„ d'aller chercher l'herbe du Dictame, laquelle
„ leur fait sortir les fleches, quand elles en ont
„ mangé? Car si tu dis, comme il est vrai, que
„ c'est la Nature qui leur enseigne tout cela, tu
„ réferes la prudence des animaux à la plus sage
„ & plus parfaite cause & principe qui soit;
„ laquelle si vous ne voulez appeller raison ni pru-
„ dence, il faut donc que vous regardiez à lui
„ trouver un nom qui soit plus beau & plus hono-
„ rable: comme à dire, par effets elle montre
„ sa puissance plus grande & plus admirable;
„ n'étant ni ignorante, ni mal apprise, mais
„ ayant plutôt appris d'elle-même, non par imbé-
„ cillité ou foiblesse de la Nature, ainsi au con-
„ traire pour la force & perfection de la vertu na-
„ turelle, laissant là, & ne faisant compte d'une
„ prudence mendiée & empruntée d'ailleurs par
„ apprentissage. Et néanmoins tout ce que les hom-
„ mes, par délices, où passant leurs temps, & en
„ jouant leur veulent faire apprendre & y exercer
„ leur entendement, encore que ce soit contre la
„ naturelle disposition de leur corps, tant ils ont
„ l'esprit grand, en viennent à bout de l'appren-

viennent des leçons des animaux ; mais l'on découvriroit que les hommes ont reçu & reçoivent tous les jours des bêtes les inſtructions les plus ſalutaires pour l'exacte pratique de la vertu (1). Les

„ dre. Je laiſſe à dire comme les chiens ſuivent les „ bêtes à la trace, comme les poulains marchent à „ pas meſurés, que les corbeaux parlent, que les „ chiens ſautent à travers des cercles tournants ; „ mais des chevaux & des bœufs par les théatres „ que nous voyons ſe coucher, danſer, ſe tenir „ de bout ſi étrangement, que les hommes mê- „ mes auroient fort à faire à en faire autant, & „ néanmoins eux le font après qu'on leur a enſei- „ gné, & le retiennent pour montrer ſeulement „ qu'ils ſont dociles à apprendre tout ce qu'on „ voudroit, car à autre choſe ne ſauroit ſervir „ tout cela. „ Plutarq. *Oeuvres Morales que les brutes uſent de la raiſon*, de la Traduct. d'Amiot. *Tom. I. pag.* 884. *Edit. in* 12. *de Paris.*

[1] *Le plus grand Métaphyſicien de nos jours n'a-t-il pas raiſon de dire, en parlant de l'opinion abſurde des Cartéſiens ſur la nature des bêtes* ? Ce qu'il y a de plus admirable, des mêmes yeux qu'ils pénetrent en moi ce que je n'y ſaurois voir moi-même, ils voient que les chiens & les éléphants ne penſent point, quoique ces animaux en donnent toutes les démonſtrations imaginables, excepté qu'ils ne nous le diſent pas eux-mêmes. Il y a en cela plus de myſtere, au jugement de certaines perſonnes, que dans tout ce qu'on rapporte des Freres de la Roſe-Croix. *Eſſais Philoſoph. ſur l'Entendement Humain, &c. par M. Locke*, Liv. II. Cap. I. pag. 72.

fourmis ne donnent-elles pas un exemple de la plus ſage prévoyance ? Les chiens ne montrent-ils pas, par leur fidélité & par leur amour pour leurs maîtres & pour leurs bienfaiteurs, toute l'horreur qu'on doit avoir pour les ingrats ? Les chevaux, qui dans les combats défendent les cavaliers qui les montent, à coups de pieds & à coups de dents, n'encouragent-ils pas les ſujets à ſoutenir les intérêts de leur Prince ? Il n'y a pas juſques aux ânes, qui ne ſoient très-dignes de tenir un rang diſtingué parmi les Profeſſeurs en Philoſophie morale ; ils prêchent fortement la tempérance. Dès qu'ils ont mangé ſuffiſamment de chardon, & bu de l'eau pour étancher leur ſoif, on ſiffleroit en vain pendant trois heures de ſuite, les modeſtes ânes n'en boiroient pas une goutte davantage ; cent fois plus ſages dans leur conduite, que ces Petits-Maîtres, qu'un couplet de chanſon force à boire dix raſades.

Revenons, ſage & ſavant Abukibak, au berger. S'il a moins de connoiſſances que les bêtes, il a auſſi moins de douceur & moins de vertu. Il hait mortel-

lement

lement ſon maître, il ne ſouffre qu'à regret d'être obligé de le ſervir. Rien ne peut adoucir ſon humeur ſauvage : ni la néceſſité où il eſt de ſubir le ſort qui lui eſt tombé en partage, ni la certitude de l'inutilité de ſes regrets ne diminuent point ſon chagrin & ſa mélancolie. Il n'y a peut-être pas dix payſans Moſcovites & Polonois qui prennent avec patience les peines qu'ils eſſuyent, & qui ne maudiſſent pas leurs maîtres cent fois par jour. Les éléphants ſont bien plus raiſonnables, ils évitent autant qu'ils peuvent, de tomber dans l'eſclavage ; mais lorſqu'ils ont ce malheur, ils font voir beaucoup de raiſon & de bon ſens. Ils s'affligent pendant un mois ou trois ſemaines, ils donnent quelque choſe à la nature, enſuite ils rappellent leur courage, ils s'arment d'une noble fierté, & dans les fers ils trouvent le moyen de recouvrer leur liberté, par la maniere dont ils vivent avec leur maître, par l'obéiſſance qu'ils ont à ſes ordres, & par la ſoumiſſion qu'ils font paroître à ſes volontés.

Quand un éléphant tombe dans les pieges qu'on lui a tendus, on met au-

près de lui un éléphant privé, avec lequel il reste un mois enfermé. Pendant ce temps il paroît triste, il refuse souvent de manger; son compagnon l'accoutume peu-à-peu à ce nouveau genre de vie. Qui peut douter qu'il ne lui dise dans le langage des éléphants: " Camarade, il faut prendre patience. " Ton mal est sans remede, il ne peut " être entiérement guéri, mais il peut " être soulagé. Si tu ne peux recouvrer " la liberté, tu peux adoucir ton esclavage. Tâche de surmonter ta tristesse, bois, manges, dors. A quoi servent les chagrins? A rien, ils ne font " point changer les arrêts du sort. " D'ailleurs, ton état est moins malheureux que tu ne penses. Si tu sers " ton maître, ton maître te sert aussi: " il te nourrit, il te loge; les services " que tu lui rends, sont payés par ceux " qu'il te fait. "

Un Cartésien, sage & savant Abukibak, se moqueroit, s'il lisoit ma Lettre, de la harangue consolante que je fais prononcer à cet éléphant. Pourquoi ne peut-il pas la faire, puisqu'il donne tous les jours des marques qu'il a bien

des connoiſſances plus étendues que celles d'un Rhétoricien. Ils ſont excellents Chirurgiens, & font leurs opérations légérement & plus habilement que les premiers Profeſſeurs en Chirurgie; & ce qu'il y a de plus beau, c'eſt qu'ils traitent les bleſſés *gratis* & par pure amitié: choſe bien rare parmi les hommes, & qui marque combien le véritable honneur (1) eſt connu des bê-

[1] *Voici une hiſtoire, publique en Suiſſe, arrivée depuis huit ou dix mois, dont je dois la connoiſſance à un Officier Bernois, homme de beaucoup d'eſprit & de probité.* Un boucher, allant faire l'emplette d'une grande quantité de bœufs à une foire, portoit une ſomme conſidérable. Son valet, qui marchoit derriere, lui tira un coup de piſtolet dans les reins en traverſant un bois. Le chien du boucher, voyant tomber ſon maître de cheval, ſaute ſur le valet, l'étrangle, & le déchire en pieces. Enſuite, appercevant que ſon maître reſpiroit encore, il abboye le plus fort qu'il lui eſt poſſible. Ne recevant aucun ſecours, il parcourt la forêt, trouve deux hommes qui coupoient du bois, les flatte d'abord, enſuite ſe plaint & hurle. Il fait plus, & la choſe eſt publique & conſtante; il tire avec les dents les habits de ces hommes, & fait ſi bien que ces gens étonnés le ſuivent. Ils trouvent le boucher noyé dans ſon ſang, mais encore en vie, le valet mis en pieces. Ils portent le bleſſé dans un village, où il fut panſé: Il a échappé de ſa bleſſure, ce fait eſt public. Je le repete, que les Cartéſiens viennent enſuite nous bercer de leurs

tes. Jamais un éléphant n'exigea de son maître double ration d'orge pour l'avoir guéri. " Nous voyons, dit Montagne (1), les éléphants arracher non-„ seulement de leurs corps & de leurs „ compagnons, mais des corps auſſi „ de leur maître, (témoin celui du „ Roi Porus qu'Alexandre défit,) les „ javelots & les dards qu'on leur a „ jettés au combat; & les arracher ſi „ dextrement, que nous ne le ſaurions „ faire avec ſi peu de douleur. Pourquoi ne diſons-nous de même que „ c'eſt ſcience & prudence? Car d'alléguer, pour les déprimer, que c'eſt „ par la ſeule inſtruction & maîtriſe de „ nature qu'elles le ſavent faire, ce „ n'eſt pas leur ôter le titre de ſcience „ & de prudence; c'eſt la leur attribuer à plus forte raiſon qu'à nous, „ pour l'honneur d'une ſi certaine maîtreſſe d'école. „

Les éléphants ne ſont pas ſeulement bons Chirurgiens, ils ſont excellents

chimériques opinions; & qu'auroit plus fait Deſcartes lui-même que ce chien, s'il ſe fût trouvé à ſa place?

[1] *Eſſais*, Liv. II Chap. XII.

ingénieurs, & se servent utilement de leurs connoissances. Plutarque nous assure que lorsqu'il y en a quelqu'un qui est tombé dans les fossés qu'on creuse pour les prendre, & qu'on couvre ensuite de feuillage pour les faire tomber dans les pieges, les autres jettent dans le creu où il est, des pierres & des troncs d'arbre, & forment un échafaud, pour faciliter la sortie & la délivrance de leur camarade (1).

On trouve encore parmi les éléphants d'excellents maîtres de danse. Les Romains dans leurs spectacles donnoient souvent des ballets très-beaux & d'une exécution très-difficile, dansés par des éléphants. Pline dit qu'il est très-certain qu'un de ces danseurs, ayant moins de disposition que les autres, répétoit tout seul pendant la nuit la danse qu'on lui apprenoit, pour éviter les châtiments qu'il en avoit essuyés plusieurs fois (2).

Nous venons de voir l'avantage que

[1] *Plutarq. de Solertia Animal.* Cap. XVI.

[2] Certum est unum tardioris ingenii in accipiendis quæ tradebantur, sæpius castigatum verberibus eadem illa meditantem noctu repertum. *Plinius, Histor. Natural.* Lib. VIII. Cap. III.

l'éléphant a ſur bien des hommes, conſidérons à préſent le même berger, non-ſeulement comme muet, mais encore comme ſourd, & comparons-le à un lievre. Le payſan eſt inquiet, il eſt timide, parce que n'entendant point ce que l'on dit, il penſe toujours qu'on veut lui faire du mal. Il eſt ſoupçonneux, & ſe figure, dès qu'il apperçoit deux hommes, qu'on parle de lui. Il fuit le monde, il eſt mélancolique; voilà le lievre, & toutes ſes qualités. Pourquoi nous étonnerons-nous que cet animal, qui n'entend point ce que diſent les hommes, qui penſe qu'ils cherchent à lui nuire, les fuie & les évite avec ſoin? Sa crainte & ſes ſoupçons ſont bien plus raiſonnables que ceux du berger ſourd & muet; cependant nous accordons tout à l'un, & rien à l'autre. Ne doutons pas que, ſi les lievres ſont auſſi prévenus en leur faveur que les hommes, ils ne nous regardent comme des animaux d'une eſpece bien moins eſtimable que la leur.

Examinons actuellement, ſage & ſavant Abukibak, une taupe qui vit dans la terre. Il nous paroît qu'elle mérite à

peine d'être placée au nombre des créatures animées. Si nous considérons un homme aveugle, sourd & muet dès sa naissance, nous verrons qu'il n'a aucun attribut qui ne lui soit commun avec la taupe; elle mange, elle dort, elle se traîne sur ses pattes, elle est sensible aux sensations qui lui causent du plaisir par le goût, elle craint la douleur, elle l'évite. L'homme, privé de la vue, de l'ouie & de la parole, lui ressemble parfaitement; il n'a aucun avantage sur elle.

J'ai vu à Aix dans l'Hôpital des Insensés un jeune enfant de dix-sept ans, né aveugle, muet & sourd. Il étoit toujours couché sur de la paille, ne pouvoit souffrir aucun vêtement, & lorsqu'on vouloit le couvrir, il déchiroit ses habits. Il se traînoit sur le ventre dans sa loge. Quand on le pinçoit, ou qu'on le frappoit, il poussoit un cri fort aigu, qui ressembloit beaucoup à celui d'une chevre. Il avoit l'odorat d'une finesse & d'une subtilité surprenante. Il connoissoit parfaitement une vieille femme qui lui portoit ordinairement à manger. Il prenoit dans ses

mains la viande & le pain qu'elle lui donnoit, & les déchiroit avec ſes dents. Il buvoit dans un grand pot de terre, que la femme lui préſentoit à la bouche. Il ne pouvoit ſouffrir le vin, ſon corps étoit fort propre, & ſa peau fort ſaine. Lorſqu'il faiſoit froid, il s'enfonçoit au milieu du tas de paille ſur lequel il étoit couché (1).

Je demande aux Cartéſiens, ſage & ſavant Abukibak, quelle trace ils apperçoivent dans les actions de cet enfant des idées innées, qu'ils prétendent être imprimées dans toutes les ames ?

En vérité, ſage & ſavant Abukibak, les hommes aiment ſi fort à ſe vanter, ils ſont ſi livrés à leur amour propre, que non contents de dégrader toutes les autres créatures de leurs privileges, ils ſe déguiſent & ſe cachent à eux-mê-

[1] Si par hazard quelqu'un doutoit de la vérité de ce fait, il me ſeroit aiſé de le conſtater par le certificat non-ſeulement des directeurs de l'hôpital, mais par celui de tous les habitants de la ville, & j'oſerois preſque dire de tous ceux de la province ; car il eſt peu de gens qui aient été à Aix, qui, n'aient eu la curioſité de voir cet enfant. Il vivoit encore, il y a deux ans, & j'ignore s'il n'eſt point encore en vie. Je l'ai examiné avec beaucoup d'attention plus de trente fois différentes.

mes les maux dont ils ſont accablés, & les infirmités qui ſont attachées à leur condition. S'ils avoient moins de vanité, ils connoîtroient aiſément que loin d'avoir reçu de plus grands avantages que les autres animaux, dès le premier inſtant de leur naiſſance ils ont des preuves authentiques du contraire. " Un „ enfant, dit Lucrece (1), reſſemble à „ un infortuné marinier que les flots „ ont jetté ſur la mer après un triſte „ naufrage. Il eſt couché par terre, „ tout nud, privé de tous les ſecours

[1] Tum porro puer, ut ſævis projectus ab undis
Navita, nudus humi jacet infans, indignus omni
Vitali auxilio, cum primum in luminis oras
Nexibus ex alvo matris natura profudit,
Vagituque locum lugubri complet, ut æquum eſt,
Cui tantum in vita reſtet tranſire malorum.
At variæ creſcunt pecudes, armenta, feræque:
Nec crepitacula eis opus eſt, nec cuiquam adbibenda eſt
Almæ nutricis blanda atque infracta loquela:
Nec varias quærunt veſtes pro tempore cœli:
Denique non armis opus eſt, non mœnibus altis
Queis ſua tuentur, quando omnibus omnia largè
Tellus ipſa parit, naturaque dædala rerum.
Lucret. Lib. V. Vſ. 223. *& ſeq.*

„ néceſſaires à lui conſerver la vie. Il „ eſt en danger de périr dès qu'il voit „ la lumiere; auſſi gémit-il, & fait-il „ retentir l'air de ſes plaintes, comme „ il convient de le faire à une créature „ deſtinée à ſouffrir mille maux pen- „ dant le cours de ſa triſte vie. Les bê- „ tes au contraire, ſoit qu'elles naiſſent „ d'une eſpece privée ou ſauvage, croiſ- „ ſent d'elles-mêmes, ſans avoir beſoin „ de jouets, & ſans qu'il ſoit néceſ- „ ſaire que leur nourriſſe les amuſe par „ des paroles flatteuſes & des hiſtoi- „ res enfantines. Elles ne ſont point „ obligées de ſe défendre par des habits „ différents contre le froid ou la chaleur „ des ſaiſons. Le ſecours des armes leur „ eſt inutile pour défendre leurs provi- „ ſions, ainſi que les citadelles pour „ les enfermer. La Nature fait éclore „ tout ce qui leur eſt néceſſaire, & le „ leur fournit abondamment. „

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. Porte-toi bien, & garantis-toi toujours contre les préjugés, encore plus contre l'amour propre.

LETTRE CXXXV.

Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

L'APPLICATION aſſidue épuiſant peu à peu les forces du corps, & ruinant quelquefois totalement la ſanté, je ſouhaiterois, ſtudieux ben Kiber, que tu te ménageaſſes davantage. Depuis long-temps tu t'apperçois que l'étude altere ton ſang, & te cauſe une trop grande diſſipation des eſprits; je voudrois donc que tu travailleſſes moins & que tu donnaſſes au plaiſir certaines heures de la journée, au lieu de les employer toutes également à la lecture. Je ſouhaiterois auſſi que tu fiſſes un uſage modéré, mais fréquent, du vin; que tu en buſſes à tous tes repas, & que tu ne te ſerviſſes jamais d'aucune autre boiſſon.

De toutes les liqueurs que l'homme compoſe des fruits que la terre lui donne, il n'en eſt point de plus utile que le vin. Les Anciens ont été fort partagés ſur l'origine du vin: comme preſque tous ignoroient les vérités que

contiennent les Livres ſacrés, & qu'ils n'avoient aucune connoiſſance de ces divins ouvrages, ils ne ſavoient point que le vin avoit été donné aux hommes par Noé après le Déluge, ce Patriarche ayant planté la vigne en ſortant de l'Arche. Cette ignorance a été la cauſe de la diverſité des ſentiments qu'on trouve dans beaucoup d'Auteurs profanes.

Diodore de Sicile (1) attribue l'invention de faire du vin à Denis, fils de Jupiter, ſurnommé Bacchus ou *Liber*, à cauſe de la gaieté & de la liberté qu'inſpire le vin. Les Romains lui bâtirent un Temple à Rome, au-deſſous du Capitole, dans lequel on célébroit des Fêtes, appellées *Bacchanales*. Virgile attribue au même, ainſi que Diodore de Sicile, l'invention de faire du vin. " Bacchus, dit ce Poëte, je „ chanterai vos louanges. Venez dans „ ces lieux, tout y eſt plein de vos „ préſents. Les champs ſont embellis „ par la verdure des pampres, les „ vaiſſeaux ne peuvent contenir la „ quantité de vin qu'a produit la ven-

[1] *Diod. Sicil. Hiſtor.* Lib. II. pag. 203.

» dange. Accourez donc, Bacchus; » & ôtant vos brodequins, venez preſ- » ſer les raiſins (1). »

Pluſieurs autres Auteurs ne s'accordent point avec Virgile & Diodore de Sicile. Ils prétendent que Bacchus ne fut point l'inventeur du vin, mais qu'il apprit ſeulement aux Grecs à le faire. Quelques autres Ecrivains diſent, que ce fut Icare, pere d'Erigone, à qui les Athéniens furent redevables de la connoiſſance de cette précieuſe liqueur. Ils ajoutent que s'étant un jour enivré, il ſe tua lui-même. Il ſe trouve auſſi certains Auteurs qui veulent que Saturne ait planté le premier en Italie des ceps de vigne qu'il avoit apportés de l'Iſle de Candie. Plutarque dit que les François furent redevables à Arrus de la connoiſſance du vin.

[1] Nunc te, Bacche, canam, necnon ſilveſtria tecum
Virgulta, & prolem tardæ creſcentis olivæ.
Huc, Pater ô Lenæe: tuis hic omnia plena
Muneribus, tibi pampineo gravidus Autumno
Floret ager, ſpumat plenis vindemia labris.
Huc, Pater, ô Lenæe, veni; nudataque muſto
Tinge novo mecum direptis crura cothurnis.
Virgil. Georgicor. Lib. II. Vſ. 2 *& ſeq.*

Quelque oppoſées que paroiſſent d'abord ces différentes opinions, on peut cependant les concilier, en convenant que tous ces hommes différents planterent bien la vigne dans les endroits où elle étoit inconnue; mais ne furent point les auteurs de l'invention de faire le vin, qu'ils avoient appriſe dans un autre pays. Ainſi cet art ne prit point naiſſance, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ni chez les Gaulois; mais il vint des régions habitées par les anciens Patriarches, qui avoient appris, de pere en fils, de Noé à planter la vigne, & à ſe ſervir du raiſin. Quand l'Ecriture ne nous inſtruiroit point, un fameux Hiſtorien (1) nous fourni-

[1] Noëus, terra poſt Diluvium in primævam reſtituta naturam, ad agriculturæ opus aggreditur, & cum vitibus eam conſeviſſet, fructuque maturescente ſuo tempore eam vindemiaſſet, atque vinum uſui eſſet idoneum, ſacris prius operatus epulabatur. Inebriatus autem in ſomnum delabitur, nudatuſque parum decore jacebat. Eum forte conſpicatus filiorum natu minimus, per ludibrium fratribus indicavit: illi verò patrem reveriti, operuerunt. Ubi factum reſcivit Noëus, aliis quidem filiis felicitatem precatus eſt, Chanaam verò propter coquationem ſui, execrationibus quidem non inſectatus eſt, ſed poſteros ejus diris devovit, quas

roit là-dessus d'excellents éclaircissements; & son autorité est d'un poids plus considérable que celui de tous les Poëtes ensemble, desquels tous les historiens Payens ont emprunté ce qu'ils ont dit sur ce sujet.

Il seroit plus difficile, studieux ben Kiber, de savoir quel est celui qui le premier mit de l'eau dans le vin, que de connoître quel est celui qui en fut l'inventeur. Ce ne fut pas certainement Noé? car ce Patriarche éprouva toute la force de cette liqueur. „ Il en but, & „ s'enivra, dit la Genese (1), & il se dé- „ couvrit au milieu de sa tente; & Cam, „ le pere de Canaan, ayant vu la nu- „ dité de son pere, le déclara dehors „ à ses deux freres: & Sem & Japhet „ prirent un manteau qu'ils mirent sur „ leurs deux épaules, & marchant en „ arriere, ils couvrirent la nudité de „ leur pere, & leurs visages *étoient* „ *tournés en arriere*, de sorte qu'ils ne „ virent point la nudité de leur pere,

cum cæteri evasissent, Chanaam liberos ultio divina est consecuta, ac de his quidem in sequentibus dicemus. *Flav. Joseph. Antiq. Judaic.* Tom. I. Lib. I. pag. 24. Edit. Evercamp

(1) ΓΕΝΕΣΙΣ. Κεφ θ. 9. 21.

„ Noé réveillé de ſon vin, ſut ce que
„ ſon fils le petit avoit fait; c'eſt pour-
„ quoi il lui dit, *Maudit ſoit Canaan, il*
„ *ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes*
„ *freres.* „

On voit par ce paſſage, ſtudieux ben Kiber, que dès que l'uſage du vin fut connu, il cauſa une partie des malheurs du tiers du genre humain.

Il eſt donc évident qu'on a une très-grande obligation à celui qui apprit la maniere d'en tempérer la violence & d'en diminuer la force. Pline aſſure (1) que ce fut un nommé Statius, qui le premier mit de l'eau dans le vin, & qui procura par-là un excellent remede à tous les hommes; le vin, trempé modérément, étant la plus ſalutaire de toutes les boiſſons, & celle dont on peut faire un plus fréquent uſage. Macrobe s'appuie du ſentiment de Platon, & prétend que le vin, bu avec précaution, & mêlé avec de l'eau, lorſqu'il eſt néceſſaire, fortifie l'entendement, rétablit les forces, donne de la vigueur, diſſipe les ennuis, & chaſſe la mélancolie (2).

[1] *Plin.* Hiſt. Lib. LVI. pag. 507.
[2] *Macrob.* Lib. II. pag. 102.

Auſſi

Auſſi les Médecins ordonnent-ils aux hypocondres, & aux gens attaqués de vapeurs hyſtériques, d'en boire un demi verre toutes les heures. Lorſque l'Auteur des *Lettres Juives* étoit en Hollande, un Médecin à qui il eſt redevable du retour de ſa ſanté, lui conſeilla de faire ce ſeul & unique remede; il s'en trouva très-ſoulagé. Les foibleſſes que lui avoient cauſées le trop d'application, diminuerent; & après ſix mois d'une eſpece d'épuiſement total, il reprit ſes forces pour le malheur des Moines & des mauvais Auteurs.

Les plus habiles naturaliſtes ont regardé le vin comme le plus ſpécifique remede qu'il y eût dans la Médecine. Pline (1) dit que ſon uſage augmente & purifie le ſang, détruit la pâleur des joues, diſſipe les taches qui ſe trouvent quelquefois ſur la peau, réveille l'appétit, empêche les vomiſſements, procure le ſommeil, & cauſe une légere & ſalutaire tranſpiration. Le Médecin Aſclépiade a fait un Livre qui traite uniquement des vertus & des qualités du vin.

(1) *Plin. Hiſtor.* Lib. XXIII. Cap. I pag. 302.

Les Philosophes n'ont pas été les seuls Sages qui ont ordonné l'usage du vin, les personnages les plus vertueux l'ont recommandé dans certaines occasions. S. Paul, écrivant à son Disciple Timothée, lui conseille d'en boire un peu pour fortifier son estomac (1).

Le vin n'est pas seulement nécessaire à la santé du corps, il sert encore à soutenir l'esprit (2) & lui donne une nouvelle vivacité. Platon fait dire à Socrate, le plus sage de tous les hommes, que de même que les pluies modérées font croître les herbes, de même aussi le vin, bu avec modération, réjouit l'esprit, augmente la vertu & accroît la prudence.

Il faut donc convenir, studieux ben Kiber, que la vigne est un des plus grands présents que les hommes aient

[1] Ne amplius esto abstemius, sed vino pauculo utere, propter stomachum tuum & crebras tuas infirmitates. *Epist. Pauli Apostoli* ad *Timotheum*. Cap. V. Vs. 23.

[2] *Séneque nous apprend que Caton se délassoit en buvant, des soins que lui donnoit la République.* Cum pueris Socrates ludere non erubescebat, & Cato vino laxabat animum, curis publicis fatigatum. *Senec. de Tranquill. animi*, Cap. XV. Tom. I pag. 228. Edit. Elzevir.

reçu du Ciel, & qu'ils ont une obligation bien essentielle à Noé de leur avoir montré à faire une liqueur aussi nécessaire. Je regarde les personnes qui naissent dans les pays où la froideur du climât empêche de faire la vendange, comme privées d'une chose des plus essentielles au bonheur de l'homme. Le vin contente & satisfait tout à la fois les principaux sens, & réunit en lui les différents plaisirs qui font le partage des gens véritablement heureux. Il flatte le goût par sa saveur, l'odorat par sa bonne odeur, la vue par sa couleur vermeille & transparente. Il procure même de la satisfaction à l'ouie, & un buveur aime à entendre que le vin qu'il va boire, est fait dans certains pays. Si c'est en Bourgogne il s'attend de boire un nectar, dont la seve a quelque chose de divin; si c'est en Champagne, il est impatient de voir pétiller une liqueur piquante, qui d'abord offre aux yeux une écume mousseuse, qui bien-tôt se change en vin délicieux. Débouches, studieux ben Kiber, une excellente bouteille de Tonnerre, tu verras plus de merveilles en un moment

que dans huit jours dans le laboratoire d'un fameux Artiſte.

Lorſque je loue le vin, & que j'en exalte les rares qualités & les douceurs charmantes, je ne prétends point autoriſer l'ivrognerie ; il s'en faut bien que ce ſoit là mon deſſein, je ne veux que prouver les avantages de cette liqueur quand elle eſt bue modérément. Dès-lors qu'on en abuſe, elle devient nuiſible, & elle a cela de commun avec toutes les autres choſes qui ont été accordées aux hommes. Tout excès eſt vicieux, celui qu'on fait avec le vin, l'eſt infiniment ; c'eſt ce qui fit dire à un Ancien que la vigne produiſoit trois grappes, la premiere de plaiſir, la ſeconde d'ivrognerie, & la troiſieme de pleurs, de triſteſſe & de querelles. Lorſqu'on veut donc que le vin ne devienne jamais nuiſible, on doit uſer en le buvant, des mêmes précautions qu'ont priſes bien de grands hommes, & ne pas l'avaller dans de larges & profondes taſſes, comme font les Polonois, ni le ſabler à pluſieurs raſades très-ſouvent réitérées, ainſi que les Petits-maîtres François, qui ne

riſquent pas à la vérité d'étourdir leur raiſon, mais qui ſe rendent plus foux & plus inſupportables qu'ils ne le ſont ordinairement; ce qui devient exceſſivement incommode pour ceux qui ſont obligés de vivre avec de tels ivrognes.

Combien y a-t-il peu de François qui ſoient auſſi prudents que le fut autrefois Romulus? Ce Prince ayant été convié dans un feſtin, ne voulut boire que très-peu de vin, parce qu'il devoit décider le lendemain une affaire d'importance. Aujourd'hui il eſt peu, non-ſeulement de Princes, mais même de Magiſtrats, qui croient avoir beſoin d'uſer de pareilles précautions. Loin de ſonger à jeûner la veille des grandes affaires, ils ont une buvette dans l'enceinte du Palais, à laquelle ils vont rendre viſite plus volontiers qu'à leur bibliotheque.

Je te ſalue, ſtudieux ben Kiber. Porte-toi bien, & ſois toujours ſobre.

LETTRE CXXXVI.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

J'AI examiné pluſieurs fois avec beaucoup d'attention, ſage & ſavant Abukibak, quels étoient les ſix plus grands hommes que la France ait produits dans ces derniers temps. Après avoir conſidéré tout ce qu'on pouvoit dire de plus favorable en faveur de tous les Savants illuſtres, j'ai donné la préférence *à Montagne, à de Thou, à la Mothe-le-Vayer, à Gaſſendi, à Deſcartes & à Bayle.*

Pour autoriſer mon opinion, j'établirai d'abord, ſage Abukibak, qu'un homme de Lettres eſt plus ou moins reſpectable, ſelon que ſes Ecrits ſervent plus ou moins au bonheur des peuples, au bien de la Société, & à l'avancement des Arts & des Sciences. Or, à quoi ſont utiles les Ouvrages des Théologiens, & ſur-tout des Théologiens controverſiſtes? A embrouiller la Religion, à faire naître des diſputes qui ordinairement entraînent après el-

les des guerres ſanglantes, ou des diviſions pernicieuſes au repos des peuples & à la gloire des Souverains. L'expérience n'a que trop démontré cette triſte vérité. Les diſputes des Proteſtants ont inondé la France de ſang & de carnage; celles des Luthériens ont mis l'Allemagne en feu; celles des Moliniſtes & des Janſéniſtes bouleverſent le Royaume. Il ſeroit donc à ſouhaiter, non-ſeulement que les Théologiens n'écriviſſent pas, mais même qu'ils n'euſſent jamais écrit. Je regarde les Livres des Arnaud, des Boſſuet, des Claude, des la Placette, comme des inſtruments qui ſervent à la deſtruction du genre humain. Tout ouvrage de controverſe, quelque Communion du Chriſtianiſme qu'il attaque, me paroît être contraire à la tranquillité publique; & quelque ſcience qu'il y ait dans les écrits des Solitaires du Port-Royal, quelque ſubtils que ſoient ceux de certains Jéſuites, quelque preſſants que paroiſſent ceux des habiles Miniſtres Proteſtants, je les conſidere également comme des eſpeces de libelles ſéditieux, qui ne ſervent qu'à inſpirer aux hom-

mes une haine réciproque, & qu'à leur faire oublier les principes fondamentaux de la saine Morale, & par conséquent du Christianisme. Si les peuples d'un commun accord brûloient tous les Livres des Théologiens, & se contentoient d'avoir pour les conduire, les seuls qui ne sauroient jamais les égarer, j'entends les Saintes Ecritures, une paix éternelle succéderoit à la discorde la plus envenimée.

Les Jurisconsultes & les Avocats ne me paroissent guere plus estimables que les Théologiens; les Ouvrages des uns & des autres sont presque également pernicieux. Si ceux des Théologiens servent à fomenter les divisions, & à faire naître des troubles dans les Etats; ceux des Jurisconsultes causent les malheurs d'un grand nombre de particuliers, ruinent les familles, donnent une nouvelle force à la chicane, font naître l'envie de plaider, favorisent l'avidité des Avocats, la rapacité des Procureurs, & l'avarice des Juges. En général, tous les gens de Robe ne fondent leur bonheur que sur la folie & l'extravagance des hommes;

mes, car s'ils étoient ſages, ils éviteroient de plaider, ils fuiroient les procès, ils auroient toujours préſente à l'eſprit la fable de l'huitre; & dès-lors les Magiſtrats n'auroient plus d'épices; tous les Suppôts de la chicane, Procureurs, Avocats, Huiſſiers, Greffiers & autres gens qui ne vivent que des ſottiſes d'autrui, ſeroient bien-tôt réduits à fonder leurs cuiſines ſur d'autres revenus que ceux de leurs charges.

On ne ſauroit trop mépriſer des Savants, qui, ſous prétexte d'éclaircir la vérité, & de prêter des armes à la bonne cauſe, font de la Juſtice la choſe du monde la plus douteuſe & la plus arbitraire. D'Argentré appuie une opinion, du Moulin la condamne; Cujas dit *oui* & *non*. Les compilateurs d'Arrêts en rapportent pluſieurs directement oppoſés les uns aux autres; ainſi un Avocat trouve toujours de quoi défendre la Cauſe la plus injuſte & la plus mauvaiſe; & cela, grace aux grands & célebres Juriſconſultes. S'il en étoit des Loix ainſi qu'il devroit en être de l'Ecriture, & que perſonne ne

pût publier des Volumes *in-folio* pour expliquer quatre lignes qui ſont cent fois plus claires que l'explication qu'on en donne, on verroit bien moins de procès. Rabelais a dit, en parlant des Commentaires qu'ont écrits les Juriſconſultes, *que la Loi eſt une robe d'or couverte d'une broderie de merde.* L'expreſſion eſt peu honnête, mais elle exprime avec force une vérité qu'on ne ſauroit trop appuyer.

Les Orateurs me paroiſſent encore, ſage & ſavant Abukibak, des gens très-peu reſpectables. Ils ont cependant un certain mérite; mais il eſt bien peu conſidérable. On peut les diviſer en deux claſſes: dans la premiere je place les Avocats. Leur éloquence eſt ordinairement fort mal employée, ils s'en ſervent à éblouir l'eſprit des Juges & à les ſurprendre. Rarement en plaidant, ſongent-ils uniquement à la défenſe de la vérité. Leurs plaidoyers ſatisfont le goût, la délicateſſe & les connoiſſances des Lecteurs; mais leur probité bien ſouvent n'en eſt guere contente. Parmi les plus beaux plaidoyers de Patru & d'Errard, il en eſt où l'on ſent,

malgré tout l'art qui y eſt employé, que l'Avocat étoit lui-même très-perſuadé qu'il défendoit une mauvaiſe cauſe, ou du moins fort douteuſe.

Je mets les Prédicateurs dans la ſeconde claſſe des Orateurs. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui annoncent aux peuples les volontés de Dieu, & qui parlent des myſteres les plus auguſtes de la Religion, renonçaſſent entiérement à ces fleurs déplacées, qui ne conviennent point à la dignité des ſujets qu'ils traitent. Une noble & mâle ſimplicité devroit être le ſeul & véritable but des Prédicateurs. Dira-t-on que S. Paul écrivoit avec peu de dignité? Quelle grandeur n'y a-t-il pas au contraire dans ſes Epîtres? Cependant combien ſont-elles éloignées du ſtyle de Bourdaloue, de Maſſillon & de Saurin? Ces Prédicateurs ont été à la vérité de grands Rhétoriciens: ils ont ſu attirer par leur éloquence l'attention de pluſieurs Auditeurs, & ſur-tout des Savants; mais combien auſſi n'y a-t-il pas eu de gens qui n'ont rien compris à leurs ſermons, parce qu'ils étoient au-deſſus de leur portée? Or, le ſoin prin-

cipal d'un homme qui veut inſtruire ; c'eſt de ſe mettre à celle de tout le monde, de plaire aux Savants, aux gens d'eſprit, & d'être parfaitement entendu & goûté par le ſimple peuple. Je ne connois aucun Prédicateur, excepté S. Paul, qui ait jamais publié des Ouvrages dans ce goût.

J'ai connu un Curé de village, qui s'aviſa de prêcher un ſermon de Bourdaloue. Deux jours après, quelques-uns de ſes Paroiſſiens le prierent de vouloir bien parler le François ordinaire, proteſtant qu'ils n'avoient rien compris à celui dont il s'étoit ſervi Dimanche, quoiqu'il leur eût paru fort beau, & qu'ils jugeaſſent qu'il devoit être tel, puiſque lui M. le Curé avoit bien voulu s'en ſervir.

Les Poëtes ont leur utilité lorſqu'ils atteignent à la perfection de leur Art. Térence & Plaute rendirent ſans doute aux Romains les mêmes ſervices que Moliere a rendus aux François. En traçant la peinture naïve de certains caracteres vicieux, ils les rendirent mépriſables aux yeux du Public, & forcerent ceux qui étoient enclins à plu-

ſieurs défauts qu'ils avoient tournés en ridicule, de s'en corriger, ou du moins de les cacher. Horace, Juvenal, Regnier, Deſpreaux, ont rendu par leurs Ouvrages des ſervices conſidérables au Public. Les Poëtes tragiques ſont même utiles à la Société, ils inſpirent l'amour de la vertu, & le mépris du vice. Le V. Acte de *Rodogune* eſt plus capable de donner de l'horreur pour les empoiſonneurs, que tous les ſermons qu'on a faits contre eux. Il faut cependant conſidérer que l'utilité des Poëtes eſt balancée par le mal qu'ils produiſent d'un autre côté. Les Racine, les Corneille, les Plaute, les Térence, les Moliere, ont bien ſouvent rendu le vice aimable. Quelle eſt la jeune perſonne qui ſe faſſe une peine d'aimer, après avoir lu pluſieurs fois la Tragédie de *Mithridate*? Et quelle eſt la fille qui ſe faſſe ſcrupule de tromper ſa mere, ou ſon tuteur, au ſortir de la repréſentation de l'*école des femmes*, ou des *folies amoureuſes*? Les Poëtes ſatyriques, en critiquant ingénieuſement les défauts des particuliers, donnent du goût aux Lecteurs pour la

médiſance, & les Poëtes galants, en amuſant l'eſprit, gâtent le cœur, & perdent les bonnes mœurs.

C'eſt chez les Philoſophes & chez les ſages Hiſtoriens qu'il faut chercher le bien ſéparé abſolument de tout mal, & dépouillé des épines dangereuſes dont il eſt enveloppé par-tout ailleurs. Ces premiers apprennent aux hommes les moyens de pratiquer la ſolide vertu, ils leur fourniſſent des ſecours contre la ſuperſtition & le fanatiſme, ils leur inſpirent un reſpect infini pour la Divinité, & une ſoumiſſion aveugle à ſes volontés, ils leur font connoître l'incertitude & la vanité de la plupart des choſes qu'on cherche avec tant de paſſion, ils leur développent les ſecrets de la Nature, ils leur montrent la puiſſance du Créateur dans l'arrangement & dans la perfection des Ouvrages créés.

Les bons Hiſtoriens ne ſont pas moins utiles aux hommes que les grands Philoſophes. Ils conſervent à la poſtérité le ſouvenir des actions des grands hommes, ils excitent les peuples à la vertu par les exemples qu'ils leur préſentent,

ils encouragent les Savants, ils animent les guerriers par l'espoir de se voir immortalisés dans l'histoire, ils instruisent les Princes, ils éclairent les Magistrats, ils rendent les Ministres & les gens chargés des affaires publiques, plus attentifs & plus capables de remplir les pénibles fonctions de leur ministere. Il n'est enfin aucun Etat, auquel les Historiens ne pussent servir utilement. Rien n'est plus nécessaire à l'homme que de connoître ses semblables. L'Histoire étant le miroir éternel de la vie humaine, où peut-on la considérer & l'examiner avec plus de fruit & d'avantage ? Quelles obligations n'ont pas les François à de Thou ? Ce sage & impartial Historien leur a montré tous les maux que les divisions populaires, les disputes de Religion, & les guerres civiles peuvent produire. On devroit faire lire toutes les années aux Rois l'*Histoire* de ce grand homme, & leur en faire apprendre certains morceaux par cœur, comme les anciens Souverains de l'Isle de Crete étoient obligés de connoître & de savoir toutes les Loix de Minos.

Montaigne n'a pas moins illuſtré la France que le Préſident de Thou. Ce modeſte Philoſophe leur a tracé dans ſes *Eſſais* les leçons les plus utiles pour mortifier les ſaillies de la vanité. Partout il fait ſentir à ſes Lecteurs combien l'entendement humain eſt borné, & combien il eſt facile de ſe laiſſer ſéduire & à tomber dans l'erreur. Il ruine dans pluſieurs endroits la ſuperſtition & le fanatiſme de fond en comble; & ſi tous les François faiſoient un bon uſage des préceptes de Montaigne, ils ſeroient les peuples les plus ſages & les plus fortunés.

La Mothe-le-Vayer, dans ſes Ouvrages ſceptiques, moins élégants que ceux de Montaigne, peut-être plus profonds & plus univerſels, a immortaliſé ſon nom, & s'eſt acquis l'eſtime de tous les gens à qui la ſageſſe & la probité ſont cheres. La modeſtie & la bonne foi de la Mothe-le-Vayer devroient être toujours préſentes à l'eſprit de tous les Savants.

Gaſſendi a été ſans doute de tous les François, celui auquel ils ſont les plus redevables de la bonne maniere de Phi-

loſopher. Il détruiſit par ſes Ouvrages les erreurs & les chimeres du Péripatétiſme, & dans le nombre conſidérable qu'il en a fait, on apperçoit par-tout une grande pénétration, un jugement exquis, une ſcience & une érudition profonde. Il eſt ſurprenant qu'un Philoſophe ait pu poſſéder auſſi parfaitement toutes les qualités du plus grand Humaniſte. On peut dire que s'il étoit poſſible qu'on perdît les écrits des plus illuſtres Anciens, on en retrouveroit tous les plus beaux endroits dans ſes Ouvrages.

Deſcartes fut le reſtaurateur de la Philoſophie. Les hommes lui furent redevables de la ſcience de pouvoir ſe conduire avec ſureté dans la recherche de la vérité. Si l'on érigeoit des ſtatues aux Savants qui ont rendu des ſervices conſidérables au genre humain, Deſcartes en mériteroit chez tous les peuples.

Bayle dans ſes Ouvrages a raſſemblé tout ce que les plus grands hommes ont écrit & penſé de plus juſte. Il a ajouté à ces penſées étrangeres ſes réflexions, qui, également ſolides & curieuſes,

ſerviront éternellement de bibliotheque aux Savants. Le génie le plus vaſte qu'ait produit la Nature, a été celui de Bayle.

Je te ſalue, ſage Abukibak. Porte-toi bien.

LETTRE CXXXVII.

Ben Kiber, *au ſage* Abukibak.

JE réponds à la Lettre que tu m'as écrite, ſage & ſavant Abukibak, ſur les propriétés & les excellentes qualités du vin. Je t'avouerai que je ſuis bien éloigné d'être auſſi prévenu que toi en ſa faveur.

Si le vin eſt propre à la guériſon de certaines maladies, il eſt auſſi très-pernicieux à beaucoup de malades: il nuit plus ſouvent aux gens incommodés, qu'il ne leur eſt utile (1); ainſi l'on peut dire qu'une foule de maux découle d'un bien fort léger (2). Je penſe donc qu'il

[1] Vinum ægrotis prodeſt rarò, nocet ſæpiſſime. Melius eſt non adhibere omnino, quam ſæpe dubiæ ſalutis in apertam perniciem incurrere. *Cicero de Nat. Deor.* Lib. III.

[2] *Il y a eu des peuples entiers ſi perſuadés de*

eût mieux valu que les hommes n'euſſent jamais connu le vin, & qu'ils ſe fuſſent contentés de l'eau que Dieu leur avoit donnée pour boire, qui eſt la meilleure & la plus ſaine des boiſſons; car malgré qu'ils connoiſſent le préjudice que leur porte le trop grand uſage du vin, ils ne laiſſent pas que d'en boire très-copieuſement. Ils recherchent avec ſoin tout ce qui peut les provoquer à la débauche, exciter leur ſoif, & réveiller leur goût; ainſi ils ruinent totalement leur ſanté, & changent en poiſon mortel ce qui leur avoit été accordé comme un excellent remede.

Il me ſera aiſé de détruire, ſage &

cette vérité, qu'ils puniſſoient de mort un malade qui pendant ſa maladie buvoit du vin ſans ordre de ſon Médecin. Quand même il eût recouvré la ſanté par cette liqueur, il étoit toujours condamné au dernier ſupplice, pour en avoir bu, ſans qu'il lui fût ordonné par ſon Médecin.

Zaleuci Locrenſis cum multæ leges extant, aliæ recte commodeque poſitæ, tum illa non in poſtremis eſt habenda. Si quis Locrenſium Epizephyriorum ægrotans vinum merum bibiſſet, niſi jubente Medico, etiamſi ad priſtinam valetudinem rediiſſet, mortis ei ſupplicium erat conſtitutum, quoniam non juſſu biberat. *Æliani varia Hiſtoria*, Lib. II. Cap. XXXVII.

ſavant Abukibak, tous les éloges que tu donnes à l'uſage du vin, dès que je prouve évidemment, comme l'expérience nous le démontre, que les biens qu'il peut cauſer, ſont infiniment au-deſſous des maux qui en découlent. On ne doit point approuver une choſe qui ne peut être que d'une très-légere utilité, & qui cauſe ordinairement des dommages très-conſidérables : ce ſeroit introduire un grand mal dans la Société civile, pour en éviter un petit ; on agiroit alors auſſi imprudemment qu'un Médecin, qui, pour guérir les fievres d'accès, donneroit par des remedes violents les fievres malignes à un malade.

Je ne ſais ſi tu as fait attention, ſage & ſavant Abukibak, que preſque tous les Auteurs que tu cites pour autoriſer la néceſſité du vin, en ont fortement condamné l'uſage dans d'autres endroits. Pline dit qu'il énerve le corps, qu'il abrutit l'eſprit, qu'il fait perdre la mémoire, & qu'il cauſe des ſonges épouvantables (1). Juges à préſent ſi tu dois faire beaucoup de fond ſur l'autorité de cet Ecrivain. Saint Paul que tu

[1] *Plin. Hiſt. Nat.* Lib. X. pag. 337.

cites, me paroît être encore plus contraire. Ce grand Apôtre, écrivant aux Ephéſiens, leur ordonne de fuir le vin, dont l'uſage ne ſert qu'à corrompre la pureté des mœurs: *Ne buvez point de vin*, dit-il, *auquel il y a de la diſſolution; mais ſoyez remplis de l'eſprit* (1). Il me ſeroit aiſé de prouver, ſage Abukibak, que preſque tous les grands hommes ont condamné le vin. Parmi les Loix que Solon, un des ſept Sages de la Grece, donna aux Athéniens, il y en avoit une qui ordonnoit que le Prince qui s'enivreroit, fût condamné à la mort. Pittacus établit que les ivrognes qui commettroient quelques crimes, fuſſent doublement punis, premiérement pour la faute qu'ils avoient faite, ſecondement pour s'être enivrés.

Les Philoſophes & les Phyſiciens ſe réuniſſent avec les Légiſlateurs pour condamner l'uſage du vin. Avicenne ſoutient que d'en faire boire aux enfants c'eſt mettre du feu avec du feu. Ariſtote (2) ne ſe contente pas de défendre le vin aux enfants, mais il l'interdit en-

(1) II. Epître aux Ephéſiens, *Chap. V. Verſ.* 18.
(2) Ariſtoſt. Politic. *Lib. VII.*

tiérement aux nourrices. Platon, dans ſa République, ne permet aux hommes l'uſage du vin qu'à l'âge de dix-huit ans; encore veut-il que juſqu'à quarante, ils ne puiſſent en boire qu'en préſence des vieillards, & il le défend abſolument aux eſclaves, aux Juges, aux Magiſtrats, & aux perſonnes publiques. Galien a adopté les loix de Platon, comme étant d'excellentes regles pour la Médecine, & Alexandre Aphrodiſée dit dans ſes Problêmes que ceux qui ne boivent que de l'eau, ont tous les ſens beaucoup plus vifs que les autres hommes.

Il eſt vrai qu'Avicenne & Rhaſis ont prétendu qu'il étoit fort ſalutaire de s'enivrer quelquefois; mais outre que quand il ſeroit vrai que l'ivrognerie fût un remede, on devroit cependant s'en priver, l'eſprit paſſant toujours avant le corps, & la perte de la raiſon étant bien plus conſidérable que celle de la ſanté: les raiſons que ces Médecins apportent, ſont plutôt dignes de pitié que de croyance, & ne méritent pas d'être réfutées.

Le vin, ſage & ſavant Abukibak, a

déshonoré la mémoire & flétri la gloire de beaucoup de grands hommes. Alexandre, le vainqueur de l'Asie, fut vertueux tandis qu'il s'abstint de boire du vin avec excès; dès qu'il devint ivrogne, il perdit entiérement sa vertu, & se porta aux excès les plus criminels. Il tua ses plus fideles serviteurs, qui n'avoient commis d'autre faute que celle de lui représenter la vérité, & de le blâmer de vouloir outrager la réputation de son pere.

Marc-Antoine, à la valeur de qui Jules César fut redevable d'une grande partie de ses victoires, ternit ses plus brillantes actions par l'inclination outrée qu'il eut pour le vin. Il ne rougit pas de paroître ivre aux yeux de tout le peuple, & Cicéron lui reproche avec beaucoup de véhémence, l'*inclination qu'il avoit à l'ivrognerie* (1),

[1] Domus erat aleatoribus referta, plena ebriorum. Totos dies potabatur, atque in locis pluribus. *Cicer. in Marc. Anton.* Philipp. II. Num. XXVII. Hæc ut colligeres homo amentissime, toe dies in aliena villâ declamasti. Quam quidem (ut tui familiarissimi dictitant,) vini exhalendi, non ingenii acuendi gratiâ, declamitas. *Idem.* ibid. Num. XXVII.

qui dans la ſuite ne lui fut guere moins préjudiciable que la paſſion qu'il eut pour Cléopatre.

Tibere eut pluſieurs défauts conſidérables ; mais celui d'aimer le vin fut un des plus condamnables, & qui ne contribua pas peu à le jetter dans les débauches où il ſe plongea dans l'Iſle de Caprée, & dont Tacite fait une deſcription ſi flétriſſante pour cet Empereur, qu'il accuſe d'avoir débauché les jeunes gens des plus illuſtres familles de Rome pour les faire ſervir à ſes infames plaiſirs (1).

[1] Nec formam tantum & decora corpora ; ſed in his modeſtam pueritiam, in aliis imagines majorum, incitamentum cupidinis habebat ... Ppræpoſitique ſervi qui quærerent pertraherent dona in promptos, minas adverſus abnentes, & ſi retinerent propinquus aut parens, vim raptus, ſuaque ſibi libita velut in captos exercebant. *Tacit. Annal.* Lib. VII. Cap. I.

Suétone entre dans un détail plus grand des débauches de Tibere, il les attribue en partie à la paſſion qu'il eut pour le vin dès ſa jeuneſſe. Cet hiſtorien fait mention de pluſieurs noms que ce vice lui avoit fait donner lorſqu'il n'étoit encore que dans les petites charges militaires. Ceux qui entendent le Latin, ſeront bien aiſes de trouver ici le paſſage de Suétone dans ſon entier ; ils y verront juſqu'où un Prince qui s'adonne à l'ivrognerie, peut porter la débauche. Ceterum ſecreti licentiam nactus, & quaſi civitatis oculis remotus, cuncta ſimul vitia male diu diſſimulata, tamdem profudit, de quibus ſigil-

Denis,

Denis, tyran de Siracuſe, devint aveugle à force de boire ; Cléomedes,

latim ab exordio referam. In caſtris tiro etiam tum, propter nimiam vini aviditatem, pro Tiberio, Biberius : pro Claudio, Caldius : pro Nerone, Mero vocabatur. Poſtea Princeps, in ipſa publicorum morum correptione cum Pomponio Flacco, & L. Piſone noctem, continuumque biduum epulando potandoque conſompſit : quorum alteri Syriam provinciam, alteri Præfecturam urbis conſeſtim detulit, codicillis quoque jucundiſſimos, & omnium horarum amicos profeſſus. Sextio Claudio, libidinoſo ac prodigo ſeni, olim ab Auguſto ignominia notato, & a ſe ante paucos dies apud Senatum increpito, cenam ea lege condixit ; ne quid ex conſuetudine immutaret aut demeret, utque nullis puellis miniſtrantibus cenaretur. Ignotiſſimum quæſturæ candidatum Nobiliſſimis anteposuit, ob epotam in covivio, propinante ſe, vini amphoram. Aſſellio Sabino lis ducenta donavit, prodialogo, in quo boleti, & ficedulæ, & oſtreæ, & turdi certamen induxerat. Novum denique officium inſtituit a voluptatibus, præpoſito equite R. & Cenſorio Priſco.

Seceſſu vero Capreenſi, etiam ſellariam excogitavit ſedem arcanarum libidinum ; in quam undique conquiſiti puellarum & exoletorum greges, monſtroſique concubitus repertores, quos ſpintrias appellabat, triplici ſerie connexi invicem inceſtarent ſe coram ipſo, ut adſpectu deficientes libidines excitaret. Cubicula plurifariam diſpoſita tabellis, ac ſigillis laſciviſſimarum picturarum & figurarum adornavit, libriſque Elephantidis inſtruxit ne qui in opera edenda exemplar imparatæ ſcenæ deeſſet. In ſilvis quoque ab nemoribus paſſim venereos locos commentus eſt, pro ſtanteſque per antra & cavas rupes, ex utriuſque ſexus pube, Paniſcorum ; & Nympharum habitu, palamque jam & vulgato nomine inſulæ abutentes, Caprineum dictitabant.

Roi de Sparte, voulant avaler autant de vin que les Scythes, perdit non-seu-

* Majore adhuc & turpiore infamia flagravit; vix ut referri audirive, nedum credi fas sit. Quasi pueros primæ teneritudinis, quos pisculos vocabat, insi tueret ut natante sibi inter femina versarentur, ac luderent; lingua morsuque sensim appetentes, atque etiam quasi infantes firmiores, necdum tamen lacte depulsos, inguini seu papillæ admoveret, pronior sane ad id genus libidinis & natura & ætate. Quare Parrhasii quoque tabulam, in qua Meleagro Atalanta ore morigeraturi, legatam sibi sub conditione, ut si argumento offenderetur, decies pro ea Lis acciperet, non modo præstulit, sed & in cubiculo dedicavit. Fertur etiam in sacrificando quondam captus furie ministri, acerram præferentis, nequisse abstinere, quin pene vix dum re divina peracta, ibidem statim seductum constupraret, simulque fratrem ejus tibicinem, atque utrique mox, quod mutuo flagitium exprobrabant, crura fregisse.

Feminarum quoque, & quidem illustrium capitibus quantopere solitus sit illudere, evidentissime apparuit Mallonia cujusdam exitu; quam perductam, nec quidquam amplius pati constantissime recusantem, delatoribus objecit, ac ne ream quidem interpellare desiit, ecquid pœniteret, donec ea, relicto judicio, domum se arripuit, ferroque transegit, obscœnitate oris hirsuto atque olido senile clare exprobrata. Unde nota in Atellonico exodio proximis ludis assensu maximo excepta, percrebuit, Hircum vetutum Capreis naturam ligurrire.

Pecuniæ parcus ac renax, comites peregrinationum, expeditionumque numquam salario cibariis tantum sustentavit; una modo liberalitate ex indulgentia vitrici prosecutus, cum tribus classibus factis pro dignitate cujusque, primæ sexcenta sestertia, secundæ quadraginta distribuit, ducenta tertiæ, quam non amicorum, sed gratorum appellabat. *Suetone.*

lement la raiſon, mais encore la vie. Le Poëte Anacréon, grand buveur, fut étranglé par un grain de raiſin ſec, qui lui entra dans le goſier en buvant, ſur la fin d'un repas où il s'étoit peu ménagé. Athenée nous apprend que Sophocle reprochoit à Eſchile, qui s'enivroit ſouvent, *que les bonnes choſes qui ſe trouvoient dans ſes ouvrages, étoient dues au hazard, & non pas à ſes connoiſſances & à ſes talents.*

Je pourrois joindre pluſieurs exemples modernes à ces premiers, que m'a fourni l'antiquité. Les Souverains & les Savants de ces derniers ſiecles ne ſont pas en général plus ſobres que les anciens. L'amour, que le Duc de Mayenne eut pour la table, lui coûta ſouvent bien cher. Les vertus du Duc Régent ont été diminuées par la même paſſion, & celles d'un grand nombre de Seigneurs & de Princes qui vivent aujourd'hui, en paroîtront moins brillantes à la poſtérité.

Quant aux gens de Lettres, ils ne tombent que trop dans un vice ſi con-

Tranquill. XII. Cæſares, in Vita Tiberii, Cap. XII. & ſeqq.

damnable. Tu sais sans doute, sage & savant Abukibak, que Moliere (1) en empêcha plusieurs, au nombre desquels étoit l'agréable Chapelle, d'aller se noyer au sortir du soupé où ils avoient bu excessivement. Le Jésuite Mainbourg a rendu ses Ouvrages aussi méprisables par son penchant à l'ivrognerie, que par son inclination à mentir. Lorsque cet Auteur écrivoit, il étoit gris la plupart du temps; il ne faisoit jamais la description d'une bataille, qu'il n'eût bu auparavant deux bouteilles de vin. Il disoit en plaisantant, qu'il prenoit cette précaution pour que la crainte des combats ne lui causât aucune foiblesse. Il ne faut donc pas s'étonner si la narration de ce Jésuite est dans le goût de celle des Romans; rien n'est plus propre que le vin à métamorphoser les Historiens en Scuderis & en Calprenedes. S'il y a quelque Ouvrage, à la perfection duquel l'enthousiasme soit directement opposé, c'est sans doute l'Histoire.

Quelque honteux qu'il soit aux hom-

[1] Voyez la *Vie de Moliere*, qu'on a mise à la tête de ses Ouvrages.

mes de s'enivrer, il l'eſt cependant beaucoup moins qu'aux femmes. Malgré cela, on en voit tous les jours, qui ſont même d'un rang diſtingué, & qui boivent auſſi copieuſement que les plus grands ivrognes. Les anciens Romains ne permettoient point aux femmes l'uſage du vin. Pline (1) nous apprend que pendant le regne de Romulus un mari tua ſa femme, parce qu'elle avoit bu du vin, ſans qu'on le punît de ce meurtre (2). Si aujourd'hui tous les François qui ont des femmes qui en

[1] Plin. Hiſtor. *Sib.* XIV. *Cap.* XI. *pag.* 1169.

[2] Elien nous aſſure que les Locriens, les Marſeillois & les Miléſiens avoient interdit, ainſi que les Romains, l'uſage du vin aux femmes; cette loi, fondée ſur la pudeur & la bienſéance, avoit été pratiquée chez pluſieurs peuples.

Lex etiam hæc Maſſilienſium fuit, ut mulieribus non liceret vinum guſtare, ſed omnium ætatum fœminæ aquam biberent. Affirmat Theophraſtus, etiam apud Mileſios hanc legem valere, & Sadas Mileſiorum uxores ei parere. Quid vero obſtet quominus Romanorum quoque Legem referam? Et quomodo non jure redarguar inertiæ, ſi quum Locrenſium & Maſſilienſium & Mileſiorum mentionem fecerim, mæ patriæ ſtatuta ſilenſio præteream? Apud Romanos igitur maxime ſervabatur hæc lex, ut neque libera, neque ſerva biberet vinum, neque verò claro genere natorum hominum quiſquam a pube uſque, ad trigeſimum quintum annum. *Æliani Var. Hiſtor.* Lib. II. Cap. XXXVIII.

boivent, non seulement un peu, mais même jusqu'à perdre la raison, ou du moins la modestie qui convient au sexe, les expédioient pour l'autre monde, les trois quarts des Parisiens seroient bientôt veufs; on trouveroit beaucoup de gens à remarier parmi les courtisans, ainsi que parmi le bas peuple.

L'usage du vin est devenu si commun parmi les femmes, qu'elles se font une gloire & un mérite de savoir bien boire. Il n'est rien de si commun que d'entendre dire à une jeune personne: " Nous „ avons resté à table cette nuit jusqu'à „ trois heures du matin; Dieu sait „ comme on a bu & chanté! Le Che„ valier nous a appris une chanson „ nouvelle, qui fait boire sept rasades: „ heureusement nous avions d'excellent „ vin de Champagne; sans cela, il au„ roit été impossible de pouvoir répéter „ plusieurs fois la chanson avec du vin „ de Bourgogne. „ Qu'est devenu le temps de Romulus, sage & savant Abukibak? & pourquoi, puisque nous avons conservé tant de Loix Romaines, avons-nous abrogé les plus utiles & les plus nécessaires? Je ne voudrois pas cepen-

dant qu'on tuât une femme parce qu'elle boit du vin; mais je souhaiterois qu'on agît envers celles qui en mésusent, comme fit Domitien à l'égard d'une Romaine, qu'il priva de son douaire, parce qu'elle avoit bu plus de vin que les Médecins ne lui en avoient ordonné pour le rétablissement de sa santé.

Si j'étois Législateurs, excepté dans les maladies (1), je défendrois absolument l'usage du vin aux femmes, & ordonnerois des peines très-séveres contre les hommes qui en boiroient trop. Je ne puis assez approuver la sage Loi, par laquelle Mahomet a interdit le vin à ses Sectateurs: Cet Arabe connoissoit combien de malheurs cause cette liqueur, qu'on peut appeller perfide avec raison, puisqu'elle ne flatte le goût que

(1) *Cette loi seroit d'autant plus sage, que chez les premiers hommes qui burent du vin, cette liqueur fut plutôt regardée comme un remede que comme une boisson journaliere. Voici ce que dit Cardon à ce sujet, en commentant l'aphorisme XLIII. du VII. Livre d'Hipocrat.* Unde animadvertendum olim vinum potius pro medicamento quam pro potu in usu fuisse, & propter ea quæ ad Hippoc, de vino scribuntur, tanquam de medicamento accipienda; nec nobis qui illud in usu habemus tantum prodesse. *In Hipocrat. Aphorisme. H. Cardani.* Commentar. lib. VII. pag. 811. Col. 1. lig. 16.

pour séduire ceux qui se laissent tromper à ses charmes. Ils reconnoissent trop tard qu'ils auroient dû s'en défier ; mais lorsque le mal est arrivé, il n'est plus temps de vouloir s'y opposer : il faut le prévenir, si l'on veut agir sensément. C'est pourquoi Caton disoit que l'ivrognerie étoit une folie volontaire.

Les hommes ne sont-ils pas déja assez sujets à des maux nécessairement attachés à leur essence (1), sans aller en

[1] Interim si hoc colligere vis virum bonum non debere ebrium fieri, cur syllogismis agis? Dic quam turpe sit plus sibi ingerere quam capiat, & stomachi sui non nosse mensuram; quam multa ebrii faciant, quibus sobrii erubescant; nihil aliud esse ebrietatem, quam voluntariam insaniam. Extende in plures dies illum ebrii habitum, nunquid de furore dubitabis, nunc quoque non est minor, sed brevior. Refer Alexandri Macedonis exemplum, qui Clitum carissimum sibi ac fidelissimum inter epulas transfodit; & intellecto facinore mori voluit, certe meruit. Omne vitium ebrietas, & incendit, & detegit; obstantem malis contribus verecundiam removet. Plures enim pudore peccandi, quam bona voluntate, prohibitis abstinent. Ubi possedit animum nimimia vis vini, quidquid mali latebat, emergit. Non fecit ebrietas vitia, sed protrahit: tunc libidinosus ne cubiculum quidem expectat; sed cupiditatibus suis quantum petierint, sine dilatione permittit, tunc impudicus morbum confitetur ac publicat; tunc petulans non linguam, non manum continet. Crescit insolenti superbia, crudelitas sævo, malignitas livido; omne vitium laxatur & prodit. Adjice illam ignochercher

chercrcher plusieurs dans l'usage du vin; ou du moins, sans risquer de les

rationem sui, dubia & parum explanata verba, incertos oculos, gradum errantem, vertiginem capitis, tecta ipsa mobilia, velut aliquo turbine circumagente totam domum: stomachi tormenta, cum effervescit merum ac viscera ipsa distendit. *Senec. Epist.* LXXXIII.

Ces instructions sont très-belles, & trop utiles pour que je ne les traduise pas en faveur de ceux qui n'entendent point le Latin. Je ne saurois mieux terminer cette Lettre, dont je souhaite que tous les yvrognes puissent profiter. Voici donc la Traduction du passage de Séneque. " A quoi sert d'employer des syllogismes pour prouver qu'un homme vertueux ne doit point s'enyvrer? Il faut simplement montrer combien il est honteux de remplir son ventre à l'excès, & de surcharger son estomac, & combien de sottises commettent les gens yvres, dont les personnes sobres rougiroient. L'yvresse est une véritable fureur. Si un homme restoit yvre pendant plusieurs jours, ne croiroit-on pas qu'il est devenu insensé? La seule différence qu'il y a donc entre l'yvresse & la fureur, c'est que l'une dure plus que l'autre. L'exemple d'Alexandre n'est-il point une preuve évidente que le vin rend véritablement furieux? Ce Prince, ayant tué dans un repas Clitus son ami, voulut se tuer ensuite lui-même lorsqu'il vin à reconnoître sa faute; & il se seroit rendu justice. L'yvrognerie augmente tous les vices, & leur donne une nouvelle force; elle efface la honte, elle chasse la pudeur, qui sont les plus fermes soutiens qu'ayent les hommes contre les attaques du vice, le nombre des personnes qui s'abstiennent du crime par la honte qui le suit, étant bien plus grand que celui de ceux qui le fuyent uniquement par l'amour de la vertu. Dès qu'on est yvre, tous les défauts qu'on avoit cachés auparavant, se découvrent. On peut dire que si

eſſuyer ? Adam fut créé pour boire de l'eau, puiſqu'il ne connut jamais l'uſage du vin, il vécut cependant très-long-temps. Pourquoi voulons-nous donc que cette boiſſon, dangereuſe par l'abus qu'on en peut faire, ſoit fort utile aux hommes ?

Je te ſalue, ſage Abukibak. Porte-toi bien.

l'yvreſſe ne fait pas les vices, elle les découvre & les met en action. Le débauché ne ſe donne pas le loiſir de cacher ſes impudicités dans ſon appartement, il ſuit ſes mouvements & ſe livre ſans crainte à ſa brutale paſſion. L'inſolent ne retient plus ni ſa langue, ni ſes mains ; l'orgueilleux accroît ſa fierté ; le cruel redouble ſa férocité, & l'envieux, devient plus mordant & plus ſatyrique. Enfin tous les défauts ſont portés à l'extrême dans l'yvreſſe, & le corps eſt auſſi dérangé que l'eſprit. Un homme yvre très-ſouvent ne ſe connoît plus lui-même ; à peine peut-il parler, il chancelle, & ne ſe ſoutient qu'à peine. Il lui ſemble que les planches ſont en mouvement, & lorſque le vin fermente, ſon eſtomac & ſon ventre en ſont très-incommodés. „

Fin du cinquieme Volume.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
28 JAN 1958
OF OXFORD
LIBRARY

57581436